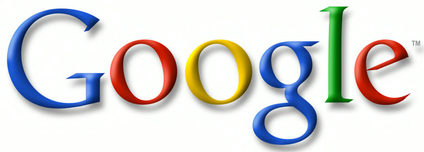
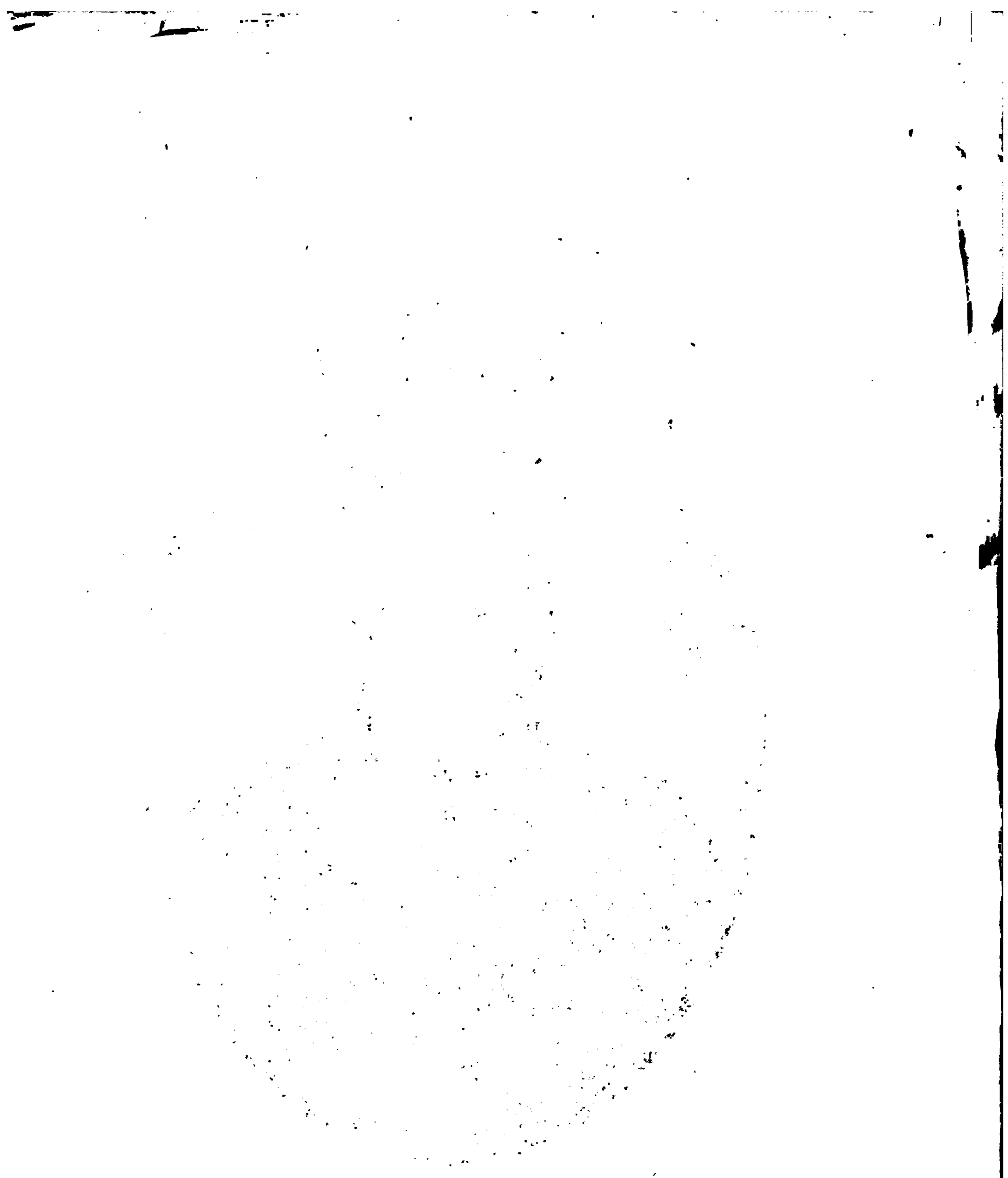

Google



Hr. Wielopolski Margr. Gonzaga

Myszkowski

[illegible] LSKI



LE MARQUIS
WIELOPOLSKI

SA VIE ET SON TEMPS

1803—1877.

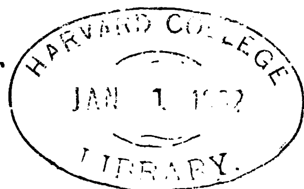
PAR

M. HENRY LISICKI.

TOME PREMIER.

VIENNE.
FAESY & FRICK, LIBRAIRES DE LA COUR I. & R.
27 GRABEN.

1880.


HARVARD COLLEGE
LIBRARY.

.... Mihi fortuna, multis rebus ereptis, usum dedit bene suadendi.
Neque animus negotio defuit, neque decretis labos. Malae secundaeque res opes, non ingenium mihi mutabant. At contra in his miseriis cuncta me cum fortuna deseruere.

SALLUSTE.

AVANT-PROPOS.

Le congrès de Vienne, en consommant un nouveau partage de la Pologne, créa la question polonaise sous sa face actuelle.

Pendant le demi-siècle suivant, la Pologne menaça à plusieurs reprises de troubler la tranquillité du Nord et la paix du continent; elle fut directement ou indirectement mêlée à toutes les transactions importantes; elle servit de champ de bataille à la force aux prises avec la faiblesse, de champ d'exploit à la révolution européenne et de champ d'expérience aux différentes méthodes connues servant à détruire un peuple frappé de mort politique.

A l'intérieur, des crises souvent répétées creusaient un abîme de plus en plus profond entre dominateurs et dominés, sans les éclairer sur l'inanité d'une lutte interminable, au milieu de laquelle les Polonais ne voyaient pour eux d'autre solution acceptable et satisfaisante que le retour à l'indépendance, tandis que les puissances copartageantes considéraient la destruction de l'individualité historique de la Pologne comme le seul moyen de la pacifier définitivement.

Au début de la plus grave de ces crises périodiques, apparut un homme apportant une solution également éloignée des extrêmes, également salutaire pour les parties intéressées, rassurante pour le repos général, équitable, simple et facile à réaliser.

Cet homme fut le marquis Wielopolski.

Sa combinaison reposait sur la base d'une transaction librement acceptée de part et d'autre; elle impliquait, de la part des Polonais, une soumission loyale à l'ordre de choses légalement établi; et de la part des gouvernements, le respect de la foi religieuse des Polonais, de leur nationalité, de leurs traditions et de leurs droits légitimes à un développement intérieur normal.

Honoré de la confiance de son Souverain, Wielopolski se consacra tout entier à son oeuvre, qu'il ne lui a point été donné d'accomplir. Il lutta courageusement jusqu'au bout, puisant des forces dans l'amour de sa patrie et dans la conscience de son devoir, supportant en silence les plus cruelles injustices. Son oeuvre disparut avec lui, mais il légua à son peuple une idée féconde qui porte déjà des fruits, et qui en portera davantage dans l'avenir. C'est en elle que gît indubitablement la solution naturelle de cette question polonaise dont on se plait à nier l'existence, mais qui n'en existe pas moins de fait, prête à surgir de nouveau un jour ou l'autre, malgré l'accord tacite de la noyer dans l'oubli.

Pour mieux faire ressortir l'importance du marquis Wielopolski comme homme d'état et comme réformateur de son pays, il m'a semblé nécessaire de donner à mon récit un cadre historique qui, réduit aux proportions les plus restreintes, remplit encore plus de la moitié du premier volume.

Racontant d'après des documents d'une authenticité parfaite, la carrière publique de mon grand compatriote, je n'apporte aucune révélation inattendue sur la crise européenne de 1861—1864. Enfermé dans sa sphère relativement humble et modeste de chef de l'administration civile du royaume de Pologne, le marquis Wielopolski se trouvait placé en dehors de la politique générale, dont la marche incertaine et tortueuse fit dégénérer une crise locale en une crise européenne.

Il me reste à appeler la bienveillance du lecteur français sur les hésitations et les incorrections de mon style, excusables peut-être chez un étranger.

Cracovie, mars 1880.

CHAPITRE PREMIER.

LE ROYAUME DE POLOGNE
SOUS LE REGIME CONSTITUTIONNEL.
1815—1830.

I.

LA POLOGNE ET ALEXANDRE I.

La Pologne était démembrée, rayée du nombre des nations, lorsqu'elle trouva inopinément un protecteur au sein même de cette dynastie des Romanov qui, depuis près d'un siècle, n'a cessé de travailler à sa perte. Avant son avénement au trône, Alexandre rêvait à réparer le mal causé à notre patrie par son aïeule. Empereur de toutes les Russies, il se proposa de réunir sous son sceptre les débris de l'antique monarchie des Jagellons, de reconstituer l'unité nationale de la Pologne et de fonder à jamais la prépondérance de la Russie au coeur du continent européen. Dans sa correspondance avec le prince Adam Czartoryski * se reflètent fidèlement les phases

* Alexandre I et le prince Czartoryski. Correspondance et conversations. — Paris 1865.

successives de cette conception hardie qui, après avoir éveillé de brillantes espérances, aboutissait à l'oeuvre du congrès de Vienne. Il serait injuste pourtant d'en rejeter toute la faute sur l'empereur et de prendre à la lettre les accusations de duplicité, de mauvaise foi, si souvent répétées contre lui. Les difficultés de l'entreprise étaient grandes et, entraîné par son imagination, Alexandre arrangeait l'avenir sans compter avec la réalité. Comme il ne possédait qu'une partie du territoire de l'ancienne république, il lui fallait, pour rétablir un royaume de Pologne, conquérir en outre les provinces échues en partage aux puissances voisines. Avant la guerre de 1804, le prince Czartoryski lui conseillait de profiter des tergiversations de la Prusse et de ses condescendances envers la France, pour la sommer de se prononcer, l'anéantir en cas de refus, et lui enlever ses possessions polonaises qui, réunies aux provinces incorporées à la Russie, auraient formé un royaume de Pologne. Alexandre parut accepter ce conseil: les troupes russes allaient passer la frontière prussienne, lorsque l'affaire d'Anspach vint subitement pousser le roi dans les bras de la coalition. — Battu à Austerlitz, Alexandre se vit bientôt devancé par un rival redoutable, et la question polonaise lui échappa au profit de Napoléon qui, conduit par les hasards de la guerre sur les bords de la Vistule, conçut et exécuta le dessein de faire de la Pologne un instrument de sa politique agressive. Devenu l'idole des Polonais, il abusa jusqu'au bout de leur enthousiaste crédulité; et lorsque son omnipotence allait retomber dans le néant, les Polonais, oublieux des règles élémentaires de la prudence, se rattachèrent encore aveuglément à la fortune expirante de l'homme qui les avait toujours sciemment trompés. Au mois de janvier 1813, Alexandre victorieux et décidé à pousser la guerre, soumit au prince Czartoryski la proposition d'un traité d'alliance à conclure avec le gouvernement du duché *, c'est à dire avec le conseil de la confédération «Dès lors, ajoutait-il, je me croirais autorisé de la part de l'empire de Russie, à prendre l'engagement sacré de ne pas poser les armes tant que les espérances de la Pologne ne seraient pas réalisées.» Les principaux

* Alexandre I et le Prince Czartoryski. Lettre du 13 janvier 1813.

chefs de la confédération se montraient disposés à entrer en négociations, mais le sentiment général se défiait de tout ce qui venait de la Russie, et le prince Joseph Poniatowski, généralissime de l'armée polonaise, refusa d'abandonner Napoléon. Lorsque les troupes russes approchèrent de Cracovie, le conseil de la confédération, en se dissolvant de lui-même, livra sans conditions le pays à la domination étrangère.

Maître du duché de Varsovie, qu'il pouvait considérer à bon droit comme une prise de guerre, Alexandre était l'arbitre des destinées de la Pologne. Son projet de la rétablir en royaume, rencontrait en Russie la plus vive opposition, au point que l'empereur s'en cachait devant ses ministres et ses généraux, qui auraient voulu voir le duché incorporé simplement à l'empire. En Pologne, à l'exception du prince Czartoryski et d'un petit nombre d'hommes politiques enclins à se rallier à la cause d'Alexandre, personne n'admettait l'idée d'une union avec la Russie. Les haines et les animosités récemment ravivées, aigrissaient les rapports réciproques; l'effondrement subit de tout un échafaudage d'espérances et d'illusions avait laissé dans les esprits un découragement et dans les coeurs une douleur faciles à concevoir; le sentiment patriotique tenu longtemps en éveil et alimenté à l'aide de moyens artificiels, était arrivé à un degré d'exaltation inconnu aux époques précédentes. Tout le monde faisait des voeux en faveur de Napoléon et s'attendait à le revoir victorieux; au lieu d'aspirer à la paix et au repos, tout le monde désirait de nouveaux bouleversements, et ne voyait le salut de la patrie que dans un remaniement violent de la carte de l'Europe. — Contrarié dans ses vues par les Russes, privé de tout concours de la part des Polonais, Alexandre avait en outre des ménagements à garder vis à vis de l'Autriche et de la Prusse qui méditaient de longue date la «dissolution» du duché de Varsovie et le retour au troisième partage.

A la nouvelle année 1813, le roi de Prusse fit prévenir l'empereur Alexandre, par l'entremise du général Ratzmer, que jamais la Prusse ne souffrirait l'existence d'une Pologne indépendante: tôt ou tard un de ces deux états devrait succomber et céder la place à l'autre. Un négociateur prussien, le général Knesebeck,

vint au camp de Kalisz pour offrir à l'empereur l'alliance de la Prusse, en retour de ses anciennes possessions polonaises antérieures à 1806, et «indispensables pour faire de la Prusse un corps-d'état.» Cette combinaison, qui jusqu'aujourd'hui tient sa place dans les traditions du cabinet de Berlin sous le nom de «frontière de Knesebeck,» bouleversait tous les projets d'Alexandre, et anéantissait le dernier espoir des Polonais de voir renaître leur patrie. L'empereur la repoussa et, s'engageant par la convention du 26 février 1813: «à ne pas poser les armes aussi longtemps que la Prusse ne serait point reconstituée dans ses proportions statistiques, géographiques et financières, conformément à ce qu'elle était avant la guerre de 1806,» se réserva de lui fournir des compensations équivalentes «dans la partie septentrionale de l'Allemagne.» Quant aux territoires polonais, l'article secret de la convention ne garantissait à la Prusse que «ses possessions actuelles, plus particulièrement la vieille Prusse, à laquelle il serait joint un territoire qui, sous tous les rapports, tant militaires que géographiques, relierait cette province à la Silésie *.» Le parti militaire de Berlin jeta les hauts cris en apprenant le succès incomplet de la mission du général Knesebeck; M. de Gentz condamnait de son côté «l'extrême condescendance» du roi de Prusse, qui contrariait les vues du cabinet de Vienne. «L'Autriche, écrivait le célèbre confident du prince de Metternich, l'Autriche est d'accord avec ses alliés sur quelques unes des conditions essentielles de la paix. Elle admet, comme les alliés, que cette paix ne serait qu'un vain simulacre, si elle ne faisait pas rentrer la Pologne, par la dissolution du duché de Varsovie, dans l'état où elle était avant 1806, et si la Prusse n'était pas entièrement rétablie, et placée dans une situation qui lui assurât toute son indépendance **.» Lors de son entrée dans la coalition, l'Autriche avait tacitement consenti à abandonner

* On trouvera des détails intéressants sur cette négociation dans le remarquable ouvrage de M. W. Oncken: Oesterreich und Preussen im Befreiungskriege. — Berlin 1876—1878.

** M. de Gentz au hospodar Stourdza, le 24 juin 1813. — Dépêches inédites du chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie. — Paris, 1877.

à la Russie les districts polonais qu'elle lui avait cédés en 1809, contre la promesse de ses anciennes possessions en Allemagne et en Italie, et cela dans l'espoir que l'empereur Alexandre se contenterait d'incorporer «purement et simplement» le duché de Varsovie à son empire. La convention conclue à Reichenbach entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, le 27 juin 1813, stipula «la dissolution du duché de Varsovie, et le partage des provinces qui le forment, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, d'après des arrangements à prendre entre ces trois puissances, sans intervention du gouvernement français.» Le traité de Toeplitz du 9 septembre, ne parlait plus que d'un «arrangement à l'amiable entre les trois cours sur le sort futur du duché de Varsovie.» — Aux yeux du cabinet de Vienne, la question de la frontière du côté de la Russie était subordonnée à celle de la future configuration territoriale de la Prusse, ainsi qu'au désir de régler définitivement le sort de la Pologne, sans évoquer le spectre de son existence nationale. Aussi, ce fut avec un déplaisir marqué que l'on apprit à Vienne le dessein de l'empereur Alexandre de garder la plus grande portion du duché et d'en former un état séparé, sous le titre du royaume de Pologne. «L'exécution de ce projet, disait M. de Gentz, peu compatible sous plus d'un rapport avec la tranquillité future de l'Europe, serait surtout extrêmement préjudiciable aux intérêts de l'Autriche et de la Prusse; mais, entre ces deux puissances, plus préjudiciable encore à la dernière qu'à la première. L'extension des frontières de la Russie est déjà en elle-même un événement assez désavantageux et assez inquiétant pour ses voisins; accompagnée du rétablissement d'un royaume de Pologne, dans quelques limites et sous quelque forme que ce fût, c'est à dire d'un centre de fermentation, de mouvement et d'intrigues politiques, elle serait doublement pernicieuse. Je crois prévoir que, soit pour faciliter, soit pour contrarier ce plan, tout dépendra, au congrès futur, de la conduite que tiendra la Prusse. Si elle est bien éclairée sur ses intérêts, si elle fait sincèrement cause commune avec l'Autriche pour s'opposer aux vues de la Russie, il ne sera point impossible d'engager l'empereur Alexandre à se contenter de son agrandissement pur et simple et à abandonner ses projets ac-

cessoires.» Or, contrairement à l'opinion du cabinet de Vienne, les hommes d'état prussiens, ordinairement bien «éclairés» sur les intérêts de leur pays, ne considéraient nullement comme irréparable le dommage causé à la Prusse par l'abandon de la Pologne, et trouvaient un dédommagement dans l'annexion de la Saxe, que l'empereur Alexandre désirait partager entre le roi de Prusse et le duc de Weimar. Cette combinaison blessait particulièrement la cour de Vienne, parce que tout en procurant à une puissance rivale une position prépondérante au nord de l'Allemagne, elle menaçait de faire disparaître un état intermédiaire placé comme un «coussin» entre l'Autriche et la Prusse. Assistée de l'Angleterre et de la France, l'Autriche s'opposa au partage de la Saxe, ainsi qu'aux «ambitieuses velléités d'agrandissement» d'Alexandre, qui eut tort de fléchir devant une résistance dont il aurait pu aisément triompher. «Les affaires politiques se sont embrouillées dès le commencement, écrivit de Vienne le prince Czartoryski à son père; on s'est embourbé dès le premier pas, et on ne sait pas en sortir. D'abord c'est la Pologne que tout le monde dispute à l'empereur Alexandre, puis c'est la Saxe que le roi de Prusse voudrait avaler. Vient après l'Allemagne, toute décousue et mécontente. Enfin c'est l'Italie, qui déteste les Autrichiens, auxquels on la livre. Les deux premiers sujets occupent principalement l'attention générale. L'empereur Alexandre, mal servi par les siens, tracassé par les autres, tient cependant ferme. Tous les cabinets sont contre nous, personne n'ose dire un mot en notre faveur.»—Pour effrayer la Russie et la Prusse, le prince de Metternich n'hésita point à évoquer le spectre de la Pologne, proposant au congrès le rétablissement d'une Pologne indépendante «sur l'échelle de sa dimension avant le premier partage;» mais l'Autriche qui n'avait pas grand chose à y perdre et qui, pour restituer le moins possible, le cas échéant, réservait «aux puissances voisines (de la Pologne) le règlement des frontières respectives sur le principe d'une mutuelle convenance,» n'était rien moins que portée à appuyer par les armes ses propositions, manifestement irréalisables sans une nouvelle conflagration européenne. Le fameux memorandum du 2

novembre 1814 resta caché pendant un demi-siècle*, comme si le cabinet autrichien avait eu honte de ce moment de faiblesse de son chancelier; et l'on abandonna aux plénipotentiaires anglais et français le rôle de défenseurs ostensibles de la Pologne. Le traité de triple alliance, du 3 janvier 1815, tenu longtemps secret à l'égard de l'empereur Alexandre, qui n'en eût connaissance qu'au mois d'avril suivant, par l'entremise de Napoléon, semble avoir eu pour but de lier l'Angleterre et la France à l'Autriche dans la question de la Saxe, d'empêcher une rupture spontanée du congrès, et de mettre un frein salutaire à l'ardeur de M. de Talleyrand qui, sous prétexte que «l'Europe n'aimerait pas plus un pouvoir colossal sur la Vistule que sur la Seine,» se faisait un malicieux plaisir de brouiller les cartes de la coalition au profit de la France. D'après une version généralement accréditée, il y aurait eu un moment, où la guerre était tout près d'éclater entre les alliés, quand le retour de l'île d'Elbe vint subitement réconcilier les quatre puissances. Toutefois, lorsque l'on songe à l'épuisement de l'Autriche, aux embarras financiers de l'Angleterre, à la crainte qu'inspirait la Russie, à l'impopularité d'une nouvelle guerre, à la nécessité de confier la garde des Flandres aux Français et de les rappeler en Allemagne, — lorsque l'on pense à toutes les difficultés et à tous les périls d'une entreprise aussi formidable et aussi hasardeuse, il est permis de croire que la paix du monde n'avait rien à craindre de ces velléités belliqueuses. Du reste, le jour même de la conclusion de la Triple Alliance, le chancelier autrichien présentait un «contre-projet,» aux termes duquel le duché de Varsovie était incorporé à la Russie; l'Autriche recevait les mines de sel de Wieliczka et le cercle de Tarnopol; et la Prusse s'annexait les palatinats de Gnesen et de Posen. Il est probable que l'empereur Alexandre n'a jamais pris au sérieux les menaces de guerre adroitement mêlées aux flatteries que lui prodiguaient les plenipotentiaires autrichiens et français, mais soucieux de sa propre popularité,

* Ce document ne fut publié pour la première fois qu'en mai 1863, parmi les papiers présentés par le gouvernement anglais à la chambre des communes.

aspirant au rôle glorieux du pacificateur de l'Europe, préoccupé de conserver à la Russie le rang et l'estime qu'elle venait de conquérir, il désirait sincèrement ne pas troubler l'entente des puissances La pensée que le congrès allait se dissoudre sans avoir assuré la tranquillité du monde, le troublait profondément. Il accepta les propositions autrichiennes, sous la réserve expresse de donner au duché de Varsovie «telle constitution qu'il jugerait la plus convenable.» Désormais la grande difficulté relative aux arrangements territoriaux en Allemagne, dépendait principalement de la Prusse, et cette puissance possédait à fond la science des limites. Le maintien de la paix était pour elle une question de vie; elle en avait besoin pour refaire ses finances délabrées; en outre elle n'était nullement désireuse d'en venir de nouveaux aux mains avec les Français. Le choix des territoires à annexer lui importait moins, pourvu qu'elle rentrât dans ses «proportions statistiques» d'autrefois. Tout compte fait, les hommes d'état de Berlin calculèrent que les millions d'âmes qu'ils convoitaient, se retrouveraient plus facilement, et se multiplieraient peut-être, si on allait les prendre d'un côté en Saxe, de l'autre en Pologne, et que de cette façon la distance de Berlin à la frontière russe augmenterait de quelques journées de marche. Ils ne s'effrayaient d'ailleurs que médiocrement de l'établissement de la Russie sur la Vistule, et envisageaient une Pologne constitutionnelle plutôt comme un élément de gêne et de faiblesse, que comme un appoint de force pour l'empire d'Alexandre. Conseillé par Hardenberg, Stein et Humboldt, le roi de Prusse pesa de toute son influence, sur les décisions d'Alexandre qui, s'inclinant devant la «volonté de l'Europe,» sacrifia la Pologne. Il l'avouait sans détour dans sa proclamation aux Polonais: «Il était impossible de régler d'une autre manière vos destinées, et tout ce qui tient à votre bonheur national; il était nécessaire de vous conserver une patrie qui ne fût ni un sujet de jalousie ou d'inquiétude pour vos voisins, ni un sujet de guerre pour l'Europe: tels étaient les désirs des amis de l'humanité et tel devait être le but d'une politique éclairée.» La Saxe une fois sauvée, les prétendus protecteurs d'une Pologne indépendante et les «amis de l'humanité,» n'eurent qu'une pensée, celle de

rogner, autant que faire se pouvait, les stipulations introduites, en faveur des Polonais, dans l'acte final du congrès, stipulations qui furent l'oeuvre et le mérite personnels d'Alexandre. Outre des facilités de commerce et de communications, elles garantissaient aux Polonais, sujets des trois cours, «une représentation et des institutions nationales réglées d'après le mode d'existence politique, que chacun des gouvernements auxquels ils appartenaient, jugerait utile et convenable de leur accorder.» — Le lendemain du jour où le traité fut signé, les vrais sentiments de nos trois maîtres se manifestèrent d'une façon éclatante. L'Autriche et la Prusse jugèrent «utile et convenable» de n'accorder à leurs sujets polonais aucune espèce «d'institutions nationales.» L'empereur Alexandre, de sa propre initiative, dota le royaume de Pologne d'une autonomie nationale complète et d'une charte constitutionnelle.

II.

ALEXANDRE ROI DE POLOGNE.

Longue et pénible fut la période de transition et d'incertitude, qui s'étendit depuis l'occupation du duché de Varsovie par les troupes russes, jusqu'à la création du royaume de Pologne. Une indicible tristesse et un morne abattement succédèrent aux transports d'enthousiasme provoqués par les fallacieuses promesses de Napoléon. La guerre de Russie venait d'achever la ruine du pays; partout régnait la plus profonde misère. Alexandre fit de son mieux pour y remédier; il ordonna de cesser les réquisitions militaires, d'abolir certaines charges qui pesaient sur les classes pauvres, de distribuer aux paysans quelques milliers de chevaux de sa cavalerie. Après avoir rendu hommage à la conduite des troupes polonaises, il les renvoya dans le pays, et s'empressa d'assurer le sort des

invalides et de leurs familles. — Une méfiance invétérée à l'égard de la Russie, faisait suspecter la sincérité d'Alexandre, dont les intentions étaient peu connues en Pologne, et dont les ordres les plus formels ne furent que trop souvent transgressés par les fonctionnaires militaires chargés d'une partie de l'administration. Le gouvernement provisoire composé de dignitaires russes «amis des Polonais,» ainsi que de Polonais ralliés, connus par la pureté de leur patriotisme, avait bien de la peine à maintenir l'harmonie entre une population mal disposée et les représentants de la nouvelle domination; ceux-ci en effet, regardant la Pologne comme un pays conquis, aggravaient, par maladresse ou par mauvais vouloir, les contrariétés inséparables d'un tel état des choses. Le mal causé ainsi fut assez grand, pour que la proclamation officielle du royaume, qui allait mettre fin à bien des abus et des tracasseries, fût saluée froidement, sans marques d'une satisfaction à laquelle on était en droit de s'attendre. Désagréablement surpris, le prince Czartoryski en souffrit le premier. Dans une lettre à l'empereur, il cherche à en atténuer le fâcheux effet, il rassure son auguste ami, il proteste que «la cérémonie avait quelque chose de calme et de réel, rien de théâtral ni de joué;» que «les bases de la constitution ont emporté tous les coeurs et ont fait tout oublier;» que «la sensibilité profonde et la conviction du raisonnement étaient peintes sur tous les visages, et caractérisaient d'une manière frappante cette journée*.» Au fait, il aurait été injuste d'exiger de nouveaux transports d'enthousiasme de la part d'un peuple si cruellement éprouvé et si souvent trompé; le prince avait raison d'ajouter que «cette nation, après tant de souffrances, n'avait plus de ressort pour se livrer à une joie folle.» Tout ce qu'on aurait pu exiger, c'eût été une certaine somme de résignation patiente et raisonnée, ainsi qu'une appréciation plus juste de la nouvelle situation. Dans son for intérieur, le prince était beaucoup plus désappointé qu'il ne voulait en convenir; il était en même temps découragé et blessé par l'impopularité qui le frappait personnellement. Ayant peu vécu jusqu'alors dans le pays, il ne se

---

* Alexandre I et le prince Czartoryski, p. 247.

rendait pas compte de la profonde antipathie des masses pour la domination russe. Ordinairement entouré d'un cercle restreint d'amis chaleureux, que lui valaient ses vertus, son caractère au dessus de tout éloge, sa douceur inépuisable, il ne s'attendait pas à voir ses services méconnus, son rôle mal interprété; il ne s'attendait pas à l'indifférence hostile des uns, au blâme manifeste des autres. Après une vie de sacrifice et d'abnégation, lui, patriote si ardent, il passait aux yeux de bien des gens pour un ambitieux vulgaire ou pour un instrument aveugle de la Russie. Des grandes dames de Varsovie le montraient au doigt dans les cérémonies publiques, le traitant de «Moscovite.» Ses conseils les plus sages étaient repoussés, ou suivis avec mollesse. Et Dieu seul savait les déboires et les amertumes de sa position officielle comme membre du gouvernement provisoire. A toutes les époques de sa vie longue et agitée, le prince avait eu pour maxime de s'effacer personnellement, de faire, trop volontiers même, le sacrifice de ses opinions et de son autorité. Muni des pleins-pouvoirs de l'empereur pour présider à l'organisation du royaume, au lieu de faire usage de l'autorité dont il se trouvait investi, il s'épuisait à concilier les volontés négatives qui s'agitaient autour de lui. Faute d'unité et d'une impulsion vigoureuse, les travaux du gouvernement n'avançaient qu'avec peine. Le gouvernement succombait sous le poids de sa tâche énorme et compliquée, car dans ce pays, où tout avait été bouleversé de fond en comble, il s'agissait de créer à la fois une administration, un trésor, une armée, à l'aide de moyens restreints et au milieu de circonstances bien difficiles. L'ingérence continuelle du grand-duc Constantin ralentissait la marche des affaires; son humeur sombre et emportée, son manque de tact et de mesure, gâtaient les bons effets de la clémence d'Alexandre. Tandis que l'empereur respectait les sentiments des Polonais, et ménageait jusqu'aux susceptibilités nationales, son frère se conduisait de façon à faire croire qu'il avait pris en haine la Pologne et les Polonais. Bon et intelligent, mais d'une violence qui dégénérait parfois en férocité, il n'était le maître ni de ses impressions ni de ses paroles. Nommé généralissime de l'armée polonaise, il eut réellement à se plaindre de certains généraux polonais qui s'op-

posaient à la réorganisation de l'armée, avant d'avoir obtenu des garanties quant au sort futur du pays et à la forme de son gouvernement*. Il n'était pas non plus sans savoir que le soldat polonais, fier d'avoir fait la guerre sous la conduite du plus grand capitaine du siècle, méprisait l'uniforme russe et se sentait humilié dans sa nouvelle condition. Mais les membres opposants du comité se retirèrent du service, et avec un peu de peine, il aurait pu gagner les coeurs sensibles aux bons procédés. Malheureusement son attitude et ses actes n'étaient guère faits pour lui ramener même les gens les plus disposés à se soumettre aux exigences de la situation. Il se moquait de la constitution qu'il considérait comme une espèce d'anarchie organisée; il se mêlait de tout, ne respectant rien ni personne, accusant tout le monde de mauvais vouloir. Dégoûtés par les mauvais traitements, les officiers quittaient le service en masse; quelques uns, insultés publiquement ou impressionnés par les scènes de brutalité qui se produisaient journellement, se donnèrent la mort. Or, le suicide, assez fréquent à cette époque en Allemagne et en France, était extrêmement rare en Pologne et entouré d'une sorte d'horreur superstitieuse, mélange de piété et d'aversion craintive, qui ne permettait pas de raisonner sur les causes plus profondes de la fin lamentable de ces malheureux**. Il est hors de doute que les violences du grand-duc y furent pour quelque chose, mais il n'en est pas moins certain qu'une dissolution morale les avait prédisposés aux actes de désespoir. L'un d'eux, dans une lettre adressée à sa famille, accusa directement le grand-duc: «Je vois mes frères d'armes et mes concitoyens avilis, la gloire de nos pères foulée aux pieds, les lois du meilleur des souverains violées journellement; en un mot, je laisse mon pauvre pays exposé

* Voir pour les détails les notes échangées entre le grand-duc Constantin et le comité militaire polonais, dans le Recueil des traités concernant la Pologne p. le comte D'Angeberg.— Paris, 1862.

** On rencontre dans nos fôrets de petits tertres formés de branches d'arbres, rompues et jetées les unes sur les autres. Ce sont des sépultures de suicidés. Des passants déposent des brisées pour marquer ces places, et les gens du peuple, fort indifférents d'ailleurs au spectacle de la mort, les évitent comme des lieux de malheur.

sans ressources et livré au caprice d'un seul homme. Que de fois j'ai manqué de devenir assassin!... Maintenant, après m'être convaincu que je ne puis plus être utile à ma patrie, je suis convenu, avec plusieurs de mes amis, de quitter cette terre *.» Ces paroles bientôt connues, eurent un retentissement douloureux. On ne vit dans les suicides que des actes de protestation contre la domination russe, incarnée dans le grand-duc Constantin. «Il règne ici, depuis quelque temps, non pas de l'agitation, mais un grand abattement,» écrivit à cette occasion le prince Czartoryski à l'empereur; «c'est une maladie morale très contagieuse à laquelle les honnêtes gens sont surtout sujets.» Le prince lui-même en était atteint, au point d'attendre avec impatience le moment où il pourrait aller «respirer l'air de la campagne» et n'être plus dans le cas d'importuner Sa Majesté par des réflexions sur des objets qu'il voyait «peut-être trop en noir.» Et dans le fait, le prince aurait pu de lui-même remettre bien des choses en leur place, imprimer une impulsion plus vigoureuse à la marche des affaires, réagir contre l'abattement des esprits, faire reprendre courage aux honnêtes gens dont il gagnait l'estime et la confiance. Une seule chose n'était pas en son pouvoir, c'était de faire disparaître la pierre d'achoppement qui nuisait à la réalisation complète des desseins de l'empereur. A plusieurs reprises il le supplia en vain de révoquer le généralissime, exposant avec courage et loyauté les maux occasionnés par sa présence à Varsovie. Alexandre resta inébranlable. Ce n'était pas qu'il se fit illusion sur le compte de son frère; bien au contraire: «Je sais, disait-il à Mme Zamoyska, je sais tout ce que vous avez à supporter, vous ne sauriez croire combien cela m'est pénible, mais il m'a été impossible de concilier autrement les intérêts de ma famille et de mon empire avec les vôtres. Je vous en supplie, prenez patience, en vue même de vos propres intérets; souvenez-vous qu'un jour il peut régner sur votre pays.» Certes, la position de l'empereur était difficile. Un intérêt majeur, peut-être bien celui de la conservation personnelle de Constantin, lui faisait une loi de le tenir éloigné de St. Pétersbourg. L'ar-

* Alexandre I et le prince Czartoryski, p. 289.

mée polonaise demandait un chef assez haut placé dans la hiérarchie sociale et militaire pour imposer également à tout le monde sans blesser personne: dévoué à la dynastie et rattaché au royaume par des liens légitimes; un chef qui fût une garantie pour la Russie et un gage honorable aux yeux de la Pologne. Aucun Polonais ne réunissait les qualités requises pour aspirer à cette dignité; le général Kosciuszko, le candidat du prince Czartoryski, refusait de rentrer en Pologne et, en raison de son passé, de ses opinions républicaines, de sa position cosmopolite, il y convenait moins que qui que ce fût. Le choix ainsi restreint aux princes du sang, tombait d'abord sur le frère puîné du souverain, l'héritier présomptif de la couronne; mais, par une sorte de fatalité, c'était l'homme le moins apte du monde à commander une armée polonaise formée de débris de l'ancienne légion d'Italie et de cohortes napoléoniennes, récemment ralliés autour d'un drapeau de convention, que le temps seul pouvait consacrer. Et surtout c'était trop en demander aux Polonais, que d'exiger d'eux une soumission de tous les instants aux caprices du grand-duc. L'affection que l'empereur portait à la Pologne, lui paraissait un titre suffisant à leur condescendance illimitée, et sa foi aveugle, la foi du charbonnier, en la toute-puissance du régime libéral, contribuait à lui faire croire qu'il parviendrait sans peine à effacer les mécomptes de chaque jour.

La charte constitutionnelle assurait au royaume des bienfaits inappréciables: une existence nationale distincte et séparée, une administration propre, une armée nationale, une représentation composée d'une chambre élective et d'un sénat nommé à vie par le roi.— C'était l'oeuvre hâtive de quelques esprits très versés sans doute dans les théories libérales du temps, mais fort ignorants de la pratique d'un régime constitutionnel; aussi cette charte, parfaite sous le rapport de principes, mais vicieuse quant à la forme, offrait-elle une foule d'inconvénients. Sans parler des lacunes, il s'y trouvait des contradictions qui semblaient inventées pour faire naître d'interminables litiges; elle renfermait un grand nombre de dispositions vagues qui laissaient le champ libre aux interprétations les plus opposées,

ainsi que des maladresses qui facilitaient et provoquaient les abus. Pour traverser paisiblement la période critique des tiraillements inévitables au début, il aurait fallu de part et d'autre des trésors inépuisables de bon vouloir et de modération, une indulgence mutuelle plus qu'humaine et une sagesse à toute épreuve. Gouvernants et gouvernés avaient également besoin d'apprendre le maniement des institutions nouvelles. Le roi n'était nullement disposé à abdiquer la plénitude de son pouvoir; il prétendait régner, gouverner et régler par lui-même les moindres détails de l'administration; et il ne cessait de se considérer comme le dispensateur suprême de tous les droits et priviléges. Dans sa pensée intime, la représentation nationale était appelée à éclairer le gouvernement de ses lumières et à donner la sanction du suffrage général aux lois et aux mesures soumises à son appréciation; mais elle ne devait pas avoir d'influence directe sur la direction des affaires. Il lui destinait le rôle dangereux et séduisant d'une assemblée chargée de juger la conduite du gouvernement, de lui prodiguer les bons conseils et les avertissements salutaires, sans être gênée par le sentiment de sa responsabilité. Convaincu de l'origine divine de son autorité, Alexandre prenait sur lui toutes les responsabilités, même celles qui incombaient aux autres, et persistait à croire naivement que sa façon de pondérer les éléments d'un régime constitutionnel, aurait pour résultat infaillible le bonheur des sujets et la gloire du souverain. Interprétant de cette façon l'essence du régime inauguré à Varsovie, il tenait infiniment aux formes extérieures qui charmaient son imagination, et qui lui offraient de nombreuses occasions de proclamer du haut de son trône, à la face de l'Europe stupéfaite et ravie, «les principes à jamais sacrés de la véritable liberté.»

Alexandre nourrissait encore un rêve magnifique. Dans son beau discours, prononcé à l'ouverture de la première diète du royaume, en 1818, il annonça solennellement l'intention «d'étendre avec l'aide de Dieu, l'influence salutaire des institutions libérales sur toutes les contrées que la Providence a confiées à ses soins; «il félicitait les Polonais de lui avoir offert «les moyens de montrer à sa patrie ce qu'il préparait pour elle

depuis longtemps, et ce qu'elle obtiendrait lorsque les éléments d'une oeuvre aussi importante auraient atteint le développement nécessaire.» Cette mission d'initier la Russie à la liberté, n'était pas le seul côté mystique de la création favorite d'Alexandre. Dans sa pensée, ce petit pays allait servir de modèle et d'exemple à tous les peuples, et prouver aux ennemis des institutions libérales que la liberté pouvait parfaitement s'allier à l'ordre et à la prospérité. Ce royaume de Pologne découpé dans le territoire de l'ancienne république, «état libre et indépendant,» devait assurer à la Pologne «un rang honorable parmi les nations de l'Europe;» il devait représenter aux yeux des Polonais quelque chose comme le grain de sénevé biblique, le germe et le noyeau d'un avenir plus vaste. En effet, par une des stipulations du traité de Vienne, Alexandre se réserva de donner à cet «état l'extension intérieure qu'il jugerait convenable;» et à plusieurs reprises, il exprima son intention de réunir la Lithuanie au royaume. Prodiguant ainsi les promesses pour l'avenir, s'adressant aux imaginations et aux coeurs de ses sujets, déployant les ressources de son esprit et les qualités aimables de son caractère, il parvint bientôt à faire naître un lien formé, il est vrai, de reconnaissance et d'espoir, mais trop subtil et trop faible pour résister aux secousses des agitations politiques.

L'édifice social était resté tel que nous l'avaient transmis les siècles précédents. Une seule classe, la noblesse, jouissait des droits politiques et représentait la nation. Après avoir perdu la tradition monarchique et autoritaire, elle n'avait conservé que celle de la liberté et de ses excès, le souvenir des luttes contre le pouvoir royal et de la douce anarchie qui caractérisait le dernier siècle de l'indépendance nationale. Déjà bien avant les partages, certaines vertus civiques, l'obéissance et la soumission aux lois, l'amour de l'ordre et du travail, faisaient défaut à cette même noblesse. Comme l'a bien dit M. de Broglie, depuis des siècles la Pologne tenait contre le bon sens une gageure qu'elle aurait dû perdre cent fois. Elle la perdit en effet, mais ni le fait des partages, ni les procédés des puissances voisines à son égard, ni l'attitude de l'Europe,

spectatrice indifférente d'une iniquité sans exemple, ne purent enseigner aux Polonais la pratique des devoirs qu'ils avaient trop souvent méconnus envers eux-mêmes. Cette nation, exposée à changer de maîtres du jour au lendemain, en butte à la dureté de ses souverains «par la grâce de Dieu,» gouvernée par la force et l'oppression, devait nécessairement oublier jusqu'aux mots de fidélité et d'obéissance. En même temps l'ancienne ferveur du sentiment religieux et le respect pour l'autorité de l'Eglise, allaient toujours s'affaiblissant. Les grands seigneurs étaient athées et voltairiens, les classes supérieures indifférentes ou franchement ennemies de l'Eglise; les moyennes conservaient certaines habitudes de dévotion, sans reconnaître les droits de la religion sur l'homme. Froid dans l'accomplissement de ses devoirs, relâché dans sa discipline, le clergé ne jouissait d'aucune influence et ne cherchait guère à ressaisir l'empire des âmes. — Sous le règne de Stanislas-Auguste Poniatowski, l'instruction publique avait été l'objet des soins particuliers de la part du roi et des hommes les plus marquants; mais, conformément aux idées du temps, on lui imprima une direction anti-rélièieuse et superficielle. Abandonnée depuis lors et livrée au hasard, elle se ressentit du trouble matériel et moral qui tourmentait le monde. L'absence de fortes études enlevait aux générations de cette époque ce fond sérieux, qui supplée en partie au défaut de principes arrêtés. Nourris d'idées philosophiques françaises, les hommes mûrs dissertaient sur le bonheur de l'humanité gouvernée par la raison; leurs fils remis ordinairement entre les mains de précépteurs français, d'un savoir médiocre et d'une valeur morale douteuse, puisaient dans leurs leçons les plus détestables maximes. La jeunesse désertait d'ailleurs trop tôt les livres et l'étude, pour s'enrôler sous l'étendard de la patrie, dont l'amour était le seul et unique lien de cette société. Un patriotisme ardent est certainement capable de remplacer bien d'autres qualités absentes; il féconde pour sa part toute oeuvre humaine conçue dans l'esprit de la vérité; il produit de grandes actions et des efforts gigantesques qui sauvent parfois une nation en péril; mais encore faut-il qu'il soit dirigé par une volonté clairvoyante et ferme, — ce don de Dieu, qu'il accorde à ses élus. Autrement, le patriotisme

le plus héroïque s'épuise et se consume, sans profit pour la chose publique; à lui seul il ne saurait faire vivre une société de la plénitude de la vie, surtout lorsque l'idéal de la patrie reste à l'état d'abstraction, lorsqu'il manque d'un signe de ralliement reconnu et accepté de tous. Tel était alors le cas en Pologne. Ce royaume que l'empereur Alexandre lui-même ne présentait que comme une combinaison de circonstance, provisoire et passagère, ne pouvait offrir l'image de la patrie complète, et en vertu des lois de la matière, le fait du démembrement engendrait un malaise latent, mais perpétuel. Dans toute société placée dans des conditions d'existence normales, un citoyen se range du côté, soit de son souverain, soit d'un autre parti ou d'une autre opinion; il suit une ligne toute tracée, et à la rigueur tout est dit pour lui. Ici, le roi et la patrie étaient deux conceptions distinctes: servir son roi ne signifiait nullement servir la patrie. Il n'y avait qu'un seul parti, celui des patriotes prêts à se sacrifier à l'idéal. On n'admettait que deux manières de servir véritablement son pays: braver la mort ou subir la persécution; on se doutait à peine de la troisième, de la véritable, celle qui consiste dans l'humble travail de tous les jours, approprié aux circonstances et aux nécessités de la situation. Le réveil patriotique de la Pologne à l'époque des grandes guerres, marquera à jamais comme la date de sa renaissance, mais si la noblesse d'alors avait montré autant d'esprit politique et d'esprit de conduite que d'héroïsme, elle aurait pu assurer un sort meilleur à la patrie. Le temps des grands sacrifices et des actions d'éclat était passé: il ne s'agissait désormais que de travailler, et de travailler rudement, pour regagner les années perdues, pour panser les plaies encore saignantes, pour reconstituer les forces épuisées de la nation, et par dessus tout, pour fournir à la patrie son pain quotidien. Tandis que le monde avait marché dans la voie du progrès, la Pologne était restée en arrière du mouvement général. Le congrès de Vienne ne prit nul souci des intérêts économiques du royaume; après lui avoir enlevé les mines de Wieliczka, il l'obéra de dettes, il le priva de débouchés commerciaux, et le confina entre trois grands états régis par un système de protection à outrance. Avec une population décimée et un sol

épuisé, un pays purement agricole ne pouvait se relever promptement de sa détresse. Il ne lui en fallait pas moins faire face aux besoins multiples d'un état moderne, ou abdiquer son existence distincte. La question des libertés politiques ne venait qu'en second lieu, elle demandait à être abordée avec une extrême prudence, de façon à éviter des contestations entre le pays et le pouvoir royal; car tôt ou tard elles eussent dégénéré en une lutte inégale, dont l'issue n'était guère douteuse. La charte constitutionnelle portait en elle le germe de cette lutte, et le libéralisme de ses principes s'accordait tout aussi mal avec le caractère du souverain, qu'avec le degré de maturité politique de la classe dirigeante qui allait faire d'abord l'apprentissage de la liberté sérieuse.

III.

LA PREMIERE DIETE.

1818.

Le 27 mars 1818 le roi ouvrait en personne la première session de la diète du royaume. Son discours, d'un langage noble et élevé, légèrement ampoulé selon le goût de l'époque, s'adressait tout aussi bien aux Polonais qu'à l'Europe attachée aux lèvres de son «libérateur.» — «Vos espérances et mes voeux s'accomplissent, disait-il; le peuple que vous êtes appelés à représenter jouit enfin d'une existence nationale.... Jaloux de la gloire de ma patrie, j'ai ambitionné de lui en faire cueillir une nouvelle: la Russie, à la suite d'une guerre désastreuse, en rendant, d'après les préceptes de la morale chrétienne, le bien pour le mal: vous a tendu fraternellement les bras, et parmi tous les avantages que lui donnait la victoire, elle en a préféré un seul, l'honneur de relever et de restaurer une nation vaillante et estimable.» Il exprimait en-

suite son désir de doter la Russie d'institutions libérales; il parlait de la «renaissance,» de la «restauration» et de «l'indépendance» de la Pologne qui allait tenir désormais un rang honorable parmi les nations de l'Europe; enfin, après avoir fait un exposé des travaux du gouvernement, il terminait en ces termes, destinés à trouver un écho puissant sur tous les points du monde civilisé: «Elevez-vous à la hauteur de votre destination. Vous êtes appelés à donner un grand exemple à l'Europe, qui fixe sur vous ses regards. Prouvez à vos contemporains que les institutions libérales, dont on prétend confondre les principes à jamais sacrés avec les doctrines subversives qui de nos jours ont menacé d'une catastrophe épouvantable le système social, ne sont point un prestige dangereux; mais que, réalisés de bonne foi et dirigés surtout avec pureté d'intention vers un but conservateur et utile à l'humanité, elles s'allient parfaitement avec l'ordre, et produisent d'un commun accord la prospérité véritable des nations. C'est à vous qu'il est désormais réservé de faire preuve de cette grande et salutaire vérité *.» Applaudies par la presse libérale, admirées des adversaires du pouvoir absolu, ces paroles firent le plus mauvais effet au centre du «système européen,» à Vienne, où l'on ne s'attendait pas à une démonstration aussi «forte.» — «Peut-être,» faisait observer M. de Gentz **, «que l'état de l'Allemagne, où l'établissement de nouveaux régimes constitutionnels offre déjà aux souverains une tâche si pénible, aurait mérité quelque considération. Peut-être aussi que la situation particulière de l'Autriche, placée au milieu de cette crise avec un régime qu'elle ne veut ou qu'elle ne peut pas changer, aurait exigé un peu plus de ménagement; sans compter l'impression profonde que ces discours doivent faire sur la Galicie.» Ici nous touchons à la plaie faite à la Pologne par l'oeuvre du congrès de Vienne qui, ayant établi entre les puissances copartageantes un lien de solidarité et de jalousie, exposait les Polonais aux contre-coups de l'une et de l'autre. De tout temps le royaume

* Les discours du trône de cette époque, prononcés en français, se trouvent dans le Recueil des traités concernant la Pologne.

** Dépêches aux hospodars de Valachie.

de Pologne avait eu à en souffrir particulièrement; et tout d'abord son régime constitutionnel déplaisait souverainement à l'Autriche. A la première assemblée des «états» de Galicie, le commissaire impérial vantait la «paternelle sollicitude et la sage prévoyance» du souverain qui, connaissant le mieux les ressources et les besoins de son immense empire, se chargeait lui-même de fixer et de distribuer les charges publiques. Or, aussi longtemps qu'une diète librement élue délibérait à Varsovie, les habitants de la Galicie ne pouvaient goûter que médiocrement une telle sollicitude, toute paternelle qu'elle fût. En même temps l'empereur François expliquait au comte Golowkin, avec une candeur admirable, le système qu'il avait adopté pour gouverner l'Autriche: «J'ai aussi des états, j'en ai conservé les formes et je ne les gêne pas; mais quand ils vont trop loin, je les tappe ou je les renvoie.» Tout concourait à nourrir l'aversion du cabinet de Vienne pour le régime inauguré avec autant de bruit que d'éclat à Varsovie. Le parfait bon sens de l'empereur François, personnellement jaloux de son autorité, l'avertissait du danger de tout changement radical pour un empire ébranlé jusque dans ses fondements, menacé, à la première secousse, de perdre son influence en Allemagne, et peu rassuré par rapport à ses possessions italiennes. Avec des états «tappés» ou renvoyés à tour de rôle, on éludait du moins l'explosion des discordes intestines qui auraient mis à nu la faiblesse de l'état. Le prince de Metternich était certes le premier à se rendre compte de la caducité d'un régime manifestement impuissant; mais tenu à sauvegarder la situation européenne de l'empire, il craignait tout autant que son maître de faire surgir des difficultés intérieures. Il savait du reste, qu'au lieu de procurer au gouvernement l'assistance des éléments conservateurs, faibles et épars, les concessions faites à l'opinion libérale, allaient être largement exploitées par les ennemis de l'ordre et de la société, si remuants en Allemagne et en Italie. Un succès éclatant de l'essai tenté en Pologne, pays réputé ingouvernable, n'aurait point manqué de porter un coup des plus sensibles, sinon mortel, au système prôné par le cabinet autrichien. Aussi, en rappelant aux Polonais, que l'Europe fixait ses regards sur leurs délibérations, l'empereur Alexandre pensait sûrement en

premier lieu à ses frères couronnés de Vienne et de Berlin, spectateurs intéressés et malveillants du développement ultérieur des événements à Varsovie. Le langage d'Alexandre blessait toutes leurs susceptibilités; quant aux Polonais, se méprenant sur le sens des paroles royales, et confondant l'Europe officielle avec l'Europe libérale, ils croyaient devoir prouver à cette dernière qu'ils étaient à la hauteur de leur rôle comme champions des libertés constitutionnelles.

Après la lecture de la traduction polonaise du discours du trône, le comte Mostowski, ministre de l'intérieur, prit à son tour la parole au nom du gouvernement, pour rendre compte de ses travaux, ainsi que de l'état du pays. — C'était une des plus curieuses figures du temps, que ce grand seigneur mondain et lettré, philosophe sceptique, administrateur de premier ordre. Elevé à Paris, il appartenait à la France par son éducation et ses idées; type parfait d'un «Français du Nord» il maniait la langue française mieux que la sienne propre *. Après avoir débuté de bonne heure dans la vie publique, il se lia intimement avec les auteurs de la constitution du 3 mai 1791 et accompagna l'ambassade envoyée à Dresde pour offrir la succession du trône de Pologne à la maison de Saxe. A la suite du dernier partage, il se retira dans la vie privée et s'occupa d'améliorations agricoles. Ayant participé à la tentative de Kosciuszko, il partagea sa captivité, et méditant dans les prisons de St. Pétersbourg sur l'avenir de la Pologne, il se disait souvent qu'elle n'avait plus qu'à se faire une place au milieu du monde slave, sous l'égide de la Russie. A l'avénement de l'empereur Paul il recouvra sa liberté et revint à Varsovie, qu'il quitta bientôt pour aller s'établir en France, laissant après lui le souvenir de ses nombreuses conquêtes et une édition de classiques polonais, faite à ses frais dans une imprimerie fondée à cet effet. Il se tint à l'écart des affaires pendant le temps que dura le duché de Varsovie, et ne rentra en Pologne qu'en 1812, appelé par le roi de Saxe à la tête du ministère de l'intérieur, qu'il garda pendant deux ou trois

* L'abbé Delille disait de lui: «C'est la meilleure édition de mes oeuvres.»

mois seulement, tout juste assez pour entamer avec l'empereur Alexandre la négociation relative à un traité d'alliance. — Le conseil de la confédération une fois dissous, il se rendit à Paris, se fit connaître de l'empereur et reprit son portefeuille dans le nouveau royaume. Outre l'administration et la police, son département comprenait l'agriculture, l'industrie et le commerce, les voies de communication et les travaux publics, les arts et métiers. L'incurie des gouvernements précédents et l'état d'épuisement moral et matériel du pays rendaient sa tâche exceptionnellement compliquée, l'obligeant à tout improviser et à suppléer partout au manque d'activité et d'initiative privées. Il sut en peu de temps organiser une administration régulière, et ce n'était pas le moindre de ses mérites dans un pays qui n'en a jamais connu de systématique. Il entama la construction d'un réseau de routes; il fit entreprendre des travaux pour rendre navigables les fleuves et prévenir les inondations périodiques, vrai fléau des riverains; il attira de l'étranger des colons, des industriels et des artisans qu'il aida à s'établir au moyen de subventions. Un grand nombre de manufactures, aujourd'hui prospères, lui doivent leur existence. Les villes commençaient à se relever et à s'embellir; l'agriculture et le commerce se ressentaient de la protection vigilante du ministre. Par ses talents et sa supériorité, le comte semblait destiné à devenir l'âme du gouvernement. Honoré de la confiance du souverain qui le secondait de toutes ses forces, il savait se faire respecter du grand-duc Constantin, auquel il en imposait par la dignité de son attitude, son sang-froid et son esprit caustique; il en imposait tout autant au prince Zaïonczek, lieutenant du roi, vieux soldat irrascible placé dans une position au delà de ses moyens. Sans jouir d'une popularité exceptionnelle, il était entouré de l'estime de tout le monde, qui lui permettait d'exercer une autorité considérable au sein du conseil et dans les chambres, et de fonder ainsi cette unité de vues et d'action, si indispensable dans la conduite des affaires. Atteint d'un scepticisme incurable, détestant la lutte et les tiraillements trop fréquents sous ce régime composé d'éléments disparates, le comte se renferma dans sa spécialité et se fit une position indépendante, au point de se faire assigner

un fonds affecté aux travaux publics, qu'il gérait sous sa propre responsabilité et sous le contrôle de la cour des comptes. Il passait généralement pour un «républicain,» ce qui dans le langage du temps voulait dire: un parfait libéral; il le fut en effet, mais il était le premier à enfreindre ses doctrines en qualité de ministre responsable. Ses collègues, non moins libéraux que lui, habitués au régime absolu du duché de Varsovie, continuaient à gouverner comme par le passé, sans se soucier de la charte et des formes qu'elle prescrivait. Le pays n'avait pas à s'en plaindre, car son bien-être s'améliorait, mais le régime constitutionnel menaçait de devenir la plus pure des fictions. Le gouvernement se présentait devant les chambres sans budget, parce qu'il lui était impossible de se débrouiller au milieu du chaos financier, héritage de ses prédécesseurs; il y était d'ailleurs autorisé par un des articles de la charte, qui déclarait obligatoire le premier budget, établi par le roi sur l'avis du conseil d'état, jusqu'à ce qu'il fût régulièrement changé. Cette circonstance, tout en dépouillant la représentation nationale de son privilége le plus important, la libérait du frein salutaire de la responsabilité. Aussi l'orateur du gouvernement, appuyant sur le progrès indiscutable du service public, s'appliqua surtout à agir sur l'imagination et les sentiments de son auditoire. Il vanta les bienfaits et la magnanimité d'Alexandre dont «l'exemple, disait-il, prouve que la victoire, loin d'absoudre la tyrannie, l'a réellement renversée, et que c'est le pouvoir éclairé lui-même qui ramène le règne de la raison, des lois et de la liberté.» Après avoir énuméré les principales dispositions de la charte «qui renfermait les préceptes de la raison réunis aux hautes leçons des siècles;» il prodigua au roi les assurances les plus chaleureuses de vénération et de fidélité, et termina par cette péroraison pompeuse: «Le ciel nous a permis de revoir sous votre règne paternel et la bonté de Trajan et le bonheur d'Auguste: Sis melior Trajano, felicior Augusto!» La note une fois donnée, le sénat et la chambre des nonces rivalisèrent d'épithètes et de superlatifs dans l'expression de leurs sentiments envers le «restaurateur» de la Pologne, mais lorsqu'arriva le moment d'offrir un «grand exemple» à l'Europe, par la sagesse et la

profondeur de la discussion parlementaire, de nombreux obstacles se dressèrent dès le début.

Selon la loi, la diète ordinaire se réunissait tous les deux ans, pour siéger pendant trente jours*. Les cérémonies, les formalités et les harangues prenant beaucoup de temps, le travail parlementaire était réduit à des dimensions modestes. — A la première séance ordinaire, chaque chambre nommait au scrutin une commission des finances, une commission de législation civile et pénale, une commission de législation organique et administrative, lesquelles examinaient les projets de loi et soumettaient leurs observations au conseil d'état, seul autorisé à y introduire des modifications, après en avoir référé à la décision royale. Puis, un commissaire du gouvernement donnait lecture aux chambres réunies du rapport annuel, adressé au roi par le conseil d'état, sur la marche de l'administration, et destiné à être discuté avant la clôture de la session. En lieu et place du droit d'initiative, les chambres conservaient ceux de présenter au roi leurs «observations» sur le rapport, d'y joindre des pétitions et de faire des propositions relatives aux «objets discutés dans le courant de la session.» — Tout en réglant avec un soin infini le cérémonial, les heures des séances, la durée de la discussion de chaque loi et les points secondaires, le règlement oublia de renfermer les débats dans un cadre déterminé. Un commissaire du gouvernement lisait le texte du projet porté devant la chambre, suivi d'un exposé des motifs et de l'énumération des changements introduits de concert avec les commissions; puis le tournoi oratoire commençait. Ceux qui croyaient avoir quelque chose à dire, venaient à tour d'inscription débiter des discours ordinairement préparés d'avance, où ils parlaient à la fois de l'ensemble et des détails de la loi, ainsi que de beaucoup d'autres choses, et pré-

* Les séances étaient publiques et les personnes présentes aux délibérations, portaient l'ancienne désignation «d'arbitres.» On votait par ordre de palatinats, «à haute voix,» par negative ou affirmative. — Le roi nommait un président du sénat et un «maréchal» de la chambre des nonces, choisis parmi leurs membres. La chambre des nonces se renouvelait tous les deux ans par l'élection d'un tiers des membres sortants. Le sénat était chargé d'examiner la validité des élections.

sentaient des amendements à peine formulés ou des remarques générales. C'était au conseil d'état à en tirer des conclusions, à amender la loi et à contenter tout le monde. Tant qu'il ne s'agissait que d'objets de moindre importance, le mal n'était pas grand, mais quand la chambre des nonces aborda la discussion du projet d'un code pénal, ses débats ne tardèrent pas à présenter le tableau d'une confusion complète. Composée d'hommes inexpérimentés et étrangers à l'art de la discussion, elle manquait de cohésion; il n'y avait dans son sein ni partis organisés, ni opinions déterminées, ni individualités capables de la diriger. De rares spécialistes et des légistes de fantaisie trop nombreux, essayèrent de remanier de fond en comble, dans l'espace de quelques jours, une oeuvre volumineuse, dont l'examen méthodique aurait exigé plusieurs mois d'un travail assidu. Calqué sur le modèle du code autrichien, avec des modifications indiquées par l'expérience, n'étant d'ailleurs ni pire ni meilleur que ceux des pays avoisinants, le nouveau code avait le mérite de remplacer par un corps de lois unique la double législation autrichienne et prussienne, en vigueur dans les parties du royaume ayant autrefois appartenu à ces deux puissances. La chambre aurait dû l'accepter tel quel, sauf à le modifier plus tard, sans prétendre à la perfection absolue, que les adversaires du projet se proposaient d'atteindre à tout prix. Après une discussion agitée et embrouillée, le code fut voté sans dommage considérable, mais la majorité ne céda qu'à la crainte de mécontenter le souverain, dont le nom revenait à chaque instant dans le cours des débats. — Plus mesurée et mieux conduite, la discussion au sénat se maintint à un niveau peu élevé, se préoccupant trop des détails aux dépens de l'ensemble et des principes. — Les autres projets présentés par le gouvernement furent votés, à l'exception d'un seul, destiné à remédier en partie à la fréquence scandaleuse des divorces parmi les catholiques. Fortement attaquée au sénat, cette loi fut rejetée à la chambre des nonces.

Assez graves par eux-mêmes, mais susceptibles d'être corrigés, les défauts de l'organisation parlementaire prenaient un caractère alarmant, à cause de la naissance d'une opposition «constitutionnelle» qui brûlait du désir d'éblouir la Pologne

et l'Europe par son ardeur à défendre la charte et les libertés publiques contre les empiétements du pouvoir. Le prophète de cette fraction de doctrinaires, copies serviles de types étrangers, M. Vincent Niemoïowski, eut la malencontreuse idée d'imiter Benjamin Constant, dont il n'avait ni le talent, ni le savoir, ni la force de convictions. Beau parleur, esprit étroit et confus, sourd au point de ne pouvoir suivre les détails d'un débat, entêté et violent, possédé de la manie de découvrir partout des outrages à la liberté et à la charte, il réunissait en lui toutes les qualités négatives d'un brouillon parlementaire. Dans un autre milieu il se serait vite usé à ce métier; ici il parvint à une notoriété imméritée et fit un mal immense. Son système était fort simple; il se contentait de critiquer et d'accuser, à tort et à travers. Une loi, fût-elle la plus utile, ne trouvait point grâce devant lui, dès qu'elle gênait le «libre arbitre» du citoyen, c'est à dire dès qu'elle atteignait son but. Les procédés du gouvernement d'un côté, de l'autre les cent soixante cinq articles de la charte ainsi que les nombreux paragraphes des règlements qui la complétaient, lui rendaient trop facile, hélas! la tâche d'accuser d'une série d'attentats contre les libertés du pays les gardiens responsables de la constitution. On n'improvise pas du jour au lendemain un régime qui repose tout autant sur les moeurs publiques que sur le mécanisme gouvernomental et la législation écrite. Celle-ci était loin de répondre à l'esprit de la charte. Le lieutenant du roi, ex-jacobin converti aux idées autoritaires, partageait l'aversion du grand-duc Constantin pour le régime constitutionnel et contribuait considérablement à rendre incertaine la marche du gouvernement. Quant aux ministres, tout en faisant un bien immense, ils étaient peu empressés à se mettre en règle avec la charte et ses exigences. Il furent longtemps sans s'apercevoir que les décrets du roi, officiellement promulgués, ne portaient le contre-seing d'aucun ministre responsable. A la première réclamation, le roi ordonna d'y faire droit: bien d'autres griefs auraient été éliminés, si le gouvernement y avait attaché plus d'importance. De cette façon, plusieurs des dispositions de la charte demeurèrent à l'état de lettre morte, mais ni le bien du pays ne s'en ressentait, ni la très grande majorité ne

s'en formalisait. La phraséologie emphatique de M. Niemoïowski ne présentait à cette majorité que des mots vides de sens: ce qui plaisait surtout dans ses déclamations virulentes, c'était le courage factice qu'il déployait à lancer de dures vérités à l'adresse des représentants du pouvoir.

L'examen du rapport annuel du conseil d'état provoqua de la part de l'opposition une critique acerbe et injuste de l'ensemble du régime établi. Les faits étaient là pour témoigner du progrès réel et journalier de toutes les branches du service public, accompli au milieu de circonstances défavorables. On n'avait qu'à se reporter à trois années en arrière et à comparer ce passé si récent encore avec le présent, pour toucher du doigt aux améliorations palpables dues à ce régime et à la vigilance patriotique des hommes chargés de l'appliquer. L'Eglise, l'administration, l'armée, le commerce, l'agriculture, tous les intérêts moraux et matériels du pays profitaient également des bienfaits de l'existence autonome et nationale assurée au royaume, et ces bienfaits rachetaient l'absence des libertés politiques, dont, pour la plupart du temps, le pays ne savait que faire. Jalouse des lauriers cueillis par les tribuns français, l'opposition abusa largement du privilége de discuter le rapport, sans que le gouvernement crût qu'il était de son devoir de défendre ses actes. Les quelques voix qui s'élevèrent en faveur des ministres attaqués, n'avaient pas une autorité suffisante pour ramener la chambre à l'esprit de la charte. A force de coupures on parvint à rendre présentables les observations sur le rapport, destinées à être présentées au roi; on parvint aussi à éliminer des pétitions malsonnantes, ainsi que la proposition de mettre en accusation l'un des ministres; mais le mot d'ordre de la lutte pour la défense de la charte n'en fut pas moins donné, et cette lutte, équivalait à un double défi jeté au principe d'autorité et à la domination étrangère, réunis en la personne du roi. Par l'organe du prince Czartoryski, le sénat développait, il est vrai, une thèse nuageuse sur le roi qui règne et ne gouverne pas, «clef de voûte,» être impersonnel et parfait qui ne saurait vouloir autre chose que le bien, ni s'émouvoir des critiques adressées au gouvernement par une oposition «fidèle et loyale,» chargée d'éclairer sa marche. Cette subtilité

d'importation anglaise avait le malheur de contredire les idées reçues: il était d'ailleurs difficile, sinon impossible, de la rattacher au jeu des institutions en vigueur. Conformément à l'usage traditionnel, on identifiait le gouvernement avec la personne du roi. La fiction de la responsabilité des ministres n'était acceptée qu'en tant qu'elle permettait d'attaquer le pouvoir royal avec quelque décence; on ne la croyait d'ailleurs réelle et efficace que sous la condition qu'un ministre accusé par la chambre, pût être traîné devant la justice, condamné et puni. A cet effet, la commission de la chambre des nonces avait introduit dans le code pénal des peines rigoureuses et humiliantes applicables aux violateurs de la constitution *. «Je ne suis nullement rassuré par la gravité des peines édictées contre des ministres coupables, disait un membre de l'opposition. La responsabilité des hauts fonctionnaires avait été inscrite dans la charte du duché de Varsovie, et pourtant aucun d'eux n'a jamais été puni. Il en sera toujours ainsi; les coupables sauront toujours se couvrir de la protection royale et, faute de moyens de poursuivre l'accusation, la chambre se verra impuissante à obtenir justice.» Aux termes de la charte, c'est le roi qui renvoyait les accusés par devant la haute cour du sénat; or, il était fort peu probable que le souverain voulût jamais consentir à laisser traiter comme le dernier des criminels, un de ses fidèles serviteurs uniquement coupable d'avoir dépassé la limite, souvent idéale, des actes constitutionnels. Au lieu d'assurer à la chambre l'exercice d'une de ses prérogatives les plus importantes, le zèle aveugle des doctrinaires ôtait toute portée pratique au principe de la responsabilité. Ni le gouvernement, ni les majorités des chambres ne s'opposèrent à une infraction aussi grossière, faite aux règles du bon sens; on n'attachait probablement aucune importance à cette question, et cette méprise enhardissait les doctrinaires à persister dans leur erreur et à poursuivre la solution d'un problème aussi délicat sous une forme purement matérielle.

* Selon cet article du code, un fonctionnaire reconnu coupable était puni d'un emprisonnement d'au moins trois ans; condamné en outre à être chargé de chaînes, habillé de vêtements de galérien, nourri une fois le jour d'une soupe maigre et couché sur une poignée de paille.

La charte garantissait la liberté de la presse. «La loi réglera les moyens d'en réprimer les abus,» ajoutait le législateur, mais cette loi n'existait pas, on aurait même été bien embarrassé de la faire, et en attendant, la censure préventive, établie par le gouvernement du duché, fonctionnait de plus belle. Au ministère de l'instruction, quelques littérateurs respectables continuaient de censurer l'unique gazette de la capitale et les livres assez rares confiés aux imprimeurs. L'usage le voulait ainsi, et personne n'éprouvait le besoin de jouir d'un privilége de la charte, dont on ne se souvint que du moment où la défense du «feu sacré de la nation*» fut proclamée le premier des devoirs civiques.

En troisième lieu, la charte consacrait l'antique loi fondamentale: Neminem captivari permittemus nisi jure victum, et entourait la liberté individuelle des garanties d'usage, totalement étrangères au double code de procédure pénale, autrichien et prussien, en vigueur dans le royaume. C'était là encore une anomalie de ce régime de fraîche date, à laquelle on ne pouvait remédier qu'en remaniant la législation existante. En attendant, les rigueurs de la justice ne frappaient jamais des innocents, et le gouvernement allait soumettre aux chambres, à la session suivante, un projet de code de procédure pénale. Les procédés expéditifs du grand-duc Constantin étaient matière à réflexion, mais jusque là un seul individu, un conspirateur notoire, avait été interné sans jugement dans une petite ville de province. N'osant point s'attaquer directement au grand-duc, l'opposition souleva la question de l'inviolabilité des personnes en général, question qu'elle mêlait indistinctement à ses autres réclamations, effrayant les esprits par la perspective de dangers imaginaires ou grossis à plaisir.

Dans son discours de clôture, le roi remercia la diète de sa belle conduite, applaudissant même au rejet de la loi sur les mariages, parce que «ce résultat relevait l'indépendance des suffrages.» Bientôt pourtant la réponse du ministre secré-

* C'est ainsi que M. Niemoïowski avait l'habitude de désigner la charte.

taire d'état aux observations des chambres sur le rapport du conseil d'état, vint montrer que le souverain était beaucoup moins satisfait qu'on ne le croyait, de la tournure que les choses avaient prise à la diète. Il désapprouvait les théories constitutionnelles du prince Czartoryski; il blâmait l'esprit de critique qui caractérisait les observations des chambres; il invitait la diète à s'en tenir strictement à ses attributions légales, à modérer son langage, à témoigner plus de confiance au gouvernement, et à se garder à l'avenir d'avancer des principes abstraits. Le conseil d'état reçut l'ordre de ne prendre en considération que les demandes justifiées par les besoins réels du pays. Quant à la responsabilité des ministres, le roi la trouvait réalisée par le contre-seing ministériel. Il lui semblait aussi que les garanties de la liberté individuelle étaient suffisamment assurées par les dispositions du code pénal à l'égard des fonctionnaires coupables d'abus de pouvoir. En ce qui touchait à la liberté de la presse, il se contentait de rappeler que, consacrée par la charte, «elle était régie en pratique par l'ancienne législation polonaise qui semble favoriser la libre expression de la pensée.»— Un étonnement mêlé de déplaisir fit vite oublier la douce impression de la lune de miel qui venait de s'écouler, et la réalité reparut de nouveau sous des couleurs moins attrayantes. Fatigué par son rôle ingrat, blessé par la désapprobation infligée à son rapport, le prince Czartoryski cessa de fréquenter les séances du conseil d'administration*, abandonna sa place au sénat et, ne faisant dès lors que de rares apparitions dans le pays, renia l'oeuvre à laquelle il avait personnellement contribué. — La diète une fois close, la vie publique allait sommeiller sans donner d'autres signes de vie que les réunions insignifiantes des conseils de palatinats et les élections partielles, d'ordinaire fort paisibles. L'unique journal du temps, la *Gazette de Varsovie,* apportait à ses lecteurs trois fois par semaine une maigre pitance de nouvelles puisées dans

* Le conseil d'administration se composait du lieutenant du roi, des ministres chefs des départements, et des personnes spécialement appelées par le roi. Tous les membres du conseil d'administration siégeaient en même temps au conseil d'état.

la *Gazette de Hambourg* ou dans l'*Observateur Autrichien* rédigé dans les bureaux du prince de Metternich. Les affaires locales tenaient dans les colonnes de la *Gazette* une place modeste; cette partie se réduisait presque exclusivement aux comptes-rendus des cérémonies publiques et aux actes officiels insérés dans la *Gazette* sur la demande du gouvernement: celui-ci ne disposant d'aucun organe officiel. De tout temps assez négligée, l'habitude de la discussion des affaires publiques s'était complètement perdue, et l'art de manier la plume n'était accessible qu'à un petit nombre d'esprits privilégiés. On écrivait peu, on lisait encore moins; aussi, de toutes les libertés, celle de la presse était-elle la moins utile; elle était devenue un véritable objet de luxe ou, qui pis est, un droit dangereux. Encouragés par les déclamations des défenseurs de la charte, quelques publicistes improvisés, à peine échappés du collège, fondèrent un organe politique indépendant. On n'a jamais pu savoir la raison de cette longanimité du gouvernement qui, tout en maintenant la censure obligatoire pour tout le monde, et sans être armé lui-même d'une loi quelconque sur la presse, permit à une poignée d'individus obscurs de publier un journal politique affranchi de toute surveillance. Bien misérablement rédigée, la *Gazette Quotidienne* ne fut qu'une compilation désordonnée de tirades sur les droits des peuples et le despotisme des gouvernements, empruntées pêle-mêle au *Vrai Libéral* de Bruxelles, à la *Minerve* de Paris et au *Patriote Allemand*. Malgré la perversité de ses tendances, cette feuille n'aurait jamais pu peser dans la balance des événements, n'eût été la déplorable maladresse de nos gouvernants d'alors.— Un soir, au Théâtre Français, une actrice paraît en scène, un bonbon dans la bouche; le public se fâche, siffle, et la fait rentrer dans les coulisses. Le lendemain, des affiches placardées dans les corridors du théâtre, menacent les tapageurs de punitions correctionnelles. Nos braves éditeurs de la *Gazette* s'empressent d'en faire une grosse question. Tonnant contre les «abus de la police dans un état constitutionnel» et la «violation de la charte par le gouvernement,» ils firent tant et si bien pendant huit jours, qu'à bout de patience, le gouvernement ordonna de mettre les scellés sur l'imprimerie

du journal. Trois jours plus tard, une ordonnance du prince lieutenant soumettait à la censure «tous les journaux et écrits périodiques sans exception.» La *Gazette* ne reparut qu'une seule fois, car un article virulent contre la censure attira à l'imprimeur la défense d'imprimer le journal. Le diable n'y perdait rien. L'âme de la *Gazette* changea de corps et se transforma en une publication paraissant tous les deux ou trois jours, non soumise à la censure, et intitulée: *Chronique de la première moitié du XIX siècle.* Ses éditeurs qui jouissaient déjà d'une certaine célébrité, eurent encore la chance de rencontrer un allié puissant dans la personne de M. Niemçewicz, ancien compagnon de Kosciuszko, ancien prisonnier d'état de l'impératrice Catherine, puis exilé en Amérique, et alors secrétaire du sénat: ce personnage populaire, l'oracle de la société de Varsovie, célèbre par ses mots, était irrascible comme une femme malade et méchant comme une vipère. Il venait de se brouiller à mort avec son vieil ami, le prince Zaïonczek, à propos des observations amicales que lui avait faites ce dernier, en le suppliant de mettre un peu de modération dans ses sorties contre la Russie et le grand-duc Constantin, et de ne pas envenimer les rapports de peuple à peuple. L'irrascible vieillard n'eut rien de plus pressé que de se venger au moyen d'un pamphlet publié dans la *Chronique,* où défilèrent le grand-duc et le prince, ridiculisés, bafoués, désignés à la vindicte publique, facilement reconnaissables sous de classiques noms d'emprunt. A la suite de ce scandale, le conseil d'état prit la résolution tardive de rétablir légalement la censure pour tous les imprimés, «jusqu'à ce qu'un arrêt de S. M. eût définitivement réglé la matière de la presse.» De son côté, la *Chronique* subit une nouvelle transformation. Après avoir échangé son nom contre celui de l'*Aigle Blanc*, elle se remit à paraître six fois la semaine, sous forme de brochures, s'occupant surtout d'affaires locales, brouillant tout, calomniant, semant les soupçons et le mécontement. Quelques uns de ses rédacteurs appartenaient aux sociétés secrètes; des jeunes gens employés au conseil d'état, bavards indiscrets, livraient à la rédaction les secrets de coulisses du gouvernement. Comme toujours et partout, la lutte sourde entre le censeur et l'écrivain malveillant, tour-

nait au profit de ce dernier. A l'aide des demi-mots et des sous-entendus qui ne trompaient que le cerbère préposé à la garde du journal, on infiltrait goutte à goutte dans l'esprit des lecteurs le fiel et le venin de l'anarchie. Un instant, la bonne vieille *Gazette de Varsovie* reveillée de sa torpeur et devenue à son tour quotidienne, essaya de réagir contre l'influence délétère de son rival. «Vous prîtes, disait-elle en s'adressant aux éditeurs de l'*Aigle Blanc,* vous prîtes pour devise: la vérité et le droit. Eh! bien, la vérité est que vos thèmes auraient besoin d'être corrigés par quelqu'un qui sache écrire. Quant au droit, il est fort étonnant que la loi *, tout en défendant aux mineurs de disposer de leur fortune, leur permette de se mêler de politique, d'influencer les délibérations de la diète et de semer la méfiance entre les citoyens.... Votre cause n'est point celle de la nation, ni même la vôtre propre. Au fait, vous voulez vous faire passer pour pire que vous ne l'êtes réellement. Vos idées anarchiques, vous les avez empruntées ailleurs, votre haine de l'ordre établi, vous l'avez puisée dans la *Renommée* et la *Minerve,* et chaque courrier vous apporte un paquet tout frais de libéralisme et d'amour de la patrie. Chacun de vous s'est chargé d'un rôle, celui-ci imite Benjamin Constant, l'autre Manuel, un troisième Chauvelin, un quatrième M. de Foy,— autant que les petits peuvent imiter les grands.» Ni le gouvernement, ni les hommes modérés ne pensèrent à tirer parti de cette polémique, pour remettre l'esprit public dans la voie de la raison. Le comte Mostowski proposait de fonder un organe officieux, mais son idée fut repoussée par le grand-duc Constantin, qui ne parlait que de mettre sous clef ces étourdis avec leurs paperasses. On aurait pu tourner la difficulté en se servant de la *Gazette de Varsovie*, mais personne ne voulait se donner la peine d'entrer en lice avec des adversaires que l'on traitait «d'étourdis,» et au bout du compte le ministre de l'intérieur lui-même insérait dans la *Gazette* des critiques théâtrales, fort bien faites, laissant aux folliculaires le champ libre pour exercer leur vilain métier.

* Jeu de mots sur droit et loi, qui ne font qu'un dans notre langue: prawo.

Ce qui faisait la force principale de cette poignée d'anarchistes, parlementaires et journalistes, c'était surtout leur activité bruyante opposée à l'indolence du gouvernement et de la majorité modérée. A la diète, les ministres n'intervenaient que rarement dans les débats, jamais pour repousser des attaques directes. L'influence du gouvernement sur les élections était réduite au minimum. Lors des premières réélections partielles, le prince lieutenant avait demandé au roi un crédit pour diriger la campagne électorale: Alexandre repoussa un moyen aussi bas d'influencer «la liberté des suffrages.» Fondé récemment et indiscipliné, l'appareil administratif, n'avait ni le pouvoir ni la volonté d'exercer une pression effective sur les électeurs. Souvent frondeur, l'employé aimait sa popularité; puis, la charte confiait aux conseils des palatinats le soin de «composer et d'épurer les listes des candidats aux emplois administratifs.» Cette singulière invention fut éludée en pratique, mais les diètes réclamaient son application, et si un jour la charte allait devenir une «vérité,» les fonctionnaires brouillés avec leurs administrés, couraient le risque de se voir dépouillés de leurs droits acquis. Délaissée par le gouvernement qui ne pensa jamais à se créer un parti, privée d'une direction émanée de son propre sein, la majorité modérée flottait au hasard. Généralement ignorant, mal informé sur les affaires du pays, frondeur par tempérament, négligeant par habitude, le gentilhomme campagnard, électeur et éligible, jugeait les choses à son point de vue étroit. Condamné à supporter des charges publiques pesantes et de nombreux ennuis, il rendait le gouvernement responsable de tout ce dont il avait à souffrir. Prenant à la lettre les accusations répandues par la minorité turbulente, il perdait toute confiance envers son gouvernement contractait l'habitude de mépriser ses concitoyens chargés du pouvoir, et prêtait une oreille d'autant plus attentive aux bruits des ménées secrètes.

IV.

LA SECONDE DIETE.

1820.

La fausse direction imprimée à la vie politique du pays, coïncidait avec une récrudescence rapide et alarmante des mouvements révolutionnaires en Europe, et particulièrement en Allemagne, où les excès de la presse, les désordres dans les universités transformées en autant de sociétés secrètes, et les assassinats politiques, obligeaient les gouvernements à ne s'occuper que de leur propre sécurité. A la tête de la réaction marchait l'Autriche, la plus intéressée au maintien de la paix et de la tranquillité. Ayant réduit ses forces militaires au delà des limites indiquées par la prudence, et négligé son armée, elle craignait toute modification du «système européen» fondé en 1815, et toute secousse qui pourrait la forcer à sortir de son immobilité. Elle croyait que le meilleur moyen d'y parvenir, était de donner à la Quadruple Alliance le caractère et le rôle d'un conseil judiciaire européen. Parmi les puissances alliées, l'Angleterre se désintéressait visiblement et de plus en plus des affaires du continent, pour n'intervenir que dans des cas d'une gravité exceptionnelle; la Prusse, selon les circonstances, marchait à la remorque tantôt de la Russie, tantôt de l'Autriche; la Russie seule conservait son indépendance et la liberté de ses mouvements. On la savait inattaquable dans son intérieur, et l'on se faisait une idée exagérée de sa puissance militaire. «L'empereur de Russie est le seul souverain parfaitement en état de se porter aux plus vastes entreprises, mandait M. de Gentz au prince Karadja *. Il est à la tête de la seule armée vraiment disponible qui soit aujourd'hui en Europe. Rien ne résisterait au premier choc de cette armée.... Aucun des ob-

* Le 24 mars 1818. Dépêches inédites &.

stacles qui arrêtent ou entravent les autres souverains, autorité partagée, formes constitutionnelles, opinion publique &, n'existe pour un empereur de Russie. Les plans qu'il a rêvés la veille, il peut les exécuter le lendemain.» En réalité l'armée russe était beaucoup moins nombreuse et beaucoup plus désorganisée qu'on ne le supposait; néanmoins l'empereur Alexandre n'aurait eu qu'à mettre la main sur la garde de son épée, pour imposer sa volonté à l'Autriche. Ce geste, il ne le fit jamais, subissant patiemment les contrariétés que le cabinet de Vienne ne se faisait pas faute de lui susciter dans les affaires de Turquie et de Perse. Abandonnant les visées traditionnelles de la politique russe, il n'ambitionnait que de conserver son prestige au sein de la Sainte Alliance, qu'il ne cessait de préconiser comme la gloire du siècle et le salut du monde. «Il se regarde comme le fondateur et le créateur de la fédération européenne, il voudrait en être regardé comme le chef,» — remarquait judicieusement M. de Gentz. Ces paroles dépeignent à la fois le caractère de la rivalité, qui régnait entre l'empereur Alexandre et le prince de Metternich, rivalité toute pacifique, malgré une légère teinte de défiance mutuelle. «Le traité du 3 janvier (1815) est toujours devant nos yeux,» répétait le cabinet de St. Pétersbourg; et le chancelier autrichien s'ingéniait à amener Alexandre à désarmer, pour en finir une bonne fois avec le spectre d'une réapparition de l'armée russe en Allemagne. Dans la longue suite des négociations de détail, nécessitées par le traité de Vienne, la Russie montrait une condescendance inépuisable envers l'Autriche qui faisait prédominer partout ses vues et ses intérêts. Des divergences d'opinion ne se manifestaient que sur une question, sur l'application pratique du principe de la tutelle exercée par les grandes puissances sur les autres états de l'Europe. Le prince de Metternich la voulait effective, investie du pouvoir de régler toutes les questions litigieuses, et de faire la police des états de second ordre, afin de combattre vigoureusement la révolution. L'empereur Alexandre niait le droit d'intervention des grandes puissances, et se posait en protecteur des petits états; l'usage de la force lui paraissait superflu, en contradiction avec les principes de la «morale chrétienne,» base de «l'association

fraternelle des peuples.» Lors des pourparlers qui aboutirent au congrès d'Aix-la-Chapelle, le cabinet de Vienne soupçonnait l'empereur de vouloir admettre toute l'Europe au congrès, «y traiter toutes les grandes questions, y faire plaider toutes les causes, et y juger en arbitre suprême tous les procès des grands et petits souverains.» Le discours de Varsovie semblait, sous ce rapport, du plus mauvais augure, et le choix de Bâle, ville républicaine par excellence, augmentait les inquiétudes du cabinet autrichien. Mais grâce à la santé chancelante du roi de Prusse, les souverains allaient se rencontrer dans un endroit libre de la contagion libérale; toutefois ce ne fut pas sans peine que le prince de Metternich parvint à ne faire admettre au congrès aucun des états intermédiaires, et à éliminer du programme des délibérations tout ce qui pourrait entraver son plan de mettre la «malade,» c'est à dire l'Europe, «au régime des maisons de santé.» Grand fut l'étonnement causé par l'attitude correcte d'Alexandre. Après avoir avoué franchement que le voyage de l'empereur en Allemagne et l'entrevue des souverains avaient «de quoi faire trembler,» M. de Gentz eut la satisfaction de pouvoir mander à son hospodar, que «loin d'encourager des innovations dangereuses ou d'exalter l'agitation des esprits, l'empereur ne prêchait partout que la paix, la modération, le respect pour les principes conservateurs de l'ordre social et la soumission aux autorités légales.» Dans ses conversations avec les souverains et les ministres présents à Aix-la-Chapelle, Alexandre les assura qu'il «regardait comme un acte criminel et comme une trahison envers l'Europe, la pensée seule de dissoudre la Quadruple Alliance;... que, repoussant avec horreur toute idée de conquête, d'attentats sur les droits d'autrui, même du plus petit bouleversement dans l'ordre actuel des choses, il ne visait qu'au maintien de la paix, des traités qui l'avait consolidée, du système suivi depuis trois ans par les grandes puissances; et qu'il envisageait tout ce qui pouvait affaiblir ce système, ou compromettre ou relâcher l'union des quatre cours, qui en était la base, comme dangereux et pernicieux pour la tranquillité future et pour tous les grands intérêts du monde civilisé.» Fort rassurantes en elles-mêmes, ces déclarations n'avançaient

en rien l'objet principal des préoccupations du prince de Metternich. Il patienta, comptant sur les ressources de son esprit fécond et tenace, ainsi que sur un des traits distinctifs du caractère de l'empereur Alexandre. «J'ai fait, disait M. de Gentz j'ai fait depuis longtemps l'observation curieuse et très consolante, que ce souverain, malgré les idées quelquefois bizarres qui se forment dans sa tête toujours active, et malgré son désir secret de se placer à la tête de toutes les grandes questions, a une répugnance très prononcée pour l'idée de se trouver isolé dans quelque affaire que ce soit, et qu'il abandonne facilement les projets auxquels il tient le plus, plutôt que de donner lieu à l'apparence d'une scission entre lui et les autres cabinets alliés.» Les événements allaient bientôt confirmer pleinement ce jugement perspicace. — Pendant l'été de 1819, aux conférences de Carlsbad, le prince de Metternich fit adopter, aux hommes «sages et de bien» réunis autour de lui, des résolutions relatives à la presse et aux universités, et qui rencontrèrent une vive opposition au sein de la diète germanique et des gouvernements du sud de l'Allemagne. Il s'agissait d'obtenir pour ces mesures sévères la sanction de l'empereur Alexandre, et de le décider à user de son crédit auprès des princes allemands, pour les contraindre à se soumettre sans murmure. M. de Lebzeltern, ministre d'Autriche à St. Pétersbourg, porta à Varsovie une lettre de l'empereur François, qui intervenait personnellement auprès de son auguste allié, pour vaincre l'aversion bien connue d'Alexandre à l'égard des mesures manifestement réactionnaires, désapprouvées par l'Angleterre et par toute l'Europe libérale. Le patronage de l'empereur une fois acquis au système de répression du cabinet de Vienne, aurait dû avoir pour conséquence logique une modification dans le régime de la Pologne, un désaveu éclatant de tout un passé et de tout un ordre d'idées. Alexandre se borna à promettre d'appuyer de ses voeux la réussite des mesures reconnues nécessaires, et à réitérer les assurances de son attachement à la personne du souverain et à l'alliance autrichienne, «attachement assez profond pour résister et pour survivre à tous les événements;» mais il refusa son concours actif. Le langage des documents officiels était encore moins satisfaisant, rempli

qu'il était d'amères critiques à l'adresse du grand médecin de l'Europe. «Il faut convenir, — disait une pièce importante * — que les gouvernements de nos jours ne sont plus forts d'aucun prestige, et que toute leur force ne peut au contraire consister que dans celles des institutions libérales... L'époque où nous vivons, veut, et veut impérieusement, que les gouvernements, et surtout ceux qui sortent des crises révolutionnaires, s'imposent de leur propre gré l'obligation d'administrer à des conditions clairement exprimées, et sous des formes solidement établies. La liberté se laisse enfermer, et doit être enfermée en de justes limites, parce que tout le monde a les siennes. Celles de la liberté ne sont autre chose que les principes de l'ordre.» Dans une circulaire expédiée quelques semaines plus tard, le cabinet de St. Pétersbourg établissait en principe, que les rapports entre les états allemands et leurs devoirs envers leurs sujets doivent être fixés sur une base légale, à la suite d'une libre entente mutuelle; que les états allemands sont libres d'invalider d'un commun accord les dispositions du traité de Vienne, relatives à la constitution intérieure de l'Allemagne, et de remplacer la «confédération des états» par un «état fédératif.» La Russie non seulement ne s'y opposerait pas, mais elle y applaudirait sans regrets, et même avec satisfaction. Quant à une intervention étrangère, elle la considérait comme nuisible dans tous les cas, et estimait que cette intervention ne saurait en aucune manière être appelée à appuyer «une ligue qui n'aurait pour but que les intérêts absurdes du pouvoir absolu.» Et comme pour bien marquer d'avance que l'appui éventuel prêté à l'Autriche dans les affaires d'Allemagne, resterait sans effet sur l'état des choses en Pologne, l'empereur eut soin de prémunir M. de Lebzeltern contre des illusions, que le cabinet de Vienne pourrait se faire à cet égard. «Je désire le bonheur de mes sujets, lui disait-il, mais je ne veux pas être la dupe de mes propres bienfaits. Comme homme, je voudrais rendre tout le monde heureux et content; comme souverain, j'ai en outre le devoir de maintenir rigoureusement

* Aperçu des idées de l'Empereur sur les affaires d'Allemagne, du 21 novembre 1819.

l'ordre et la discipline sans lesquels aucun bien durable, et la société elle-même, ne sauraient exister. Chacun doit exercer les droits qui lui appartiennent, mais chacun aussi doit obéir. A côté de chaque concession il faut placer une mesure répressive pour empêcher l'abus; voilà comme je gouverne ce pays; vous voyez ce que j'ai su en faire.»—Au bout de quelques mois, une triste expérience allait détromper Alexandre quant aux résultats de son système.— De peur de se trouver isolé, il se rapprocha peu à peu de la ligne adoptée par l'Autriche; il espérait acheter à ce prix la réalisation de son dessein favori, qui consistait dans un nouveau congrès de souverains. Le prince de Metternich se souciait peu d'exposer son auguste maître aux obsessions de l'auteur de la Sainte Alliance; il savait parfaitement qu'au moyen d'une opposition savamment conduite, il parviendrait à ramener l'empereur Alexandre dans les voies de la sagesse. La révolution de Naples fit merveille sur toute la ligne. L'empereur Alexandre surmonta son dégoût pour l'intervention dans les affaires d'autrui, et l'empereur François s'empressa d'inviter son frère et allié à venir le trouver à Troppau, après la clôture de la diète de Varsovie.

Cette diète de néfaste mémoire, se réunissait sous l'émotion toute fraiche des troubles à l'étranger, par un temps d'orage commun à l'Europe entière; et alors que depuis quelques mois déjà une vaste conspiration enveloppait le pays de ses réseaux, tandis qu'à la surface l'abus de la parole et de la liberté avait prédisposé les esprits à une lutte fatale contre le pouvoir.— Grave et digne, empreint de mysticisme, le discours du roi témoignait des tristesses qui à cette heure s'emparaient lentement de son âme. Il parla peu de liberté, mais il appuya sur la nécessité de l'ordre, ainsi que sur l'étendue de sa propre responsabilité qui l'obligeait, «pour prévenir la naissance du mal et la nécessité des remèdes violents, à extirper les germes de désorganisation, dès qu'ils se feraient apercevoir.» Renouvelant les assurances de son affection et de son attachement, il mêla les conseils les plus sages, dictés par le coeur et la raison, aux préceptes nébuleux, tirés de cette «morale chrétienne» qu'il aimait à invoquer en toute circonstance.

Pour bien comprendre le sens et la portée des paroles royales, on n'avait qu'à jeter un regard sur ce qui se passait en Europe. Les plus chères croyances d'Alexandre aboutissaient partout à des naufrages: il tremblait qu'un même sort ne vînt atteindre son oeuvre, et il invitait les Polonais à la défendre contre les dangers dont elle était menacée.

Le gouvernement se présentait cette fois encore sans budget, parce que le ministre des finances était incapable d'en dresser un, et de remédier à la pénurie du trésor. En revanche, le gouvernement apportait un tableau fidèle et consolant des progrès de l'administration, ainsi que d'excellents projets de loi qui faisaient honneur à l'activité du conseil d'état. — La chambre des nonces ne subit presque aucun changement, mais le choix des commissaires, pris tous dans l'opposition, témoignait de ses mauvaises dispositions. Aussi les projets de loi rencontrèrent-ils dans les commissions une résistance aveugle; le projet d'un nouveau règlement de la chambre des nonces et celui d'un code de procédure pénale, y échouèrent au milieu d'un tumulte attristant.

L'objet capital de la session consistait dans un projet intitulé le «Statut du Sénat» qui définissait d'une façon plus nette les attributions constitutionnelles de cette assemblée: entre autres choses, le Sénat devait se constituer en haute cour de justice, chargée de juger les criminels d'état, ainsi que les hauts fonctionnaires accusés d'avoir violé la charte. Guidé par une admirable prévoyance, le conseil d'état s'était proposé de donner une portée pratique au principe de la responsabilité, tout en prévenant une application abusive des peines sévères, édictées par le code à l'égard des serviteurs de l'état; il voulait, en second lieu, entourer de garanties légales la répression des délits politiques et des menées révolutionnaires dont l'existence n'était guère douteuse. A cette fin la loi investissait la haute cour du sénat du caractère de grand jury, ainsi que de pouvoirs étendus par rapport à l'instruction des causes dont elle aurait à connaître. — Au sénat, ce projet de loi si salutaire et — selon les paroles de M. Kozmian, orateur de gouvernement dans cette occasion — si facile à défendre «devant le tribunal du bon sens,» ne fut voté qu'à une faible

majorité, à la suite d'un débat orageux et passionné. La chambre des nonces le rejeta impitoyablement, comme attentatoire à l'esprit de la charte et aux prérogatives de la chambre elle-même. Et en voici la principale raison. Conformément à la nature des choses, conformément d'ailleurs aux dispositions de l'ancien règlement faisant partie intégrante de la charte, le roi, ou son lieutenant, déférait à la haute cour les personnes mises en accusation par la chambre. Or, «jamais, répondait-on, une accusation n'aurait de suites ainsi; on saurait toujours l'étouffer dans son germe, ou la présenter sous un faux jour au souverain.» Déjà au sénat, l'opposition se plaignait amèrement des outrages journaliers à la constitution, et un des orateurs jeta ces paroles de défi: «Sire! ôtez-nous la charte ou faites-la respecter!» — «Je sais bien que le Capitole n'est qu'à un pas de la roche tarpéïenne, mais rien ne saurait m'empêcher de dire toute la vérité,—s'écriait M. Niemoïowski. Le roi n'a ni le droit de nous retirer notre constitution, ni celui de la changer. Nous voilà privés de la liberté de la presse, l'inviolabilité des personnes est journellement menacée, celle de la propriété violée*: devons-nous encore nous priver volontairement du privilége de la responsabilité des ministres? Qu'est-elle donc cette charte? Magni nominis umbra... A quoi bon nous leurrer de trompeuses garanties qui ne servent qu'à induire en erreur des patriotes trop confiants et crédules.» — Secondés par les ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, appuyés de quelques membres de la chambre, les commissaires du gouvernement firent l'impossible pour ouvrir les yeux aux «représentants de leurs propres passions» qui, sans s'en douter, allaient préparer à leur pays un avenir rempli de souffrances. Une majorité de huit voix, due aux menaces de la faction des «anarchistes,» repoussa une loi salutaire, dont l'absence se fit cruellement sentir dans la suite.

On se figure aisément ce que devait être cette critique du rapport du conseil d'état, si maladroitement ordonnée par la charte. La situation du trésor, lequel ne suffisait plus aux

* Par des monopoles et des octrois, qui eux surtout n'avaient rien de commun avec le droit de propriété.

dépenses courantes de l'armée et de l'administration, souleva dans les deux chambres des plaintes amères mais infructueuses; se répandant en récriminations, la chambre des nonces commit la faute d'attribuer tout le mal à l'imprévoyance qui avait présidé à l'établissement d'une forme politique trop coûteuse, dépassant les ressources du pays; sans prendre garde que ces paroles impliquaient l'aveu de l'impuissance du royaume à soutenir son existence séparée.— Taisant le bien réel, ne relevant que les fautes commises et les côtés faibles, forçant la note du blâme, les commissions dressèrent contre le gouvernement un acte d'accusation formidable, qui fut lu et commenté aux applaudissements de la galerie, ordinairement composée de la jeunesse de l'université et des écoles. Toutes les fois qu'un orateur se laissait aller à des violences de langage, les spectateurs battaient des mains, et pour les avoir rappelés à l'ordre, le président s'attira des reproches publics, et des protestations contre l'abus de son autorité. L'opposition ne put pourtant pas obtenir de la chambre la mise en accusation du comte Stanislas Potocki, ministre de l'instruction et des cultes, du chef d'avoir contre-signé l'ordonnance du prince lieutenant relative à la censure. Prise de regrets tardifs, la majorité se repentait de sa précipitation à rejeter le règlement du sénat; elle n'osait pas rompre en visière au roi; c'eût été d'ailleurs condamner en même temps l'un des plus grands dignitaires du pays et l'un des hommes les plus populaires de l'époque. Ce résultat purement négatif ne pouvait plus racheter le mauvais effet de l'attitude puérile de cette majorité, ni réparer le mal causé pendant cette session.

La conduite de la chambre porta un coup mortel au système représentatif. Elle prouva qu'au lieu de s'appliquer à travailler au bien du pays, la représentation nationale ne faisait qu'entraver la marche régulière des choses; que ses délibérations n'avaient d'autre effet que celui de déconsidérer le gouvernement, de saper l'autorité du pouvoir et d'agiter les esprits. — «Interrogez votre conscience et vous saurez si, dans le cours de vos discussions, vous avez rendu à la Pologne tous les services qu'elle attendait de votre sagesse,» — tel fut l'unique reproche adressé aux chambres par le roi.

Il s'abstint de «juger les motifs des votes,» il rappela à la mémoire des représentants «la grave responsabilité» qui pesait sur eux, comme «suite nécessaire, de l'indépendance des suffrages,» puis il partit pour Troppau sous l'impression toute récente de la déception qu'il venait d'essuyer. M. de Gentz rapporte, qu'arrivé à Troppau, Alexandre fit à l'empereur François et au prince de Metternich «des aveux pleins de candeur» sur la situation des esprits en Russie, sur le moral de son armée «en grande partie gangrénée jusqu'à la moëlle,» et sur la nécessité d'empêcher que la contagion ne gagnât les autres classes. Il accéda au protocole de Troppau et à la déclaration de Laybach, et consentit à l'intervention autrichienne à Naples. Quant à la Pologne, rien ne fut changé à ses institutions. En réponse aux observations des chambres sur le rapport du conseil d'état, le roi fit savoir qu'il défendait au gouvernement de prendre en considération les demandes relatives à l'application des théories constitutionnelles; que comme auteur de la charte, il était le seul en droit d'en interpréter l'esprit. En même temps il ordonna d'exprimer son mécontement aux électeurs, par l'entremise des conseils des palatinats, qui tâchèrent d'excuser la conduite des nonces, en invoquant la «pureté de leurs intentions;» le conseil de Kalisz, circonscription électorale de M. Niemoïowski, répondit sèchement «qu'il ne lui appartenait pas de juger la conduite des élus de la nation.»

V.

LES SOCIETES SECRETES.

En Pologne, tout aussi bien qu'en Russie, la secte des francs-maçons avait servi de point de départ et de mère nourricière aux sociétés secrètes et aux complots politiques. —

Introduites en Pologne vers la seconde moitié du XVIII siècle, les loges maçonniques y jouissaient d'une immense popularité, et comptaient parmi leurs membres la fleur de la société, presque toute l'aristocratie, une partie de la noblesse aspirant à l'honneur de marcher avec la civilisation occidentale, voire même des prêtres et des évêques. A défaut de préoccupations plus graves, on discourait volontiers sur le bonheur de l'humanité; des envoyés des loges françaises venaient fréquemment apporter une impulsion nouvelle aux loges de notre pays. Les Polonais ne s'élevaient pourtant que rarement aux grades supérieurs de la hiérarchie; ils n'avaient en général qu'une notion fort imparfaite des tendances de la secte. Pendant les années des grandes guerres, l'élan patriotique imprima une direction plus saine aux esprits; les loges polonaises végétèrent péniblement, jusqu'à ce que le patronage officiel leur portât le coup de grâce. Depuis 1815 le ministre de l'instruction et des cultes cumulait la dignité du grand-maître des loges; on y entrait par habitude, en suivant le mauvais exemple d'en haut, et sans se douter des censures de l'Eglise. Des individus initiés aux tendances de la secte, s'impatientaient de voir le travail des loges polonaises tourner à un passe-temps sans importance, et suscitaient parmi les frères des querelles continuelles, qui degoûtaient de l'association les esprits, assez peu sensibles aux billevesées humanitaires. D'autres, s'étant aperçus de la facilité avec laquelle on pouvait se servir d'un cadre tout tracé, pour y faire entrer un travail occulte de révolution, s'empressèrent de mettre à profit la protection officielle accordée aux loges, ainsi que la déconsidération où elles étaient tombées. — Vers 1819, un officier de l'armée polonaise, le major Lukasinski, fonda une société secrète sous la dénomination de franc-maçonnerie nationale, organisée d'après le modèle de la secte-mère, et dans le but de provoquer une levée de boucliers en Pologne, lors d'une explosion révolutionnaire en Italie. — Au premier signe de vie donné par l'association nouvelle, les militaires quittèrent en masse les loges officielles, pour se faire initier à la maçonnerie nationale, qui leur offrait le triple charme du secret, d'un but précis, et d'une direction plus vigoureuse. Tous ceux qui avaient autrefois servi dans l'armée, vinrent

s'enrôler à leur tour. Les loges se multiplièrent rapidement dans le royaume de Pologne et dans le grand-duché de Posen, où elles se transformèrent bientôt en une conspiration ouverte. A Varsovie, le grand-maître sut maintenir une discipline plus sérieuse, mais un aide de camp du grand-duc Constantin prévint son chef des menées secrètes qui auraient lieu dans l'armée. Interrogé à ce sujet par le grand-duc, Lukasiński nia tout et, effrayé de la tournure que prirent les choses, il se décida à dissoudre ses loges, pour continuer son oeuvre dans un cercle restreint de conspirateurs émérites. Les chefs de la conspiration posnanienne se hâtèrent de renouer les fils rompus; leurs efforts aboutirent à la formation d'une société secrète unique, connue sous le nom de Société patriotique, englobant toutes les parties de l'ancienne Pologne, et divisée en provinces et en communes, avec un comité central à sa tête. Quelques mois plus tard, un réseau de communes couvrait la Pologne, depuis les confins de l'Ukraine jusqu'à Lemberg, Posen et Vilna; le nombre des conjurés dépassait, dit-on, cinq mille individus, pris dans les classes aisées et éclairées.

La fermeture des loges officielles en 1822, fut pour le gouvernement l'occasion de s'éclairer sur une partie des menées antérieures de la franc-maçonnerie nationale. La trahison d'un conjuré et l'arrestation d'un agent envoyé en Italie, afin de se concerter avec les carbonari, firent le reste. Epouvanté par la quantité d'officiers compromis, craignant l'odieux qui en rejaillirait jusque sur lui, le grand-duc s'interposa pour limiter les poursuites. Elles n'atteignirent qu'un nombre relativement restreint de personnes, et aboutirent à faire condamner Lukasinski et deux de ses collègues à la dégradation, suivie d'un emprisonnement de quelques années. — Assez maladroitement conduit, ce premier procès politique ne laissa pas d'avoir des conséquences funestes. Les prévenus subirent une longue et pénible détention, deux d'entre eux se suicidèrent en prison. S'emparant des lenteurs de la procédure et de ces cas de suicide, la malveillance accusa le gouvernement de cruauté envers des hommes uniquement coupables d'avoir aimé leur patrie, et dont plusieurs avaient été déclarés innocents par la justice militaire elle-même. Un pareil raisonnement ne pouvait manquer

de produire son effet dans un pays troublé, mécontent, et en proie à un malaise chronique. Aussi, en dernier lieu, la conjuration puisa-t-elle de nouvelles forces dans la persécution qui la frappait.

Dans le fait, la société patriotique n'eut jamais ce caractère sombre et violent, qui distingue les autres associations secrètes de la révolution européenne: son essence répondait plutôt à son nom. La masse des conjurés ne voyaient dans cette société qu'une oeuvre nationale qui leur offrait les moyens de servir efficacement la patrie. Cette erreur à jamais déplorable, découlait de l'absence des principes religieux, du manque d'esprit de conduite, du défaut de sagesse et de clairvoyance, du dégoût maladif de la réalité, du mépris de toute autorité morale. La domination étrangère, tout antipathique qu'elle fût, était bien douce à subir. La Pologne n'avait de commun avec la Russie, que le souverain et les relations extérieures, auxquelles de tout temps les Polonais se montrèrent indifférents. La question religieuse n'existait pas, car le roi dissident témoignait infiniment plus de respect envers l'Eglise, que ses sujets catholiques. Le pays se relevait de sa ruine, son niveau intellectuel montait à vue d'oeil. Les générations d'alors n'avaient qu'à se souvenir de ces paroles de l'Ecriture: S u f f i c i t d i e i m a l i t i a s u a, c'est à dire à remplir consciencieusement les devoirs du présent, et à remettre l'avenir entre les mains de Dieu. Les avertissements ne leur manquèrent ni de la part du roi, ni de la part de leurs concitoyens les plus autorisés. A la dernière diète, les deux membres les plus respectables du ministère, deux patriotes vieillis sous le harnais, le comte Stanislas Potocki et le comte Mostowski, ne se firent point faute d'avertir la chambre des dangers que courait le pays, de prêcher la modération et la mesure dans la poursuite de la liberté. Mais le vieux venin de l'anarchie rendait les Polonais sourds à la voix de la raison et du bon sens. Au lieu de suivre les conseils de ces hommes si dévoués à la patrie, on les traitait de vieillards fatigués, n'aspirant plus qu'à un repos acheté au prix d'une résignation humiliante. Les vrais chefs de la nation, on les cherchait parmi les mécontents et les frondeurs, ou parmi les hommes d'action qui, pour la plupart

du temps, ne se doutaient point de l'honneur qui leur était dévolu malgré eux.

Au lieu d'être à la fois la garantie et l'école de l'ordre, l'armée du royaume, ne fut qu'une pépinière de conspirateurs. La faute en retombait en grande partie sur le grand-duc Constantin. Il adorait cette armée, lui consacrait tout son temps, et entretenait une régularité et une économie exemplaires dans l'administration militaire, mais il ne sut ni se faire aimer du soldat, ni lui enseigner l'amour du drapeau, ni lui inculquer l'esprit de discipline. Trop préoccupé des détails du service, de la tenue extérieure et de la précision mécanique, il parvint à créer une troupe admirable sous le rapport matériel, mais hostile à son chef, et animée d'un esprit détestable: c'était un jouet coûteux et dangereux qui devait un jour éclater entre les mains de son inventeur. Impitoyablement sévère à la revue, intraitable sur le chapitre du règlement et des plus minutieuses petitesses, il couvrait volontiers de sa protection de grands coupables, autant par attachement à son oeuvre, que par crainte de voir momentanément déranger la symétrie de ses bataillons. On n'était pas sans s'en apercevoir, et sans compter sur cette longanimité et sur cette faiblesse. Sachant combien il était facile de le tromper par un zèle factice, les meilleurs officiers, ceux qui précisément contentaient le mieux ce chef exigeant et si fin connaisseur, étaient ceux qui conspiraient avec le plus d'ardeur.— D'un autre côté, l'armée était rongée par le sentiment de sa propre nullité. Sans espoir d'être appelée à la défense de la patrie, ou de trouver une occasion de se couvrir de gloire, elle n'entrevoyait même pas la possibité de tuer l'ennui qui la dévorait: tout se réduisait pour elle à la perspective de figurer dans d'innombrables parades qui faisaient la joie et le bonheur du généralissime. Le grand-duc n'aimait pas la guerre, parce qu'elle gâtait le soldat, et le roi, cet «ange de la paix,» ne proféra jamais devant le soldat une seule parole qui eût pu lui rappeler sa raison d'être et sa destination. Jusqu'au grade de colonel, les officiers entraient dans les sociétés secrètes sans la moindre hésitation. Un grand nombre de ceux qui avaient servi sous Napoléon, avaient été

affiliés à la secte en pays étranger, endoctrinés à la source, et corrompus de longue date.

Au comité central de la société patriotique siégaient des hommes jeunes, poussés à y entrer par une curiosité malsaine ou une ambition condamnable; rêvant de hautes destinées au delà de leur valeur et de leurs moyens, fiers d'exercer un pouvoir occulte, et du reste passablement embarrassés quant à la marche à suivre. Ces singuliers conspirateurs ne visaient à rien moins qu'à fonder en Pologne une monarchie constitutionnelle, une liberté sage, des institutions conservatrices, une pairie héréditaire. Pressés de donner à la société une organisation plus forte, et de mettre à sa tête un personnage entouré de la confiance universelle, ils eurent l'ingénieuse idée de s'adjoindre un vieillard tombé en enfance, le castellan comte Soltyk, qu'il faisaient passer, d'ailleurs, pour le représentant du véritable chef suprême, mystérieux et tout-puissant. Tout en trompant indignement des gens de bonne foi, ils n'étaient eux-mêmes que les dupes de leur propre aveuglement d'abord, et en second lieu des conspirateurs étrangers, ainsi que des sectaires polonais. Les sociétés secrètes italiennes, françaises et russes recherchaient leur alliance pour immobiliser les forces de la Russie, dans le cas d'un soulèvement soit dans ce dernier pays, soit en Occident. Les sectaires polonais se cachaient dans l'ombre, avec le dessein prémédité de reparaître au grand jour au moment d'une explosion, pour recueillir alors des fruits mûrs à point.

La société patriotique se rencontra bientôt avec une autre, fondée en Volhynie sous le nom de Templiers, par un militaire qui, ayant été fait prisonnier de guerre par les Anglais, s'était affilié aux Templiers d'Ecosse. Les hauts grades des Templiers désiraient une fusion complète avec la société patriotique, dont le caractère national leur convenait mieux, où l'on entrait avec une grande facilité, souvent même sans prêter serment. La fusion échoua, car le grand-maître des Templiers entendait conserver son pouvoir et son indépendance. Les deux camps continuèrent à vivre l'un à côté de l'autre en assez mauvaise intelligence, se causant un embarras réciproque, et cherchant à se tromper mutuellement le plus possible. La société pa-

triotique surpassait les Templiers sous le rapport du nombre, sans avoir leur organisation autoritaire et leurs moyens financiers, dûs aux contributions régulières des affiliés. En Volhynie et en Podolie, où la surveillance était nulle, on se préparait ouvertement à une prise d'armes prochaine. Dans le royaume, où la police avait l'oeil ouvert, l'oeuvre marchait lentement, se créant des connivences dans le public et dans les bureaux du gouvernement, tandis que le comité se voyait à chaque instant débordé par le zèle intempestif de ses membres ou de ses subordonnés. Ainsi le lieutenant-colonel Krzyżanowski chargé d'acheter en Volhynie des chevaux de cavalerie, ayant appris l'existence d'une société secrète dans l'armée russe, noua des relations avec des conspirateurs russes qui, de leur côté, brûlaient du désir d'entrer en rapport avec les Polonais. Une première entrevue eut lieu à Kiev, au printemps de 1824. La société russe était représentée par Mouraview et Bestoujew, la société patriotique par Krzyżanowski et le prince Antoine Jablonowski. En homme prudent, Krzyżanowski déclara d'avance, que faute de pleins pouvoirs, il ne pouvait contracter d'engagement formel, et qu'il se contenterait de transmettre à qui de droit les propositions faites par les conjurés russes; mais à part sa prudence habituelle, il était désagréablement surpris de la loquacité et de l'impatience juvénile de ces inconnus.— Quant à Mouraview, il disait que «les haines nationales, derniers vestiges d'une époque barbare, devaient disparaître dans un siècle de lumière. La cause des peuples, ajoutait-il, est partout la même; animée de l'esprit de la fraternité, la société russe vient offrir aux Polonais leur ancienne indépendance.» A ce prélude pompeux, Krzyżanowski répliqua que lui personnellement se sentait au dessus des préjugés, mais que, vu la méfiance invétérée chez sa nation, c'était aux Russes de prouver d'abord leur sincérité. Lorsque l'on aborda la question des frontières de la Pologne, Mouraview avoua que les avis étaient partagés, et qu'un «certain parti» se montrait jaloux de «l'intégrité de l'empire.» En revanche il proposait aux Polonais d'accepter en principe la forme du gouvernement démocratique, parce que la Russie allait se constituer à l'instar des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Puis il démasqua le but

réel de sa mission, qui consistait à obtenir des Polonais l'engagement, qu'au premier avis d'une révolution en Russie, ils se leveraient comme un seul homme et qu'ils empêcheraient le grand-duc Constantin de marcher au secours de l'empereur. Ce point est particulièrement important, car toutes les fois qu'une entreprise révolutionnaire se prépare en Russie, on vient régulièrement rechercher l'alliance des Polonais, pour couvrir les flancs du mouvement, menacés par l'armée concentrée en Pologne. Bestoujew soumit à Krzyżanowski un projet de convention qui figura dans la suite au dossier du procès des «décembristes.» Repoussée par Krzyżanowski, cette pièce contenait, en tête des engagements attribués aux Polonais, celui de prévenir «par tous les moyens» le retour du grand-duc Constantin en Russie; et, aux yeux des Russes, le moyen le plus sûr, le plus expéditif, n'était autre que l'assassinat. Tout en promettant de désarmer Constantin, Krzyżanowski repoussait les «moyens violents;» car, disait-il, «jamais aucun Polonais ne s'est souillé de sang royal.» On se quitta sans rien arrêter, si ce n'est de se communiquer réciproquement des données sur les progrès de la conspiration dans les deux pays, et de se réunir à Kiev l'année suivante.

A Varsovie la conspiration perdait de jour en jour quelque chose de sa cohésion et de sa force. Ce corps immense cherchait en vain une tête et une âme. Désunis entre eux, discrédités, sans une ombre de pouvoir sur les communes, les membres du comité frappaient à toutes les portes, pour trouver un homme d'action, et voyaient repousser leurs offres les plus flatteuses. Le personnage influent tant désiré ne se présentait pas; les généraux et les colonels de l'armée se montraient «froids» à l'égard de la «société.» En raison de ses qualités personnelles, Krzyżanowski tenait parmi ses collègues une place à part. Il avait de la prudence, du courage, de la détermination, qualités qui manquaient aux autres; il les dominait par le sérieux de son caractère, mais il n'avait ni l'énergie ni les capacités politiques nécessaires à un chef; du reste, au sein des sociétés secrètes de cette époque, on rencontre le même phénomène que partout ailleurs dans le pays : l'absence d'éléments capables de produire un pouvoir. Personnellement, Krzy-

żanowski faisait aussi peu de mal que son métier de conspirateur le comportait. Vis à vis des Russes il savait garder une attitude correcte, et si son exemple avait été suivi, très probablement bien des malheurs auraient été épargnés à la Pologne. En 1825 il retourna, en compagnie du prince Jablonowski, aux «contrats» de Kiev *, où deux chefs de la conjuration russe, le prince Wolkoński et le colonel Pestel, étaient venus à la rencontre des délégués de la société patriotique. Tandis que Krzyżanowski refusait d'entrer en pourparlers avec les Russes, son compagnon, homme vaniteux et léger, n'hésita point à se présenter comme fondé de pouvoirs de la société. Or, ses pouvoirs se réduisaient aux conversations entre ses collègues et lui, sur l'opportunité d'une entente avec les Russes, pour le cas d'une guerre européenne ou d'un mouvement révolutionnaire en Russie. En outre, il était à même de savoir au juste combien peu d'autorité avait gardé le comité vis à vis des communes, dirigées par des ambitieux obscurs ou par des fanatiques, peu disposés à suivre les ordres d'en haut. Le hasard plaça ce plénipotentiaire sans mandat en face d'un visionnaire fanatique, de ce Pestel qui, ne prétendant à rien moins qu'à une fédération de la race slave, donnait pour point de départ à la réalisation d'une aussi vaste conception, une conjuration militaire et le régicide. Anéantir la famille régnante, tel était le seul point pratique de son programme. «Il me faut treize victimes, disait-il, et pourtant c'est une horrible chose que d'assassiner des femmes!» Constantin étant hors de sa portée, c'était aux Polonais de le faire disparaître. Pour comprendre l'acharnement des Russes contre le grand-duc, il suffit de se rappeler qu'outre les raisons dictées par les besoins de la cause, les Russes étaient comme oppressés par un cauchemar, l'appréhension de voir ce fils de Paul devenir un jour leur empereur: personne alors ne se doutait de son abdication, accomplie à la suite de son mariage avec Melle Grudzińska. Le comité n'avait donné aucun signe de vie depuis la première entrevue entre Krzyżanowski, Mouraview et

* Réunion annuelle de propriétaires fonciers et de négociants, qui encore actuellement a lieu pendant le mois de février.

Bestoujew; ce peu d'empressement à conclure un pacte étonna Pestel, et il soupçonna les Polonais de vouloir plutôt aider Constantin à reconquérir, le cas échéant, le trône de la Russie. Faisant bon marché de «l'intégrité de l'empire,» il se montrait fort coulant sur la question des frontières de la future Pologne indépendante, et il abandonnait au «suffrage des populations» le soin de se prononcer quant à la délimitation des territoires litigieux. En substance les propositions de Pestel se bornaient à ceci: une émeute à Varsovie le jour où une révolution éclaterait à St. Pétersbourg, et la mort de Constantin. Jablonowski se montrait extrêmement ferme sur la question de l'intégrité de l'ancienne Pologne, et il stipulait en faveur des Polonais la faculté d'établir chez eux une monarchie constitutionnelle. «La société patriotique, disait-il encore, n'est nullement préparée à une prise d'armes immédiate; elle se contente pour le moment de soutenir l'esprit national, dans l'attente des conjonctures favorables à la récupération de l'indépendance.» — D'accord avec Pestel sur l'opportunité d'une insurrection simultanée en Pologne et en Russie, il considérait la communauté d'intérêts comme une garantie suffisante du concours sincère des Polonais. Il repoussait l'idée de l'assassinat du grand-duc Constantin, ne s'engageant qu'à «s'assurer des membres de la famille régnante, présents à Varsovie.» — En se quittant, on échangea la promesse de se réunir de nouveau à Kiev l'année suivante, en 1826.

Ces détails historiquemement établis, démontrent l'incurable aveuglement des chefs de la société patriotique. Une conspiration à l'état aigu, ourdie dans le but de renverser l'ordre légal à bref délai, aurait été infiniment moins pernicieuse; elle aurait commis moins de ravages et amené moins de malheurs. Bien des gens que leurs convictions ou leurs opinions auraient dissuadés de tremper dans une entreprise ayant un caractère violent, s'affiliaient volontiers à une oeuvre qui étaient censée «soutenir l'esprit national,» et préparer lentement la renaissance de la patrie. Ceux qui n'entraient pas de fait dans la société, l'entouraient de toutes leurs sympathies. Or, l'homme ne s'affranchit jamais impunément de l'autorité légitime et légale; croyant regagner son indépendance et son

libre arbitre, après avoir rompu les liens que lui imposent l'Eglise, le pouvoir public et les lois, il tombe sous le joug de ses propres passions. Ce fut là surtout le fruit de la société patriotique. Elle contribua à avilir l'individu, à démoraliser la société, et à abaisser le caractère national. En outre, elle ne cessa d'être une menace continuelle à l'égard de l'ordre et de la tranquillité publique, car une association aussi vaste et indisciplinée se trouvait constamment à la merci du hasard et de l'impatience d'une infime minorité. Enfin, elle empoisonna la vie publique du pays, dont la direction, s'échappant des mains autorisées et responsables, passa à une quadruple coalition de doctrinaires anarchistes, de conspirateurs, de folliculaires et de collégiens.

VI.

MESURES REPRESSIVES. — DIETE DE 1825.

Au lieu de confier la garde de l'esprit public au ministère constitutionnel, le roi la confia à son frère et à son «commissaire,» M. Novosiltzow. C'était encore une particularité de ce régime, que la présence à Varsovie d'un personnage sans aucun titre officiel et sans attributions légales, défrayé par le trésor du royaume; homme de confiance de l'empereur et son correspondant ordinaire, conseiller officieux du grand-duc Constantin, «invité» aux séances du conseil des ministres, spectateur assidu de celles de la diète; ange gardien de tout le monde et, en dernier lieu, chef de la police secrète. Jadis, en sa qualité de membre du «comité restreint,» M. Novosiltzow avait été le confident et le partisan du «projet polonais» de l'empereur Alexandre. Européen et libéral par son éducation, grand partisan des institutions anglaises, un des rédacteurs de la charte du royaume, considéré longtemps par le prince

Czartoryski comme un ami sincère et sûr de la Pologne; initié du reste aux grandes affaires, instruit et lettré, il semblait destiné au poste confidentiel qu'il occupait. Détesté du grand-duc qui se savait surveillé par lui, mal accueilli de la société de Varsovie, il s'en consola vite, et de longtemps pas la moindre plainte ne s'éleva contre lui. Il ne sortit de son rôle d'observateur que pendant la diète de 1820 *, et, peu après, la confiance du souverain l'investissait de la charge délicate de surveiller et de diriger l'esprit public du pays. Le choix n'était guère heureux. A part les travers de sa vie privée qui ne lui valait qu'une estime médiocre, M. Novosiltzow manquait d'élévation de caractère; sous ses dehors civilisés, il conservait des instincts de férocité qui devaient se réveiller un jour; le libéralisme de ses opinions cachait l'absence de respect du droit et de la légalité, des notions fort embrouillées sur le juste et l'injuste, un penchant prononcé pour des mesures arbitraires et pour une répression brutale. La jeunesse de Vilna eut terriblement à souffrir de ses abus de pouvoir. A Varsovie il faisait son métier à l'aide d'une nuée d'agents recrutés parmi la plus vilaine engeance: ces individus, mal surveillés, commettaient des abus criants, qui furent judiciairement prouvés dans la suite, et dont l'odieux retombait comme de raison sur le régime du royaume. Voyant plus au fond des choses que n'importe qui, il fut incapable de remédier au désordre des esprits, autrement que par une répression matérielle qui ne faisait qu'empirer le mal.

Dès 1818 on lisait dans les «observations» du sénat des plaintes sur le relâchement des liens de discipline et sur la démoralisation de la jeunesse scolaire. La cause du mal gisait à la fois dans l'affaiblissement de l'autorité paternelle et dans le système de l'enseignement. — Respectée jadis, puis fortement sapée vers la fin du dernier siècle, l'autorité paternelle reçut son coup de grâce à l'époque des grandes guerres, alors que

* Les mémoires du temps rapportent la conversation suivante entre lui et M. Niemoïowski, à propos de la discussion du règlement du sénat. «Souvenez-vous, messieurs, que celui qui vous a octroyé la charte peut vous la retirer,» disait le commissaire impérial. «Alors nous deviendrons révolutionnables,» répondit en français M. Niemoïowski.

des garçons de quatorze ou quinze ans quittaient le foyer domestique afin d'aller se battre pour la patrie. Emancipé trop tôt, un jeune héros de cette taille conservait à jamais son indépendance, et la génération suivante s'arrogea les mêmes droits sans y avoir les mêmes titres. Aussi la plus sacrée et la plus légitime des autorités ne se releva-t-elle plus de son abaissement. La jeunesse fuyait les salles d'étude pour courir à la chambre des nonces, se poser en «arbitres» entre les représentants du pays et l'opinion publique, distribuer le blâme et les encouragements, et terroriser les «mauvais patriotes.» Au lieu de les rappeler à l'ordre, leurs pères subissaient ce joug humiliant en soupirant tout bas, et s'en prenaient au gouvernement de ce qu'ils ne savaient pas, eux, élever leurs enfants dans l'obéissance. — A l'école, cette jeunesse était abondamment nourrie de la science indépendante, de cette science pure de toute souillure du «cléricalisme;» et cela, dans un pays exclusivement catholique, où le clergé loin de s'arroger des priviléges exorbitants, conservait au contraire une attitude modeste, et où nulle autre autorité ne vénait suppléer au manque du lien religieux. Un Anglais, fût-il le plus athée du monde, n'en respecte pas moins le «bill Victoria» sur la sanctification du dimanche. Chez nous, un gentilhomme auquel son curé refusa l'absolution pascale, s'en plaignit au ministre des cultes, qui admonesta l'évêque du diocèse, et lui enjoignit de défendre à l'avenir à son clergé de «pareilles sévérités.» Ce même ministre, grand-maître des loges maçonniques, s'amusait à publier, sous un pseudonyme transparent, un pamphlet en quatre volumes contre l'Eglise et la monarchie. D'après ces détails on se figure sans peine de quel genre d'esprit était animé le système de l'éducation publique, et de combien peu de respect était entourée l'autorité scolaire.

Les gouvernements d'alors se tournaient tous vers l'Eglise, pour se faire de la religion un bouclier contre la révolution, et l'âme mystique d'Alexandre penchait de plus en plus vers le catholicisme *. Comme roi de Pologne il a toujours respecté

* Une légende prétend qu'Alexandre, peu de temps avant sa mort, aurait abjuré entre les mains d'un père Dominicain de St. Pétersbourg.

les droits de l'Eglise. Les réformes introduites dans les affaires ecclésiastiques du royaume, l'ont été du consentement du Saint Siège, et si, par exemple, l'existence de la «section des affaires ecclésiastiques» au ministère des cultes, dérogeait au droit canon, le gouvernement pouvait à la rigueur se croire en règle, puisque le Saint Siège n'élevait aucune protestation, et que les évêques du royaume la légitimaient par leur présence dans son sein. En toute occasion le roi prodiguait au clergé catholique des marques de vénération; toutes les fois qu'il traversait la ville de Czenstochow, il s'y arrêtait, pour assister à une messe dans la chapelle de la Sainte Vierge miraculeuse, édifiant les témoins par son recueillement et sa piété. Lorsque le vénérable évêque de Cracovie, Mgr. Woronicz, lui porta le pamphlet du ministre des cultes, il promit de faire cesser le scandale, et peu après il envoya en effet sa destitution au comte Potocki. Il prescrivit au conseil d'état de veiller à mettre d'accord les projets de loi en préparation avec les dogmes de la religion catholique. A la place du comte Potocki, il nomma au ministère de l'instruction publique et des cultes le comte Stanislas Grabowski, homme réputé pieux, et qui avait toujours voté au sénat de concert avec les évêques. Celui-ci ne rencontra pas auprès de ses collègues l'appui désiré. Instruit mais distrait, impressionable et flottant, en butte aux sarcasmes à cause de sa dévotion, il eut le malheur de tomber sous la tutelle de M. Novosiltzow qui, très empressé à se servir de la religion en guise de gendarmes, était le premier à accuser les Polonais de mépriser leur foi et les serviteurs de l'Eglise. Sous l'inspiration du commissaire impérial, la réforme de l'éducation publique pouvait difficilement aboutir à autre chose qu'à des demi-mesures et à des expédients.

Un jour M. Novosiltzow fit la découverte qu'à la faculté de théologie on se servait d'ouvrages allemands signés de noms suspects de libéralisme révolutionnaire, entre autre de ceux du célèbre Iahn, et que parmi les doctrines fausses enseignées à cette faculté, se trouvait celle qui concernait le mensonge.

On ajoute qu'un envoyé du Saint Siège se trouvait en route pour la Russie, lorsque l'empereur mourut à Taganrog.

«C'est de cette doctrine, écrivit-il à l'empereur, qu'est découlé certainement le système adopté par les conspirateurs, de nier leur participation aux sociétés secrètes. Fausse en principe, cette doctrine est la source d'une tendance politique dangereuse qui devrait être sévèrement réprimée.» Un des professeurs de la faculté ayant combattu l'erreur, fut maltraité par son auditoire; les élèves persistaient à soutenir que Saint Pierre, Saint Paul, le Christ lui-même auraient prouvé par leur exemple la légitimité du mensonge dans certains cas. A son tour M. Novosiltzow soumit à l'empereur des propositions où son système se reflétait tout entier: c'était un mélange de mesures constamment réclamées par l'Eglise, et des expédients de police traditionnels en Russie, dont elle se sert jusqu'à l'heure présente, avec le succès que l'on sait, pour parer aux désordres chroniques dans ses établissements d'enseignement. Fermer la faculté, renvoyer les élèves dans les séminaires diocésains, charger un comité spécial composé d'ecclésiastiques, de réviser la méthode d'enseignement théologique,— tel était le côté sérieux de ses conseils; mais en même temps ils étaient du plus pur arbitraire, lorsqu'il proposait de déclarer les coupables passibles du service militaire, et d'incorporer les principaux meneurs dans l'armée, sans autre forme de procès. Usitée en Russie, cette dernière peine était inconnue au code polonais; et, ce code étant assez familier au commissaire impérial, c'était de propos délibéré qu'il sortait ainsi de la légalité la plus élémentaire. Ajoutons qu'il ne fut point écouté du souverain; mais cet épisode peint l'homme auquel le ministre de l'instruction empruntait souvent des idées.

En fait de réformes, on se contenta d'établir dans le royaume, sur le modèle de la Russie, l'emploi de «curateur» préposé à la surveillance du corps enseignant et de la jeunesse scolaire, ainsi que de rendre obligatoires les pratiques religieuses dans les établissements d'enseignement. La direction du département de l'instruction publique passa entre les mains de M. Szaniawski, ancien jacobin, philosophe de l'école de Kant, réactionnaire convaincu, ennemi fanatique de la révolution, infatigable à poursuivre «l'esprit anarchique» qu'il lui arrivait parfois de découvrir là où il n'était pas. Chargé en même temps

de la censure, il déploya dans l'exercice de ses fonctions des rigueurs d'exécution et une ardeur de néophyte, qui le firent détester de tout le monde, et considérer comme l'instrument d'un parti qui ne visait qu'à plonger la Pologne dans les ténebres de l'ignorance. La fausseté de cette accusation est suffisamment démontrée par les hommes élevés dans les écoles de cette époque, que nous avons encore tous connus, et qui se distinguaient précisément par leur culture intellectuelle. D'ailleurs, les générations qui successivement débutaient dans la vie ou arrivaient à la maturité sous le régime constitutionnel, brillaient toutes par de belles qualités d'esprit, acquises ou développées au contact d'un ordre des choses infiniment supérieur à celui qui prévalait depuis un siècle. Il ne leur manquait qu'un lest moral, un fond sérieux de convictions et d'opinions, doublement nécessaire pour faire traverser au pays une période de périls et de dangers.

La diète ordinaire de l'année 1822 ne fut point convoquée, ce qui s'explique par la coïncidence de la découverte des sociétés secrètes, et aussi par la situation délicate de l'empereur Alexandre vis à vis de ses voisins et alliés, qui le mettaient en garde contre la «turbulence et l'ingratitude» des Polonais. Un renouvellement des désordres qui avaient attristé la session précédente, aurait eu pour suite inévitable de mettre l'empereur dans la nécessité d'abroger virtuellement le régime du royaume. Conforme au caractère d'Alexandre, cette façon de tourner un obstacle nourrissait le mécontentement des Polonais et, mal interprétée, autorisait à douter de la bonne foi du souverain. La non-convocation de la diète donnait de la vraisemblance aux accusations généralement répandues, suivant lesquelles le régime constitutionnel n'était qu'un leurre destiné à faciliter l'incorporation du royaume à l'empire. Comme seconde preuve de la duplicité d'Alexandre, on citait la Lithuanie, dont la réunion au royaume se faisait attendre en vain.

En ce qui touchait à la question de la Lithuanie, Alexandre eut le tort de s'engager à une mesure qu'il n'était peut-être pas en son pouvoir d'exécuter. Bien qu'autocrate, il ne s'en vit pas moins forcé de s'incliner devant l'opinion unanime de son peuple, qui considéra cette réunion de la Lithuanie

au royaume, comme un abandon définitif d'une province importante de l'empire, acquise à la Russie sous un autre règne. Un historien russe célèbre * le rappella à Alexandre en des termes fort durs, lui reprochant en outre de sacrifier le bien de sa patrie aux exigences injustes d'une nation ennemie. Une fois transportée sur ce terrain brûlant, la question devenait impossible à résoudre radicalement, parce que la force aurait pu seule prononcer entre le fait de la possession, et les droits historiques consacrés par une promesse équivalente à un engagement solennel. — De leur côté, tout en ayant droit de s'attendre à la réalisation d'une parole impériale et royale, les Polonais n'avaient rien fait pour faciliter au souverain l'exécution d'un dessein aussi épineux. La cession de la Lithuanie n'aurait pu s'accomplir paisiblement qu'au milieu d'une harmonie parfaite, sinon entre les deux peuples, du moins entre leur souverain commun et la Pologne. Ce n'est qu'après avoir acquis une confiance inébranlable dans la fidélité et la loyauté des Polonais, qu'Alexandre eût été en droit de se porter garant devant la Russie, pour la tranquilliser par rapport à l'usage que ferait la Pologne de cette augmentation de son territoire: pour l'assurer que la Pologne cesserait de nourrir des sentiments d'hostilité envers la nation russe, qu'elle se garderait à l'avenir de pactiser avec ses ennemis et ses envahisseurs, enfin, qu'elle lui servirait de bouclier contre l'étranger, contre cet «Allemand» que tout Russe autochthone hait du plus profond de son coeur. Or, ni l'abus de la liberté, ni les conspirations n'étaient propres à faire naître chez Alexandre cette confiance illimitée à l'égard des Polonais, qui n'avaient point la satisfaction, ou la consolation, d'avoir mis tous les torts du côté du roi. Les Polonais auraient dû reconnaître aussi les difficultés insurmontables, contre lesquelles une volonté plus ferme que celle d'Alexandre, se serait à coup sûr brisée. A part l'importance politique de la possession de la Lithuanie pour l'empire, les classes éclairées en Russie se montraient envieuses des libertés polonaises, et des priviléges dont elles se voyaient elles-mêmes privées. Le bas peuple qui ne raisonne pas, se

* Karamzin: Opinion d'un citoyen russe.

souvenait à peine du Français envahisseur de son sol, et reportait sur le Polonais tous les souvenirs de cette époque. La cession de la Lithuanie n'aurait point manqué de blesser également toutes les classes de la société; elle aurait procuré aux sociétés secrètes contre la dynastie une arme empoisonnée; très probablement elle aurait coûté à Alexandre sa couronne et à la Pologne son existence.

Lié de tout temps par une union personnelle à la Pologne — à la «Couronne» selon l'expression consacrée — le grand-duché de Lithuanie jouissait sous le sceptre d'Alexandre d'une existence autonome. Il conservait son «Statut» c'est à dire un corps de lois distinct; un système d'éducation à part sous la haute direction du prince Czartoryski *; une population profondément catholique, appartenant en partie à l'Eglise grecque unie, qui par la Russie Blanche pénétrait vers le Nord. A travers la ligne des douanes établie entre la Lithuanie et le royaume, la vie nationale circulait librement, et entretenait intact le lien historique de cette fraternité scellée par plusieurs siècles d'une commune existence. La Volhynie, la Podolie et l'Ukraine, avec leur noblesse polonaise et leur population grecque unie, avec leurs institutions autonomes et leur système d'éducation mis au niveau de celui de la Lithuanie, participaient également aux avantages de l'existence nationale du royaume de Pologne.

Ces bienfaits furent empoisonnés par le venin des sociétés secrètes. Non contents de leurs succés faciles auprès de la génération mûre, les agents de la société patriotique et des Templiers s'attaquèrent à la jeunesse de l'université de Vilna. Le corps enseignant de cet établissement était composé d'éléments hétérogènes. Le recteur et la majorité représentaient le courant positiviste et la prépondérance des sciences exactes, tandis qu'une minorité supérieurement douée, attirait les jeunes gens vers l'étude de la philosophie et de l'histoire. Cette minorité comptait dans son sein des hommes d'un libéralisme exagéré ou

* Depuis 1803 le prince Czartoryski se trouvait à la tête de l'instruction publique de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine.

franchement démagogues qui, tout en sapant l'autorité morale du recteur, troublaient les jeunes têtes qu'agitait alors fortement le mouvement littéraire romantique. Pour prémunir leurs collègues contre les tentations des conspirateurs, quelques jeunes gens bien intentionnés, le poëte Mickiewicz dans le nombre, imaginèrent de fonder une association secrète, étrangère à l'esprit de la secte maçonnique ainsi qu'à la politique, et dont les membres étaient connus sous le nom de Philarètes et de Philomates*. Elle contribua en effet à moraliser la jeunesse, à lui faire prendre le goût du travail et de l'étude, à la préserver de l'influence des sectaires; mais en raison de son caractère clandestin, elle était condamnée à subir, tôt ou tard, les effets de la malédiction attachée à toute oeuvre occulte. Intéressée à faire des découvertes importantes, la police de M. Novosiltzow étendait ses bras jusqu'à Vilna, elle écoutait aux portes des salles universitaires, elle dénonçait les tendances pernicieuses des professeurs. Dans de telles conditions les choses ne pouvaient guère traîner en longueur. Quelques mots «séditieux» ** tracés à la craie par la main d'un enfant, suffirent pour amener des poursuites et des rigueurs. Le prince Czartoryski se démit de sa charge de «curateur;» elle fut dévolue à un employé russe, et un peu plus tard à M. Novosiltzow, qui présida en personne à l'instruction de l'affaire. Ayant découvert l'existence de la société des Philarètes, il se crut en présence d'un complot menaçant la domination russe. L'erreur était excusable jusqu'à un certain point. En effet, à la même époque, en Allemagne et en Italie, de grands criminels se couvraient du manteau de la religion et de la vertu; un des fondateurs de l'association avait autrefois appartenu à une commune de la société patriotique; les apparences autorisaient donc à soupçonner l'honnêteté de ceux qui se cachaient pour faire le bien. Emporté par un zèle aveugle et par ses instincts de brutalité, M. Novosiltzow manqua de

* Sa forme extérieure la fait souvent confondre avec la secte maçonnique. Nous croyons pouvoir affirmer que cette accusation est mal fondée.

** «Vive la constitution du 3 mai!»

discernement, d'équité, de modération; il foula aux pieds la légalité et la justice, il commit des cruautés inutiles, et au bout du compte il ne parvint à découvrir aucun dessein criminel contre la sûreté de l'état et l'intégrité de l'empire. Un oukase impérial du 14 août 1824, décida du sort des prévenus. Un seul fut trouvé assez coupable pour être condamné à un an d'emprisonnement dans une forteresse, un autre à dix mois, deux autres à six mois de la même peine; ils n'échappèrent pourtant pas à un séjour prolongé en Sibérie ou dans des provinces lointaines de la Russie. Tel est le résultat où aboutit en dernier lieu une instruction de plusieurs mois, mystérieusement conduite, et qui troubla le repos d'une grande quantité de familles. La légende et la poésie s'emparèrent des souffrances réelles ou imaginaires de ceux qui furent victimes du zèle de M. Novosiltzow: probablement bien des horreurs citées comme des faits, n'ont jamais eu de réalité, mais l'affaire de Vilna, dont le retentissement fut immense et douloureux, contribua à indisposer les Polonais envers l'empereur Alexandre.— M. Novosiltzow s'empressa en outre à bouleverser tout le système de l'éducation publique dans les provinces. Ne se fiant qu'aux mesures de police, il réglementa les uniformes et la tenue des étudiants, désorganisa le corps enseignant sous prétexte de l'épurer, défendit la vente des livres imprimés à Varsovie et, de rigueur en rigueur, finit par introduire dans les gymnases l'usage de la langue russe.

C'était bien mal servir la cause nationale, que d'éveiller en Russie des craintes à l'égard de la possession de ses provinces polonaises. La moindre tentative séparatiste faisait trembler de colère le gouvernement et la nation, et attirait sur les habitants des provinces une répression aveugle qui, dépassant le but, ne faisait que détruire à chaque fois l'oeuvre des années meilleures. Et pourtant, si la Pologne ne se souvenait plus du caractère de son passé historique, de sa mission de ramener dans le sein de l'unité de l'Eglise les peuples slaves du Nord, un regard jeté sur la carte indiquait nettement la politique à suivre. Conservant sa foi et sa nationalité, ce n'était que dans une union intime avec la Russie, que la Pologne sauvait l'intégrité historique de son territoire. Les inimitiés de

peuple à peuple une fois disparues — et dans ce monde tout a une fin — la question des frontières entre la Pologne et la Russie disparaissait en même temps: sans se séparer de la Russie, la Lithuanie et les provinces retournaient à la Pologne. Un Cavour polonais aurait bien sûr saisi cette vérité, que s'il y avait une chance quelconque de récupérer un jour les parties de l'ancienne Pologne passées sous la domination de l'Autriche et de la Prusse, c'était certainement avec la Russie et par la Russie que l'accomplissement de ce voeu devenait possible. Un homme d'état aurait dû d'abord essayer de tirer parti des avantages de la constitution polonaise pour compléter l'édifice social de sa patrie, et reconstituer ses forces et ses ressources; ensuite, il se fût servi de l'union avec la Russie pour faire de la Pologne un élément de civilisation au milieu du monde slave. Un peuple qui était parvenu à nouer avec la Lithuanie un lien assez vigoureux pour survivre à la perte de l'indépendance et aux partages, ainsi qu'à rattacher à lui, non moins fortement, au moyen de l'union des Eglises et de la colonisation, les provinces russiennes; un peuple qui avait prouvé ainsi sa force d'attraction et d'expansion, pouvait à bon droit prétendre au rôle d'initiateur et de régénérateur du monde slave, dont les hasards de l'histoire l'ont séparé. Rentrée de fait dans la communauté slave, la Pologne n'avait plus qu'à reprendre sa tradition, dont l'abandon avait marqué le commencement de sa décadence, et dont la reprise allait faire entrevoir au pays un avenir et un idéal.

Montrer à la Pologne un avenir et un idéal, c'était la maintenir dans les voies droites de la légalité, la sauver des luttes stériles et des émotions factices, la préserver contre la prostration du doute. Ce mal terrible avait envahi tous les esprits au point de leur faire voir partout des pièges et des périls. Le roi négligeait de réunir la diète, donc il méditait un coup d'état et l'abolition de la charte. Le grand-duc Constantin désirait le contraire, — c'était un piège qu'il tendait aux libertés publiques. Si Alexandre avait réellement eu l'intention de détruire son oeuvre, il n'avait qu'à laisser aller les choses. Vers 1820 le trésor se trouvait dans l'impossibilité de faire face aux frais d'entretien de l'administration

et de l'armée; comme dernier refuge, le ministre des finances indiquait la réduction de l'armée polonaise, ce à quoi ni le roi, ni le grand-duc n'auraient jamais consenti. Encore quelques mois, et l'édifice croulait de lui-même, sous le poids d'une banqueroute inévitable. Au lieu de saisir une si excellente occasion d'en finir doucement avec l'indépendance du royaume, Alexandre appela au ministère des finances un homme de talent, qui en peu de temps tira le trésor de ses embarras, et fonda la prospérité financière du pays.

Issu d'une ancienne famille russienne, autrefois membre du gouvernement provisoire du royaume, puis gouverneur de Mińsk en Lithuanie, le prince Xavier Drucki-Lubecki attira sur lui l'attention du souverain par la manière dont il avait conduit les négociations relatives au règlement des comptes entre la Pologne, l'Autriche et la Prusse. Ses premiers pas comme ministre des finances du royaume, furent marqués au coin de l'arbitraire, quoique légitimés jusqu'à un certain point par la situation désespérée du trésor. Esprit lucide et fécond, caractère entreprenant et persévérant, il se débrouilla vite au milieu des difficultés, et fit preuve d'un véritable génie créateur. — La propriété foncière, source principale de la richesse du pays, pliait sous le poids des dettes, et ne se maintenait que grâce aux «moratoires» indéfiniment prolongés, bienfait douteux qui, à la longue, menaçait de tuer le créancier et le débiteur. Ces capitaux immobilisés et exposés à une perte certaine, composaient la dernière ressource pécuniaire du pays; il s'agissait de les sauver, et de les rendre à la circulation. Le prince Lubecki accomplit ce miracle en fondant la société du crédit foncier, dont l'organisation s'est perpétuée intacte jusqu'à nos jours. Moyennant la participation des domaines de la couronne à la nouvelle société, il assura à cette dernière, dès le début, les conditions de viabilité, et réunit un fonds destiné à créer une banque de Pologne. Il parvint à régler définitivement la dette publique du royaume, procéda à l'émission du papier-monnaie; et, à l'aide de ces opérations, il procura au pays un capital de roulement, en rapport avec ses besoins. Il fut en un mot pour la Pologne, ce qu'avait été le baron Louis pour la France, à l'époque de la restauration,

et en rétablissant l'indépendance financière du royaume, il rendit à sa patrie un service incalculable. Mais bientôt, devenu indispensable en raison de ses talents et de ses mérites, ce grand financier ambitionna un rôle au dessus de ses forces: il prétendit à gouverner seul son pays. Partageant la confiance présomptueuse d'un grand nombre d'hommes politiques de son siècle, il croyait pouvoir conduire les affaires de ce monde sans respecter les lois immuables qui régissent la société humaine, et rien qu'avec de l'adresse et du savoir-faire. Aussi partagea-t-il le sort de ses pareils, fermant sa carrière par une chute humiliante. — Ministre responsable, le prince faisait bon marché de la charte et de ses dispositions. Après avoir débuté par des mesures arbitraires à l'égard du droit de la propriété, il continua à administer les finances du pays en maître absolu. Sauf pour la loi sur le crédit foncier, il ne demanda à la diète aucune autorisation, ni pour établir une banque, ni pour émettre des obligations de la dette publique, ni pour aliéner les domaines de la couronne, ni pour aucune de ses nombreuses opérations. Quant à présenter un budget aux chambres, jamais il n'en fut même question. A vrai dire, l'ignorance des chambres en matière de finances, ayant été prouvée dans les débats sur l'organisation du crédit foncier, ne promettait au ministre que de fastidieux tracas; d'un autre côté, la diète ne se réunit qu'à deux reprises, et à long intervalle, en 1825 et en 1830; mais il n'en fallait pas moins respecter la charte, et entreprendre un jour ou l'autre l'éducation financière de la représentation nationale qui, obligée de s'occuper sérieusement d'objets importants, aurait peut-être abandonné les contestations stériles. Peu éloquent devant un auditoire nombreux, le ministre disposait de plusieurs bons orateurs du conseil d'état, et jouissait aux yeux du pays de l'autorité magique d'un succès constant, de sorte que ses projets, les plus controversés, ne couraient point le risque d'être rejetés par la majorité.— Au sein du gouvernement, le prince fut un élément de décomposition. Prétendant tout régler selon ses vues, il décourageait et réduisait au silence les autres membres du conseil, grâce à son éloquence torrentielle et bruyante, mise au service d'une humeur querelleuse et d'une fécondité

d'arguments inépuisable. S'entourant des hommes les mieux doués, et concentrant la vie autour de lui, aux dépens des autres centres, il paralysait l'activité d'autres branches de service, tout aussi importantes que la sienne. Il parvint successivement à détruire l'influence de M. Novosiltzow auprès du souverain, et à diminuer celle du grand-duc Constantin. A la mort du prince Zaïonczek, le roi se contenta de nommer un président du conseil, et le vénérable comte Sobolewski, investi de cette présidence, n'avait ni le goût ni l'humeur de gêner le bouillant financier dans sa course vers l'omnipotence. L'ayant conquise sous le règne d'Alexandre, il la conserva sous celui de Nicolas, sans profit pour le pays, et au détriment de sa propre renommée.

Depuis son mariage avec Melle Grudzińska, ange de douceur et de bonté, le grand-duc Constantin cessa de se mêler des détails du gouvernement. L'influence bienfaisante de sa femme qu'il chérissait tendrement, calma son humeur fantasque. Ayant renoncé au trône de Russie, il comptait finir ses jours en Pologne, parmi «sa nation moutonne,» qu'il aimait à sa façon, et dont il avait fini par apprendre la langue. Il s'amusait à faire manoeuvrer ses troupes et à faire la police, autant pour pénétrer les secrets des conspirateurs, que pour se mettre au courant des scandales d'une grande ville et satisfaire sa curiosité. Il avait l'habitude de faire comparaître devant lui des personnes suspectes, des particuliers revenant de l'étranger, des coupables et des innocents. De la présence d'esprit, un bon mot heureusement placé, désarmaient ordinairement le grand inquisiteur; mais, quoique faisant plus de bruit que de besogne, son tribunal n'en contribuait pas moins à rendre lourde et insupportable l'atmosphère de la capitale. — Député du faubourg de Praga et très fier de sa qualité de représentant, le grand-duc étendait sa juridiction jusque sur ses collègues de la chambre. Ayant eu connaissance d'une lettre inconvenante de M. Niemoïowski au prince lieutenant, où le nonce de Kalisz se plaignait de l'arrestation d'un sien cousin *,

* Sujet de la Prusse, mêlé à la révolution de Naples. Après un court emprisonnement, il fut du reste reconduit à la frontière.

et menaçait de porter l'affaire devant la diète, le grand-duc fit venir le coupable, le réprimanda sévèrement, et lui signifia la défense de se trouver à l'avenir en présence du roi. M. Niemoïowski signa le procès-verbal de l'entrevue et, comptant sans son hôte, revint occuper son siège à la diète de 1825. A la barrière de Varsovie, il fut invité à rebrousser chemin et reconduit par des gendarmes à sa résidence habituelle.

La réunion de la diète de l'année 1825 avait été précédée de la mise en vigueur d'un «article additionnel, partie intégrante et inséparable de la charte,» interdisant la publicité des débats des deux chambres: «Donnant à l'orateur l'occasion d'acquérir une popularité éphémère, plutôt que de s'occuper constamment du bien public, portait le décret royal, cette publicité avait fait dégénérer les discussions en vaines déclamations, et en avait banni le calme et la dignité qui doivent régner dans toutes les délibérations importantes.» Dans son discours d'ouverture, le roi développa avec une entière franchise les motifs de sa décision, dont l'utilité était incontestable, mais qui n'était guère propre à rendre la confiance aux Polonais: «Pour affermir mon ouvrage, disait-il, pour en assurer la durée, et vous garantir la jouissance paisible des fruits que l'on en attend, j'ai ajouté un article à la loi fondamentale du royaume. Cette mesure qui prévient toute nécessité d'exercer de l'influence sur les choix des diétines (les élections) et sur vos délibérations, prouve la part que je prends à l'affermissement de votre acte constitutionnel. C'est le seul but que je me sois proposé d'atteindre, en adoptant cette mesure; et les Polonais, j'en ai la ferme confiance, sauront apprécier ce but et le moyen que j'ai employé pour y parvenir.» — On a le droit de s'étonner, qu'au lieu de s'attaquer directement à la charte, on n'ait pas eu recours à quelque expédient, tel par exemple que la distribution des cartes d'entrée, pour éloigner de la chambre les fauteurs de désordre.— L'expérience ratifia, d'ailleurs, l'utilité de l'article additionnel. L'ordre le plus parfait ne cessa de régner dans les débats des chambres, et cette diète fut plus féconde que toutes les autres, en travaux et en résultats.

Sur un seul point les chambres se montrèrent intraitables. Il s'agissait de mettre d'accord la législation obligatoire sur les mariages, avec les décrets du concile de Trente, en faisant passer les causes de nullité de mariage sous la compétence des tribunaux ecclésiastiques. C'était la seconde fois que cette question des divorces revenait à l'ordre du jour, et le projet de loi présenté par le gouvernement, donnait une pleine et entière satisfaction aux droits de l'Eglise, ainsi qu'aux réclamations souvent renouvelées du Saint Siège. S'opposant à une réforme radicale du code Napoléon, les commissions des chambres ne consentirent qu'à introduire une clause, d'après laquelle les tribunaux civils seraient tenus de prononcer leurs jugements «selon les lois de la confession à laquelle appartenaient les époux.» — «La courte durée de nos délibérations, — disait à ce propos un membre du sénat — ne me permet pas d'approfondir combien les canons du concile de Trente se trouvent en désaccord avec la raison et la foi pures; je me contenterai de faire remarquer que, reconnus obligatoires par le clergé, ces canons ne l'ont jamais été de la part de la *nation*... Notre charte ignore l'existence des tribunaux ecclésiastiques, dont la compétence ne saurait s'étendre qu'aux membres du clergé, à l'égal des tribunaux militaires institués exclusivement pour l'armée... Notre conscience nous ordonne enfin, de distinguer entre les règles de la foi et les *entraînements* passionnés qui usurpent le nom de vérités religieuses, et conduisent à des excès dont l'histoire ne nous offre que trop d'exemples regrettables.» En vain les évêques présents protestèrent-ils contre d'aussi grossières erreurs; l'illustre assemblée maintint les changements proposés par les commissions, et la chambre des nonces sanctionna définitivement l'abus invétéré des divorces.

En sa qualité de dissident, le roi n'était point tenu à se montrer plus catholique que ses sujets appartenant à l'Eglise romaine. En outre, Alexandre recherchait visiblement les occasions de se rapprocher des Polonais; chacune de ses paroles était empreinte d'une mélancolique tristesse. Aux députations chargées de lui porter les lois votées, il exprima à plusieurs reprises ses sentiments de constante affection; il promit de

faire justice aux demandes relatives à l'administration du royaume, et de soumettre à la prochaine diète le projet d'un «statut» du sénat; il permit enfin de publier les comptes-rendus des séances des deux diètes *. Voulant atténuer l'impression fâcheuse causée par la non-réunion de la Lithuanie au royaume, il plaça successivement le corps lithuanien sous le commandement du grand-duc Constantin, et les régiments lithuaniens de la garde sous celui du général comte Krasiński, commandant de la garde polonaise. — Avant la fin de la session, un grand bal avait été offert au roi par le conseil d'état et les chambres, et cette fête eut le caractère d'une manifestation enthousiaste qui toucha profondément Alexandre: des témoins oculaires affirment avoir vu ses yeux remplis de larmes. Sans s'en douter, il faisait ses derniers adieux à une nation parmi laquelle il ne devait plus se retrouver: cinq mois plus tard il mourut presque subitement à Taganrog.

VII.

NICOLAS ROI DE POLOGNE.

Alexandre mort, l'inquiétude fut extrême en Pologne. On tremblait à la pensée d'un règne de Constantin; l'avenir apparaissait incertain et alarmant. Ce ne fut que le jour de l'an (1826) que le grand-duc Constantin annonça aux généraux de l'armée polonaise l'avènement au trône de l'empereur Nicolas. Bientôt après un manifeste du nouveau souverain vint rassurer le royaume quant au maintien de ses institutions. En même

* Les diètes de 1820 et 1825. Les premiers n'ont jamais vu le jour. Quant à la diète de 1825, on n'a publié, quelques années plus tard, que le compte-rendu des séances du sénat.

temps les journaux publièrent un récit succint de la révolte militaire tentée à St. Pétersbourg, et de sa promte répression.

Dans le manifeste adressé aux Polonais, Nicolas exprimait le désir que son règne ne fût qu'une continuation de celui d'Alexandre I, puis il «promettait et jurait devant Dieu d'observer l'acte constitutionnel, ainsi que de mettre tous ses soins à en maintenir l'observation.» Personnellement il était aussi peu connu en Pologne que partout ailleurs. Ses hésitations à accepter la couronne, témoignaient de son respect du droit et de la légitimité; le courage et l'énergie qu'il avait déployés en face de l'émeute, dénotaient en lui des qualités de caractère peu communes. Ses réponses aux félicitations du sénat et de la chambre des nonces, furent courtes, froides, presque compassées. En somme, si ses débuts ne pouvaient inspirer aux Polonais de la sympathie envers la personne du souverain, rien n'autorisait non plus cette méfiance exagérée, nourrie depuis le commencement à son égard. Avec la mort d'Alexandre, le lien de reconnaissance était, il est vrai, rompu entre la Pologne et sa dynastie, mais la politique pouvait en renouer un autre plus durable.

Le règne de Nicolas commença sous de tristes auspices. A la suite d'aveux faits par des conjurés russes, de nombreuses arrestations eurent lieu, dès la fin du mois de janvier, à Varsovie et dans les provinces. Le prince Antoine Jablonowski, le même qui dans le temps avait négocié avec Pestel, fut amené à St. Pétersbourg: il avoua tout, nomma un grand nombre de personnes, et à ce prix racheta sa liberté. Un agent des Templiers en fit autant. Plusieurs officiers de la garnison de Varsovie vinrent supplier Krzyżanowski de donner le signal du mouvement ou de fuir: «Non, leur répondit-il, je ne puis ni ne veux exposer mon pays à un tel danger; pour ma part, je préfère souffrir avec les autres.» Il alla rejoindre à la prison des Carmes le comte Soltyk et les autres membres du comité central, ainsi qu'un nombre considérable de personnes arrêtées sans discernement, sur les indices les plus légers. Assez inepte pour ne pas découvrir plus tôt un véritable secret de comédie, la police mise en possession de la vérité complète, s'entêtait à la poursuite d'un mystère qui n'existait plus,

et se perdait dans le dédale d'une association plus effrayante en apparence qu'en réalité. Comme d'habitude, le grand-duc intervenait de son côté à chaque instant, tantôt pour arrêter les poursuites commencées, tantôt pour en ordonner de nouvelles, selon son bon plaisir: il sauva ainsi des coupables, et fit souffrir des innocents.

Préoccupé d'abord de voir clair dans cette ténébreuse affaire, le gouvernement était fort perplexe quant à la marche à suivre. On ne pouvait songer à confier l'instruction d'une affaire aussi grave et aussi compliquée aux tribunaux ordinaires, et la constitution n'ayant rien prévu à cet égard, il fallait créer une magistrature exceptionnelle, également entourée aux yeux du pouvoir et du pays des garanties d'impartialité et d'indépendance. Le plan auquel on s'arrêta, fut de charger de cette tâche un comité composé du président du sénat, des ministres de la justice, de l'instruction et de la guerre, d'un membre du conseil d'état, du chef de l'état major général, et de M. Novosiltzow. A cause de la connexion de la société patriotique avec la conjuration russe, un procureur et deux membres du sénat de St. Pétersbourg assistaient aux interrogatoires, qui furent conduits par le comte Zamoyski avec autant de fermeté que de douceur. Ces interrogatoires remplirent toute une année. L'inexpérience dans les affaires de ce genre explique les lenteurs de la procédure, qu'augmenta encore la nécessité de confronter les prévenus avec des témoins qu'on allait chercher à de grandes distances. Krzyżanowski avoua tout ce qui lui était personnel, et le résultat de l'instruction confirma pleinement les dépositions du prince Jablonowski, ainsi que celles des conjurés russes, résumées plus haut dans le cours de ce récit.

Un décret royal du 19 avril 1827, rendu sur la proposition du conseil d'administration du royaume, renvoya par devant la haute cour du sénat huit membres de la société patriotique, dont sept accusés de crime d'état, et prescrivit en même temps la constitution de la haute cour. — Préparée sous le coup des préoccupations du moment, cette loi devait nécessairement se ressentir des circonstances au milieu desquelles elle allait voir le jour. Les sympathies de tout le monde en-

touraient les prévenus; des patriotes stimulaient les membres du conseil à veiller sur le sort de ces «innocents.» Au sein même du conseil, l'éternel antagonisme entre le commissaire impérial et le ministre des finances produisit un effet inattendu: tandis que M. Novosiltzow s'était constitué défenseur de l'innocence, le prince Lubecki prêchait la sévérité et une punition exemplaire des coupables. Ils s'ingéniaient tous les deux à multiplier les clauses, alors que, pour satisfaire aux exigences de la justice et de l'équité, on n'avait qu'à investir la haute cour du caractère d'un grand jury, qui fût dispensé de s'en tenir strictement aux formalités prescrites par le code de procédure pénale: ce code reconnu insuffisant dans des cas ordinaires, devait l'être encore davantage dans une cause où les preuves matérielles de culpabilité étaient impossibles à réunir. Telle fut en effet l'intention du législateur, mais, à force de prévoyance, la loi ordonnait à la haute cour de prononcer à la fois d'après des preuves judiciairement établies, et selon sa propre conviction morale. Grâce à une rédaction confuse, on laissait le champ libre aux interprétations du sénat, disposé d'avance à assurer l'impunité aux coupables.

L'excès d'indulgence envers les criminels d'état, était en Pologne un funeste héritage du passé. Depuis le XVI siècle déjà, le glaive de la justice ne parvenait plus que rarement à atteindre les coupables de haute trahison. Chaque fois, une amnistie ou une «pacification» arrivait régulièrement pour absoudre les traîtres et les rebelles qui, au lieu d'une punition méritée, reccueillaient le plus souvent les honneurs et les récompenses. L'affaiblissement des notions du droit et de la justice, qui en fut le résultat, eut sa part dans la dissolution sociale et politique de notre partie. Depuis les partages, les mots de criminel d'état et de patriote sont devenus presque synonymes, sans distinction de lieu ni de circonstances. A l'égal de tout le monde, les sénateurs partageaient cette erreur, sucée pour ainsi dire avec le lait. Ils se trouvaient encore exposés aux influences féminines, si puissantes en Pologne, ainsi qu'à la pression de l'opinion publique qui, dominée par les conspirateurs, leur demandait à grands cris de sauver les têtes des accusés. Longtemps avant la réunion de la haute cour, un ver-

dict de non-culpabilité avait été unanimement proclamé comme un devoir patriotique des sénateurs.

Dans l'acte de convocation de la haute cour, le roi rappelait au sénat que c'était à lui «d'assurer au royaume la tranquille jouissance de ses libertés,» et il fut aisé de prévoir, qu'une fois échappé des mains de la plus haute magistrature nationale, le glaive de la justice passerait entre des mains étrangères. A part cette considération, la religion et la raison indiquaient nettement aux sénateurs leur rôle et leur devoir. Sans approfondir la question de savoir si les bulles récentes de Pie VII et de Léon XII devaient s'appliquer à la société patriotique, il était incontestable que cette société visait au renversement d'un pouvoir légalement établi. «Il n'appartient pas à quelques hommes privés (non privata presumptione aliquorum) de décider sur la question de la cruauté des tyrans, ni d'en faire justice,» dit Saint Thomas, et ces paroles du docteur Angélique sont en parfaite conformité avec les préceptes de la raison, parce qu'autrement, la tranquillité des sociétés et la sûreté des états resteraient légitimement et sans cesse à la merci d'une poignée d'anarchistes aveuglés par leurs passions. Alexandre eût-il été un tyran, dans l'acception philosophique du terme, il n'appartenait toujours pas à la société patriotique d'en décider et d'en faire justice. — Gardien de la charte, le sénat, était obligé de veiller tout aussi bien au maintien des priviléges du pays, qu'à l'observation du premier article de la charte, lequel déclarait «le royaume de Pologne à jamais réuni à l'empire de Russie.» Aussi longtemps que cette loi n'était pas abrogée, le sénat devait la respecter et la faire respecter, sous peine de voir le pays dépouillé des bienfaits et des avantages qui en découlaient.

L'incertitude qui caractérisa la conduite du gouvernement dans cette affaire, fut cause de bien de mécomptes. Et d'abord, la convocation de la haute cour du sénat, chose par laquelle on aurait dû commencer, arriva trop tard: l'opinion publique se trouvait déjà dans un état d'exaltation extrême, aggravée par le caractère mystérieux de l'instruction «administrative,» par les faux bruits des souffrances que l'on faisait endurer aux prisonniers, et par les tentatives de suicide, cette plaie de tous

les procès politiques en Pologne. Puis, le comte Zamoyski, président du sénat, ayant appartenu au comité d'instruction, était exclu de la présidence de la haute cour, dont il aurait su faire meilleur usage que l'homme faible et indécis qui lui avait succédé. Celui-ci, le palatin Bielinski, vieux patriote épris de sa propre popularité, était incapable de lutter contre le courant dominant. Ainsi qu'il en avait le droit et le devoir, il fit procéder à l'instruction de la cause par l'organe d'une délégation de la haute cour, mais en l'absence du procureur royal, et sans prêter attention aux matériaux rassemblés par le comité précédent. Huit longs mois furent de nouveau consacrés aux interrogatoires et aux confrontations. S'étant préalablement concertés entre eux, les accusés rétractèrent simplement leurs dépositions, extorquées, dirent-ils, par des moyens illégaux. Pendant ce temps une agitation formidable travaillait les esprits en faveur «d'hommes coupables d'avoir nourri au fond du coeur le désir de l'indépendance de la patrie.» De rares contradicteurs ayant osé faire remarquer qu'il ne s'agissait point de simples «désirs,» mais de faits patents, furent mis au ban de la société, délaissés de leurs amis, hués dans les rues de la capitale. Dès l'ouverture des séances de la haute cour, des affiches écrites à la main et placardées aux endroits publics, menacèrent journellement les mauvais patriotes de la vengeance du peuple. Des pamphlets et des imprimés clandestins stimulaient les tiédes à coups de grandes phrases. — Le moindre événement servait de prétexte à des manifestations bruyantes, que concertait une jeunesse chaque jour plus pervertie par des agitateurs, et devenue si difficile à contenir que, convaincue de son impuissance, l'autorité cessa de sévir contre elle.

La haute cour débuta par déclarer nul et non avenu le résultat de «l'instruction administrative,» et se déclara elle-même tenue aux formalités de la procédure pénale, dans l'appréciation des preuves fournies par l'accusateur public. De cette façon tout l'échafaudage de l'accusation fut détruit en un tour de main, pour ne laisser debout que les dépositions des accusés. Prenant celles-ci au pied de la lettre, la cour nia l'existence du crime d'état; car, disait-elle, «la société patriotique

avait eu en vue de soutenir et de répandre l'esprit national dans toutes les provinces de l'ancienne Pologne, et croyait atteindre ce but par l'avancement de l'instruction ainsi que par le perfectionnement de la langue polonaise.» Après avoir réfuté point par point l'acte d'accusation, la cour s'évertuait encore à démontrer que la société patriotique était une oeuvre conçue selon l'esprit des traités et selon les intentions du «restaurateur» de la Pologne. Les traités de Vienne avaient assuré aux Polonais leur nationalité; l'empereur Alexandre s'était réservé le droit de donner au royaume de Pologne une «extension intérieure» plus considérable, et avait fait entrevoir pour l'avenir la réunion de la Lithuanie; dans ses discours il se servait souvent des mots de «liberté,» de «restauration,» «d'indépendance.» Or, selon les motifs mêmes de l'arrêt de la haute cour, la société patriotique travaillait justement au maintien de cette nationalité, elle voulait préparer les provinces qui un jour pourraient se trouver réunies à la Pologne, à jouir pleinement de ce bienfait; rien n'autorisait enfin à croire qu'elle eût attaché un sens coupable à la liberté de la Pologne, à sa restauration et à son indépendance. — Parvenue au bout de sa tâche, la cour condamna Krzyżanowski à trois ans et trois mois de détention, du fait «d'avoir fait partie d'une association prohibée et de n'avoir point dénoncé la conjuration russe.» Maïewski, fondateur des Templiers, et trois membres du comité central de la société patriotique, l'abbé Dembek, Plichta et Grzymala, furent condamnés à trois mois de détention. Le comte Soltyk fut déclaré innocent, ainsi que deux autres accusés *. Sur une quarantaine de membres siégeant, quatre se prononcèrent pour le crime d'état, deux votèrent pour la peine de mort.

Dans un rapport adressé au souverain, la cour reprenait encore une fois ses interprétations plus enfantines qu'insidieuses

* L'un deux, le comte Zaluski, marquis de Rivière, ancien aide de camp du grand-duc Constantin, avait été accusé de participation au crime d'état. Il avait momentanément appartenu à la société patriotique. Il est difficile de concevoir comment cet homme inoffensif, connu pour ses opinions modérées et ses goûts mondains, a pu être traduit en justice, quand d'autres plus coupables échappaient à ce sort.

des traités et des discours royaux, y ajoutant des excuses qui témoignaient d'une conscience passablement troublée. Après avoir disculpé les accusés, le rapport exprimait les regrets de l'illustre assemblée de ce que la loi ne lui eût point permis de «rendre l'arrêt plus sévère,» et la promesse de sévir rigoureusement à l'avenir contre tout criminel qui «oserait s'attaquer aux droits du souverain et du trône.»

Au moment de la signature de l'arrêt, le président reçut l'ordre de surseoir à sa publication que prescrivait la loi, et de communiquer les procès-verbaux au conseil d'administration. A la même heure, défense était faite aux sénateurs de quitter Varsovie.— Ces mesures arbitraires faisaient prévoir que l'empereur Nicolas allait lutter jusqu'au bout contre le déni de justice qui le blessait dans ses instincts les plus intimes. Il se trouvait au quartier général de l'armée, à Izmaïlow, lorsque le ministre secrétaire d'état du royaume vint l'informer de l'issue du procès. «Les malheureux! se serait-il écrié, ils ont sauvé les coupables, mais ils ont perdu le pays!» Incontinent il ordonna au conseil d'administration d'examiner si la haute cour s'était méprise par rapport à la nature du crime d'état, ou si elle avait été guidée par la tendance à «encourager des desseins subversifs, visant à rompre les liens établis entre le royaume et l'empire.»— «Dans ce dernier cas, ajoutait le ministre secrétaire d'état, S. M. se croirait en devoir de déraciner de pareilles maximes.»— Cette façon de poser la question, mit le gouvernement dans un embarras extrême. Il se trouva en face d'un dilemme également pénible, ou de décréter d'incapacité le premier corps constitué du pays, ou de l'accuser de haute trahison et de l'exposer à être «déraciné.» On aurait mieux fait de casser le jugement, pour déférer ensuite la cause à cette même cour, après lui avoir donné une constitution plus explicite; car la cour avait interprété à faux l'esprit de la lettre de la loi qui l'investit du caractère d'un jury. — Pendant deux mois, le conseil assista aux assauts journellement renouvelés entre le commissaire impérial et le ministre des finances. Le premier proposait d'examiner avant tout si la cour avait transgressé les dispositions de la procédure et du code pénal en matière de crime d'état: on apprécierait ensuite en

conséquence les «sentiments et opinions» des sénateurs. Le second attribuait tout le mal aux lacunes de la législation, et surtout à l'insuffisance de la loi relative à la haute cour du sénat, loi à laquelle il avait collaboré en personne. «Oui, disait-il, oui, il aurait été difficile d'imaginer un tissu de contradictions plus parfait, mieux fait pour renverser l'échafaudage de l'accusation, pour embarrasser les juges et encourager les prévenus à rétracter leurs dépositions précédentes. Si j'avais été juge et ministre à la fois, comme juge j'aurais passé outre, et j'aurais été impitoyable envers les accusés; mais ensuite, en ma qualité de ministre, j'aurais dû faire pendre le juge.» — La victoire resta du côté du prince. Le gouvernement dut se frapper la poitrine et dire: «C'est notre faute, nous n'avons point su faire une loi de cette importance.» Pour rendre moins pénible cette exécution, on convint que chaque ministre présenterait son opinion à part. «Il faut voir écouler des générations avant que des sujets nouvellement acquis, parviennent à comprendre qu'il ne s'agit plus de discuter, mais simplement d'obéir;» écrivit à ce propos le comte Mostowski. «Le temps qui a déjà opéré chez nous un rapprochement remarquable à cet égard, doit lentement achever son oeuvre. En attendant, pour adoucir des frottements inséparables d'un tel état des choses, le ciel dans sa bonté a prescrit d'une part la soumission, de l'autre — l'indulgence.» La douce philosophie du comte n'était guère du goût de l'empereur Nicolas qui, bien à contre coeur, voyait traiter avec un surcroît d'indulgence, à Varsovie, les complices des victimes de la justice militaire de St. Pétersbourg. Soit qu'il fût convaincu de l'inutilité de la lutte, soit qu'il se vît forcé par les difficultés de la guerre de Turquie à ménager les Polonais, il se contenta d'adresser au sénat une sanglante critique du malencontreux rapport, accompagnée de reproches mérités. — Ce ne fut que le 26 mars 1829 qu'eut lieu la clôture officielle des séances de la haute cour du sénat.

«L'arrêt de la haute cour du sénat sanctionnait d'une manière solennelle tous les attentats passés, dirigés contre l'ordre légal, et autorisait à l'avenir toutes les conspirations et toutes les entreprises de ce genre,» — dit un historien contemporain de ces événements, M. Mochnacki, grand admirateur

de cette preuve du patriotisme du sénat. La très grande majorité des sénateurs ne s'en douta nullement. Bientôt, le 29 novembre 1830, ils allaient se convaincre de la portée funeste de leurs votes.

VIII.

COURONNEMENT DE NICOLAS.

A la mi-avril de cette même année 1829, Nicolas se fit couronner à Varsovie roi de Pologne. Cet acte marquait le désir du souverain de se mettre en règle avec la charte, d'oublier les différends du passé et de se faire mieux voir des Polonais. La seconde campagne de Turquie n'avançait que lentement et péniblement; les maladies décimaient l'armée russe; l'attitude de l'Autriche inspirait des inquiétudes à la Russie. Dès l'année précédente, avant le passage du Pruth, le cabinet de Vienne s'était formellement engagé à garder «une franche et entière neutralité,» mais le prince de Metternich n'en refusait pas moins de reconnaître des motifs légitimes à la guerre contre l'empire Ottoman: «Ne me demandez pas, disait-il à l'ambassadeur de Russie, si je trouve la guerre juste ou injuste; ma conscience ne peut pas approuver la bataille de Navarin qui a été l'origine de cette guerre.» Justement préoccupée du sort de la Turquie, mais trop faible elle-même pour lui prêter un appui efficace, l'Autriche après avoir essayé en vain de décider l'Angleterre et la France à s'interposer entre la Russie et la Porte, ne pensa plus qu'à sa propre sécurité: «Mon empire est comme une maison vermoulue, aurait dit l'empereur François à l'ambassadeur russe; si on veut en démolir une partie, on ne peut prévoir combien d'autres on en fera crouler.» Elle fit quelques préparatifs militaires, et concentra un petit corps d'observation en Transylvanie.

Ce corps exaspérait l'empereur Nicolas, irrité déjà par les «menées secrètes» du prince de Metternich, et les désastres de sa propre armée. A Vienne on ne se doutait pas, à ce qu'il paraît, de la profonde détresse de l'armée russe en Turquie. L'empereur Nicolas faisait entendre à l'Autriche un langage hautain, jurant que quand même la Russie aurait besoin d'une médiation étrangère, l'Autriche serait la dernière puissance à laquelle il s'adresserait. Il eut recours en effet aux bons offices de la cour de Berlin, et ce fut le général Müffling qui, par un coup de maître, amena la Porte à signer le traité d'Andrinople.— Au printemps de l'année 1829, la prudence conseillait certainement à Nicolas d'apaiser les esprits en Pologne, car l'armée polonaise servait à l'empire d'avant-garde du côté de l'Autriche. A Lemberg, le prince Lobkowiç, gouverneur de Galicie, faisait des avances aux Polonais, et c'était peut-être encore une raison de l'empressement de Nicolas à se faire couronner à Varsovie. Il n'en est pas moins certain qu'un homme d'un caractère aussi entier, avait dû se sentir obligé dans son for intérieur à satisfaire aux devoirs qu'il avait contractés envers la Pologne, lors de son avénement au trône. Il le fit d'ailleurs avec une bonne grâce parfaite, offrant aux Polonais une excellente occasion d'effacer leurs torts, et de jeter de leur côté un voile d'oubli sur le passé. Lui, plus tard si impitoyablement dur à l'égard des Polonais, s'évertuait pour lors à leur plaire personnellement, à évoquer les souvenirs glorieux de notre histoire, et à faire sonner bien haut son titre de roi de Pologne. Un jour c'était un monument qu'il faisait ériger, dans l'église des Capucins, à la mémoire de Jean Sobieski, «son glorieux prédécesseur;» une autre fois, après la prise de Varna, il fit don à la ville de Varsovie des canons turcs, en souvenir de la mort glorieuse d'un autre de ses «prédécesseurs,» le roi Ladislas tué devant Varna en 1444; plus tard encore, suivant l'antique et pieux usage de nos rois, il ordonna de suspendre à la cathédrale de St. Jean des drapeaux enlevés aux Turcs.

La cérémonie du couronnement avait eu un caractère digne et élevé. Pendant son séjour à Varsovie, le roi se mêla souvent à la foule, malgré des avertissement fondés; de concert avec la reine, il s'appliquait à conquérir les esprits par

une amabilité gracieuse. Lui et le grand-duc héritier — l'empereur actuel — portaient tous deux l'uniforme polonais, tandis que par un caprice singulier, le grand-duc Constantin n'avait point voulu quitter son habit russe, qui faisait tache, comme son humeur massacrante. Une cour polonaise plus nombreuse qu'autrefois, fut nommée à l'occasion de cette cérémonie *. — Outre ces détails, le couronnement ajoutait un nouveau lien, un lien sacré, entre le souverain et le pays. Les motifs intéressés n'affaiblissaient en rien l'importance du fait; si l'on allait scruter, d'ailleurs, la sincérité absolue des actes politiques, il n'en resterait que bien peu de chose, ou rien.

Lors de la cérémonie, les membres de la chambre des nonces négligèrent de répéter à la suite de l'archevêque de Varsovie, le «vivat rex in aeternum,» formule d'usage, au moment où le roi pose la couronne sur sa tête. Le maître des cérémonies, disait-on, avait négligé d'en prévenir l'assemblée. Ce trait accuse la froideur que l'on opposa aux avances de Nicolas, et l'ensemble des symptômes ne laissait aucun doute quant au présent et à l'avenir: la rupture entre les Polonais et la dynastie était moralement consommée.

IX.

LES PROGRES DE LA DISSOLUTION.

Les émotions énervantes causées par les péripéties du procès de la société patriotique, achevèrent de compromettre la vie publique du pays, et de la réduire à sa plus triste manifestation, à la manie de tout renverser et de tout détruire.

* Le prince Adam Czartoryski fut décoré du titre de grand chambellan. La chose fut prise en mauvaise part. Une vieille antipathie mutuelle paraît avoir régner entre l'empereur Nicolas et le prince.

Partout on ne rencontrait que des symptômes et des témoignages du désordre moral, précurseur de l'anarchie matérielle.— A Varsovie les deux derniers hivers s'étaient passés au milieu d'un «deuil national,» émaillé des incartades presque journalières de la jeunesse des écoles, instrument aveugle des agitateurs. Dès longtemps indisciplinée, cette jeunesse puisait un nouveau stimulant dans le mouvement littéraire du temps. Dans tous les pays, le romantisme avait été regardé comme le symbole d'un nouvel ordre des choses, et avait servi de porte-voix aux idées révolutionnaires. En Pologne, inspirée dès le début par l'amour de la patrie, la poésie romantique communiqua aux jeunes esprits une véritable fièvre d'enthousiasme. Les représentants de la vieille école n'y virent qu'un attentat contre leurs dieux classiques, et, lançant leurs foudres contre un tel sacrilége, s'entêtant à défendre de pédantesques vieilleries, ils se déconsidéraient aux yeux de leurs adversaires. Ceux-ci se firent de la critique littéraire un levier pour démolir les derniers restes de toute autorité constituée: sous prétexte de discuter les règles de l'art, ils battaient en brèche les principes de l'ordre social et politique, et faisaient au grand jour une propagande révolutionnaire des mieux conditionnées. Les hommes mûrs, si indulgents envers des conspirateurs, l'étaient à plus forte raison envers cette jeunesse romantique. «Laissez-les en paix, disaient ils; ils aiment tant leur patrie: leurs intentions sont d'une pureté et leurs tendances d'une innocence parfaites.» Des esprits plus clairvoyants exprimaient parfois des doutes sur la conduite des adeptes du romantisme, qu'ils soupçonnaient à bon droit de menées révolutionnaires; le prince Czartoryski les fit taire, leur conseillant de ne pas «irriter» inutilement la jeunesse à propos d'une «question de formes.» Et à cette époque le prince était déjà l'homme le plus populaire et le plus influent, le chef du camp national. Après avoir boudé longtemps l'empereur Alexandre, il vint inopinément reprendre sa place au sénat, à la veille de la réunion de la haute cour; il était l'auteur du rapport que le président de la cour avait adressé au roi; depuis lors il n'avait plus quitté Varsovie, où tous les yeux se tournaient avec confiance vers lui. Sa protection acquise à l'école romantique, consacrait im-

plicitement le courant d'idées qui dominait chez la jeunesse. Dans l'éducation de tout un peuple, la poésie remplaçait peu à peu le catéchisme et l'histoire; c'était en elle que l'on s'habituait à puiser les enseignements et les préceptes destinés à guider l'homme et le citoyen. Encouragée dans sa folle et présomptueuse assurance, convaincue que c'était à elle de diriger les destinées du pays, la jeunesse préparait à la Pologne un avenir cruellement tragique, et attirait sur le pays l'anathème que les Saintes Ecritures ont prononcé contre tout royaume qui se laisse gouverner par des enfants.

Ni les excès et les désordres de plus en plus fréquents, ni le terrorisme exercé par cette jeunesse turbulente, ni même les complots les plus odieux et les plus pervers, ne parvenaient à dissiper l'aveuglement incurable du prince Czartoryski et de son entourage.— Le jour de l'anniversaire de la proclamation de la charte, le grand-duc Constantin, préféra contremander la revue des troupes, de peur d'une nouvelle manifestation; pas un sénateur n'osa assister au Te Deum chanté à cette occasion.— En décembre 1828 une conjuration avait été ourdie parmi les élèves de l'école militaire de Varsovie, dans le but de faire éclater un mouvement révolutionnaire au printemps de l'année suivante. Son fondateur, Pierre Wysocki, sous-lieutenant dans un régiment de la garde, avait une grande chaleur de sentiments, au service d'une intelligence médiocre: sa seule pensée était de provoquer une explosion, abandonnant le reste «à la nation et à la Providence.» En peu de semaines, la conjuration dépassa les murs de l'école, s'étendant aux régiments de la garnison et à la fraction la plus avancée de la société patriotique, connue plus tard sous le nom de «Jacobins.» Pervertis par les maximes les plus extravagantes de la révolution française, ces émules de Marat et de Robespierre ne voyaient de salut pour la Pologne que dans le régicide, la guillotine et la terreur. Ils avaient trouvé un allié dans un savant célèbre, M. Lelewel, professeur à l'université de Varsovie*. Cet homme, véritable incarnation du génie du mal, entouré de

* Ancien professeur à l'université de Vilna, destitué par M. Novosiltzow.

l'auréole de la persécution, exerçait l'influence la plus malfaisante sur l'esprit de la jeunesse, semant autour de lui la corruption, trempant dans tous les complots, entretenant des relations suivies avec des révolutionnaires à l'étranger, nommément avec ceux de Paris. — A l'époque des seconds pourparlers de Kiev, un conspirateur russe, Lunine, séjourna quelque temps à Varsovie; on se doute facilement de l'objet de sa mission qui n'était autre que de prêcher l'assassinat politique.— Le fruit ne se fit point attendre. Poussés de toutes parts, les conjurés décidèrent de donner le signal du mouvement par le massacre des membres de la famille régnante, présents à Varsovie à l'occasion du couronnement. Ils trouvèrent des encouragements auprès de trois membres de la chambre des nonces. Au dernier moment la peur les fit changer de conseil; se voyant abandonnés, les conjurés manquèrent de détermination, et l'attentat n'eut point lieu. Vu le nombre de personnes admises dans le secret, cette tentative ne pouvait rester inconnue. Le gouvernement et le grand-duc en furent avertis d'avance, mais, chose singulière, jamais on n'entendit parler d'une enquête ou d'une poursuite quelconque. En outre les conjurés avaient confié leur projet à des hommes entourés d'une considération universelle * qui, tout en tâchant de les en détourner par la persuasion, ne semblent pas avoir profité d'un enseignement aussi grave. Ce funeste penchant vers le crime aurait dû les éclairer sur le degré de la dépravation des esprits. Ils n'y virent qu'une effervescence de jeunesse, et un bouillonnement du sentiment patriotique. Aux bons conseils prodigués dans de pareilles circonstances, ils mêlaient des doléances imprudentes sur le sort lamentable de la patrie, et ces doléances raffermissaient les conspirateurs dans la conviction, que la révolte future n'avait rien à craindre de la part des gens de bien, qu'elle pouvait plutôt compter sur leur complicité.

La diète convoquée pour le 28 mai 1830, vint bientôt mettre le comble à l'anarchie. En ce moment tout concourait à rendre de la confiance au pays. En réunissant la diète, Ni-

* Entre autres à M. Niemçewicz, ami intime du prince Czartoryski.

colas rentrait dans la légalité. Si l'exécution fidèle de la charte laissait encore à désirer, du moins le chemin à suivre était nettement tracé: le pays par sa conduite légale, les chambres par leur attitude ferme et modérée, assuraient au royaume la conservation des libertés dont il jouissait déjà, et acquéraient des titres et des droits à leur extension progressive. Nos historiens qui ne voient les choses qu'à travers le prisme de l'année 1831, parlent du mépris et de l'aversion insurmontable de l'empereur Nicolas pour le régime constitutionnel de la Pologne. Il peut y avoir du vrai dans cette appréciation, car le caractère du souverain ne se pliait que difficilement à tout partage du pouvoir; néanmoins pendant les quatre premières années de son règne, Nicolas ne toucha pas seulement du doigt aux institutions de la Pologne, et il ne cessa de remplir ses devoirs de roi constitutionnel mieux que son prédécesseur. Dès l'abord il mit fin à l'ingérence du grand-duc Constantin dans les affaires du royaume, en ordonnant de diriger la correspondance du conseil d'administration sur les bureaux du ministre secrétaire d'état auprès la personne du roi: c'était là une preuve que sous son règne il y aurait moins d'artifices, et plus d'ordre, de méthode et de sécurité que par le passé. Observateur fidèle de ses devoirs, Nicolas était inaccessible aux influences qui s'agitaient autour de lui, aux craintes nerveuses si fréquentes chez Alexandre, dont il n'avait ni la mobilité d'esprit ni la sensibilité de coeur. Ferme et entier dans sa politique étrangère, il l'était encore davantage à l'intérieur, et ce n'était pas avec lui que l'on aurait à craindre les sourdes animosités des Russes et des cours voisines à l'égard de la Pologne. A ces qualités incontestables il joignait un penchant prononcé pour les coups d'autorité, pour les mesures extrêmes, pour ces colères froides et raisonnées, infiniment plus terribles que les emportement subits qui viennent et passent avec une égale rapidité. Jusqu'en 1830 il sut maîtriser les défauts de son caractère, et après tout c'était peut-être encore le souverain le plus apte à façonner les Polonais aux conditions de leur existence, et à leur faite perdre nombre de mauvaises habitudes contractées depuis des siècles. L'expérience ne réussit point, elle aboutit même à une catastrophe épouvantable.

En en cherchant les raisons, on est obligé de reconnaître que son règne vint au moment où la décomposition était déjà trop avancée, alors qu'aucun remède ne pouvait plus arrêter les progrès du mal, ni prévenir une crise rendue imminente par la nature des choses. S'il en eût été autrement, l'instinct de la conservation aurait parlé plus haut chez des hommes qui ne manquaient certes ni de patriotisme ni de lumières. Le lendemain de la nuit du 29 novembre, nous les verrons pleurer toutes les larmes de leurs yeux, et pourtant ils ne faisaient rien, absolument rien, pour détourner une catastrophe préparée de longue main.

Soit par esprit de contradiction, soit par un retour sincère sur lui-même, le fougueux Constantin devenait chaque jour plus doux, plus traitable, plus «Polonais.» La part qu'il prenait aux affaires, se bornait à la lecture des rapports de police et de la correspondance courante du ministère des affaires étrangères, qu'on avait soin de lui communiquer.* Il répétait à qui voulait l'entendre, qu'il avait changé d'avis sur la Pologne et les Polonais. En annonçant aux généraux l'avénement au trône de Nicolas, il fit devant eux amende honorable, disant qu'il s'était trompé sur le compte des Polonais, et qu'il avait eu tort de les accuser souvent auprès du feu roi. Il avait même fini par conseiller à l'empereur Nicolas la réunion de la Lithuanie et des provinces russiennes au royaume, comme le seul moyen de contenter les Polonais et de s'assurer à jamais leur fidélité. — Quelques jours avant l'ouverture de la diète, recevant chez lui ses «collègues» de la chambre, Constantin leur promit d'intervenir auprès du roi en faveur de M. Niemoïowski, qui continuait à être interné à sa campagne, ainsi qu'en faveur du palatinat de Kalisz, privé depuis plusieurs années de son conseil local.** Comme «concitoyen et comme

* Retrouvées plus tard au palais de Belveder, ces dépêches portaient des annotations au crayon, qui témoignaient de la sagacité parfaite du jugement chez Constantin.

** Aprés la diète de 1820 le palatinat de Kalisz avait élu conseillers les deux frères Niemoïowski, pour sanctionner leur attitude à la chambre. Le sénat cassa les élections pour cause d'irrégularité, et le prince-lieutenant négligea de convoquer la diétine.

collègue,» il leur conseilla aussi de ne pas insister sur la question des «arbitres» réglée par l'article additionnel de la charte, et prononça ces paroles qui dépeignent fidèlement son bizarre caractère: «Nous allons travailler au bien de la patrie; je répète: patrie, parce que, ayant passé quinze ans de ma vie parmi vous, je crois avoir le droit de me servir de ce mot... Il est vrai que je suis quelquefois fou de tête, mais mon coeur est toujours bon.»

Huit jours avant l'ouverture de la diète, le roi, accompagné de la reine, vint à Varsovie. Il se mit en frais d'amabilité, tâchant de ranimer la vie mondaine, offrant une hospitalité vraiment royale aux membres des deux chambres, parlant de passer régulièrement une partie de l'année à Varsovie. Il aimait à voir les Polonais entrer au service diplomatique, et une phrase prononcée plus tard, autorise à croire qu'il destinait aux Polonais une large part dans le gouvernement de son empire, celle qu'avaient longtemps tenue les Allemands des provinces Baltiques. — Le discours du trône, un discours «d'affaires» comme disent les Allemands, n'évoquait pas le moindre souvenir pénible. C'était absolument la première fois qu'il contenait un passage relatif à la politique étrangère;* quant aux questions intérieures il était plus franc et plus explicite que les discours d'Alexandre. La note sentimentale y brillait par son absence; aucune promesse ne venait rallumer l'espoir éteint de la réunion de la Lithuanie; mais le roi invitait les chambres «à affermir l'oeuvre du restaurateur de la Pologne, en usant avec sagesse et modération de leurs droits,» et il s'engageait lui-même à accueillir favorablement les propositions et les voeux de la diète.

La physionomie de la chambre des nonces avait complé-

* «Le Tout-Puissant a béni nos armes dans deux guerres que l'empire vient de soutenir; la Pologne n'en a point eu à supporter les charges. Elle participe, toutefois, à leurs avantages par cette confraternité de gloire et d'intérêt qui s'attache désormais à son indissoluble union avec la Russie. L'armée polonaise n'a pas pris une part active à la guerre; ma confiance lui avait assigné un poste non moins important: elle formait l'avant-garde de l'armée chargée de veiller à la sûreté de l'empire.»

tement changé depuis la dernière session. La majorité se composait d'hommes nouveaux et jeunes, intelligents, amoureux de leur popularité, d'une légèreté de caractère sans nulle autre pareille. L'ancienne fraction conservatrice et catholique avait disparu; en revanche la fraction «des anarchistes» s'était accrue en nombre; on trouvait à sa tête l'inévitable Gustave Malachowski et le démagogue Lelewel, ainsi que plusieurs rhéteurs se distinguant surtout par la confusion de leurs idées et une absence complète d'esprit politique. Sans disposer d'une majorité absolue ni disciplinée, cette bruyante phalange dominait le terrain, et pour la plupart du temps parvenait à ses fins. Sa tactique consistait à faire semblant de vouloir emporter d'assaut les libertés politiques, puis à attaquer indistinctement le gouvernement et le système en vigueur, les ministres et le conseil d'état, le sénat et le maréchal de la chambre. On séparait du gouvernement la personne du roi, pour gagner plus de liberté à maltraiter les représentants du pouvoir. Aux platitudes débitées à l'adresse de Nicolas, on avait soin d'ajouter des sorties virulentes, lui donnant à entendre qu'il n'avait aucun droit à la reconnaissance des Polonais, et qu'il manquait ainsi de l'unique titre de légitimité que son prédécesseur possédât. On reprochait en toute occasion au conseil d'état d'être une charge lourde et inutile au pays, et cela dans des termes durs et d'une indécence extrême. Le sénat qui venait pourtant de donner des preuves de son «indépendance» et de son «patriotisme,» ne trouvait plus grâce aux yeux de l'opposition à cause de son attitude modérée; il fut maltraité et insulté à l'égal de tout le monde. Et tandis que les orateurs de l'opposition, devenant à chaque séance plus nombreux, plus osés, plus arrogants, ne respectaient rien ni personne, le gouvernement et la chambre se taisaient, sans essayer une seule fois de protester au nom de la justice et du bon sens.

La valeur et l'utilité des projets présentés n'influençaient en rien les débats et les votes. La chambre rejetait une loi reconnue bonne et nécessaire, uniquement pour faire pièce au pouvoir; elle en votait une autre parce que le rejet de la précédente suffisait aux besoins de la «tactique.» Une seule, la loi sur les mariages, éternelle pomme de discorde, tomba

à cause de ses principes et de son caractère catholique, après un débat intéressant et sérieux. Nicolas s'était engagé vis à vis du Saint Siège à restituer les causes de nullité de mariage à la juridiction de l'Eglise; d'un autre côté le clergé, dans les derniers temps, refusait souvent de bénir les mariages entre des personnes divorcées selon le code. Il était de toute nécessité de faire disparaître cette pierre d'achoppement, ainsi que de mettre un frein aux abus dont se rendait coupable une partie du clergé qui, oublieuse de ses devoirs, continuait à légaliser les unions frauduleuses. La chambre ne partageait pas cet avis. «Sire, faites de nous tout ce qu'il vous plaira, mais ne nous mettez point sous le régime des prêtres;» disait au roi un nonce à une réception de la cour. En relisant aujourd'hui les débats de cette chambre, on se croirait vraiment au parlement de Berlin; on croit assister aux discours des «soldats de la civilisation,» défenseurs de l'état et de la société contre «les empiètements du Vatican;» on rencontre les mêmes raisonnements et les mêmes phrases.

Rien n'égalait les violences de langage que soulevèrent, et la critique du rapport du conseil d'état, et les débats sur les pétitions. Et pourtant, si jamais les plaintes contre l'administration furent mal fondées, ce fut alors, en face du progrés extraordinaire de l'instruction, des finances, de l'ordre intérieur et de la prospérité générale. A l'exception du comte Mostowski qui, dégoûté de tout, ne reparut plus à la diète, et se fit remplacer dans la lecture de son discours d'usage, tous les ministres furent traînés sur la sellette, vilipendés, insultés, puis mis en accusation, moralement il est vrai, car la chambre avait fini par repousser les accusations formelles.

De nos jours, dans les pays les plus libres de l'Europe, un parlement qui se laisserait aller à de pareilles extravagances, serait dissous et dispersé dans les vingt quatre heures. Là, il eut toute liberté de mener à bonne fin son «travail» scandaleux. A la clôture, le roi ne proféra pas un mot de reproche ou de blâme; il se borna à quelques phrases d'usage, et à propos du rejet de la loi sur les mariages, il exprima seulement quelques «regrets» de ce que la chambre avait «cru devoir conserver une disposition qui exposait essen-

tiellement la paix des familles, qui troublait le repos des consciences, et dont le changement était impérieusement réclamé par les considérations les plus importantes.»

Le résultat de la session fut assez peu de chose, mais l'effet moral en fut immense et mortel. Les héros de l'opposition, ivres de leurs succés, parvenus à une sorte de délire politique, cueillaient des lauriers dans leurs provinces: on dressait des arcs de triomphe sur leur passage, et l'on se faisait un devoir de suivre fidèlement leur exemple. Les conseils des palatinats, réunis au terme légal, adressèrent au gouvernement des observations d'une inconvenance telle, que le ministre de l'intérieur n'osa point les communiquer au conseil d'administration. Le mot d'ordre généralement adopté, prescrivait une résistance à outrance envers le pouvoir. Ce fut au beau milieu de ce bouillonnement que vint tomber la nouvelle de la révolution de juillet, de la fuite de Charles X, du changement de dynastie, et du retour de cette cocarde tricolore qui réveillait chez nous autant de souvenirs que d'espérances. Désormais tout était perdu: les têtes étaient en feu, l'ordre ne tenait plus qu'à un léger fil. On causait dans les rues de la révolution qui allait éclater d'un jour à l'autre. On rencontrait des physionomies ténébreuses, inconnues jusqu'alors, oiseaux de malheur alléchés par l'odeur du sang qui allait couler. Les «signes du temps» ainsi que les symptômes de la décomposition sociale, se multipliaient à vue d'oeil.

Au camp de Powonzki, aux portes de la capitale, des officiers de la garnison méditaient le plan définitif de la révolte. Ils auraient désiré confier la direction du mouvement au général Chlopicki, ou à quelques membres de la chambre des nonces. Les «Jacobins» poussaient à la formation d'un pouvoir révolutionnaire gouvernant au moyen de la terreur; le professeur Lelewel conseillait avant tout l'assassinat de Constantin. On tomba d'accord sur les détails de l'entreprise: envahir le pa'ais de Belveder et assassiner le grand-duc; désarmer les régiments russes de la garnison; s'emparer de l'arsenal et armer le peuple. Mu par le sentiment de l'honneur militaire, Krzyżanowski refusa de prendre part à l'attaque du Belveder et à tout attentat contre la vie du généralissime de l'armée polo-

naise. Cette tâche échut ainsi à la fleur de la jeunesse romantique. Un instant on se proposa de surprende Constantin dans une ruelle sombre qu'il traversait habituellement à la tombée de la nuit, mais la rapidité de son attelage rendait ce projet inexécutable. Une autre fois, le 18 octobre, les conjurés armés de pistolets et de poignards, guettèrent le grand-duc à la parade de la place de Saxe; sa mort devait servir de signal à la révolte militaire. Le hasard en décida autrement. Ayant pris le bras du général Chlopicki, présent parmi les spectateurs, Constantin se promena longuement devant le front des troupes. Cette circonstance lui sauva probablement la vie; elle bouleversa aussi les calculs de la conjuration qui, dès ce moment, marcha rapidement vers sa propre ruine. Elargissant son cercle, elle fit des conquêtes douteuses parmi des écoliers prompts à divulguer les secrets. Autour de l'habitation du grand-duc on collait sur les arbres du parc des annonces comme celle-ci: «A louer le Belveder à partir du nouvel an.» A moins de se boucher les oreilles, la police était forcée d'entendre ce qui se disait dans les endroits publics. Comme l'émeute ne se produisait à aucune des dates annoncées, Constantin finit par ne plus croire aux avertissements de la police, et par se moquer des alarmes de son entourage. Lui, autrefois si soupçonneux à l'égard des Polonais, se berçait maintenant d'une confiance aveugle, s'attribuant le mérite d'avoir si bien su façonner ce peuple turbulent, que lui seul pouvait dormir tranquille, lorsque tous les gouvernements tremblaient devant la révolution. Il négligea de faire garder les abords de sa résidence, et même de mettre des sentinelles à sa porte. Par acquit de conscience, on doubla les patrouilles de nuit, et l'on désigna aux régiments leurs places en cas d'alarme. Un comité composé de hauts fonctionnaires, sous la présidence du général comte Stanislas Potocki, fut chargé de vérifier les rapports inquiétants sur l'école militaire, dont on destitua le commandant. Des arrestations eurent lieu, et, sans s'en douter, l'autorité saisit bientôt le fil de la conjuration; néanmoins le comité déclara la chose un «enfantillage.» Un rapport en ce sens fut adressé à l'empereur qui, par le retour du courrier, ordonna de procéder sévèrement, et de déférer les coupables

à la justice militaire. Par mesure de prudence, le secrétaire d'état près le conseil d'administration rédigea de sa propre main les ordres d'arrestation, mais la trahison d'un employé mit les conjurés au courant du danger qui les menaçait. Pour sauver leur liberté, ils sacrifièrent leur pays.

X.

LE VINGT-NEUF NOVEMBRE.

Le 29 novembre, à la nuit tombante, une bande de jeunes gens se précipitait sur le palais de Belveder et, au cri de «mort au tyran,» envahissait les appartements du grand-duc, qui parvint à se réfugier chez la princesse de Lowicz. Un intime du grand-duc, le général Gendre, tomba mort sous les coups des envahisseurs; le vice-président de la ville, un Polonais mal vu, y reçut des blessures dangereuses. Tandis qu'entouré d'une escorte de cuirassiers, Constantin partait pour se rendre au point de réunion des troupes, les conjurés retournaient sur leurs pas, pour rejoindre les élèves de l'école militaire sous la conduite de Krzyżanowski, ainsi qu'un détachement d'infanterie que des officiers avaient promis d'amener au pont Sobieski, sur la lisière du parc de Lazienki. Ce dernier secours ne vint pas, et après une longue attente, les deux bandes réunies se dirigèrent vers l'arsenal, situé à l'autre extrémité de la ville, à une distance de plus de deux kilomètres: sur la route elles echangèrent dans l'obscurité des coups de fusil avec des détachements de la cavalerie russe courant à leur poste. Chemin faisant ils assassinèrent successivement le général Hauke ministre de la guerre, et son chef d'état major le colonel Meciszewski; le vieux général Nowicki, qui se rendait en voiture au Belveder; le général Trembicki, commandant de l'école mi-

litaire, homme d'une valeur exceptionnelle, qu'ils avaient longtemps traîné avec eux, et qui ne cessait de les rappeler au devoir.

En somme, le coup était manqué. Les régiments polonais sur lesquels les conjurés croyaient pouvoir compter, furent pour la plupart empêchés de se joindre à l'émeute; le désarmement des régiments russes ne réussit pas non plus. Mollement défendu par un régiment russe, l'arsenal avait été pris par quelques compagnies d'infanterie polonaise, aidées des élèves de l'école d'artillerie et d'une compagnie de sapeurs. A cet endroit fut assassiné le général Blumer, un peu plus loin le même sort attendait le général comte Stanislas Potocki, le plus aimé de tous les officiers supérieurs de l'armée, qui, parcourant la ville, s'efforçait de ramener à l'obéissance les détachements révoltés, et qui était parvenu en effet à renvoyer au grand-duc des forces respectables. Sur un autre point, le général Siemiontkowski tomba aussi sous les coups des émeutiers. — La populace, accourue de toutes parts, fit main basse sur les approvisionnements de l'arsenal, puis s'en alla piller les caisses militaires et les cabarets. Çà et là on entendait des coups de fusil, mais, excepté à l'arsenal, il n'y eut nulle part d'engagement sérieux. Surprise de sa victoire, l'émeute se trouva maîtresse du terrain, mais sans chef et sans direction.

C'était au grand-duc généralissime de l'armée de prendre une décision et d'agir. Les généraux polonais firent leur devoir; plusieurs payèrent de leur vie. Le général Żymirski se tenait au champ de Mars avec le régiment de Lithuanie et des grenadiers polonais qu'il avait fait sortir des casernes au moment, où quelques officiers conjurés essayaient de les entraîner à la révolte. Un aide de camp de Constantin, le lieutenant Trembicki, lui amena intact le régiment des chasseurs à cheval, qui resta fidèle jusqu'à la dernière heure. En fait de troupes polonaises et russes, le grand-duc disposait de forces supérieures à celle de l'émeute; pour l'étouffer dans son germe, il lui aurait suffi de lancer sa cavalerie dans les rues vierges de barricades. Il lui aurait été facile d'enfermer la révolte dans le quartier de l'arsenal, le seul faiblement défendu, ou de faire cerner la ville, de lui couper les vivres et de la prendre

par la famine. Il n'en fit rien. Il avait une horreur physique du sang et de la mort; et comme son esprit était frappé par les événements de Paris et de Bruxelles, il craignait d'exposer le soldat au contact du peuple. Il resta immobile à la tête des troupes, et, pour satisfaire sa curiosité, il expédiait en ville ses aides de camp pour recueillir des nouvelles. Sur les onze heures, un de ces derniers, le comte Ladislas Zamoyski *, sous-lieutenant aux chasseurs à cheval, vint lui rapporter ces paroles du général Potocki: «Allez dire à Monseigneur de jeter en ville toute sa cavalerie; elle n'a qu'à traverser les rues au trot, balayant tout sur son passage: voilà ce qui lui reste à faire. Mais il n'y a plus un instant à perdre; depuis trois heures Monseigneur aurait dû le faire.» — «Je ne me mêle de rien, répondit le grand-duc; c'est une affaire polonaise, que les Polonais s'arrangent entre eux. D'ailleurs, de la cavalerie, je n'en ai point.» A quelques centaines de pas se tenaient précisément les cuirassiers, les lanciers et les hussards russes, ainsi que les chasseurs à cheval. Zamoyski tournait machinalement les yeux vers eux. «Ceci, ce sont des Russes, s'empressa d'ajouter Constantin; et pas un Russe, à moins qu'il n'y soit forcé pour sa propre défense, ne donnera un coup de sabre dans toute cette affaire.» Puis, se ravisant: «Cependant, voici des chasseurs, prenez-les, menez-les à Staś *, qu'il en fasse ce qu'il voudra.» Et nommant deux généraux polonais présents, il leur ordonna d'accompagner le régiment. A cette heure là, le pauvre «Staś» était déjà couché sur son lit de mort; quant aux chasseurs ils allèrent en ville et se conduisirent bravement. Au lieu de suivre son régiment, le comte Zamoyski crut de son devoir d'aller réveiller le gouvernement qui dormait du sommeil du juste. Il frappa d'abord à la porte de son oncle, le prince Adam Czartoryski, afin de lui communiquer la décision prise par Constantin de ne pas se mêler d'une «affaire polonaise.» Au fait, c'était bien au gouvernement de rétablir l'ordre, si l'existence du royaume devait être dans l'avenir autre chose

* L'un des fils du président du sénat, connu plus tard dans la haute société de Paris et de Londres sous le titre du général Zamoyski.

** Le général Potocki. — «Staś» diminutif familier de Stanislas.

qu'une vaine chimère. L'oncle et le neveu convinrent de convoquer le conseil d'administration, et Zamoyski prit sur lui d'en aller quérir les membres. A deux heures du matin un conseil se rassembla autour du lit du comte Sobolewski, malade d'une attaque de goutte. Il se composa, outre le président, du prince Czartoryski et du prince Lubecki, membres effectifs du conseil, de quelques volontaires, savoir: M. Niemçewicz, les généraux en retraite prince Radziwill et comte Paç, enfin le sénateur castellan Kochanowski, l'une des têtes les plus chaudes du pays. Un employé du conseil d'état tenait la plume. Le plus embarrassé de son rôle fut certainement le prince Lubecki, soucieux qu'il était de conserver sa popularité, et inquiété par la pensée de s'attirer la colère de Nicolas. Ce qui le préoccupait en ce moment, c'était de légitimer tant bien que mal ce conseil de famille auquel il assistait. Il fit inscrire en tête du procès-verbal les paroles du grand-duc Constantin, rapportées par Zamoyski; après quoi il proposa au prince Czartoryski de se rendre auprès de Constantin. Précédés de Zamoyski, ils se mirent aussitôt en route. Constantin les reçut fort mal: il reprocha au prince Czartoryski son opposition passive, la direction donnée à l'instruction publique en Lithuanie, et l'arrêt de la haute cour du sénat; il blâma le prince Lubecki pour sa manière d'administrer les finances du royaume et de violer la charte. — De part et d'autre on se renvoyait mutuellement l'initiative de la répression de l'émeute. Constantin persistait à vouloir rester neutre: «Je n'ordonne rien, je n'autorise rien, cela ne me regarde pas... faites ce qu'il vous plaira, quant à moi, je ne me mêle de rien et je ne réponds de rien,» répétait-il constamment. Après tout, ce refus de Constantin était encore une bonne fortune pour la Pologne. Jamais plus belle occasion ne s'était présentée de prouver à Nicolas et à la Russie que les Polonais pouvaient se gouverner eux-mêmes, et si le gouvernement avait eu la bonne volonté et le courage d'en finir avec l'émeute, la chose n'aurait point été matériellement impossible. Du moins aurait-on pu détourner du gouvernement le reproche d'une abdication humiliante, en sommant le grand-duc d'agir ou de déposer le commandement entre les mains d'un conseil de guerre com-

posé de généraux polonais. En raison de son passé, de sa haute position et de sa popularité, le prince Czartoryski avait tous les titres pour prendre sur lui la responsabilité d'une décision légitimée par la grandeur du péril. Les autres membres du conseil improvisé se seraient inclinés devant son autorité; le ministre des finances, qui seul agissait avec préméditation, se serait tu. L'émeute ouvrait des horizons nouveaux à l'ambition du prince Lubecki. Il comptait sur son adresse pour se tirer d'affaire avec honneur et profit: il se voyait déjà médiateur entre le pouvoir et la révolution dont il méconnaissait la force latente; il espérait conquérir définitivement la confiance du souverain, obtenir pour le royaume de nouvelles libertés et des garanties constitutionnelles, peut-être même la réunion des provinces. Ce plan, vaste et beau, péchait par la base, car il fallait d'abord que la tourmente révolutionnaire eût pris des dimensions respectables, et qu'elle eût eu le temps de tout renverser autour du futur sauveur. — Après de longues tergiversations, la députation déclara au grand-duc, par la bouche du prince Lubecki, qu'en face du danger, le gouvernement se voyait dans la nécessité de s'adjoindre des personnages «jouissant de la confiance des habitants,» et de «composer avec le mouvement.» — A partir de ce moment l'émeute avait gagné une tête et un organe légal; l'avenir lui appartenait.

Au retour de la députation, le gouvernement improvisé se mit en mesure de «rétablir l'ordre» à l'aide de belles phrases, de flatteries à l'adresse de l'émeute, et de concessions. Au petit jour parurent deux proclamations. La première, rédigée au nom de Nicolas, empereur et roi, annonçait l'entrée au conseil d'administration* des personnes présentes à la réunion tenue chez le comte Sobolewski, ainsi que du général Chlopicki que Zamoyski avait en vain cherché la nuit dernière,

* Le conseil d'administration était composé de personnes suivantes: le comte Sobolewski président; le comte Mostowski, ministre de l'intérieur; le comte Grabowski, ministre de l'instruction et des cultes; le prince Lubecki, ministre des finances; le général Hauke ministre de la guerre (tué); le comte Ignace Sobolewski ministre de la justice (en congé); le prince Czartoryski; les généraux comte Fredro et Rautenstrauch.

et qui, pour éviter les propositions de prendre part au mouvement, se cachait soigneusement chez un ami. La seconde prévenait l'émeute qu'elle n'avait rien à craindre de la part du grand-duc et des troupes russes, et l'assurant «qu'aucun Polonais ne voudrait souiller ses mains du sang de ses frères,» invitait à la modération et au retour à l'ordre: «Que tous les emportements disparaissent avec la nuit qui les à couverts de son voile. Songez à l'avenir de cette patrie qui a passé par tant de malheurs; éloignez d'elle tout ce qui pourrait mettre son existence en danger.» — Le comte Zamoyski, que l'on rencontre partout pendant ces journées néfastes, porta les proclamations à l'imprimerie, et prit sur lui de les distribuer.

Ouvert à tout venant, l'appartement du comte Sobolewski fut bientôt rempli d'amis et de connaissances des membres du gouvernement, qui venaient y chercher un refuge ou apporter des conseils. Au dehors, la foule poussait des cris de joie et d'impatience. Le prince Lubecki proposa à ses collègues de se transporter à la banque, où il se croyait plus en sûreté. On alla quérir une escorte, et le gouvernement s'achemina lentement vers sa nouvelle demeure; en tête marchait le général Paç coiffé d'un bonnet carré rouge *, son aide de camp était paré d'une vieille cartouchière française. Une fois installé, le conseil s'occupa du remplacement provisoire de «l'introuvable» Chlopicki pour le commandement des troupes, mais les généraux présents déclinaient cet honneur. Il fallut livrer bataille au comte Paç avant de le décider à prendre ce commandement «pour vingt quatre heures.» Au lieu de penser à la sécurité du gouvernement, il erra de poste en poste, promettant aux soldats l'arrivée prochaine de Chlopicki, que tout le monde attendait avec une égale impatience: le conseil, dans l'espoir qu'il ferait cesser le chaos, les insurgés dans l'espoir qu'il les conduirait à la bataille contre le «Moscovite.» D'anciens fonctionnaires du duché de Varsovie, vieillards oubliés depuis longtemps, vinrent se mettre aux ordres du

* Coiffure des paysans des environs de Cracovie, adopté ordinairement par les insurgés, mais n'ayant rien de commun avec le bonnet phrygien.

gouvernement. On les réintégra dans leurs charges d'autrefois. L'un d'eux prit la présidence de la ville, un autre le commandement de la garde nationale, ressuscitée sous un faux nom, de peur d'effaroucher Nicolas par la mise en pratique d'une tradition révolutionnaire. On désorganisait l'ancien régime, espérant calmer la tempête à l'aide de noms populaires et de reliques patriotiques. Mais les soutiens du nouveau régime ne jouissaient d'aucune autorité dès qu'ils cessaient de flatter les passions de la foule; leur autorité finissait là, où l'obéissance commençait.

Tandis que le gouvernement perdait son temps à signer des décrets, le comte Zamoyski négociait un peu avec tout le monde. Armé d'un paquet de proclamations, il parcourait les rues, observant l'effet de ces pièces sur la foule*. Les malfaiteurs qui la nuit précédente avaient pillé les caisses et les magasins d'eau de vie, étaient maintenant ivres-morts ou gorgés de butin, et avaient momentanément disparu. Les rues étaient encombrées de petits bourgeois et d'ouvriers, généralement doux, honnêtes, étrangers aux haines sociales, mais persuadés que c'en était fini de la domination russe, et que la liberté ne pouvait être autre chose qu'une licence complète. Les proclamations manquèrent totalement leur effet; on déchirait avec indignation les exemplaires distribués par Zamoyski, tout en applaudissant à l'entrée au conseil des noms populaires. — L'instinct de la multitude sait parfaitement distinguer ses maîtres de ses humbles serviteurs, et selon le témoignage de Zamoyski lui-même, on avait l'air de se dire: «Patience, le reste viendra à son tour.» — Le flot populaire se dirigeait vers le sud de la ville, pour aller chercher les régiments polonais retenus auprès du grand-duc. Devant l'église Ste Croix les chasseurs à cheval tenaient tête à une compagnie de grenadiers révoltés, et à la foule qui leur envoyait des coups de fusil. Zamoyski obtint qu'on laissât les chasseurs tranquilles, et qu'on leur donnât le temps «de se recueillir.» Puis il continua sa route vers le quartier du grand-duc, qu'il trouva à cheval, prêt à

* Ces détails sont puisés dans un récit publié par le comte Zamoyski lui-même, en 1866.

quitter la ville; les régiments russes venaient de dépasser la barrière de Mokotow. Par l'entremise du consul de Prusse,— le personnage était bien choisi — Zamoyski proposa au grand-duc de proclamer «l'indépendance de la Pologne.» Dans son mémoire ,publié à plus de trente ans de distance, il ajoute qu'il ne se rendait pas bien compte de la nature de cette indépendance; il y voyait un moyen de prévenir une rupture complète, de calmer «pour quelque temps» l'effervescence des passions, et de donner du courage aux honnêtes gens menacés par les «Jacobins.» Or, en face de l'émeute, le mot d'indépendance prenait une signification tout à fait autre que celle qu'il avait dans la bouche d'Alexandre, et la populace ne pouvait certes pas se contenter d'une interprétation aussi idéale d'un terme qui à ses yeux signifiait tout bonnement: à bas les Moscovites! Au fond de ce projet chimérique, on ne pouvait voir qu'une vague idée d'attribuer à Constantin, en Pologne, le rôle du duc d'Orléans en France. C'est ainsi que Constantin comprit la chose, et tous ses instincts se révoltèrent lorsqu'il songea que l'on avait pu le soupçonner capable d'une usurpation. «Comment osez-vous m'insulter ainsi?» cria-t-il en voyant entrer Zamoyski. Celui-ci se fâcha à son tour, fit un sombre tableau de la situation, développa sa théorie sur la manière d'apaiser les esprits par la proclamation d'une indépendance idéale, calma les susceptibilités de son chef et en obtint des excuses: «J'ai eu tort, je vous demande pardon; que vous faut-il encore?» Zamoyski revint à la charge; mais Constantin, se mettant de nouveau sur la défensive, s'écria: «Non, c'est impossible... c'est la guerre... c'est la révolution...» et succombant à la curiosité, il congédia son aide de camp: «Faites ce que vous voudrez, mais allez en ville.» — A la banque le prince Lubecki arrêta de son veto ce défi jeté à Nicolas. «Le conseil, dit-il, ne partage pas l'opinion du comte Zamoyski et déclare que, dans les concessions faites aux circonstances et à une nécessité impérieuse, jamais il ne dépassera la limite marquée par le nom de l'empereur et roi, inscrit en tête de ses actes. Le conseil ne saurait non plus faire une pareille proposition au grand-duc, ni prendre sur lui la responsabilité d'une telle mesure... Nous n'en remercions pas moins

le comte Zamoyski de sa sollicitude, et nous espérons que le grand-duc, convaincu de notre loyauté et de notre modération, ainsi que du respect témoigné par le gouvernement envers l'autorité du souverain, s'abstiendra de son côté de toute hostilité à l'égard de la ville, et qu'il daignera entrer en communication avec le gouvernement, afin de rétablir la tranquillité et de satisfaire aux justes griefs de la nation.»

Ce ne fut que le soir du 30 novembre que Zamoyski, désormais négociateur officieux, put retourner auprès de Constantin, qui, avec la princesse de Lowicz, était allé s'établir à Wierzbno, dans la maisonnette du jardinier du château. Dans la journée le grand-duc avait reçu des renforts, et disposait en tout de huit bataillons d'infanterie, de seize escadrons de cavalerie et de ving-huit bouches à feu, contre six bataillons et huit canons restés en ville. Le général Gerstenzweig, accouru de Gora avec une batterie de l'artillerie de la garde russe, pressait Constantin de faire bombarder la capitale. Zamoyski s'en effraya un peu trop, car jamais Constantin n'y aurait consenti. Aussi ayant pris connaissance de la déclaration du prince Lubecki, il chargea son aide de camp de répondre «qu'il cessait de se considérer comme étant sur un pied d'inimitié vis à vis de la capitale, et qu'il invitait le conseil à le traiter de la même façon.»

Avant le retour de Zamoyski à la banque, le conseil avait déjà subi une nouvelle modification. Une poignée de membres de la chambre des nonces était allée se faire ouvrir la salle des séances «fermée par la main du despotisme,» et y tenait un conciliabule. Elle était conduite par un individu du nom d'Olrych, que nous retrouverons encore dans le cours de ce récit, comme cheville ouvrière d'une spoliation de la famille Wielopolski. «Nous ne sommes point en nombre, ni légalement convoqués, n'importe, la patrie nous appelle: travaillons à son salut,» disait Olrych. On critiqua la conduite «anti-révolutionnaire» du gouvernement, et une députation se rendit à la banque, pour signifier au conseil le mécontentement des «représentants de la nation.» On lui reprocha la tiédeur de sa proclamation, les lenteurs de ses procédés, son esprit réactionnaire, la présence dans son sein de personnes

qui ne jouissaient point de la confiance de la «nation;» on exigea la convocation de la diète, et l'admission de quelques nonces au conseil «purifié.» Au même instant, le comte Grabowski, les généraux Rautenstrauch et Fredro donnaient leur démission, et étaient remplacés par M. Dembowski, homme instruit et modéré, par M. Ladislas Ostrowski, tête horriblement confuse et l'un des rhéteurs de la dernière diète, enfin par le célèbre professeur Lelewel. Le prince Lubecki ne se maintint à sa place que grâce à l'intervention du prince Czartoryski et M. Niemçewicz, qui se portèrent garants de son patriotisme «immaculé.» Le comte Gustave Malachowski réclama en faveur de sa propre candidature: on s'empressa de lui offrir un siège au conseil, qui prit le nom de «conseil suprême.»

Déjà la nuit précédente, la populace avait recommencé à piller les boutiques et les habitations des «mauvais patriotes.» Dans la journée, la foule tenta à plusieurs reprises d'envahir la salle du conseil, défendue par l'éloquence pathétique de M. Niemçewicz et par la présence du général Sierawski, l'un des glorieux débris des guerres napoléoniennes. Heureusement on parvint à découvrir la retraite du général Chlopicki qui, tout en déclinant un rôle actif, fit évacuer les abords de la salle rien qu'avec quelques paroles énergiques. — Les courses du comte Zamoyski au quartier du «tyran» ayant éveillé des soupçons, on crut prudent de le mettre aux arrêts, et de ne l'expédier à Wierzbno qu'à la tombée de la nuit. Or, ce soir-là, les «Jacobins» vinrent fonder leur club à l'hôtel de ville. Le vénérable président de la ville, nommé la veille encore, protesta en vain contre cette réunion. Malmené, il éclata en sanglots, et assista en spectateur impuissant aux invectives dirigées contre ce gouvernement composé, disait-on, «d'hommes vieux, faibles, qui pactisaient avec Nicolas et trompaient la confiance du peuple.» Après avoir décerné la présidence au professeur Lelewel, absent à la réunion, «pour lui offrir une occasion de réparer la faute commise par son entrée au conseil,» le club décida de contraindre «même par la force» le gouvernement à prendre «un caractère révolutionnaire.» Voilà où aboutissait le système consistant à «composer avec le mouvement.»

De moins en moins capable de fermeté et de décision, le conseil se contenta de faire prévenir le grand-duc que les ordres avaient été donnés pour «suspendre les hostilités;» il abandonnait le reste au hasard. Zamoyski retourna à Wierzbno avec un plan tout fait; c'était d'arracher au grand-duc son consentement à laisser revenir les régiments polonais, ainsi qu'à éloigner les troupes russes de la capitale. Le malheureux généralissime ne demandait pas mieux que de battre en retraite, mais en vertu d'une capitulation honorable en apparence. Il se rattachait aussi à une faible lueur d'espérance, comptant sur l'arrivée d'une brigade polonaise, commandée par le général Szembek, son ami personnel. Sans rien préciser, il fit entendre à Zamoyski son désir d'entrer en communication directe avec le gouvernement. Vers midi, le 2 décembre, l'actif négociateur reparut à Wierzbno, et en rapporta la promesse faite par le grand-duc, de recevoir une députation du conseil. A quatre heures le prince Czartoryski, le prince Lubecki, M. Ostrowski et le professeur Lelewel se mettaient en voiture à la porte de la banque; la foule se rua sur eux, voulant les empêcher de partir. La présence du président du club apaisa les fureurs; les députés purent continuer leur route. Une conférence de cinq heures eut lieu entre ce capitaine prêt à battre en retraite devant l'ombre d'un ennemi, et cette députation hétérogène, fantôme de gouvernement. On décida d'abord en principe la retraite des troupes russes et le renvoi des régiments polonais. Constantin fit voter s'il devait rester en personne à Varsovie ou suivre ses troupes. Le prince Lubecki s'opposa au départ; le prince Czartoryski essaya de faire quelques objections, mais le grand-duc lui ayant coupé la parole, il se rallia à l'opinion du ministre des finances. Les deux autres députés votèrent pour le départ, et Constantin se rangea de leur avis. Tout semblait perdu, lorsque le prince Czartoryski, appuyé par le ministre des finances, souleva la question de l'amnistie. Constantin acceptant l'idée d'une médiation entre le souverain et les Polonais, on rédigea au crayon un projet de convention que les députés allaient faire ratifier par le conseil. Constantin restait maître du quartier sud de la ville; il s'engageait à intervenir auprès de l'empereur en faveur de

l'amnistie et des propositions qui lui seraient faites, par rapport aux garanties constitutionnelles, aux relations futures entre la Pologne et la Russie, ainsi qu'aux provinces «situées au delà du Niemen et du Bug.» La convention précisait que «la réunion de ces provinces au royaume de Pologne, répondrait le mieux aux voeux des Polonais; dans le cas contraire, elles obtiendraient les institutions nationales garanties par le traité de Vienne à toutes les parties de l'ancienne Pologne.»

Au milieu du désarroi, on semblait avoir oublié que l'empereur ne se serait plié que difficilement aux conditions imposées à son frère à la suite d'une révolte; du reste, le gouvernement n'avait plus l'autorité nécessaire pour faire accepter au pays les engagements contractés. — A peine le conseil se fut-il réuni pour apprendre le résultat de la conférence, que le club des Jacobins vint lui dicter ses ordres. On somma le conseil de rompre toute négociation avec le grand-duc; d'ordonner au général Chlopicki «de détruire l'ennemi sans retard;» de décréter un appel général aux armes; de procéder au jugement des ministres, et enfin d'obtempérer sans délai à la volonté du club, ou de se voir «contraint» à admettre dans son sein quelques uns des membres du club.

Le meneur de ce coup de main était un jeune employé au ministère de l'intérieur, M. Maurice Mochnacki, surnommé le «Robespierre polonais.» Il avait été de toutes les conspirations et de tous les complots précédents; éloquent, écrivain de talent, plutôt lettré qu'instruit, il savait charmer et conduire les masses. La violence de ses opinions était heureusement mitigée par un manque total de courage personnel: hardi à la tribune, il n'avait aucune des qualités d'un homme d'action. Plus vain encore qu'ambitieux, se croyant prédestiné au pouvoir, il désirait ardemment faire partie de l'aréopage siégeant à la banque, et ayant saisi la méthode du prince Lubecki «d'absorber la révolution, en révolutionnant le gouvernement,» il était persuadé qu'il lui suffirait de se présenter pour en arriver à ses fins.

Son apparition en compagnie d'hommes armés et couverts de boue, fit plus d'effet que son discours. Le grand financier à la parole prompte et facile, se taisait. Le général

Chlopicki sortit de la salle, en jetant sur lui la porte avec fracas. Malachowski rédigea une protestation «énergique,» et donna sur le champ sa démission. Le prince Czartoryski essaya, avec son aménité habituelle, de démontrer aux clubistes l'exagération de leur programme, mais le «Robespierre polonais» lui ferma la bouche, disant qu'il fallait à tout prix «mettre fin à une comédie qui pourrait bientôt tourner au drame.» C'en était fait du gouvernement et de son semblant d'autorité. Les envahisseurs ne quittèrent la place que lorsqu'on leur eut promis que le conseil allait délibérer sur les propositions du club. — Accouru pour chercher la convention ratifiée, Zamoyski emporta une lettre sans signature, conseillant au grand-duc de fuir au plus vite. — On résolut de publier l'acte de convocation de la diète, que le comte Mostowski refusa de contre-signer*. On décréta l'appel aux armes de toute la population valide; on adressa des remerciements aux troupes et des compliments à la garde nationale. — Tout d'un coup on apprit l'arrivée du général Szembek, qui venait mettre sa personne et sa brigade au service de la révolution. Le général Chlopicki courut à la caserne, et ramena Szembek. Ce guerrier tint au conseil le discours que voici: «Je n'ai que quarante-deux ans, et pourtant je me sens déjà à moi moins de capacités qu'à mes camarades plus jeunes, ainsi, à bas les imbéciles!» Or, le plus jeune des membres les plus marquants du gouvernement, Chlopicki, comptait plus de cinquante ans. Après avoir témoigné ainsi ses sentiments au conseil, Szembek, suivi de Lelewel, alla droit au club. Là, il harangua le peuple. Un délégué de la banque vint inviter trois représentants du club à venir siéger au conseil, mais les concessions ne menaient plus à rien. Aux cris: «mort aux Moscovites!... en avant!... en Lithuanie!.. à la banque!...» le flot populaire s'ébranle; on rencontre Chlopicki, la foule l'entoure, l'acclame, le force à se mettre à sa tête, et se fait conduire par lui vers les campements du grand-duc.

Vers dix heures, Zamoyski, en route pour Wierzbno,

* Peu après la comte quitta Varsovie. Il s'établit à Paris et mourut en 1842.

croisait le front de la colonne à la hauteur de l'église St. Alexandre. Voyant Chlopicki pâle et bouleversé, poussé en avant par une multitude furieuse, il comprit que tout était perdu. Se faisant fort de ramener les régiments polonais, il obtint qu'on l'attendrait à cette place, jusqu'à midi.

Les troupes, travaillées par des émissaires et impatientées par le rôle singulier qu'on leur faisait jouer, étaient au moment de quitter le grand-duc, qui après s'être mollement défendu, écrivit la déclaration suivante: «Je permets aux troupes polonaises qui me sont restées fidèles jusqu'à ce dernier moment, de rejoindre les leurs. Je me mets en marche avec les troupes impériales pour m'éloigner de la capitale, et j'attends de la loyauté polonaise qu'elles ne seront pas inquiétées dans leur mouvement vers l'empire. Je recommande de même tous les établissements, propriétés et individus à la protection de la nation polonaise, et les mets sous la sauvegarde de la foi la plus sacrée.» Après avoir remis cet écrit à Zamoyski, Constantin lui serra la main, se détourna pour essuyer une larme, et fit sonner la retraite. — Rien n'empêchait plus la Pologne d'accomplir un suicide. Nous verrons bientôt tout le monde profiter largement de cette liberté.

Devant l'église St. Alexandre les troupes fraternisèrent avec le peuple*. Puis, pêle-mêle, tout le monde se dirigea vers la banque. Le conseil avait déjà subi l'horrible opération du partage du pouvoir avec le club; il comptait parmi ses membres le «Robespierre polonais» et un autre jacobin, admis avec «voix consultative;» un troisième délégué du club, sentant le ridicule de sa position, aima mieux quitter la capitale. Dans les rues on promenait le bonnet phrygien, et l'on distribuait des proclamations incendiaires. Le club siégeait en permanence, et vers le soir, le «Robespierre polonais» mécontent de sa situation «consultative,» vint enlever ses amis politiques, pour chasser le gouvernement installé à la banque. Il choisit mal son moment. A cette heure l'assemblée était plutôt portée vers la modération et la concorde; plusieurs orateurs du parti

---

* La foule faillit mettre en pièces les généraux Kurnatowski et Vincent Krasiński. L'intervention de Chlopicki leur sauva la vie.

gouvernemental attaquèrent vigoureusement M. Mochnacki; son collègue au club et au conseil donna sa parole d'honneur que «le gouvernement agissait selon l'esprit de la révolution.» Hué, traqué comme une bête fauve, traité de «Robespierre,» de «terroriste» et de «calomniateur,» Mochnacki ne dut son salut qu'à la vitesse de ses jambes. Une autre humiliation l'attendait encore. Il se dirigea vers le campement des élèves de l'école militaire, comptant sur leur assistance pour réaliser ses desseins, et surtout «pour faire sauter la cervelle du grand financier*.» Quelques paroles bien senties du tribun produisirent un effet satisfaisant; les élèves chargeaient leurs carabines, lorsque Wysocki protesta contre de nouveaux crimes: «Vous ne passerez que par-dessus mon cadavre,» cria-t-il aux siens. Forcé de battre en retraite et de se cacher, Mochnacki chercha un refuge dans l'appartement même du prince Lubecki, qui fit un accueil charitable à son mortel ennemi.

Un courant de réaction s'établissait de lui-même. Toutes les sympathies entouraient le général Chlopicki qui, atteint d'une légère congestion cérébrale, fut proclamé victime des «Jacobins.» La jeunesse universitaire lui organisa une garde d'honneur, et fouilla l'appartement de «Robespierre» avec l'intention de le pendre lui-même à une lanterne. Quelques jeunes gens déterminés dispersèrent le club. Malheureusement, ce replâtrage continuel et trop prolongé des ruines de l'ordre public, avait achevé de dissoudre et de détruire tous les liens de la hiérarchie et de l'obéissance. On déchaîna les passions en les flattant, on laissa accroire aux masses que le gouvernement ne pensait qu'à une guerre nationale, et le moindre mot autoritaire, la moindre parole d'apaisement, soulevait des colères que personne n'était plus en état de dominer. Les révolutionnaires demandaient à grands cris l'armement du peuple et la guerre; ils voulaient courir sus aux Russes, aller en Lithuanie à la recontre de l'ennemi. C'était certes une folie, mais du moins avait-elle sa méthode et sa clairvoyance. La

* C'est à dire celle du prince Lubecki, qu'il honorait d'une haine particulière. La phrase citée ci-dessus, se trouve dans l'histoire de la révolution de 1830, publiée par M. Mochnacki lui-méme.

majorité du gouvernement et les modérés, étrangers à toute velléité belliqueuse, ne vivant que de la pensée d'un raccommodement, n'avaient le courage ni d'agir selon leurs convictions, ni de quitter une place devenue intenable. Après trois journées d'une anarchie complète, après avoir tout bouleversé, le conseil supplia le général Chlopicki de reprendre le commandement en chef de l'armée, qu'il avait déposé. Il refusa net d'abord. Cédant enfin aux instances du prince Czartoryski et aux sanglots de M. Niemçewicz, le général sauta à bas de son lit: «C'est bien, dit-il; mais ce sera une dictature, dont j'ai besoin pour rétablir l'ordre et la discipline, et que je garderai jusqu'à la réunion de la diète.» Soit méprise, soit que le gouvernement n'ait point voulu abdiquer, le conseil s'empressa d'envoyer à Chlopicki sa nomination de commandant en chef. Peu d'instants après, le général se présenta à la banque en grand uniforme et couvert de toutes ses décorations; il déchira avec colère sa nomination, puis se rendit au champ de Mars, où devant les troupes réunies, il se proclama dictateur.

XI.

LA DICTATURE.

Le dictateur Joseph Chlopicki, ancier général de division de l'armée française, grand-officier de la Légion d'honneur, baron de l'empire, retiré du service actif depuis la campagne de 1812, était un tacticien de premier ordre, personnellement brave comme son épée. Grandi sur les champs de bataille, soldat du devoir, calculateur froid et positif, il ne partageait ni les entraînements ni les illusions de ses compatriotes. A l'égal des hommes les plus respectables de son époque, il avait une aversion insurmontable pour le pouvoir, et en se

chargeant du fardeau de la dictature, il le faisait par esprit d'abnégation, ainsi qu'il l'avouait dans son manifeste, où il invoquait comme excuse «la position critique de la patrie, et l'exemple des Romains.» Il exprimait en même temps sa décision de remettre ses pouvoirs entre les mains de la diète, qui allait se réunir avant une quinzaine de jours, le 18 décembre.

Sachant d'expérience ce que c'est que la guerre, connaissant au juste la mesure des forces de son pays et de celles de la Russie, le général n'admettait pas l'idée d'une lutte, et ne songeait nullement à vouloir en imposer à l'empereur Nicolas par les menaces d'une levée universelle, si chère aux stratégistes de fantaisie qui pullulaient autour de lui. Son dernier mot était une soumission honorable, tout au plus une résistance suffisante pour sauver l'honneur militaire et ne pas finir, disait-il, en «Napolitains.» Or, une dictature annoncée d'avance comme un expédient de quelques jours, perdait de son poids et de son prestige aux yeux des masses qui, au lieu de voir en elle un frein, n'y virent que le «symbole d'une action offensive.» En outre, le dictateur hérita du chaos et de l'anarchie arrivés à leur comble, de toutes les fautes du gouvernement précédent qui continuait à végéter à côté du dictateur et malgré la dictature, avec sa folle modération et ses atermoiements si déplacés en face du péril.

Incommodé de la température élevée de la capitale, le prince Lubecki s'offrit d'aller en mission à St. Pétersbourg, se faisant fort de rapporter la «réunion des provinces, comme cadeau de nouvel an.» Il emportait dans son portefeuille un rapport du conseil, daté du 4 décembre, dans lequel le gouvernement, avouant son impuissance, prévoyait la nécessité «de prendre une couleur plus rapprochée de l'opinion des clubs,» et «envisageait l'avenir sous trois faces différentes.» C'était sous forme de «prévisions» que le gouvernement exposait les moyens de pacification, que le prince Lubecki devait appuyer de vive voix : «Ou bien l'impulsion révolutionnaire se trouvera communiquée non seulement aux anciennes provinces polonaises, mais encore aux sujets des puissances limitrophes: et alors le triomphe complet de nouvelles doctrines politiques est incon-

testable, quelle que soit la forme plus ou moins exagérée sous laquelle elles veuillent se présenter; ou bien la combustion se concentrera dans le royaume; mais comme dans ce cas la suprématie (sic) des forces russes est aussi positive que le patriotisme polonais, devenu aujourd'hui solidaire des derniers événements, c'est une lutte sanglante, une lutte d'extermination qui doit s'engager, et le vainqueur ne trouvera partout que des cadavres et des cendres. La troisième chance, celle qui est le but de tous les efforts de toute autorité légale, et de la masse des meilleurs citoyens, c'est une transaction entre des extrêmes également funestes. L'entière exécution de la charte constitutionnelle entourée de toutes les garanties nécessaires, voilà le lien indissoluble qui peut seul conserver aux Polonais un roi qu'ils ne connaissent encore que par la loyauté de son caractère, la générosité de sa conduite et la pureté de ses intentions; voilà la base sur laquelle ce Monarque peut asseoir son empire sur des sujets dont les coeurs confondront à jamais l'amour de la patrie et la reconnaissance pour l'auguste souverain qui aura relevé son autel ébranlé *.» Dans une lettre à l'empereur **, le général Chlopicki en appelait de son côté à la magnanimité du souverain pour prévenir l'effusion du sang. «La nation entière veut une liberté modérée, continuait le dictateur; elle ne veut point en abuser: mais, par cela même, elle veut qu'elle soit à l'abri de toute violation et de toute agression: elle veut une constitution applicable à la vie pratique. Par un concours inouï de circonstances, se trouvant dans une position peut-être trop hardie, elle n'en est pas moins prête à tout sacrifier pour la plus belle des causes, pour son indépendance nationale. Cependant, Sire, loin d'elle est la pensée de rompre les liens qui l'unissaient à votre auguste volonté. Le gouvernement provisoire a déjà reconnu la nécessité d'envoyer à St. Pétersbourg deux députés *** qui ont été chargés de déposer aux pieds du trône de

* Citation textuelle.

** Du 10 décembre, portée par le colonel Wyleżyński.

*** Le prince Lubecki et M. Jezierski, membre de la chambre des nonces.

V. M. I. & R. l'expression des volontés et des désirs de la nation, que les provinces polonaises anciennement incorporées à l'empire, fussent admises à la jouissance des mêmes libertés que le royaume *.»

Au point où les choses en étaient arrivées, il aurait été d'une bonne politique de s'occuper activement des préparatifs militaires, ainsi que de l'organisation des levées décrétées par le gouvernement, autant pour pouvoir s'appuyer sur des forces plus considérables, que pour retirer ces dernières des faibles mains d'organisateurs incapables, qui faisaient beaucoup de bruit et peu de besogne. Chlopicki retardait de toutes ses forces les progrès de l'armement, ne consentant qu'aux conséquences inévitables des mesures inconsidérées prises antérieurement. Ses subordonnés le fatiguaient de conseil intempestifs, et de plans de campagne superflus. Il les renvoyait un à un en province, dans les garnisons et les places fortes; ils y portaient leur mécontement, leurs murmures contre le dictateur dont l'autorité morale souffrait extrêmement du caractère indéfini de la politique gouvernementale. Selon la croyance générale, l'Europe, la France surtout, ne pouvait guère tarder de venir en aide à la Pologne insurgée, et d'entreprendre une croisade afin de lui rendre son indépendance politique. Un appel à l'intervention étrangère était dans l'air. Il ne paraît pourtant pas que le gouvernement ait senti le besoin de s'adresser aux puissances signataires du traité de Vienne; du moins il n'en prit point l'initiative, et la pensée d'envoyer des agents dans les grandes capitales lui vint d'autres personnes. Dès le lendemain de la proclamation de la dictature, le marquis Wielopolski soumit au prince Czartoryski un mémoire sur l'opportunité et sur l'objet d'une mission diplomatique au Angleterre; il offrait de se rendre à ses frais à Londres. Combattue par le dictateur, cette idée n'en fut pas moins goûtée et réalisée. Le marquis Wielopolski alla à Londres, et M. Wolicki, intendant général de l'armée, se rendit à Paris.

* D'Angeberg. Recueil des traités concernant la Pologne.

CHAPITRE SECOND.

LES DEBUTS DU MARQUIS WIELOPOLSKI.

I.

LA JEUNESSE DU MARQUIS.

Alexandre-Ignace-Jean-Pierre Starykoń comte Wielopolski, marquis de Mirow de Gonzague Myszkowski, naquit le 13 mars 1803. Il était l'aîné des cinq enfants du comte Joseph-Stanislas Wielopolski et d'Eléonore Dembińska. — Ainsi qu'un grand nombre de familles nobles polonaises, les Wielopolski tirent leur origine de l'ancien patriciat de Cracovie, formé de l'élite de cette colonisation allemande qui, au XIII siècle, contribua puissamment à régénérer la Pologne, dépeuplée et épuisée à la suite d'invasions tartares. Vers la fin du XIV siècle, profitant des priviléges accordés à la haute bourgeoisie de la capitale, Jean Bonar, l'un des fils de l'intendant des salines, Nicolas Bonar, prit de sa terre de Wielopole le nom de Wielopolski, et entra définitivement dans les rangs de la noblesse. Ses descendants remplirent des fonctions publiques de second ordre jusqu'en 1655, époque à laquelle Jean Wielopolski fut admis au sénat, en qualité de castellan de Biecz. Envoyé en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand, il obtint le titre

de comte du saint empire romain, porté depuis par tous les membres de la famille, et mourut palatin de Cracovie. Son fils unique Jean, grand-chancelier de la couronne, marié en troisièmes noces à Louise-Marianne d'Arquien, soeur de la reine Marie-Casimire*, avait épousé antérieurement Christine Komorowska, arrière-petite-fille de Sigismond Myszkowski. François Wielopolski, issu de ce mariage, hérita en 1729, à l'extinction de la postérité mâle des Myszkowski, du titre de marquis de Mirow de Gonzague Myszkowski, ainsi que du majorat de Pinczow.

Ce majorat avait été fondé en 1603 par deux frères Myszkowski: Sigismond, grand-maréchal de la couronne, et Pierre, palatin de Rawa, neveux et héritiers de Pierre de Mirow Myszkowski, évêque de Cracovie, qui reçut du pape Clément VIII le titre de marquis, attaché à son château de Mirow. S'étant lié d'amitié avec Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, le grand-maréchal fut admis par adoption à faire partie de la famille des marquis de Gonzague. — A la diète de 1603, une loi spéciale autorisa les Myszkowski à instituer un majorat transmissible dans leur descendance mâle, par ordre de primogéniture, puis dans celle de la branche aînée du palatin de Belz, et à défaut de cette dernière, aux héritiers d'une des filles des fondateurs. A la mort du fils du grand-maréchal le majorat revint en effet à la branche aînée qui elle aussi s'éteignit bientôt: alors l'héritage des Myszkowski échut à François Wielopolski, arrière-petit-fils de la propre fille du grand-maréchal.

Les lois et les coutumes de l'ancienne Pologne s'opposaient à tout ce qui semblait attentatoire à l'égalité des membres de la noblesse entre eux, aussi ne reconnaissaient-elles ni titres nobiliaires, ni substitutions. Les titres sont tous de provenance étrangère, et ce n'est qu'en 1603 que nous voyons apparaître les premiers majorats, — ceux des Zamoyski, des Radziwill et des Myszkowski. Ils furent créés en vertu de lois spéciales, non sans une vive opposition de la part de l'opinion publique, qui y vit, et qui n'a cessé d'y voir d'un côté

* Epouse du roi Jean Sobieski.

un déni de justice à l'égard des cohéritiers, de l'autre, une importation étrangère contraire aux moeurs et à l'esprit de la nation, et menaçant d'en dénaturer l'organisation sociale et politique. En effet, les Myszkowski visaient à une réforme radicale de la constitution de leur patrie. Pénétrés du sentiment des dangers de l'anarchie qui rongeait déjà la Pologne, ils désiraient mettre une dynastie héréditaire à la place de la royauté élective, fortifier le pouvoir royal et l'entourer d'une aristocratie puissante. — A la mort de Sigismond-Auguste, l'évêque de Cracovie avait essayé de faire élire un prince de la maison d'Autriche. N'y ayant point réussi, il vint se ranger du parti de Sigismond III, qu'il servit avec une fidélité exemplaire, le défendant contre les attaques des diètes et appuyant, de concert avec le grand-maréchal, son système politique, basé sur l'alliance autrichienne. Prélat zélé, orateur célèbre, protecteur des arts et des sciences, il amassa une énorme fortune, dont il fit un noble usage. Le grand-maréchal, l'un des hommes les plus éclairés de son temps, surnommé l'italien à cause de ses relations intimes avec l'Italie et de ses goûts d'artiste, suivit l'exemple de l'évêque. Tous deux enrichirent la Pologne de magnifiques constructions et de chefs-d'oeuvre d'art. Les débris d'une bibliothèque formée par leurs soins, présentent encore aujourd'hui une collection importante. — Le titre de marquis et la création d'un majorat ne firent qu'augmenter l'impopularité de cette branche de la famille Myszkowski, et pourtant le plus mince gentilhomme du pays n'en restait pas moins, devant la loi, l'égal du marquis de Mirow. Lors de la transmission du majorat à la famille Wielopolski, le palatin de Sieradz eut à subir le contre coup de la défaveur attachée à la création des Myszkowski. Contestant la validité de l'acte constitutif du majorat, la fille du dernier Myszkowski porta l'affaire devant les tribunaux, qui donnèrent gain de cause à François Wielopolski, mais l'opinion du pays en jugea autrement, et condamna ce que l'on se plaisait à regarder comme une spoliation de l'héritière légitime.

François Wielopolski-Myszkowski, palatin de Sieradz, puis palatin de Cracovie, jurisconsulte, homme de guerre, ambassadeur auprès du roi d'Angleterre et du pape Innocent XII,

continua dignement la tradition des deux maisons. Son successeur, Charles, grand-porte-enseigne de la couronne, lettré et poëte, laissa plusieurs oeuvres estimées et une traduction du Traité de la consolation de Boëce. Avec lui finit l'époque brillante de sa maison. Son fils prit part à la confédération de Bar, qui aboutit au premier partage de la Pologne, des revers de fortune vinrent se joindre aux calamités publiques. Son petit-fils Stanislas, poussé par de mauvais conseils, conçut le dessein de détruire le majorat, et s'adressa dans ce but à la diète dite de quatre ans (1788—1792). «Dans un temps, disait-il, où le principe d'égalité vient de renaître dans ma patrie, l'ombre même de l'inégalité suffit pour jeter partout l'effroi; aussi ne voulant rien posséder qui puisse donner lieu à des soupçons sur mes véritables sentiments, je propose aux états d'abolir, en la personne de mon père, le majorat dont je suis l'héritier, et de défendre à jamais les institutions de ce genre.» N'ayant trouvé personne pour appuyer sa proposition, le comte remit l'exécution de son projet à des temps plus propices. — A la suite du troisième partage, la partie de la Pologne où était situé le majorat, passa sous la domination de l'Autriche, dont les lois entouraient les majorats d'une protection exceptionnelle. Pour consolider sa fortune, le marquis contracta, du consentement du souverain, un emprunt amortissable. Tant que les tribunaux autrichiens veillaient sur l'intégrité des propriétés hypothéquées, toute entreprise dirigée contre l'existence du majorat, demeurait sans aucune chance de succès. Aussi ne fut-ce qu'après la réunion de la Galicie occidentale au duché de Varsovie, que le comte, devenu à son tour titulaire du majorat, revint à son ancienne idée. Cette fois-ci des motifs d'intérêt personnel remplaçaient chez lui l'amour de l'égalité. Il n'avait qu'une fille et lorsque lui mourrait, la succession du majorat passerait de droit au père d'Alexandre Wielopolski. Sa femme le poussait à assurer l'avenir de leur enfant, et ses hommes d'affaires, ses créanciers en même temps, le fatiguaient de leurs réclamations. Conseiller à la cour d'appel du duché, il ne pouvait se faire d'illusions sur le caractère de son action, mais dominé par sa femme ainsi que par son complice, l'avocat Olrych, il ne recula devant

rien pour arriver à son but. Ayant trouvé un protecteur puissant dans le ministre de la justice, cousin de la marquise, il demanda au roi de Saxe «la permission de vendre ses terres» et d'aller finir ses jours en France. Il s'appuyait à cet effet sur une des clauses du traité du 14 octobre 1809, conclu entre l'Autriche et la France, qui autorisait «les anciens sujets de l'empereur d'Autriche à vendre leurs terres, même celles qui étaient censées inaliénables, et à exporter le produit de ces ventes dans l'espace des six années suivantes.» Or, cet acte international n'apportait aucun changement à la nature des propriétés ni aux droits préexistants. Le code Napoléon en vigueur dans le duché, invoqué par le marquis comme base de ses prétentions à la libre disponibilité d'une fortune inaliénable, tout en prohibant à l'avenir les substitutions et les fidéicommis, n'avait point d'action rétroactive à l'égard d'un majorat légalement établi sous l'empire d'une législation différente. Tel fut l'avis du conseil d'état, qui déclara mal fondée la demande du marquis. Grâce à l'intervention du ministre de la justice, le roi finit pourtant par céder, mais, strictement conforme à la lettre du traité, la décision royale n'autorisait que la vente des terres «sans rien préjuger de la manière dont la famille Wielopolski, éventuellement appelée à la succession du majorat, pourrait faire valoir ses droits en vigueur.» En transmettant le décret royal au marquis, le ministre de la justice eut soin de l'informer simplement que «Sa Majesté lui permettait gracieusement de vendre ses terres.» Armé de ce document, le marquis procéda à l'exécution d'un plan préparé de longue main, qui consistait à partager le majorat entre sa fille, un frère de sa femme et ses créanciers. L'avocat Olrych, prête-nom du marquis, se rendit l'acquéreur de la portion principale des terres.

Les Wielopolski protestèrent de bonne heure contre la destruction du majorat. La mère d'Alexandre, dont le mari fut le premier appelé à la succession, implora la protection du roi. Sa démarche n'eut qu'un succès médiocre: elle se vit renvoyée «à un accord à l'amiable avec le titulaire,» qui céda au comte Joseph-Stanislas à peu près un tiers du majorat,

y compris l'antique château de Mirow tombé en ruine, ainsi que le titre de marquis de Gonzague Myszkowski.

Le comte Stanislas mourut peu de temps après à Vienne. D'une santé délicate, il n'avait d'ailleurs jamais été en état de s'occuper activement de ses affaires, mais Mme Wielopolska, femme d'un caractère courageux et énergique, ne renonça pas à l'idée de revendiquer un jour le patrimoine de ses enfants, et c'était à son premier-né qu'elle destinait cette tâche. Cette circonstance eut une influence décisive sur la vie d'Alexandre Wielopolski.

Robuste dès son enfance, élevé sous un régime hygiénique sévère, doué d'une intelligence vive et précoce, il fit rapidement ses premières études au Thérésianum de Vienne et au lycée de Varsovie. Après avoir fréquenté pendant un temps assez court l'université de cette ville, il alla à Paris avec le dessein de se consacrer à l'étude de la jurisprudence française, en vigueur dans le royaume de Pologne. Le séjour de Paris ne lui convenant pas, il pria sa mère de lui permettre de se transporter en Allemagne, à Goettingue, où il obtint, en 1824, le grade de docteur en philosophie. Son amour du travail, sa persévérence à toute épreuve, sa prodigieuse mémoire, lui permirent de rassembler pendant le cours des années universitaires les élements d'un savoir exceptionnellement vaste, que durant toute sa vie il ne cessa de perfectionner. La perspective d'un grand procès à soutenir fit de lui un légiste de profession; il aimait souvent à se rappeler qu'il s'était adonné depuis sa jeunesse «à cette science que les anciens nommaient à juste titre: divinarum et humanarum rerum notitia, justi atque injusti scientia.» Sachant qu'il aurait à lutter non seulement contre ses adversaires, mais encore contre la réprobation de ses contemporains, plus épris que jamais de la vieille chimère de liberté et d'égalité, il sentait le besoin d'amasser de bonne heure les forces nécessaires pour tenir tête à l'orage que les contestations judiciaires allaient infailliblement faire éclater sur lui. Dès cette époque il se familiarisait avec la pensée de marcher le front haut, fort de son bon droit et de sa conscience, sans s'arrêter aux cris de la multitude. Il est hors de doute que cette habitude de se cuirasser d'avance contre des attaques

prévues, fit germer dans son âme, envers une opinion faussée et passionnée, cette indifférence hautaine, qui lui valut dans la suite de si violentes inimitiés.

L'étude de l'affaire du majorat l'amenait tout naturellement à approfondir le passé historique de sa patrie, ses institutions, les causes de sa faiblesse et de sa dissolution. Sous ce rapport, la force des choses lui assignait un point de vue particulier, différent de celui de l'immense majorité de ses compatriotes qui, dominés par le sentiment de l'injustice faite à la Pologne, au moment même où elle venait d'entreprendre l'oeuvre de sa régénération, envisageaient ce passé à travers un prisme artificiel, composé de souvenirs et de regrets, avec la ferme volonté d'y chercher plutôt des consolations que des enseignements. En remontant à l'origine du majorat, il se retrouvait au beau milieu d'une époque où, sous des dehors brillants, se cachait une décadence réelle; il était face à face avec les Myszkowski et avec leurs idées politiques confirmées par l'expérience des siècles, avec leur fidélité au roi et leur amour éclairé de la chose publique, avec leurs efforts tendant à assurer les conditions de force et de stabilité à l'état, ainsi que celles de la durée à leur propre maison. Les Wielopolski lui présentaient de leur côté toute une lignée de fidèles serviteurs de la patrie, purs de toute souillure. — Un esprit droit ne pouvait hésiter à se ranger du côté de ceux, qui à travers les temps s'efforçaient de faire disparaître les causes premières de l'incurable faiblesse qui minait le corps social et politique de la Pologne. Il adopta l'héritage moral de ses ancêtres, et reconstitua pour son propre compte une tradition conservatrice et autoritaire, disparue, hélas, du sol polonais.

Il sut cependant garder en toutes choses un merveilleux équilibre et ne jamais tomber dans les extrêmes. Il comprit parfaitement les saines exigences de la société moderne, et devint un conservateur dans le genre des torys anglais; pénétré des devoirs qui incombent à l'aristocratie, ami du progrès, également soucieux des intérêts de toutes les classes sociales. L'éducation allemande lui avait inculqué l'esprit de la méthode, le goût de la philosophie spéculative, un vif intérêt pour les recherches scientifiques, sans l'entraîner dans le courant anti-

chrétien et rationaliste. Sa thèse doctorale De idea aeternitatis respire le Spinosisme le plus pur, mais on ne retrouve pas dans sa vie la moindre trace de l'influence du philosophe hollandais, qui probablement ne l'avait charmé que par sa vigoureuse logique. Plus tard Hegel fit une impression profonde sur l'esprit du marquis; il ne se laissa pourtant dominer par aucun système et resta croyant, et profondément convaincu de la vérité de la foi chrétienne.

Dès sa sortie de l'université, la vie sérieuse commença pour lui, et l'on peut dire qu'il ne connut point la vraie jeunesse, insouciante et libre. A peine majeur, ayant perdu sa mère, il se vit chargé de la tutelle de ses frères et soeurs.— Avant que de commencer le procès en revendication du majorat, il consacra deux années à un travail préparatoire, pour se présenter devant les tribunaux armé de toutes pièces. L'avocat Olrych, mettant à profit l'inaction forcée du marquis, essayait de tous les moyens imaginables pour vaincre la défiance générale qu'inspiraient ses titres de propriété, et pour trouver des acquéreurs. Démocrate féroce, il s'affubla d'une noblesse d'occasion, ajoutant à son nom roturier celui de Szaniecki, «afin de perpétuer le souvenir de l'acte important de la transformation de la terre de Szanieç en une propriété aliénable.» Jouant au mécène, il annonça pompeusement que la riche bibliothèque des Myszkowski, à Pinczów, allait être désormais ouverte au public et aux savants, qui n'affluaient guère dans une petite ville perdue au fond de la province; mais c'était un moyen de faire du bruit autour du généreux donateur, et de battre monnaie. On vendait de beaux livres à vil prix, on payait en bouquins des notes d'apothicaires. Afin de prouver la légitimité de son acquisition et la parfaite régularité des ventes passées par l'ancien titulaire, il publia un volumineux exposé, où après avoir interprété à sa façon les articles du traité de 1809 et les dispositions du code, se lançant dans des considérations générales, il terminait par le paradoxe suivant: «N'est-il pas plus avantageux, qu'au lieu d'un seul propriétaire d'une immense fortune territoriale, qui le plus souvent dissipe ses revenus à l'étranger, il y ait un certain nombre de propriétaires animés de l'esprit d'une sage

économie, sachant se rendre utiles au pays?» Désespérant de parvenir à ses fins par la voie d'une vente régulière, se débattant au milieu d'embarras financiers de plus en plus pressants, il imagina de fonder une société d'actionnaires, sous le nom de «Compagnie agricole et commerciale.» Le prospectus rédigé avec un talent digne de nos modernes faiseurs, promettait monts et merveilles aux souscripteurs. La «compagnie» allait relever l'agriculture, créer une industrie nationale, fonder des institutions de crédit et de bienfaisance, une banque nationale, des caisses d'épargne, des greniers communaux, des hôpitaux; elle allait améliorer le sort du paysan, répandre l'instruction, populariser les sciences exactes, — faire en un mot le bonheur du pays et la fortune des actionnaires. Pour allécher le public, Olrych s'engageait à accepter comme versements des obligations hypothécaires, des immeubles, des marchandises, des chevaux, des boeufs et des moutons. Il se fit journaliste, et il affichait dans les gazettes des opinions libérales à côté de ses fantaisies financières. Cependant, à l'exception de l'ancien marquis ainsi que de quelques créanciers d'Olrych, aucun souscripteur sérieux ne se présenta. — S'étant faufilé parmi les propriétaires terriens, les seuls éligibles aux corps délibérants, Olrych parvint à entrer au conseil de palatinat, puis à la diète du royaume; il parvint à se rendre populaire, mais non pas à vendre le domaine de Szanieç. Il n'eut gain de cause que sous un seul rapport; l'opinion du pays, entraînée par ses déclamations virulentes contre l'injustice et l'iniquité des majorats, ratifia l'anéantissement de l'antique fondation des Myszkowski, sans se soucier de la flagrante immoralité des procédés auxquels on fut forcé de recourir pour le consommer. — L'héritier lésé en appela de son côté, mais en vain, au jugement du bon sens et de l'équité. En réponse à l'exposé d'Olrych, le marquis fit paraître une réfutation qui replaçait la question sur son véritable terrain, et qui résumait les arguments avec lesquels il allait défendre son bon droit.

En 1826 le marquis demanda formellement aux tribunaux de prononcer l'annulation des transactions relatives aux domaines qui composaient autrefois le majorat, ainsi que leur restitution à l'héritier légitime, contre l'indemnité intégrale des

créances dûment prouvées. Débouté de sa demande en première instance, il eut la satisfaction de remporter, trois ans plus tard, une victoire complète à la cour d'appel. Ici et là il avait été son principal avoué et son propre avocat. Ses plaidoyers sont des monuments d'éloquence du barreau en langue polonaise. Ce qui les distingue, c'est leur forme classique, une érudition unie à la vigueur de l'expression et à une dignité grave qui ne se dément jamais. Des adversaires habiles à manier le sophisme, et peu scrupuleux sur le choix des moyens, l'accablaient des coups les plus sensibles, qu'il parait avec un calme inébranlable, sans se départir un seul instant de ce ton de noble fierté qui caractérise ses discours publics à toutes les époques de sa vie. — Lorsque le procès vint à se dérouler devant la cour d'appel de Varsovie, l'opinion de la capitale, séduite par la couleur démocratique et libérale qu'Olrych avait su donner à la question, condamna avec violence «cette tentative de ressusciter les errements des temps barbares.» Appuyé par un petit nombre d'esprits droits et judicieux, le marquis supportait sans s'émouvoir et sans s'en étonner ces attaques auxquelles il n'était que trop préparé. Autour de lui se fit un vide qu'il ne chercha pas à combler, poursuivant en silence le chemin qu'il s'était tracé.

Jusqu'en 1830 le marquis ne marqua point dans la vie publique de son pays. Son âge l'éloignait de la diète, où l'on n'entrait qu'après trente ans révolus, et ses préoccupations personnelles le portaient ailleurs. Marié en 1827 à Melle Thérèse Potocka, fille du comte Michel Potocki de Chrzonstów, il travailla au ministère de la justice, comme membre d'une commission chargée de compléter le code civil. A l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas comme roi de Pologne, il fut nommé chambellan de la cour polonaise. Il menait du reste une vie retirée, studieuse et bien remplie, allant peu dans le monde et plutôt par devoir que par goût. Grand de taille, robuste, lent dans ses mouvements, myope à l'excès, il imposait par la froideur de son abord qui cachait un fond de timidité extrême. Le silence qu'il gardait habituellement, l'imperturbable sang-froid gravé sur son visage aux traits fortement accusés, sa parole rare, brève et tranchante, confirmant

en quelque sorte ses débuts dans la vie active, le faisaient généralement passer pour un grand orgueilleux. Ses opinions autoritaires étaient en contraste avec le courant d'idées dominant; parmi les hommes de sa génération il appartint au nombre de ceux qui ne trempèrent dans aucune société secrète; lors de la discussion de la loi sur les mariages, il se prononça ouvertement en faveur du projet présenté par le gouvernement. Après les événements du 29 novembre, il s'empressa de s'enrôler et de faire enrôler ses gens dans la garde de sûreté. La proclamation de la dictature le combla de joie: il espérait que son pays allait trouver un pouvoir fort qui le sauverait de l'anarchie. Voulant servir sa patrie selon ses aptitudes et ses goûts, il ambitionna une mission diplomatique, et il est facile de s'imaginer combien un tel début sur la scène du monde devait sourire à un homme de sa trempe, impatient de sortir de l'inaction forcée à laquelle il se voyait condamné. Il avait en lui l'étoffe d'un négociateur, un fond d'instruction sérieux, de la pénétration et de la tenacité, un jugement droit et sûr, mais à côté de ces qualités, il n'avait aucune connaissance des choses de la politique européenne. N'ayant jamais touché aux affaires, et ayant vécu dans un milieu éloigné des grands centres politiques, il en était réduit aux notions incomplètes et le plus souvent erronées, accréditées dans son monde. Ce qui est plus étonnant, et son mémoire en fait foi, c'est son ignorance des négociations relatives à la Pologne, à ce congrès de Vienne, dont plusieurs témoins oculaires, intimement mêlés à la politique de l'empereur Alexandre, existaient encore à Varsovie.

> «Quiconque se rappelle, écrivit-il, la série des négociations dont la Pologne avait été l'objet au congrès de Vienne, aura la conviction que les principales puissances de l'Europe occidentale favorisent le rétablissement de notre patrie, réclamé hautement par l'équilibre de l'Europe, et que, par conséquent, elles ne négligeront aucune opportunité pour y contribuer, dès que cela pourra se faire sans péril pour elles. Au congrès de Vienne, l'Angleterre appuyait de toutes ses forces le rétablissement de la Pologne dans toute son étendue; l'Autriche

et la Prusse (?) entraient dans ses vues: elles offraient même de restituer les provinces polonaises, qui leur étaient tombées en partage *.»

Ceci posé, le marquis en tirait des déductions non moins fausses, envisageant l'insurrection comme un événement qui ne saurait manquer de provoquer une action des puissances, et de leur faire réaliser leur dessein d'autrefois.

«Il ne me semble pas, continua-t-il, que l'on puisse espérer une intervention armée en notre faveur. Le principe de non intervention professé par l'Angleterre, a pour elle, dans sa position actuelle, d'autant plus d'importance qu'il y a des troubles jusque dans son sein. Comme médiateur entre nous et la Russie, le cabinet anglais pourrait représenter au cabinet de St. Pétersbourg que nous ne nous sommes pas déclarés contre la dynastie à laquelle appartient l'empereur Nicolas; qu'une restitution volontaire des provinces possédées par la Russie, en nous épargnant l'effusion du sang, nous porterait à reconnaître pour notre roi l'empereur Nicolas et ses descendants, pourvu que tout ce qui a rapport à notre législation intérieure, à l'étendue du pouvoir royal ainsi qu'à nos relations avec la Russie, nous soit abandonné comme à une nation libre et indépendante; — que si au contraire, nous étions forcés à faire la guerre, nous la déclarerions à la dynastie qui dans ce cas aura beaucoup trop exaspéré les esprits, pour espérer de pouvoir jamais régner sur nous. En même temps l'Angleterre pourrait représenter à l'Autriche et à la Prusse combien elles gagneraient aux yeux de toutes les nations, en cédant de bon gré, ce qu'elles avaient déjà offert de céder au congrès de Vienne, et ce qu'elles finiraient immanquablement par perdre un jour. Peut-être le cabinet anglais, en condui-

* Citation textuelle. — Les documents de ce temps ayant été presque tous écrits en français, la même remarque s'applique aux citations qui suivent.

sant de front les négociations avec les trois cours, obtiendrait de l'Autriche et de la Prusse la restitution des provinces polonaises, ce qui pourrait ensuite servir de motif à la demande d'une restitution pareille de la part de la Russie.»

Le mémoire du marquis n'était qu'un écho fidèle des opinions et des illusions de ses contemporains. En ce qui touchait aux différentes phases des négociations de Vienne, ainsi qu'à l'intérêt ostensiblement témoigné à la Pologne de la part des puissances, le témoignage vivant des personnes initiées aux travaux du congrès, suppléait à cette époque aux révélations publiées depuis, et aux recherches historiques modernes. Aujourd'hui, grâce à ces derniers secours, il est aisé de rétablir avec une précision presque mathématique, les vues et les tendances des cabinets à l'égard de la Pologne. Le prince Czartoryski avait suivi l'empereur Alexandre à Vienne, il avait été son confident et son conseiller, et personne n'était mieux que lui à même de redresser les erreurs accréditées en Pologne. S'il était permis, d'ailleurs, de se faire quelques illusions sur le compte de l'Angleterre, il en était autrement à l'égard de la Prusse qui n'a cessé de pousser au partage de la Pologne, et n'a jamais trahi la moindre velléité de restituer quoi que ce fût, ou de favoriser le rétablissement d'une Pologne indépendante. Quant à l'Angleterre, on se rappelait surtout l'attitude de l'opposition, qui s'était fait de l'indépendance de la Pologne une arme contre le cabinet*, et c'était sur cette base fragile que l'on bâtissait chez nous tout un échafaudage d'espérances; on croyait pouvoir compter sur l'aide de l'Angleterre avec d'autant plus d'assurance, que parmi les whigs récemment arrivés au pouvoir, se trouvaient les plus chauds amis de la Pologne: Grey, Holland et Brougham, Hobhouse et Burdett. Le passé libéral de lord Palmerston et son attitude dans la question belge semblaient aussi encourager un appel

* Un orateur célèbre se chargea alors de défendre la cause de la Pologne au parlement, contre la somme de cinq mille ducats, payés par le prince Czartoryski.

à l'Angleterre, que l'on se plaisait à considérer comme la protectrice naturelle des peuples soulevés contre la Sainte Alliance.

Le prince Czartoryski ne paraît pas avoir partagé l'assurance exagérée de ses compatriotes quant à une intervention étrangère, anglaise ou française. Il semble plutôt qu'il voulait fournir aux cabinets des explications sur l'état des choses à Varsovie, ainsi que se renseigner lui-même sur les intentions des puissances. Il hésita, dit-on, à confier au marquis une mission en Angleterre. En effet, à part son inexpérience, Wielopolski n'avait aucune espèce de relations personnelles en Angleterre, et une fois refusé comme agent officiel, il lui restait fort peu de chance de se faire écouter des hommes d'état anglais. Mais une diplomatie, même la plus rudimentaire, ne s'improvise pas du jour au lendemain. Les hommes ayant quelque expérience des affaires et des relations établies, étaient rares; leur grand âge ne leur permettait point d'affronter les fatigues d'un voyage et les intempéries de la saison avancée. Réduit à accepter les services de diplomates de bonne volonté, le gouvernement se montrait assez facile dans ses choix, et de tous les agents envoyés à l'étranger, le marquis fut incontestablement celui qui comprit et remplit le mieux cette tâche aussi ardue qu'ingrate.

II.

LA MISSION DE LONDRES.

Dans la nuit du 13 décembre le marquis partait pour Londres, sous un nom d'emprunt *, muni d'une lettre de créance

* Sous celui de M. Dupasquier, Suisse de naissance et instituteur de profession.

adressée à lord Palmerston, et de quelques lettres de recommandation fournies par le prince Czartoryski.— Ses instructions lui prescrivaient «de faire connaître la vérité des faits et les voeux de la nation polonaise... les causes qui avaient amené la révolution, ses motifs immédiats pour ainsi dire et accidentels, et les raisons anciennes, profondes, continues et croissantes qui l'auraient fait éclater tôt ou tard. — L'étincelle, continuait ce document, est tombée d'une main imprudente, mais elle a trouvé des matériaux si bien préparés, qu'une conflagration irrésistible a été instantanée. Cette distinction est indispensable à faire, car on reprochera à la nation polonaise sa précipitation. Il est très important partout, et surtout en Angleterre, que l'opinion ne nous accuse pas de légèreté et d'imprudence. Il est fâcheux que l'étincelle soit tombée: maintenant notre résolution est ferme et inaltérable... Vous ferez un fidèle tableau des vexations inouïes et des persécutions de tout genre, auxquelles pendant une longue série d'années nous avons été en butte; de nos libertés comprimées; de nos personnes à la merci du premier dénonciateur; de ce système d'espionnage qui pendant si longtemps avait pesé sur nous, et avait fini par exaspérer la population. Vous exposerez comment il a suffi de quelques centaines de personnes pour soulever la capitale; comment cet élan patriotique a électrisé tout le pays, et mis en armes tout un peuple... Après avoir exposé nos griefs, vous parlerez de nos demandes. Vous direz qu'il ne s'agit point de rompre les liens qui, par suite des traités, nous unissent à la Russie, mais que nous demandons l'exécution de ces mêmes traités, le développement des institutions qu'ils nous ont garanties, et l'accomplissement des promesses solennellement faites et réitérées. C'est là, ce qu'une députation a été chargée de porter à l'Empereur et Roi, ainsi que d'exprimer notre détermination ferme et inébranlable de mourir plutôt que de nous laisser imposer de nouveau un joug de fer. — C'est pour empêcher une guerre d'extermination, pour ne pas renouveler au centre de l'Europe les scènes sanglantes qui ont dévasté la Grèce, que les Polonais en appellent à l'intercession du cabinet de St. James et de la nation anglaise. Tous les sentiments généreux qui ont déterminé l'intervention des prin-

cipales puissances dans les affaires de la Grèce, ne plaident pas seuls en faveur d'une intervention dans celles de la Pologne. La politique de l'Europe exige impérieusement que l'on obvie à ce que l'ancienne Pologne ne soit pas exposée à elle seule à lutter contre toutes les forces de la Russie; et les Polonais, on ne saurait trop le répéter, sont décidés à se voir engloutis sous les décombres de leurs cités, à voir leur belle patrie changée en un vaste désert, plutôt que de se désister des droits que l'honneur national leur commande de défendre avec acharnement. — Le système de non intervention adopté par les cabinets européens, ne saurait être, pour le gouvernement anglais, un motif de repousser les ouvertures que vous lui ferez de la part des Polonais. Notre cause est féconde en résultats pour toutes les nations, que menace la monstrueuse suprématie de la Russie. Si cette dernière se refuse à respecter nos libertés constitutionnelles, et à accomplir les promesses que nous a faites l'empereur Alexandre, elle rompt d'elle-même les liens qui nous attachaient à elle; elle ne respecte plus le statu quo et doit supporter les conséquences de cette déviation aux principes reconnus par les cabinets. Mais si, pour le moment, une intervention armée n'était pas possible, l'Angleterre trouvera de grands moyens de favoriser nos efforts, en nous procurant des fonds et des armes, et en ordonnant à ses ambassadeurs d'appuyer notre cause. Voilà ce à quoi doivent viser vos négociations.»

Après avoir heureusement échappé à la surveillance des autorités prussiennes, le marquis gagna Munich, où le ministre de France, M. de Rumigny, lui délivra un passeport français, toujours au nom de Dupasquier, le suppliant de ne se faire reconnaître par personne à Paris, avant d'avoir communiqué avec le monde officiel. Arrivé à Paris seulement le 28 décembre, le marquis demanda une entrevue à M. Lafitte, président du conseil, auquel il était recommandé par la banque de Pologne. M. Lafitte trouva convenable de laisser la lettre du marquis sans réponse. Après ce début si peu encourageant dans la carrière de diplomate, ayant d'ailleurs appris l'arrivée de M. Wolicki, le marquis quitta Paris le 2 janvier (1831) et débarqua à Londres, précédé de deux nouvelles également

fausses, dont l'une annonçait sa destination pour la France, et la seconde l'arrivée en Angleterre du comte Alexandre Walewski en qualité d'agent du gouvernement provisoire.— Chemin faisant, le marquis se préparait à son rôle, étudiant Vattel, Grotius, Flassan, le droit des gens et l'histoire des traités.

Le prince Léon Sapieha qui se trouvait à Londres à cette époque, avait déjà sondé les principaux membres du cabinet, qui lui déclarèrent que le marquis ne serait reçu qu'en qualité de «voyageur recommandé par le prince Czartoryski;» mais plusieurs d'entre eux changèrent bientôt d'avis. «Dès mes premiers pas, écrivit le marquis au prince, j'ai vu que la grande difficulté pour moi était de me faire recevoir et de me faire écouter.» Lord Grey, après lui avoir donné rendez-vous chez une tierce personne, n'y vint pas, s'excusant sur les ménagements dûs à une puissance amie et alliée, et le priant de lui faire passer par l'entremise de cette personne des communications verbales ou écrites. Plus osé, lord Palmerston consentit à recevoir le marquis à son bureau de Downing-street où le marquis eut à entendre des choses peu consolantes. Il mit le ministre au courant des événements de Varsovie; il rappela les stipulations des traités de Vienne à l'égard de la Pologne et celles qui plaçaient le royaume sous la garantie de l'Europe; il développa les dangers d'une extension trop grande de la puissance de la Russie au coeur du continent. Après l'avoir écouté avec intérêt, lord Palmerston lui fit comprendre d'abord que la révolution était une faute et l'attentat contre le grand-duc Constantin une mauvaise action; puis, que les Polonais n'avaient pas le droit de demander la restitution des provinces anciennement incorporées à la Russie; et enfin, que l'Angleterre ne pouvait s'interposer entre un souverain et ses sujets, ni se faire juge d'un différend encore embrouillé. Le marquis répéta ses arguments, ajoutant que, poussés à bout, les Polonais porteraient l'incendie en Galicie et à Posen, en Turquie et en Perse; que, vu l'état des esprits en Allemagne et en Italie, il en résulterait une conflagration générale, au milieu de laquelle l'Angleterre ne saurait rester neutre, et qu'elle pourrait prévenir en prêtant assistance aux Polonais. Lorsque le marquis exprima l'espoir d'une intervention anglaise,

lord Palmerston fit quelques pas en arrière et, après un court silence, répliqua sèchement: «J'ai déclaré à votre compatriote que j'aurai du plaisir à vous voir comme son ami et comme voyageur; mais si vous vous présentez avec un caractère officiel, si vous prétendez connaître mes opinions de ministre de S. M., je ne puis rien vous répondre.» — «J'ai répondu à cela, ajoute le marquis dans sa lettre, que je ne demandais moi-même qu'à être reçu en ma qualité de Polonais au fait des choses de mon pays, et à avoir la liberté de lui rendre visite de temps en temps. Il m'assura de son désir d'être renseigné par moi sur l'objet de notre conversation, et me questionna sur mon séjour à Londres de manière à me faire sous-entendre que mes fréquentes visites lui seraient désagréables. Dans de telles conditions il n'y avait pas à penser à présenter mes lettres de créance, que V. A. m'avait recommandé de ne remettre que si j'étais bien accueilli.» Le marquis se trompait quant aux intentions du ministre par rapport à sa personne. Lord Palmerston n'était nullement homme à se formaliser de ses relations avec un agent d'un pays insurgé. Dès cette première entrevue, le ministre anglais s'empressa de prévenir l'ambassadeur de Russie qu'il avait reçu le marquis sans lui reconnaître de caractère officiel, et il continua à le voir assez souvent, pour ne pas se priver d'une source d'informations propres à contrôler celles qui lui venaient d'autre part. Malheureusement le marquis resta longtemps sans nouvelles de Varsovie, et celles qu'il recevait étaient vieilles de plusieurs semaines : l'Autriche et la Prusse faisaient bonne garde autour de leurs frontières. Cette rareté de communications avec son gouvernement, rendait la position du marquis extrêmement pénible. Il suppliait le prince Czartoryski d'y remédier, en fondant à Varsovie un organe officiel, qui tiendrait les agents du gouvernement à l'étranger au courant des événements du pays. De son côté, le gouvernement ne cessait de se plaindre du silence de ses agents dont les dépêches ne lui parvenaient qu'à de longs intervalles. On conçoit le peu d'intérêt que pouvaient avoir, aux yeux de lord Palmerston, des conversations avec un agent qui, au lieu de lui apporter des informations, venait en chercher auprès de lui. On conçoit aussi l'inutilité d'un service

diplomatique privé de direction, et matériellement incapable de renseigner à temps son gouvernement.

Introduit chez le prince de Talleyrand, le marquis y trouva un accueil aimable, mais bientôt l'influence de Mme de Lieven lui fit fermer la porte de l'ambassade de France, ainsi que celle du Holland-house, malgré les sympathies personnelles de lord Holland envers la Pologne. Le marquis ne se découragea pas; il frappa successivement à toutes les portes qui, contre la promesse de l'Ecriture, ne s'ouvraient point devant lui *. Attendant la réunion du parlement, il se tenait à l'écart des partis, ayant de la peine à se défendre contre les obsessions des radicaux, qui le poursuivaient de prévenances et d'offres de protection. «Je les ménage, écrit le marquis au prince Sapieha, mais je ne puis me lier avec eux au risque de rompre avec le ministère.» M. Wolicki, accrédité à Paris, tomba dès le début entre les mains des révolutionnaires français et de l'opposition. «Nos affaires marchent bien ici, mandait le bouillant diplomate au marquis. Sebastiani nous témoigne de la sympathie; il m'a dit qu'à la suite des notions que je lui avais fournies, le duc de Mortemart fut envoyé à St. Pétersbourg avec l'ordre d'intercéder en notre faveur; il fera pour nous tout ce qui est humainement possible sans se compromettre. Malgré tout, je ne suis pas satisfait; je lui ai donné un coup d'éperon par les derniers discours à la chambre: ce n'est qu'un commencement, à l'avenir notre jeu deviendra plus serré. J'espère que vous suivez le même chemin.»

Les informations de M. Wolicki étaient fausses, et ses conseils inspirés par l'aveuglement qui le poussait, lui et son parti, à chercher le salut de la Pologne dans l'alliance des partis avancés et des ennemis des gouvernements établis; il ne voyait rien au delà de la formation d'un «comité polonais,» des discours violents et des démonstrations bruyantes. «Quant à l'organisation d'un comité, lui répond le marquis, je suis

* Le duc de Wellington lui fit répondre ce qui suit: «Le Duc s'empresse de prévenir M. le marquis Wielopolski, qu'il n'est pas au service du Roi dans le moment actuel. Il faut faire connaître ce fait à M. le marquis, afin qu'il puisse éviter la peine de faire visite au Duc, si M. le marquis n'a pas de raison majeure pour désirer de le voir.»

obligé d'attendre jusqu'à la réunion du parlement, et je voudrais que tous les partis y soient représentés. C'est alors seulement que je pourrai juger si je dois suivre votre exemple, me rejeter sur les partis extrêmes, et éperonner le ministère. D'ici là, mon devoir m'ordonne de ménager les ministres. Il ne s'agit point uniquement de provoquer des marques d'intérêt en notre faveur; il s'agit encore d'empêcher que notre cause ne devienne entre les mains d'un seul parti un instrument dont il se servirait pour causer des embarras au ministère, sans profit pour nous, peut-être même à notre détriment.» — «Ce que je craignais le plus, est arrivé, mandait au marquis le prince Sapieha. Wolicki impatienté des lenteurs qu'il rencontre auprès du ministère, s'est lancé dans l'opposition, espérant renverser les ministres. Il a divulgué ses conversations avec le général Sebastiani, qui se défie de lui et me presse de rester à Paris. Je vais écrire la vérité au prince Czartoryski, et j'attendrai ici l'arrivée d'un agent plus adroit et plus discret. Ma position est bien pénible. A son retour à Varsovie, Wolicki ne manquera pas de m'accuser de Dieu sait quelles noirceurs; on me taxera de couardise, invoquant comme preuve à l'appui mon séjour prolongé à Paris. Il m'est pourtant impossible de laisser ici les choses comme elles sont.»— Pressé lui-même de rentrer dans le pays pour exercer ses talents d'intendant général de l'armée, Wolicki demandait à grands cris son rappel. Sur son départ, il monta encore un coup de sa façon, publiant un article dans les journaux afin «de compromettre les ministres et de mettre le feu aux têtes en France.» Son successeur M. Theodor Morawski* était un ancien éditeur de *L'Aigle Blanc*, et l'un des fondateurs de la société patriotique; réfugié à Paris depuis quelques années, il entretenait des relations intimes avec le parti révolutionnaire, et ne manquait jamais de se découvrir en passant devant la maison habitée autrefois par Marat. «On a fait un joli choix, écrivit le prince Sapieha à propos de cette nomination; ce sera une nouvelle édition de l'ambassade Wolicki... A Varsovie, Lelewel et Mochnacki organisent l'opposition, j'ai lu ici une lettre adressée à notre nouvel agent

* Mort à Paris au mois de novembre 1879.

par son frère et par Vincent Niemoïowski; ils disent qu'en bas tout va bien, mais ils se plaignent qu'en haut on ne rencontre que tiédeur et léthargie, — en un mot: les aristocrates à la lanterne!... On nous a envoyé copies des dépêches trouvées dans le cabinet du grand-duc, elle ne me paraissent pas prouver que la Russie ait été décidée à faire la guerre à la France.»

Les morts vont vite, dit un proverbe allemand. Et en effet la diète, à peine réunie, recommença à battre en brèche le pouvoir du dictateur. «Ma conscience, disait le général Chlopicki à une députation de la diète, ma conscience me fait un devoir de vous prévenir que je ne saurais m'engager à autre chose qu'à maintenir l'existence du royaume, et à obtenir une plus fidèle exécution de la charte... Je ne puis non plus exposer notre armée à une perte certaine, ni me parjurer, moi, envers mon souverain.» L'ancienne opposition «constitutionnelle» ne voulait pas entendre parler d'un pouvoir dictatorial; elle consentait tout au plus à donner au général Chlopicki le commandement de l'armée, et à en faire en même temps quelque chose comme un roi qui règne sans gouverner. Les menaces de la jeunesse universitaire, qui parlait de couper en morceaux les adversaires du dictateur, forcèrent la majorité de voter la dictature, mais l'on mit à côté du dictateur un conseil composé de cinq sénateurs et de huit membres de la chambre des nonces, investis du pouvoir de «rappeler à chaque instant le dictateur» c'est à dire de le déposer. En outre, on transforma le gouvernement provisoire en un «conseil suprême*,» sous la présidence du prince Czartoryski, et au dessous on organisa un ministère responsable: Malachowski prit les affaires étrangères, Niemoïowski la justice, Lelewel conserva l'instruction publique.

Le 7 janvier, le colonel Wyleżyński rapporta la réponse du ministre secrétaire d'état à la lettre adressée à l'empereur par le dictateur. Ce dernier était invité à exécuter les ordres du souverain, contenus dans sa proclamation du 17 décembre

* Composé du maréchal de la diète Ostrowski, du prince Radziwill, du castellan Dembowski et du nonce Barzykowski.

précédent, réintégrant dans ses fonctions le conseil d'administration et ordonnant de concentrer l'armée polonaise à Ploçk. En même temps le prince Lubecki suppliait ses anciens collègues de se rendre à la volonté du souverain. Chlopicki, décidé à se soumettre pour sauver la situation, rassembla le conseil suprême, dont la majorité repoussa cette planche de salut. Il convoqua alors la diète afin de déposer la dictature entre ses mains. Déjà était ourdi contre le dictateur un complot, à la tête duquel se trouvait en personne le ministre de l'instruction publique! Le général fit arrêter Lelewel et les principaux meneurs de cette trame, doublement criminelle vu la situation du pays; que fit alors, le prince Czartoryski? il apaisa par son intervention la colère du général, et assura l'impunité aux coupables! — Le 13 janvier, le nonce Jezierski revint de St. Pétersbourg. Voici en substance, ce qu'il en rapportait. L'empereur exigeait d'abord la punition des fauteurs de la révolte: «condamnez-les et faites-les évader ensuite,» dit-il. Il refusait la réunion des provinces: «Que les Polonais se soumettent, qu'ils aient confiance en moi et ils seront heureux: la parole d'un souverain a sa valeur. Mais, disait Nicolas en terminant, le premier coup de canon détruira la Pologne de fond en comble!» La raison conseillait certainement de se soumettre, mais Dieu seul aurait pu opérer ce miracle. On demanda à Chlopicki de reprendre la dictature et de poser ses conditions: «La dictature sans aucune condition,» répondit-il judicieusement. Des scènes de violence éclatèrent de nouveau au sein du conseil; on accusa le général Chlopicki de trahison, on lui reprocha d'avoir usurpé le pouvoir. Un coup de sang mit les jours du général en danger, et coupa court aux récriminations. Le gouvernement ordonna à ses agents à l'étranger d'attribuer la démission de Chlopicki à une «aberration mentale,» et de s'occuper de trouver «un général français, qui ait déjà fait la guerre contre les Russes et qui, jouissant d'une réputation établie, inspirerait de la confiance, soutiendrait la force morale de l'armée, et déciderait sans appel des questions qui pourraient s'élever entre nos généraux*.»

* Dépêche du comte Malachowski du 18 janvier.

Réunie le 19 janvier, la diète eut à pourvoir à l'absence d'un gouvernement et d'un commandant en chef de l'armée. On confia ce soin à deux commissions choisies à cet effet, et l'on passa à la discussion d'un projet de manifeste préparé selon la décision prise à la session précédente. En ce moment surgit la proposition de la déchéance de Nicolas et de la dynastie des Romanow, présentée par le comte Soltyk, fils du castellan. Son véritable auteur n'était autre que le «Robespierre polonais,» revenu sur l'eau avec l'anarchie: devenu l'une des puissances du jour, il était chef du club ressuscité, qui se composait d'une bande de brigands ramassés dans les ruisseaux de la capitale.

«Au moment de me rendre chez lord Palmerston, écrivit le marquis au prince Czartoryski, le 25 janvier, — j'ai reçu des nouvelles do Varsovie qui m'annonçaient la convocation de la diète, et faisaient pressentir la déclaration de la déchéance. J'ai fait part de mes appréhensions à lord Palmerston qui s'est fortement prononcé contre une pareille mesure, me disant qu'une rupture avec la dynastie nous ferait quitter le terrain des traités et rendrait légitime l'agression de la part de la Russie. Je m'empresse de le porter à la connaissance de V. A. Je ne sais jusqu'à quel point ces considérations pourront influencer les décisions du pouvoir, mais de mon côté je prends la liberté de faire remarquer à V. A. que la déclaration de la déchéance me paraît au moins prématurée. En ce moment elle ne saurait que détourner l'Angleterre, et probablement aussi les autres puissances, d'une action diplomatique en notre faveur, et donner raison à nos adversaires aux yeux de l'Europe.» Or, ce jour même, la déchéance était prononcée par les chambres réunies. A peine le rapporteur de la commission avait-il pris la parole pour appuyer la proposition de Soltyk, lorsqu'un nonce s'écria: «Il n'y à plus de Nicolas!» — Il n'y a plus de Nicolas! répétèrent les spectateurs placés à la galerie de la chambre: dès lors c'en était fait du roi constitutionnel de Pologne: il ne restait plus que Nicolas autocrate de toutes les Russies. — «Vous avez perdu la Pologne,» dit le prince Czartoryski au maréchal de la diète, au moment de signer l'acte de déchéance, rédigé sur le champ par la

plume facile de M. Niemçewicz. Il n'en signa pas moins, et il accepta la présidence du gouvernement national élu par les chambres. A côté du prince on plaça M. Niemoïowski et le professeur Lelewel, puis deux doctrinaires préoccupés surtout de sauvegarder les principes «du gouvernement constitutionnel.» La diète se réserva le droit de surveiller le gouvernement, ainsi que celui de nommer et de déposer le commandant en chef de la force armée. Cette fois la commission de la diète convoqua une cinquantaine d'officiers supérieurs présents à Varsovie, et les fit voter sur le choix de leur chef. Parmi les candidats indiqués au nombre de sept, la diète choisit le prince Radziwill, militaire d'une incapacité notoire, qui n'accepta cette charge au dessus de ses forces que par esprit de sacrifice, et sous condition d'être assisté des conseils de Chlopicki. — Le temps pressait, car le maréchal Diebitch se rapprochait à marches forcées de la frontière du royaume. Dès longtemps le plan de Chlopicki était arrêté. Il concentra toutes ses forces disponibles, environ quarante mille hommes, entre Varsovie, Modlin et Seroçk, dans le fameux trilatère considéré par Napoléon comme une des positions les plus fortes de l'Europe.

Privé des moyens de communiquer avec son gouvernement, le marquis se trouvait à Londres sans aucune direction. Le manifeste de la diète* ne pouvait être pour lui d'une grande utilité. Il fit traduire cette pièce en anglais et la fit colporter dans les rues de Londres. Il publia aussi en anglais une traduction de la charte polonaise, et y ajouta un mémoire sur la manière de l'exécuter**. Il se créa des relations parmi les journalistes, leur fournissant des données et des informations. Après la réunion du parlement il s'occupa de l'organisation d'un comité polonais et de souscriptions qui échouèrent; les affaires ne marchaient pas en Angleterre et les Irlandais mouraient de faim. Les députés whigs, tout à la réforme parlementaire, refusaient de soulever la question polonaise.

---

* V. D'Angeberg Recueil des traités concernant la Pologne.

** Constitutional Charter of the Kingdom of Poland, in the year 1815, with some remarks on the manner in which the Charter, and the stipulations in the treaties relating to Poland, have been observed.

Sir Francis Burdett, «bien fâché» de n'avoir pu recevoir le marquis, l'assurait d'avoir fait tout ce qui dépendait de lui, «afin de procurer un rassemblement public (sic)» c'est à dire un meeting pour exprimer «l'intérêt que tout le monde devait prendre à la Pologne,» mais en même temps «il ne voyait pas trop de quelle manière il pourrait l'avancer dans le parlement (sic).» Mr. Beaumont auquel le marquis demandait de lui faciliter la distribution de sa brochure aux membres du parlement, le renvoya «à un membre ayant plus d'expérience dans ces affaires.» Quant à «agiter» la question polonaise dans la chambre, il le renvoya à sir Burdett, promettant «sa coopération zélée.» — La question du transport des armes procura au marquis l'agrément de faire ample connaissance avec une nuée de courtiers marrons, sans pouvoir faire passer en Pologne un seul fusil. Le gouvernement prussien avait l'oeil ouvert sur la contrebande de guerre, et le gouvernement anglais refusait de protéger ce genre de commerce.

Ce ne fut que le 14 février que le marquis reçut un paquet de dépêches datées entre le 15 et le 18 janvier. Malachowski se plaignait du silence du marquis, de l'attitude de l'Autriche et de la Prusse qui empêchaient toute communication avec l'étranger; de l'inaction de l'Europe; de «l'aberration mentale» de Chlopicki. Il faisait sonner haut les préparatifs militaires, parlant de mettre sous peu cent mille hommes sur pied; il prônait la «diversion» faite par la Pologne au profit de la France, de la Belgique et de la «civilisation européenne.» Il demandait l'arrivée d'un consul anglais à Varsovie, des secours en argent, des envois d'armes et de munitions dont on manquait, et faisait pressentir la proclamation prochaine d'une «indépendance absolue.» Un passage chiffré contenait des aveux terribles: la nécessité de confier le commandement de l'armée à un étranger, et la conviction que si l'Europe ne lui venait pas en aide, la Pologne serait infailliblement écrasée en quatre mois.

«A mon arrivée ici, répond le marquis, résumant les observations faites pendant son séjour à Londres, — j'ai trouvé les relations entre le cabinet anglais et celui de

St. Pétersbourg très intimes, principalement à cause de la crainte qu'on a ici de la France, et d'un retour chez elle de cet esprit de conquête qui avait été déjà pour l'Angleterre le motif de se mettre à la tête des ennemis de la France. Arrivés au pouvoir, les whigs, jadis adversaires si véhéments de la Russie et de son influence en Europe, se sont fait maintenant une théorie toute différente, d'après laquelle la Russie, malgré l'étendue de son territoire, ne saurait guère mettre sur pied contre l'Europe une armée formidable. La France leur paraît beaucoup plus menaçante. Pour le cas de quelques mesures hostiles de la part de la France, on voudrait se ménager des alliés, dont l'Angleterre a tiré autrefois des secours si puissants. Indépendamment de ces considérations générales, l'affaire de la Belgique est là pour nourrir les soupçons et les défiances de l'Angleterre, et la tournure récente des choses n'est pas faite pour calmer ces inquiétudes. L'établissement d'une régence a l'air d'indiquer qu'on espère toujours pouvoir obtenir avec le temps le duc de Nemours, dont l'élection a si fort contrarié les vues de l'Angleterre, car cette dernière puissance ne craint rien tant que de voir augmenter l'influence de la France dans ces contrées. A la suite de tout ceci, il est arrivé que parmi d'anciens amis de notre cause, qui auraient dû en cette qualité me prêter leur appui, tous ceux qui se trouvent dans le ministère, comme les lords Brougham, Grey et Holland, ne me sont d'aucun secours. Aucun d'eux n'a voulu me recevoir, malgré les instances réitérées que je leur ai fait parvenir de différentes manières. Je ne puis espérer un accueil meilleur avant que l'affaire de Belgique ait été terminée à la satisfaction de l'Angleterre, ou après nos premiers succès. Dans mes lettres précédentes j'avais insisté sur la nécessité de marcher sur les provinces polonaises de l'empire, et je disais qu'on ne manquerait probablement pas d'appuyer l'attitude que nous nous serions donnée par l'occupation de ces provinces; mais aussi que l'on consentirait difficilement de se charger de la tâche de les obtenir pour nous,

tant quelles seraient occupées par l'ennemi. Dans ma lettre du 25 janvier, j'ai rapporté la conversation que j'ai eue avec lord Palmerston au sujet de la déchéance de la dynastie, alors présumée seulement. J'ai aussi exprimé mon opinion que l'on ne devrait prononcer la déchéance qu'après avoir occupé les provinces enclavées dans l'empire. Eloigné comme je le suis du théâtre des événements, ne recevant que des nouvelles très rares et très incomplètes sur leur marche, j'ai formé mon avis d'après l'impression que l'attitude des cabinets a dû produire sur moi. Je sais cependant que cela ne constitue que la moitié des données nécessaires; l'autre moitié ne peut être fournie que par une connaissance approfondie de l'état des esprits et des ressources du pays. Les détails que j'ai appris par les journaux sur la manière dont la déchéance a été prononcée, semblent prouver que les choses étaient mûres pour cette mesure importante. Comme Polonais je m'en félicite, et comme agent de mon gouvernement, j'en fais désormais la base unique et exclusive de mes démarches officielles. — Au moment où vos dépêches me sont parvenues, la déchéance était déja annoncée dans tous les journaux, mais j'ai cru devoir retarder toute communication officielle jusqu'à l'arrivée du courrier annoncé. D'ailleurs, dans une matière d'une importance aussi majeure, j'aurais été bien aise de ne pas rester abandonné à moi-même, et de pouvoir m'aider de la connaissance précise des vues du gouvernement. Mais, comme ces dépêches n'arrivent point, que peut-être elles ont été interceptées, et que d'un autre côté les journaux annoncent le commencement des hostilités, j'ai cru devoir prendre sur moi la responsabilité de ne plus attendre mes instructions. J'ai preparé sur nos affaires un mémoire que je vais remettre incessamment à lord Palmerston. Dans la note qui l'accompagne, j'insiste sur la nécessité de ne pas nous laisser plus longtemps dans l'incertitude, et de nous faire connaître au juste les vues du cabinet anglais. Aussitôt qu'une réponse me sera parvenue, j'aurai

l'honneur, M. le Comte, de vous en instruire par un courrier.»

Avec ce sang-froid imperturbable qui le caractérisait toujours, le marquis adressa en effet une note officielle à lord Palmerston:

«Le refus de l'empereur de Russie de se prêter aux voeux légitimes de la nation polonaise a été suivi de ce qui, d'avance, avait été annoncé comme devant en être la conséquence nécessaire et immédiate. La Diète de Pologne par ses décrets rendus à la fin du mois de janvier, a prononcé la vacance du trône, l'indépendance de la nation et sa séparation entière et complète de l'empire de Russie. La guerre entre les deux nations vient déjà de commencer. Tous les calculs, toutes les mesures politiques auxquelles les affaires de Pologne pourraient donner lieu, doivent désormais prendre pour base cet événement mémorable, au risque, dans le cas contraire, de se perdre dans le vague, et de porter sur un état des choses impossible à réaliser, à cause de la résistance invincible qu'elles rencontreraient dans l'objet même auquel on voudrait les appliquer. — Le cabinet de S. M. Britannique a été celui qui, au congrès de Vienne, a montré le plus d'intérêt pour le sort des Polonais. Il a insisté sur la nécessité de rendre l'indépendance à la Pologne, et ce n'est qu'en considération des difficultés qu'il ne croyait pas en son pouvoir d'aplanir, qu'il abadonna sa demande. Il fit ensuite les représentations les plus fortes en faveur de la nationalité des Polonais. Il invita les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse à accéder aux principes qu'il professait à cet égard. Ce dernier effort fut couronné d'un heureux succès, et nul doute que la manière dont lord Castlereagh demandait au nom du Prince Régent d'Angleterre, dans sa note du 12 janvier 1815, que les Polonais fussent traités, n'ait pu assurer leur bonheur, si le cabinet de St. Pétersbourg avait été aussi scrupuleux d'accomplir ses pro-

messes qu'il s'était montré empressé à les faire. Vu l'attitude que l'Angleterre avait prise au congrès de Vienne par rapport aux affaires de Pologne, c'est sans doute elle qui est appelée la première à méditer sur la politique qu'il convient à l'Europe d'adopter en conséquence du changement opéré dans la situation de la Pologne. C'est aussi celui des cabinets qui, dans la situation actuelle de l'Europe, peut le plus contribuer à mener les affaires de la Pologne à une heureuse fin, sans ébranler la paix générale. La nation polonaise se rappelle avec reconnaissance les principes que l'Angleterre a constamment professés à son égard, et elle espère que S. M. le Roi aura hérité des intentions bienveillantes de son auguste frère et predécesseur pour le sort de la Pologne. C'est la confiance inspirée par la politique libérale de ce souverain, qui engagea les Polonais à s'adresser à son cabinet pour obtenir ses bons offices, lorsqu'ils entrevoyaient encore la possibilité de rester sous le sceptre de S. M. l'empereur de Russie. C'est cette même confiance qui engage à présent le gouvernement polonais à s'adresser à ce même cabinet, et à attendre de lui des démarches qui peuvent faciliter aux Polonais l'accomplissement de leurs voeux les plus chers et les plus légitimes.»

Dans la seconde partie de sa note, le marquis demandait au gouvernement anglais: 1. «de ne pas éviter les explications publiques, qu'il pourrait se trouver dans le cas de donner sur les démarches qu'il aurait faites, pour obtenir l'accomplissement des stipulations dont le sort des Polonais avait été l'objet au congrès de Vienne;» 2. il demandait des secours pécuniaires; 3. l'envoi d'un agent consulaire à Varsovie; 4. de bons offices en vue de faciliter les communications entre la Pologne et l'étranger; 5. la prise en considération des conclusions du mémoire annexé à la note.»

«La Diète de Pologne, disait-il, s'est bornée à prononcer la vacance du trône et le principe de la monarchie héréditaire, sans s'occuper pour le moment du choix d'un

souverain. Le gouvernement polonais désire connaître la dessus les vues du cabinet de S. M. Britannique, d'autant plus que la marche des événements et le besoin de fixer le sort du pays par un choix définitif, et de donner ainsi plus d'unité et de consistance à l'administration des affaires, pourraient bientôt devenir un motif pour la Diète de ne plus ajourner la solution de cette question importante. Des ouvertures faites à ce sujet au gouvernement polonais préviendraient peut-être, lorsqu'il en est temps encore, des décisions qui pourraient être prises dans quelques vues isolées, ainsi que les embarras du genre de ceux auxquels les affaires d'un autre pays qui a conquis récemment son indépendance, viennent de donner lieu; embarras qui ne manqueraient certes pas d'être plus sérieux, vu l'étendue de la Pologne et son importance pour l'Europe... Parmi les souvenirs qui resteront profondement gravés dans l'esprit des Polonais, se trouve celui de la solidarité de leur sort avec les intérêts de l'Europe. Décidés à faire tout ce qui est en eux pour assurer l'indépendance de leur patrie, ils sont tout autant disposés à ne pas perdre de vue, dans l'arrangement de leurs affaires, les intérêts généraux et les voeux des puissances amies. Moins l'Europe se montrera indifférente à leur cause, plus ce sentiment deviendra fort et indestructible chez les Polonais, et plus il y aura de probabilité que les événements dont la Pologne vient d'être le théâtre, amèneront à un état de choses stable et solide, également salutaire à l'Europe et à la Pologne.»

Dans un mémoire annexé à la note, le marquis retraçait l'état de la Pologne depuis les partages, la situation faite aux Polonais par le démembrement de leur patrie, et les conséquences pour l'Europe du fait même des partages.

«On ne commande pas à l'existence d'une nation, disait-il, et il n'y a pas de politique capable de faire violence à la nature des choses, c'est à dire à la loi de Dieu. Lorsqu'une nation a en elle tous les éléments pour vivre,

elle vit malgré l'arrêt de mort prononcé contre elle dans des traités et des manifestes; elle continue à vivre sous l'édifice artificiel qu'on s'est plu à construire dans la supposition de son anéantissement, et ne manque pas de l'ébranler. Telle a été la conséquence de l'anéantissement de la Pologne. Détruite lorsque précisément les éléments de sa vie sociale avaient acquis plus de force chez elle, elle ne pouvait s'amalgamer avec les états auxquels échurent en partage les différentes parties de son territoire. Les désastres ne firent éprouver aux Polonais qu'un sentiment plus vif de leur nationalité; la nation devait par conséquent tendre sans cesse à se relever, et à ramasser pour ainsi dire ses membres épars; ce qui allait encore exposer le Nord à des secousses violentes. Les états copartageants devenaient plus vulnérables en raison de la facilité de les ébranler, en agissant sur les provinces nouvellement acquises. L'expérience le prouva bientôt, lorsque Napoléon commença sa carrière victorieuse. On n'avait qu'à réunir une légion polonaise dans des pays lointains, pour que cela réagît sur toutes les provinces polonaises. En démembrant la Pologne, les trois puissances n'avaient fait que s'incorporer un ennemi continuel, gagner des sujets prêts à devenir les alliés de tout ennemi de ces états, sans que l'on pût leur reprocher d'avoir tort en agissant de la sorte. Entre l'état d'une entière indépendance de la Pologne et son anéantissement politique, il semblait y avoir un état intermédiaire, celui d'une demi-indépendance ou d'une demi-soumission, et c'est cette demi-mesure qu'on adopta au congrès de Vienne.»

Après avoir exposé les tendances de la Russie vis à vis de la France, de la Belgique, de la Turquie et de la Perse, ses visées ambitieuses par rapport à l'Orient, ses «projets destructifs de la liberté des peuples;» après avoir dressé un acte d'accusation contre «cette puissance qui ne s'est introduite dans le système des états européens, que par la destruction de la Pologne, et qui ne s'y trouve qu'autant que la

Pologne en est exclue,» — le marquis passa à la question du droit, pour établir celui des puissances «à s'écarter des derniers traités au sujet des pays polonais, et à y substituer de nouveaux arrangements.»

«La Russie a la première enfreint les traités en n'observant pas les conditions stipulées tant en faveur des Polonais habitants du royaume, que de ceux des provinces enclavées dans l'empire, — et ceci autorise les Polonais, aussi bien que les puissances intéressées à l'accomplissement de ces engagements, à sortir du cercle que ces transactions avaient tracé. C'est à un pareil cas que se rapportent ces paroles de Grotius: «unius ejusdemque contractus capita singula alia aliis inesse videntur per modum conditionis, quasi expressum esset: haec ita faciam si et alter faciat quod promisit. (De jure bell. ac pac. lib. III. cap. 19, § 14). L'opinion de Vattel à ce sujet n'est pas moins explicite: Les traités, dit-il, contiennent des promesses parfaites et réciproques. Si l'un des alliés manque à ses engagements, l'autre peut le contraindre à les remplir: c'est le droit que donne une promesse parfaite. Mais, s'il n'a d'autre voie que celle des armes pour contraindre un allié à garder sa parole, il lui est quelquefois plus expédient de se dégager aussi de ses promesses, de rompre le traité; et il est indubitablement en droit de le faire, n'ayant rien promis que sous la condition que son allié accomplirait de son côté toutes les choses auxquelles il s'est obligé. L'allié offensé ou lésé dans ce qui fait l'objet du traité, peut donc choisir, ou de contraindre un infidèle à remplir ses engagements, ou de déclarer le traité rompu par l'atteinte qui y a été donnée. C'est à la prudence, à une sage politique, de lui dicter dans l'occasion ce qu'il aura à faire. Ainsi que toutes les nations sont intéressées à maintenir la foi des traités, à la faire envisager partout comme inviolable et sacrée, elles sont de même en droit de se réunir pour réprimer celui qui témoigne la mépriser, qui s'en joue ouvertement,

qui la viole et la foule aux pieds. C'est un ennemi public qui sape les fondements du repos des peuples, de leur sûreté commune. (Droit des gens, Liv. II. Chap. 15. § 200, 222).»

On devine sans peine les conclusions du mémoire. Ayant profité des loisirs de son séjour à Londres pour étudier l'histoire des négociations et des traités de Vienne, le marquis ne se fait plus d'illusion quant à la Prusse, mais il prend au mot l'Angleterre et l'Autriche, le prince de Metternich surtout, et il cite le passage suivant d'une note autrichienne du 21 février 1815, déposée au protocole des conférences des puissances: «La marche que l'Empereur (d'Autriche) a suivie dans les importantes négociations qui viennent de fixer le sort du duché de Varsovie, ne peut avoir laissé de doute aux puissances, que non seulement le rétablissement d'un royaume de Pologne indépendant et rendu à un gouvernement national polonais, eût complètement satisfait les voeux de S. M. I., mais qu'Elle n'eût même pas regretté de plus grands sacrifices pour arriver à la restauration salutaire de cet ancien ordre des choses. Il suffit sans doute de ce fait pour prouver que l'Empereur est bien éloigné d'entrevoir dans ce qui se rapporte à la nationalité polonaise, un motif de jalousie ou d'inquiétude pour la généralité de son empire. Dans aucun temps l'Autriche n'avait vu dans la Pologne libre et indépendante une puissance rivale et ennemie, et les principes qui avaient guidé les augustes prédécesseurs de l'Empereur et S. M. I. Elle-même, jusqu'aux époques des partages de 1773 et 1797, n'ont éte abandonnés que par un concours de circonstances impérieuses et indépendantes de la volonté des souverains de l'Autriche.«

«L'expérience, continue le marquis, a démontré l'impossibilité de maintenir le dispositif des transactions qui ont été le résultat des négociations longues et difficiles, dont le sort de la Pologne a été l'objet au congrès; on ne saurait mieux faire que de reprendre le fil des desseins qui alors ont été abandonnés à regret. Avant tout, la faveur qu'alors déjà méritait cette cause et qui doit

être beaucoup plus grande encore aujourd'hui, devrait être un motif de prêter aux Polonais tous les secours qu'on peut leur accorder sans se mettre en état d'hostilités ouvertes vis à vis de la Russie. Tels seraient: les déclarations publiques qui feraient voir l'intérêt que l'on porte à leur cause; le rétablissement des communications libres entre la Pologne et le reste de l'Europe, tant pour les individus que pour le transport des armes et munitions de guerre; enfin les subsides et les emprunts. Au moyen de telles facilités, les Polonais seraient à même d'opposer à leurs ennemis une résistance vigoureuse, et de l'opposer avec succès. Alors se trouverait réalisé le cas dans lequel l'Autriche offrait de faire les plus grands sacrifices pour contribuer au rétablissement de la Pologne. Il ne semble pas qu'à présent l'accomplissement de cette offre doive être subordonné, de la part de cette puissance, à d'autres conditions qu'il ne l'a été alors. Si, depuis le congrès de Vienne, l'Europe a de nouveaux motifs de craindre la puissance de la Russie, l'Autriche en a de particulièrement bien graves, et l'appréhension qu'a excitée en Europe la politique de l'empereur Nicolas par rapport à la Turquie, a été vivement partagée par la cour de Vienne. — La marche qui semble pouvoir être adoptée par le gouvernement de S. M. Britannique serait donc la suivante: Dès que les événements auraient pris une tournure décisive, le cabinet de Londres de concert avec celui de Vienne, reconnaîtrait l'indépendance de la Pologne, à laquelle l'Autriche restituerait ses acquisitions polonaises. La cour de Berlin serait invitée à accéder à cette reconnaissance, en faisant un sacrifice pareil à celui de l'Autriche. Si elle s'y prêtait, l'indépendance de la Pologne serait reconnue par les trois cours et porterait sur toute l'étendue des pays polonais. Si elle s'y refusait, cette reconnaissance aurait seulement lieu de la part de l'Angleterre et de l'Autriche, et porterait sur les pays de la domination russe et autrichienne. La France, la Porte, la Suède et toutes les autres puissances de l'Europe seraient invitées à accéder à cette reconnaissance,

qui serait notifiée à la Russie, avec l'invitation de cesser les hostilités contre la Pologne. L'Angleterre, l'Autriche et la Porte contracteraient en même temps une alliance défensive avec la Pologne, et dans le cas où la Russie persisterait à poursuivre les hostilités, ces puissances enverraient des secours aux Polonais. L'Angleterre ferait agir ses flottes contre la Russie, soit dans la Baltique, soit dans la mer Noire, où la coopération de la Porte pourrait être très utile. Ces arrangements forceraient bientôt la Russie à abandonner cette lutte. Elle perdrait la place qu'elle n'avait usurpée que par l'anéantissement politique de la Pologne, et reprendrait son ancienne position qui lui est naturelle, et qui est tout aussi favorable à ses intérêts bien compris, qu'à ceux de l'Europe entière; elle commencerait à chercher sa grandeur dans les améliorations intérieures et dans un développement calme et progressif de ses ressources locales, au lieu de la chercher dans les envahissements et les conquêtes. La Pologne, l'ancienne Pologne du roi Jean Sobieski et du 3 mai 1791, reprendrait son rang parmi les puissances. Elle deviendrait, d'après l'idée qu'avait manifestée lord Castlereagh, une puissance intermédiaire entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Elle ne serait menaçante pour aucun de ces états, et serait assez-forte pour tenir la balance entre eux. Les relations réciproques entre l'Autriche et la Prusse redeviendraient ce qu'elles étaient avant le partage de la Pologne, et la position de ces deux puissances vis à vis de leurs voisins ne serait pas amoindrie, puisque leurs états conserveraient une étendue suffisante pour leur assurer une juste influence.»

Abordant enfin l'objection principale du cabinet anglais, cette crainte de la France, de ses vues belliqueuses et de ses dispositions à déborder sur l'Europe, le marquis analysait en traits rapides l'état de la France et les mobiles des partis:

«Cette objection est basée sur les mêmes principes qui ont amené le dernier démembrement de la Pologne.

Alors les trois cours coalisées contre la France se sont dit que pour augmenter leurs forces dans cette lutte, il fallait en venir à ce partage... Le partage de la Pologne en a fait, dans la première guerre avec la France, l'alliée naturelle et la plus fidèle des Français. La même chose arriverait aujourd'hui dans un pareil cas, à un degré d'autant plus fort, que cette répétition de la tentative d'anéantir la Pologne, augmenterait chez les Polonais leur ancienne affection pour la France... Certainement le parti qui veut la guerre est très nombreux aujourd'hui en France, et il ne paraît pas douteux que si toutes choses en Europe restent telles qu'elles sont en ce moment, la France fera la guerre. Mais regardons-y de près. Ce parti, loin d'être homogène dans sa composition, est guidé par des motifs très variés, dont le mérite n'est pas égal, et dont on peut faire disparaître quelques uns et peut-être ceux justement qui sont les plus graves et les plus plausibles. Le motif le plus puissant, celui qui domine tous les autres, est l'appréhension de la Sainte Alliance. Un homme d'état célèbre a appelé la Pologne démembrée le berceau sanglant de la Sainte Alliance. Avec le rétablissement de la Pologne, cette ligue disparaîtrait à jamais. Le projet de la Sainte Alliance est émané de la Russie, c'est elle qui en forme la pierre angulaire, et lorsque cette pierre serait enlevée par le rétablissement de la Pologne, l'édifice du 26 septembre 1815, dans lequel l'Angleterre n'a jamais pu se placer, croûlerait aussitôt. En outre une défaite de la Pologne attirerait les Russes sur le Rhin. Les Français se voient donc obligés, pour leur propre défense, de venir au secours des Polonais. Avec le rétablissement de la Pologne, ce motif de guerre cessera également d'exister: les craintes de la France seront calmées, quand elle verra une barrière élevée entre elle et la Russie. Les autres motifs de guerre, tels que les conquêtes et la domination universelle, sont évidemment outrés. Le parti qui les adopte est en minorité, et ne pourrait jamais prévaloir dans les conseils de la nation.»

«La Pologne sera indépendante, disait le marquis en terminant, car elle a en elle les éléments qui constituent une nation grande, jeune et vigoureuse. Les événements qui viennent de se passer dans ce pays, sont une nouvelle preuve que cette nation est indestructible. Toutes les tergiversations de la politique qui n'a pas voulu reconnaître cette vérité, n'ont abouti à rien. La lutte entre la Pologne et le despotisme, auquel depuis soixante ans on l'immole toujours de nouveau, doit nécessairement finir. L'Europe viendra à son secours; la Pologne sera secourue, ou par une coopération spontanée des états que cette grande affaire peut concerner, ce qui se ferait de manière à raffermir l'ordre européen; ou par la France en guerre contre toute l'Europe, ou plutôt peut-être contre tous ses souverains, ce qui de nouveau pourrait la bouleverser. L'intervention de l'Angleterre en faveur de la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne, aurait pour effet de prévenir une guerre sanglante, inévitable dans le cas où la Pologne aurait besoin de chercher des appuis ailleurs que dans les vues généreuses du cabinet de Londres, et dans la justice de ceux de Vienne et de Berlin.»

Le marquis adressa encore deux notes à lord Palmerston. Dans celle du 15 mars, il pressait le ministre anglais de prendre un parti avant que la Pologne ne fût écrasée. Citant de nouveau l'exemple de la Grèce et de la Belgique, il terminait par cette péroraison d'une ironie mordante:

«Ce qui serait vrai quant aux Grecs et aux Belges, comment ne le serait-il pas par rapport aux Polonais; et ce qui serait juste vis à vis des Turcs et des Hollandais, comment ne le serait-il pas vis à vis des Russes? Les Polonais seront-ils donc les seuls à invoquer en vain tous les principes de justice, de morale et de politique? Est-ce la plus grande puissance de la Russie qui ferait changer de principes? Mais alors il faudrait convenir qu'il n'y a pas du tout de principes, qu'ils sont tous dans les circonstances, et cet aveu serait-il conciliable

avec la dignité des cabinets? Ne serait-ce pas avouer implicitement que la Russie est une puissance vis à vis de laquelle on n'ose pas avoir de principes?»

Lord Palmerston se garda bien de répondre par écrit aux notes du marquis, mais il fit connaître sa pensée dans deux conférences, du 23 et du 28 mars. Une fidèle observation des traités, disait-il en substance, est la base principale de la politique anglaise. Les traités ont sanctionné les droits de l'empereur de Russie à cette partie de la Pologne qui vient de se révolter contre son roi, tout en entourant, il est vrai, cette sanction de certaines clauses stipulées en faveur des Polonais. L'Angleterre pourrait par conséquent faire des démarches relativement au maintien des droits reconnus aux Polonais, mais elle ne saurait en aucun cas s'engager dans une combinaison contraire au principe de la possession de la Pologne, consacré dans les traités. La situation de l'Angleterre, comme puissance signataire du traité, est toute différente de celle des Polonais vis à vis de l'empereur de Russie. Aux termes du traité, l'Angleterre n'a que le droit d'exiger que le royaume de Pologne ait un gouvernement distinct, séparé de celui de l'empire, et sa constitution propre. Si l'empereur manifestait le dessein d'incorporer le royaume à la Russie, l'Angleterre s'y opposerait, mais rien ne fait supposer que l'emporeur ait cette intention. Quant à l'inobservation de la charte, dont se plaignent les Polonais, elle ne constitue nullement une violation du traité vis à vis de l'Angleterre, car le traité se tait sur la nature de cette constitution, et ne défend pas de la changer. En ce qui touchait aux provinces incorporées à l'empire, lord Palmerston déclina toute discussion, disant que ces provinces ne s'étaient point insurgées.

»D'ailleurs, ajoute le marquis dans son rapport, lord Palmerston m'a paru attacher une importance médiocre à la question du droit, et se guider surtout par des considérations politiques. Il m'a dit qu'en général et dans d'autres circonstances, l'Angleterre favoriserait l'établissement en Pologne d'une sage liberté; mais qu'en face

du danger dont l'Europe se voit menacée de la part de la France, une saine politique ne permet pas à l'Angleterre de contribuer à l'affaiblissement de la Russie, soutien de l'ordre européen. Il m'a dit encore que les manifestations belliqueuses des amis de la Pologne en France, nous causent un mal énorme, et obligent l'Europe à ménager d'autant plus la Russie. Selon son opinion, la France ne s'intéresse guère à la Pologne, mais elle voudrait se servir de notre cause comme d'un prétexte pour bouleverser l'Europe. C'est la France, dit-il, qui vous a poussés à la révolution, qui vous a conseillé de déclarer la déchéance de la dynastie russe; et si vous continuez à suivre les conseils de la France, ils vous mèneront infailliblement à une perte certaine. Je lui ai répondu que probablement notre révolution n'aurait pas eu lieu sans une révolution à Paris, comme bien des choses en Europe, et entre autres le changement de ministère en Angleterre et la présentation du bill de la réforme; que notre insurrection a éclaté spontanément, pour des raisons nationales, et qu'elle se distingue par son but purement national, étranger aux tendances qui visent à briser les liens de la société. Je connais parfaitement, répliqua lord Palmerston, les relations qui unissent les Polonais à M. de Lafayette, ainsi qu'à son parti qui inspire les craintes les plus vives aux autres puissances; je sais aussi les plaintes des Polonais qui se disent trahis par la France. — J'ai enfin invoqué l'exemple de la Grèce et de la Belgique, et de l'intervention des puissances dans ces deux questions. Lord Palmerston objecta la durée prolongée de la lutte en Grèce et l'impuissance manifeste de la Porte à y mettre fin, ainsi que l'attitude du roi des Pays-Bas, qui ayant reconnu l'impossibilité de se rendre maître de l'insurrection belge, en appela lui-même à l'intervention des puissances. Chez nous la guerre n'a commencé que depuis un mois, et rien ne fait croire que la Russie ne puisse venir à bout de notre insurrection; par conséquent, l'Angleterre ne saurait se désister de son système de non-

intervention, auquel elle attache un prix particulier. D'ici au mois de septembre la face des choses pourrait changer, mais il prévoit que malgré notre défense héroïque, nous finirons par succomber aux forces écrasantes du maréchal Diebitch, et il nous conseille de négocier avec l'empereur Nicolas. Il m'a lu une dépêche de lord Heytesbury datée du 11 mars, qui lui mande l'arrivée au quartier général du maréchal Diebitch, d'un parlementaire polonais *, avec la proposition d'élire Nicolas roi de Pologne, en retour de l'accession aux demandes précédentes des Polonais. N'ayant aucune connaissance de cette démarche, j'ai nié le fait, ajoutant qu'il me paraît en contradiction avec la ligne suivie par notre gouvernement. Cela m'a procuré l'occasion de remettre sur le tapis la question de l'envoi d'un agent consulaire à Varsovie, comme le moyen le plus simple de procurer au gouvernement anglais des informations sûres. J'ai essuyé un refus, mais je ne pense pas que la chose souffre de grandes difficultés dans l'avenir. Je n'ai pas voulu quitter lord Palmerston sans le pressentir, selon les ordres que j'avais reçus, à propos de l'élection au trône de Pologne d'un prince de la maison d'Autriche; il me fit remarquer qu'il était trop tôt pour y penser. En terminant, il m'assura de son vif intérêt pour le sort de la Pologne, et il me promit de ne pas perdre de vue les représentations que je lui avais faites.»

Un incident imprévu vint interrompre la mission du marquis. Le comte Alexandre Walewski arriva inopinément à Londres et, sans en prévenir la marquis, se présenta chez lord Palmerston pour lui proposer la candidature d'un archiduc d'Autriche à la couronne de Pologne. Ce ne fut qu'après sa visite chez le ministre, que le comte vint se présenter au marquis, qu'il connaissait d'ailleurs d'autrefois, comme agent du gouvernement national, accrédité par la légation de Paris. Le marquis, croyant son séjour à Londres désormais inutile,

* Le fait était vrai.

pressé du reste de rejoindre sa femme, qui se trouvait au moment d'accoucher, il se hâta de quitter l'Angleterre. — Aux environs de Cracovie, voyageant toujours sous le nom de Dupasquier, il s'arrêta chez un cousin, et là, pendant le diner, par un triste et singulier hasard, il apprit subitement la mort de sa femme et de son enfant. Un valet de chambre qui, n'ayant jamais vu le marquis, le tint pour un étranger de passage, vint dire à son maître: «Ce pauvre M. Wielopolski, il ne se doute pas du malheur qui l'a frappé... sa femme et son enfant viennent de mourir.»

III.

LA CARRIERE PARLEMENTAIRE ET L'EXIL.

Voici en quelques mots la situation, telle que le marquis la trouva à son retour. — Aux 130.000 hommes et aux 400 canons du maréchal Diebitch, l'insurrection n'avait à opposer que 70.000 hommes avec 130 bouches à feu; et encore, près de la moitié de l'infanterie polonaise se composait de nouvelles recrues mal armées; la cavalerie manquait de chevaux, et le service de l'artillerie laissait beaucoup à désirer. Le gros de l'armée russe, d'environ 80.000 hommes, marchait sur Varsovie, dont le maréchal comptait s'emparer avant la fonte des glaces. Obligé de défendre la capitale et de conserver ses communications par la Vistule, Chlopicki se vit dans la nécessité d'abandonner le trilatère et de se replier sur Varsovie. Les premiers combats d'avant-garde démontrèrent à la fois la valeur de l'armée polonaise et la supériorité de forces de l'armée russe. Le général Dwernicki battit le général Geismar à Stoczek; le général Skrzynecki lutta toute une journée à Dobre contre le corps du général Rosen; Zymirski tint tête à Pahlen pendant deux jours. Le 25 février se termina

la bataille de Grochow, commencée la veille. Extrêmement meurtrière, glorieuse pour l'armée polonaise qui fit des prodiges de valeur, elle aboutit à un désastre. Le manque d'unité dans le commandement amena la confusion au moment décisif, lorsque la victoire souriait aux Polonais. Chlopicki qui avait dirigé la bataille pendant la plus grande partie de la journée, cédant à son tempérament fougueux, se jeta de sa personne dans la mêlée; il chargea les Russes à deux reprises, eut trois chevaux tués sous lui et, blessé aux deux jambes, quitta le champ de bataille *. Son départ laissait l'armée sans chef. Abandonné à lui-même, voyant l'unique pont de Varsovie menacé par le dégel, le prince Radziwill fit sonner la retraite et se retira en bon ordre dans Varsovie. Diebitch, maître du terrain, essuya des pertes énormes et n'osa ni le poursuivre, ni attaquer la capitale; ses avant-postes touchaient au faubourg de Praga. Les pertes des Polonais se montaient à 14.000 hommes, tant morts que blessés et malades, mais le moral du soldat était excellent, et soutenu par la conduite admirable des officiers et des généraux. En ville la panique fut indescriptible. Le «Robespierre polonais» fila le premier sur Cracovie, d'où il ne revint que beaucoup plus tard, sur les instances de sa mère et de sa soeur. La majorité de la diète s'empressa aussi de partir; on se vit obligé de réduire le chiffre complet de la chambre à trente trois membres, afin de pouvoir siéger «même à l'étranger.» Un conseil de guerre réuni de grand matin, composé de tous les généraux de l'armée, se prononça à l'unanimité en faveur des négociations. Le gouvernement s'y opposa, ou plutôt la désunion qui régnait dans son sein, l'empêcha de prendre une résolution. On récrimina contre l'ineptie du prince Radziwill, et on en fit le bouc émissaire des fautes d'autrui. Ce digne et modeste vieillard n'avait nullement brigué les honneurs du commandement, qui lui avaient été imposé par ses camarades et par les chambres; les accusations portées contre lui, étaient d'une injustice criante. — Eclairée par une triste expérience, la

* Le général Chlopicki se fit transporter de Grochow à Cracovie, et ne remit plus le pied dans le pays.

diète remit le commandement au général de division Skrzynecki, l'un des plus jeunes généraux de l'armée, et qui avait gagné récemment son grade sur le champ de bataille*. Militaire distingué, caractère pur et esprit politique, le général méritait pleinement la confiance placée en lui. Sa modération le rendait particulièrement apte à préparer les voies à une réconciliation. Dès qu'il fut nommé à son poste, il entra en pourparlers avec le quartier général russe, sous prétexte d'échange de prisonniers, et il entama une négociation avec le maréchal Diebitch. Celui-ci, qui se disait d'origine polonaise et qui ambitionnait peut-être la lieutenance de Varsovie, protesta de ses bonnes dispositions envers la Pologne. Il posa comme première condition le retrait de l'acte de déchéance, ce à quoi ni le gouvernement ni les chambres ne voulaient consentir. La chimère d'une intervention étrangère leur faisait suivre la plus mauvaise des politiques: celle de se borner à la plus stricte défensive, et de prolonger un semblant de résistance pour laisser à l'Europe le temps de venir au secours de la Pologne.

En premier lieu on comptait sur l'assistance de la France et du parti révolutionaire français intimement lié au parti du mouvement polonais. Les discours de M. de Lafayette, les démonstrations à chaque instant renouvelées dans les rues de Paris, les cris des journaux, tout ce bruit artificiel causé autour des événements de Pologne, entretenait des illusions tenaces. Parmi les membres du gouvernement, le prince Czartoryski se laissait conduire par ses collègues avec une docilité sans bornes; Lelewel suivait l'impulsion de ses amis les révolutionnaires; les autres, aveuglés par leur idiosyncrasie libérale et leur étourderie politique, croyaient fermement à la réapparition prochaine de la tricolore française aux bords de la Vistule.

Quant au gouvernement de juillet, il tenait un lan-

* Il n'était encore que colonel le 29 novembre. Lorsque le premier bruit de la révolution lui parvint, il stationnait à quelques lieues de la capitale: aussitôt il conduisit son régiment à Praga, où il attendit en vain les ordres du gouvernement.

gage incertain, s'arrangeant de façon à ne pas blesser la Russie et à ne pas ôter tout espoir aux Polonais; il y était forcé tant par sa situation vis à vis des partis, que par son intérêt. Sachant depuis longtemps à quoi s'en tenir sur les prétendues menaces d'une coalition des puissances du Nord, ou d'une attaque de la Russie*, il gagnait, grâce à l'insurrection polonaise, une plus grande liberté d'allures dans la question belge et dans les affaires d'Italie. — Pourtant, vers la fin de janvier, M. André Kozmian envoyé à la rencontre du duc de Mortemart allant à St. Pétersbourg, rapporta au gouvernement une déclaration nette et précise. L'entrevue eut lieu le 25, sur la route de Koenigsberg, au milieu d'une forêt, la nuit, à la lueur des lanternes de la chaise de poste de l'ambassadeur. Le duc s'expliqua avec une parfaite sincérité: la France était divisée par les factions, menacée du côté de l'Espagne; son armée s'élevait à peine à 200,000 hommes; la Pologne n'avait rien à espérer de la France, ni intervention, ni médiation; elle n'avait qu'à faire sa soumission, et alors seulemement l'ambassadeur pourrait intercéder auprès de l'empereur Nicolas en faveur des Polonais.— En mars, le gouvernement national se décida à envoyer à Paris le général Kniaziewicz et le comte Louis Plater, deux hommes distingués et sensés; leur correspondance avec le gouvernement nous est inconnue, mais à en juger par le petit nombre de lettres adressées au marquis par le comte Plater, ils apprécièrent sainement la situation de la France. — Les dispositions belliqueuses qui semblaient prévaloir à Paris et qui mettaient en émoi les cabinets et les peuples, eurent trop de retentissement à Varsovie. Au milieu de l'état désespéré du pays, on se rattachait à la perspective d'une conflagration européenne, d'une guerre entre la France et les puissances du Nord, qui ne pouvait avoir d'autre objet que la Pologne. Et c'était justement cette peur de la France qui causait le plus de dommage à la Pologne, en forçant l'Angleterre à ménager la Russie,

* V. la correspondance de M. de Gentz avec M. Salomon de Rothschild. Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz. — Vienne 1867.

et en resserant les liens qui unissaient entre elles les puissances copartageantes.

La révolution de Paris eut déjà pour conséquence un rapprochement entre les cabinets de Vienne et de St. Pétersbourg. L'Autriche oublia la guerre de Turquie et l'Orient, pour s'unir étroitement à la Russie, dont l'alliance lui était doublement chère, d'abord pour assurer sa propre sécurité, puis pour sauver la paix de l'Europe d'un coup de tête de l'empereur Nicolas. La coïncidence de l'insurrection polonaise avec les mouvements révolutionnaire de France, de Belgique et d'Italie, contribuait au rapprochement de plus en plus intime entre les deux cours. Dès les premiers jours du mois d'août 1830, l'empereur François confiait à l'ambassadeur de Russie ses craintes au sujet des Polonais, peuple turbulent qui ne manquerait pas de se laisser entraîner par l'exemple de la France. Lorsque la révolution éclata à Varsovie, il exprima ses regrets de ce que le gouvernement russe ne pourrait plus suivre avec autant de soin les autres affaires européenne. «Je comptais sur l'appui de la Russie, disait-il, c'était mon plus ferme espoir, dans le cas où il y aurait des troubles chez moi, — mais à présent vous êtes occupés chez vous *.» Il dénonça même à l'empereur Nicolas son propre frère, Alexandre I, comme le fauteur moral de la révolution polonaise, et lui envoya, comme pièce de conviction, une vieille lettre d'Alexandre à Kosciuszko **.— Quant au prince de Metternich, l'insurrection polonaise l'empêchait souvent de dormir et lui faisait prédire la fin prochaine du monde. Dans son for intérieur, le prince entourait la Pologne de toutes ses sympathies; comme homme d'état, il déplorait le démembrement de la Pologne et regrettait sa disparition du nombre des états ***; il aurait voulu la voir rétablie et indépendante: «Si la chose ne dépendait que de moi, aurait-il dit dans un moment d'épanchement intime, je rétablirais la Pologne dans les vingt-quatre heures; mais

* Recueil des traités conclus par la Russie. T. IV.

** Datée du 3 mai 1814.—V. D'Angeberg.

*** V. Premier écrit officiel de Metternich, du 2 novembre 1801.— Mémoires du prince de Metternich. T. II.

pendant ces vingt-quatre heures j'aurais terriblement peur!» Comme chancelier autrichien, le prince ne faisait que suivre vis à vis de l'insurrection polonaise la ligne tracée par la volonté de son maître, la situation de l'Autriche et sa position de puissance copartageante de la Pologne. Le cabinet de Vienne n'était pas fâché, du reste, de voir la Russie dans l'embarras. «La prolongation de la lutte entre les Russes et les Polonais est sans doute à regretter pour plus d'une raison; écrivit M. de Gentz à M. de Rothschild, le 8 avril. Cependant nous autres, amis de la paix, nous avons aussi de quoi nous consoler, pour ne pas dire nous féliciter, de la tournure que cette lutte vient de prendre; car indépendamment de l'intérêt qu'inspire généralement la cause des Polonais, leurs succès, en consumant et en ruinant en partie les forces de la Russie, doivent nécessairement détourner cette puissance de tout projet de coalition et d'intervention dans les affaires de l'Europe centrale, ce qui aurait pu nous jeter tôt ou tard dans de cruels embarras.» C'était précisément l'époque où la fortune souriait aux Polonais; le corps de Geismar venait d'être détruit, celui de Rosen fortement entamé; Diebitch lui-même renonça à passer la Vistule et ne dut son salut qu'à l'indécision de Skrzynecki qui, voyant ses troupes atteintes du choléra, préféra les ménager. Les victoires remportées par les Polonais étaient fort bien vues à Vienne, mais l'Autriche veillait scrupuleusement à ce que personne ne se mêlât entre les combattants. «Le gouvernement français, ajoute M. de Gentz, a fait preuve de sagesse en s'abstenant de prendre part aux événements de Pologne. Car s'il avait agi autrement, il eût été bien difficile d'empêcher l'Autriche et la Prusse de s'en mêler à leur tour, tandis qu'à présent la Russie est seule engagée dans une expédition qui, en finissant même à son avantage, affaiblira considérablement ses moyens et la rendra moins redoutable pour la tranquillité du reste de l'Europe.» Ce raisonnement d'une simplicité primitive, guidait la politique de l'Autriche à l'égard de la Pologne. On ferma la frontière; un agent du gouvernement national, M. Ielski, fut arrêté aux portes de Vienne et interné à Brünn, en Moravie. Les sympathies platoniques de certaines sphères à Vienne, ne pouvaient rester longtemps in-

connues aux Polonais; le prince Lobkowiç, gouverneur de la Galicie, encourageait, dit-on, les espérances fondées sur l'Autriche; et, l'imagination aidant, on en vint à Varsovie à cette conviction que l'offre de la couronne de Pologne ne pouvait manquer de faire changer de système au cabinet de Vienne.

La Prusse témoignait à la Pologne un intérêt d'un autre genre. Le 5 décembre on reçut à Berlin la nouvelle de l'insurrection de Varsovie, et le 12 le vieux maréchal Gneisenau, rappelé de son château de Silésie, débarquait dans la capitale, afin de prendre le commandement de trois corps d'armée qui allaient être concentrés dans le duché de Posen. L'exécution de cette mesure traîna en longueur, parce que l'empereur Nicolas tardait d'appeler les Prussiens à son secours, et que le roi hésitait encore entre le Rhin et la Vistule. Le parti militaire à Berlin paraissait désirer plutôt une concentration de troupes du côté de la France et de la Belgique; pressé de prendre une résolution, le roi ordonna au maréchal de «partir pour l'Est.» Le 6 mars Gneisenau quitta Berlin. Son chef d'état major n'était autre que le général Charles de Clausewitz, le célèbre écrivain militaire; il laissa un journal et une correspondance qui, recueillis par son biographe, jettent un jour curieux sur l'attitude de la Prusse à cette époque*. Les voeux de tout le monde se trouvaient, comme de raison, du côté de la Russie; à chaque succès des Polonais on se lamentait à Berlin. Le comte de Bernstorff se demandait avec une sainte candeur, pourquoi les Russes ne se servaient pas du pont de Thorn pour traverser la Vistule et tomber sur les derrières de l'armée polonaise? «Demandez-lui de ma part, répond le général Clausewitz à sa femme, s'il se charge de la responsabilité de livrer Thorn aux Russes? En vérité, on ne saurait leur faire un plus magnifique cadeau.» La condescendance du cabinet de Berlin envers la Russie, n'aurait eu de limites que dans la volonté de l'empereur Nicolas, si les Moltke du temps n'y eussent mis un frein salutaire.— Le quartier général prussien entra en relations directes avec le maréchal Diebietch.

---

* Leben des Generals Carl v. Clausewitz von Karl Schwartz. — Berlin. 1878.

S'attendant à le voir triompher bientôt de l'insurrection, on attribuait les nouvelles défavorables à la «légèreté polonaise;» peu à peu pourtant on en vint à critiquer vertement l'incapacité du maréchal russe. Vers la fin de mai, Clausewitz en parle avec mépris: «Diebitch reste sur place comme le chien de Münchhausen; avec ses 80.000 soldats contre 30.000, il n'ose pas agir. De longtemps les Russes ne pourront faire oublier cette honte.» Une autrefois il lui prédit «qu'il se laissera reconduire par le bout du nez hors de la Pologne.» Quand le choléra emporta le maréchal, Clausewitz ne lui consacra que ces mots: «Diebietch n'est pas à plaindre; c'en était fait de sa gloire, et il a probablement échappé à une période de honte qui s'ouvrait devant lui.» — Du reste, en bon Prussien, le général avait en horreur les Polonais; il détestait la Pologne à l'égal de la France. Dans un mémoire sur la situation de l'Europe depuis le partage de la Pologne, il s'attache à prouver que les changements réels apportés à l'état de l'Europe n'ont été qu'une suite du développement de la puissance de la France: «A la mort de Jean Sobieski, la Pologne n'était déjà qu'un zéro dans l'équilibre européen, aussi sa disparition du nombre des états ne pouvait avoir de conséquences immédiates; elle ne pouvait en avoir que dans l'avenir, vu le soutien que la France nouvelle ne devait point manquer de trouver dans une Pologne indépendante.» Cette considération suffit à ses yeux pour condamner l'idée d'un rétablissement de la Pologne, qui aurait porté préjudice aux intérêts de l'Allemagne et à ceux de la Prusse. «Le rétablissement de la Pologne ne saurait se faire qu'aux dépens et aux frais de l'Autriche et de la Prusse. L'Autriche y perdrait une population de quatre millions; et comme elle serait exposée en outre à en perdre six en Italie, ce qui ne serait qu'une conséquence de son affaiblissement causé par la perte de ses possessions polonaises, elle se verrait bientôt amoindrie de dix millions, obligée à changer d'attitude vis à vis de la Hongrie, et ébranlée dans ses fondements. — La situation de la Prusse deviendrait encore pire. Après la cession du duché de Posen, on ne manquerait pas de revendiquer la Prusse occidentale avec Dantzig, au même titre que le duché. Séparée des autres provinces de la monarchie, ha-

bitée en grande partie par une population que sa langue rattache aux Polonais et aux Lithuaniens, enfin autrefois vassale de la Pologne, la vieille Prusse deviendrait d'une possession incertaine et chanceuse. — Voilà les conséquences directes du rétablissement de la Pologne; voyons maintenant les conséquences indirectes qui en découleraient. Toute guerre entre l'Autriche et la Prusse d'un côté et la France de l'autre, aurait infailliblement pour corollaire une guerre avec la Pologne, préparée par les intrigues et l'argent de la France. Quand même cette Pologne serait faible et menacée par la Russie, elle serait encore en état d'exercer une pression considérable sur les puissances voisines, et de gêner la liberté de leurs mouvements. L'Autriche se ressentirait de l'influence polonaise en Hongrie, et la Prusse se verrait forcée de transporter sa ligne de défense derrière l'Oder, à une distance de douze lieues de la capitale... Privée d'un quart de sa population et d'un tiers de son territoire, elle se trouverait dans la position d'un guerrier mutilé, qui de son bras droit aurait à faire une incursion en France, et de son bras gauche à tenir son bouclier tout près de sa tête*... Malheur à nous, si jamais la Russie se trouve dans le cas d'abandonner la couronne de Pologne et de restituer ses provinces polonaises: la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie. Maint philosophe allemand se figure que ce serait là l'âge d'or de l'Est, mais alors la Russie se détournerait complètement de l'Ouest, dont elle n'aurait plus rien à espérer ni à craindre, et elle abandonnerait à son sort l'Allemagne, tandis que les Français et les Polonais, qui nous méprisent plus encore qu'ils ne nous haïssent, chercheraient à se tendre la main sur l'Elbe.» Ces paroles du général Clausewitz sont un commentaire éloquent de la présence d'une armée prussienne sur la frontière de Pologne, où elle ne manque jamais d'apparaître toutes les fois qu'il y a des troubles dans ce royaume. Vainqueurs de Diebitch et de Paskiewitch, les Polonais auraient

* «Müsste dieser verstümmelte Kaempfer, während er mit dem Schwerte seines rechten Armes einen hundert Meilen weiten Ausfall gegen Frankreich zu thun hätte, mit der linken den Schild dicht über seinem Haupte halten.»

été attaqués par Gneisenau, et la Prusse aurait remis sur le tapis la combinaison de Knesebeck, sinon le retour au troisième partage. C'est sans nul doute à cette éventualité que pensait le maréchal Diebitch, disant aux parlementaires du général Skrzynecki, que même après avoir vaincu la Russie, les Polonais allaient rencontrer un obstacle insurmontable à la récupération de leur indépendance. Lord Palmerston déclara, il est vrai, à M. de Bülow, que l'Angleterre ne pourrait assister la Prusse, dans le cas où elle serait attaquée par la France à la suite d'une intervention en Pologne, mais c'était encore une raison pour le cabinet de Berlin de travailler indirectement à la ruine de l'insurrection polonaise. A cette fin, elle n'avait qu'à garder strictement la frontière, à couper les communications aux Polonais et à les faciliter aux Russes, à désarmer les détachements polonais repoussés hors du territoire du royaume, et à laisser le passage libre aux troupes russes. Elle le fit, et le succès couronna son système.

L'expérience des quatre mois écoulés aurait dû suffire pleinement pour démontrer aux Polonais qu'ils n'avaient plus qu'à se fier uniquement à leurs propres ressources, à veiller à ce que l'insurrection ne finît pas par un suicide, et à tâcher d'obtenir de la Russie par les armes des conditions équitables. Le général Chlopicki avait commis une faute immense, quand au lieu de se porter à la rencontre de l'ennemi en Lithuanie, il s'était replié sur la capitale et s'était laissé attaquer par les forces réunies du maréchal Diebitch. Il lui aurait été plus aisé de battre les Russes en détail; s'il parvenait à s'établir en Lithuanie et sur les côtes de la Samogitie, l'insurrection trouvait la possibilité de se ravitailler par mer et de mettre sur pied des forces respectables. Une fois éloigné de Varsovie, il s'affranchissait de la tutelle du gouvernement et des parleurs de la diète, et il regagnait sa liberté d'action soit pour continuer la guerre, soit pour négocier. Skrzynecki recueillit, sans bénéfice d'inventaire, un héritage fortement compromis; mais la marche de flanc de Diebitch vers la basse Vistule, lui offrit l'occasion de réparer en partie les fautes de ses prédécesseurs. Il avait tenu Diebitch entre ses mains, embourbé dans des marécages, battant en retraite sur le Bug, et il lui permit

de s'échapper. Or, une défaite de Diebietch marquait le moment psychologique de l'entrée en négociations avec la Russie; et, entouré du prestige de la victoire, Skrzynecki se rendait maître de la situation à l'intérieur. Il manqua de coup-d'oeil et de décision; le sentiment de sa responsabilité l'écrasait; il tremblait à la pensée de perdre l'unique armée confiée à sa garde, et surtout son matériel. Le pays pouvait fournir en hommes le double encore, les cadres étaient là tout prêts, et le paysan s'enrôlait sous les drapeaux avec une bonne volonté admirable; c'était l'armement qui faisait défaut, ainsi que les remontes de la cavalerie. On improvisa des poudrières et une fonderie de canons; quant aux fusils, il fut impossible de s'en procurer la quantité nécessaire. — Et cependant, la destruction de l'ennemi est certainement le premier devoir du soldat: mais Skrzynecki voulait encore mener de front la guerre et la diplomatie, ce qui lui faisait commetre une faute bien autrement grave, celle de se laisser aller à la dérive, à la suite de ce gouvernement dont l'existence était déjà un malheur pour le pays.

Le gouvernement vivait au jour le jour, sans direction et sans autorité. Le seul et unique homme d'état du moment, dont le nom était une garantie aux yeux de l'Europe, le prince Czartoryski se trouvait réduit à une impuissance complète; le professeur Lelewel se tenait à ses côtés comme le «diable gardien» de la révolution; quand le prince avait à communiquer des choses importantes au conseil, il s'arrangeait de façon à le faire en absence de Lelewel, qui rapportait fidèlement à ses amis du club les secrets du gouvernement et paralysait son action. Concilier l'eau et le feu, prévenir les coups de tête, mettre d'accord les généraux entre eux, telle était la tâche journalière du prince. — Le plus grand fléau de la Pologne, ce fut pourtant cette diète d'une légalité et d'une légitimité également douteuses, qui s'amusait à perfectionner la constitution, à étendre ses propres attributions, à légiférer, à faire de la stratégie et de la diplomatie, et en dernier mot, à mettre le comble à l'anarchie. Elle ne recula pas non plus devant le fratricide, car c'en fut un que ce vote du 5 mai, qui admettait à «l'unité nationale» les parties insurgées de la Li-

thuanie et des provinces. L'unité nationale n'avait nullement besoin d'une pareille sanction, mais les habitants des provinces y répondirent en courant aux armes, et Nicolas par des représailles terribles.

C'est à cette occasion que le marquis joua un rôle actif à la diète, en qualité de conseiller d'état en service extraordinaire et de commissaire du gouvernement. Il devait à ses opinions la réputation d'un aristocrate et d'un réactionnaire; on lui reprochait sa conduite molle et tiède à Londres, où il ne fit pas autant de bruit que ses collègues à Paris; son irréconciliable ennemi Olrych le calomniait dans les journaux de la capitale. Aux yeux de la majorité, le marquis eut bientôt le double tort de vouloir organiser un parti conservateur et de procéder à la réforme du gouvernement, au sein duquel la fraction de Kalisz comptait quatre membres.— A propos de la discussion sur la loi relative aux provinces, le marquis parvint à provoquer une crise ministérielle; Malachowski fit le sacrifice volontaire de son portefeuille pour entraîner les autres ministres à donner leur démission. Un seul, Vincent Niemoïowski, suivit son exemple. Le coup ne réussit point; le ministère s'enrichit de deux nullités, et le pouvoir resta tout aussi faible que par le passé.— Quelques jours plus tard, la chambre appela dans son sein des représentants des provinces insurgées, élus à Varsovie même.

Au commencement d'avril, le général Dwernicki reçut l'ordre de se jeter en Volhynie avec son corps d'armée s'élevant à 4000 hommes, d'y éviter les forces russes, et d'organiser l'insurrection. L'entreprise devait fatalement aboutir à une catastrophe, car le pays, plat et découvert, ne présentait point de chances à une guerre de partisans. En outre, allié au parti rouge, Dwernicki emmena dans son état-major une vingtaine de «volontaires,» l'élite des auteurs de la révolte du 29 novembre, et les égards dûs à leur sécurité, décidèrent du plan de la campagne. Au lieu de pousser au fond de la Volhynie, Dwernicki côtoya la frontière autrichienne. Après avoir remporté un succès notable sous Boremel, au bord du Bug, il se vit cerné de tous côtés et obligé de passer en Galicie: il se flattait de ne pas être inquiété par les Autrichiens;

mais il paya cher ses illusions. Son corps fut désarmé, lui-même interné en Styrie, et le matériel de guerre rendu à la Russie: tout était perdu, mais les «volontaires» n'avaient plus à craindre la vengeance de Nicolas. L'Angleterre s'en émut, et M. de Gentz tailla sa plume afin de prouver la régularité parfaite des procédés de l'Autriche en cette circonstance: — «L'Autriche est depuis bien des années l'alliée intime de la Russie, et les traités qui ont fixé les destinées des anciennes provinces polonaises, ont lié même d'une manière particulière les droits et les intérêts des deux puissances dans tout ce qui regarde la Pologne. Par conséquent l'Autriche aurait pu, du moment où l'insurrection éclata à Varsovie, ou bien à une époque quelconque de la lutte que cette insurrection a fait naître, joindre ses forces à celles de la Russie, et assister ainsi le parti qui lui parut avoir le bon droit de son côté*, sans violer aucun principe du droit des gens, et sans encourir la censure de Vattel. Des motifs puissants et d'une évidence telle, qu'il serait inutile de les développer ici, auraient pleinement justifié cette résolution. Cependant d'autres considérations non moins graves l'ont déterminée à ne pas prendre ce parti. Dès lors c'était à elle de fixer en toute liberté l'attitude dans laquelle elle croyait devoir se placer vis à vis des parties contendantes. Elle pouvait embrasser un système de neutralité proprement dite; elle pouvait aussi choisir une ligne intermédiaire entre celle de puissance belligérante et celle de puissance strictement neutre. Aucun autre gouvernement n'était juge de la position qu'il lui convenait d'adopter. Elle n'en était responsable qu'à elle-même, et n'avait à consulter dans cette question que ses propres intérêts et ses propres principes politiques. Si la cour de Vienne avait voulu et pu observer une neutralité stricte dans la lutte entre la Russie et les Polonais, il lui aurait fallu de toute nécessité établir cette neutralité par une déclaration formelle. Dans une guerre sanglante, qui se fait sur les frontières mêmes d'un état tiers, la neutralité de celui-ci ne se présume pas; pour qu'elle produise ses effets, pour qu'il soit permis aux belligérants d'en réclamer le main-

* Allusion à un passage de Vattel, cité en tête du mémoire.

tion et les avantages, elle doit être articulée dans des termes clairs, et plus ou moins obligatoires. Or, la neutralité de l'Autriche dans la guerre de Pologne est une supposition tout à fait gratuite. Elle n'a jamais été proclamée, ni seulement avouée. Aucune des parties belligérantes n'avait acquis le droit de l'invoquer comme un fait légalement constaté. Les Polonais n'ont point ignoré quelle était la véritable position de l'Autriche. Ils ont su au contraire que cette puissance improuvait sans réserve leur révolte; que, sans courir aux armes, elle se prononçait en faveur de la Russie, et que, d'un moment à l'autre, elle pouvait, sans manquer à aucun engagement, et en vertu des traités non abolis, l'assister de tous ses moyens; tandis qu'à l'exception des devoirs de l'humanité, supérieurs à toutes circonstances, elle n'était engagée à rien envers les Polonais, et que, victorieux ou fugitifs, elle pouvait se conduire envers eux d'après ce que lui dictaient ses convenances, ses intérêts et ses calculs politiques. Les raisons qui décidèrent l'Autriche à ne pas se déclarer neutre dans la guerre allumée par la révolution de la Pologne, étaient puisées dans les principes fondamentaux de son gouvernement. Ce gouvernement n'admet pas qu'un souverain légitime et ses sujets révoltés puissent être traités de pair; et partant du principe que la révolte ne saurait constituer un droit, et qu'il est impossible de contracter des obligations envers ceux qui, quelles que soient leurs forces matérielles, n'ont aucun titre d'existence légale, il doit nécessairement regarder une déclaration de neutralité dans un combat entre le souverain et ses sujets, non seulement comme une anomalie flagrante, mais comme un acte subversif, de l'ordre social. L'Autriche a invariablement soutenu ce système; elle y est même restée fidèle dans des cas, où des considérations majeures auraient pu l'engager à l'abandonner... N'ayant pas voulu prendre les armes contre les Polonais, et ne pouvant pas non plus professer une neutralité incompatible avec ses principes, et avec ses devoirs envers la Russie, il ne restait à l'Autriche qu'à se placer dans une attitude intermédiaire, que l'on peut appeler n e u t r a l i t é d e f a i t, pourvu qu'il soit bien entendu qu'elle diffère essentiellement d'une neutralité avouée et obligatoire. Si la cour de Vienne avait jugé à propos

d'embrasser celle-ci, elle aurait pris l'engagement de remplir les conditions et d'observer les règles que le droit des gens prescrit aux états régulièrement neutres; de ne point favoriser une des parties belligérantes aux dépens de l'autre; de traiter sur un pied égal les Russes et les Polonais. Mais la position choisie par l'Autriche ne lui imposait aucune de ces conditions; cette position lui laissait la faculté de modifier à son gré, d'étendre et de limiter selon les circonstances la sphère des avantages que sa non participation à la guerre offrait à l'un et à l'autre des belligérants; elle autorisait le gouvernement autrichien à donner à chacune de ses mesures le caractère libre et discrétionnel qui eût été, sans doute, incompatible avec une neutralité explicitement prononcée. Tel étant l'état des choses lors de la retraite du corps de Dwernicki en Galicie, le gouvernement avait indubitablement le droit de faire remettre ce corps avec armes et bagages à la disposition du souverain contre lequel il portait les armes, et aucun publiciste impartial n'aurait pu lui en faire un crime. Des motifs de haute sagesse ont déterminé l'Empereur à ne pas faire usage de ce droit dans toute sa rigueur. Le sort que les Polonais fugitifs ont éprouvé dans ses provinces, est tel que le juge le plus sévère ne pourrait accuser les autorités autrichiennes de ne pas avoir observé envers eux tout ce que l'humanité exigeait. Aller au delà, leur accorder la liberté de se réunir de nouveau sous les armes pour prolonger une guerre désastreuse, ne pas faire restituer à qui il appartenait l'attirail de guerre qui est une propriété publique,— c'eût été ouvertement manquer à nos relations avec un souverain allié, et à l'attitude indépendante dans laquelle nous nous étions placés. — Les alliés d'un état déchiré par la guerre civile — dit Vattel — trouveront dans la nature de leurs engagements combinés avec les circonstances, la règle de la conduite qu'ils ont à tenir. Quel homme éclairé et juste oserait méconnaître que l'Autriche dans l'affaire de Dwernicki, ainsi que dans l'ensemble de ses procédés à l'égard de l'insurrection de la Pologne, dans une des positions les plus difficiles et les plus délicates où jamais un gouvernement se soit trouvé, a aussi sagement qu'honorablement satisfait au conseil du publiciste.

favori de gouvernement anglais *.» — Nous avons tenu à citer presque entière cette pièce remarquable, qui résume si bien la politique tenue à cette époque par l'Autriche à l'égard de la Pologne. Relativement à l'Angleterre, elle contenait une réponse indirecte, avec fin de non-recevoir, à l'insinuation faite par lord Palmerston d'une médiation autrichienne **. Par rapport à la Pologne, elle faisait disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute, s'il avait pu en exister encore après un fait aussi manifeste que le désarmement de Dwernicki.

L'expédition de Dwernicki et la proclamation de la diète eurent pour conséquences l'insurrection avortée de la Volhynie et de la Podolie, et d'inénarrables malheurs. Il serait superflu d'ajouter que l'idée de cette campagne néfaste naquit dans la tête des capitaines de fantaisie qui pullulaient à la diète. Ambitionnant d'autres lauriers, ils se mirent à pousser Skrzynecki à une bataille décisive, «le salut ou le tombeau de la Pologne.» Le gouvernement adressa au généralissime une lettre qui appuyait le voeu unanime formé par la diète, de voir exécuter le plan antérieurement conçu, d'une expédition contre le corps de la garde du grand-duc Michel. On se promettait des merveilles de cette opération, qui devait en même temps faciliter le passage d'un détachement de l'armée polonaise en Lithuanie. Par un mouvement «audacieux,» selon le témoignage de Clausewitz — Skrzynecki se porta en avant à une distance de trente lieues de Varsovie, entre l'armée de Diebitch et les gardes. Arrivé en face du grand-duc, il tergiversa, et, attendant vainement l'arrivée du général Iankowski, qui négligea d'exécuter scrupuleusement ses ordres, il laissa aux gardes le temps de se retirer de leur position périlleuse, et à Diebitch le temps d'accourir au secours du grand-duc. Ayant manqué son objet, Skrzynecki se replia sur Ostrolenka; et là, attaqué par les forces réunies de Diebitch et du grand-duc Michel, il essuya, le 26 mai, une défaite terrible. A part les 8000 hommes mis hors de combat, le

* Le 30 juin 1831.—Aus dem Nachlasse Friedrichs v. Gentz.

** Lettre à lord Granville du 22 avril 1831. V. Life of viscount Palmerston.

corps du général Gielgud, composé aussi d'environ huit mille hommes avec plus de vingt bouches à feu, se trouva coupé du gros de l'armée, qui perdit deux généraux et environ trois cents officiers, ainsi qu'une partie de sa cavalerie. Skrzynecki, à la tête d'une chaîne de tirailleurs, couvrit en personne la retraite jusqu'au dernier moment, et sauva l'armée d'une déroute. — De son côté Diebitch n'était plus en état de profiter de sa victoire. Sa supériorité ne consistait que dans son artillerie; le moral de ses troupes avait souffert par suite du choléra qui les décimait; Diebitch succomba bientôt lui-même à l'épidemie, puis le grand-duc Constantin et la princesse de Lowicz *. L'armée polonaise, la capitale et le pays se ressentaient infiniment moins des désastres de la contagion. En province la tranquillité et la sécurité publiques ne furent jamais aussi complètes, malgré la désorganisation de tous les services. Une violente agitation régnait seulement à Varsovie, où la diète, le club et la presse semaient à l'envi la discorde et la désunion. A la suite de la défaite d'Ostrolenka, la dissension finit par gagner l'armée, et détruire la discipline, ou plutôt ses derniers vestiges. Le «Robespierre polonais,» revenu de ses erreurs vers la fin de sa vie **, en arriva à faire un aveu intéressant: «Jamais, disait-il, jamais la Pologne ne se relèvera, si les générations à venir n'interprètent le patriotisme en obéissance.» Et si jamais cette vérité avait eu besoin d'exemples et de preuves, la campagne de 1831 en fournissait tous les jours d'éclatants. Rarement vit-on un corps d'officiers de toutes armes aussi bien composé et aussi richement doué, autant de généraux distingués par leur savoir et leur bravoure, capables de tous les héroïsmes, hormis l'obéissance. Devant l'ennemi, chefs et soldats déployaient un courage presque surhumain, un entrain et une opiniâtreté qui n'ont jamais été dépassés. Rentré dans les campements, le soldat gardait toutes ses qualités, tandis que l'officier faisait voir tous ses défauts: son arro-

* Le grand-duc Constantin mourut à Witepsk le 27 juin; et la princesse de Lowicz quelques jours plus tard, au château de Gatchina, près de St. Pétersbourg.

** M. Mochnacki mourut, jeune encore, à Paris.

gance, son orgueil, son mépris pour l'autorité de ses supérieurs. Le lendemain de la bataille de Grochow, Szembek donna sa démission; d'autres restèrent, à leur poste, mécontents et frondeurs, prêts à se révolter à la première occasion. Même avant Ostrolenka, la mésintelligence entre Skrzynecki et son chef d'état major Prondzyński, gênait déjà les opérations, et elle eut sa part dans la défaite. Mais après cet échec, les ambitions ne connurent plus ni paix ni trêve. Krukowiecki, gouverneur de la capitale, adressa au généralissime une lettre indécente; Prondzyński l'accusa devant le maréchal de la diète, lui reprochant son inaction, sa manière de conduire la guerre, ses négociations avec l'ennemi, ses habitudes de sybarite, voire même sa couardise! Des officiers inférieurs, au mépris des ordres les plus sévères, remplissaient la capitale, fréquentant le club, tenant des propos incendiaires. Pourquoi ne les déférez-vous pas à la justice militaire? demandait-on à Skrzynecki, — «Les déférer à la justice?» s'écria le malheureux généralissime; «oui, mais d'abord donnez-moi des juges!»

Skrzynecki lui-même était dégoûté au suprême degré de son rôle, et du chaos qui régnait partout. A sa rentrée dans la capitale, une députation de la diète vint lui souhaiter la bien venue. En réponse aux félicitations, Skrzynecki déversa toutes ses amertumes. Il se plaignit de l'incapacité du gouvernement, de cette «anarchie organisée» qui au lieu de s'occuper de fournir des vivres à l'armée, voulait diriger les opérations militaires et lui forçait la main pour livrer bataille. — De concert avec le généralissime, les conservateurs se saisirent de cette occasion pour renverser le gouvernement. Ils voulaient lui substituer un pouvoir plus uni, exempt de l'opprobre que faisait peser sur le gouvernement national la présence de Lelewel dans son sein. Un nonce, — le même qui autrefois avait poussé le cri: il n'y a plus de Nicolas! et qui s'était fait ainsi une popularité, — se chargea de faire au gouvernement son procès et de proposer l'établissement d'une «lieutenance.» A qui cette lieutenance aurait-elle été décernée? Probablement au prince Czartoryski. Quelques uns de ses partisans, destinaient au prince la couronne. «Les

Habsbourg ne veulent pas de nous, disait M. Niemoïowski, eh! bien n'avons-nous pas parmi nous un Jagellon?» Mais le prince répondait: «Les Jagellons n'ont plus rien à donner à la patrie; tandis qu'un Habsbourg servirait de soutien à la Pologne.» Certes le prince était sincère dans sa modestie; il savait, d'ailleurs, que président du gouvernement, lieutenant ou roi, il verrait son autorité tout aussi peu respectée. — Le promoteur de la réforme s'empressa de déclarer d'abord qu'il ne pouvait nullement être question d'une dissolution ou d'une prorogation de la diète; que lui même serait capable de se porter à la dernière extrémité, dans le cas où l'on voudrait imiter le 18 brumaire à Varsovie. A coup sûr ce brave homme ne se serait porté à aucune extrémité; mais d'autres n'auraient point manqué de faire appel à la populace des rues et aux frondeurs de l'armée, c'est à dire d'allumer la guerre civile. Et comment pouvait-on espérer sauver ce malheureux pays, sans le délivrer de ceux qui le conduisaient à une perte certaine? — Il y eut un long débat, qui n'aboutit qu'à déconsidérer encore davantage le gouvernement. Sans intervenir dans la discussion, il remporta toutefois une majorité de sept voix; mais ses défenseurs lui firent plus de mal que ses adversaires. Le plus maltraité fut encore le général Skrzynecki, éloquemment défendu par le marquis; les antagonistes du généralissime et les brouillons en uniforme étaient désormais certains de l'appui d'un corps qui passait pour représenter la volonté nationale.

«Un homme qui se noie s'accroche à un rasoir,» dit un proverbe polonais. De même le gouvernement et la diète rattachaient leurs espérances à l'idée d'une diversion amenée par des mouvements insurrectionnels en Lithuanie et dans les provinces, sans réfléchir combien ce secours insignifiant allait coûter de sang et de sacrifices inutiles. Les détachements de l'armée polonaise ne pénétraient au delà du Niemen et du Bug qu'en se faufilant à travers l'armée russe; numériquement faibles, ne portant avec eux que le plus strict nécessaire, ils ne pouvaient même pas servir de cadres pour organiser des forces régulières. A leur apparition les petits corps d'insurgés, qui ne se maintenaient que grâce à leur propre faiblesse, accouraient se joindre à ce noyau; l'élan patriotique

faisait croître rapidement le nombre de volontaires, et en peu de temps, une troupe volante se transformait en une espèce d'armée, mal disciplinée, mal équipée, lourde dans ses mouvements, infailliblement destinée à être écrasée, ou rejetée hors de la frontière. Les forces de l'ennemi, distraites de leur objet principal, n'étaient jamais très considérables, et comme ces tentatives avortaient presque toujours, elles ne changeaient rien à la situation militaire dans le royaume, tandis que leurs résultats négatifs, chèrement payés, produisaient des conséquences funestes en empirant l'état des esprits. — Malgré l'avertissement si récent encore de Dwernicki, on décida de nouveau que l'on ferait passer en Volhynie le général Chrzanowski: afin de lui frayer la route, Skrzynecki s'ébranla pour aller recontrer Rüdiger sur le Wieprz. Une fausse alerte du côté de Seroçk, fit rebrousser chemin à Skrzynecki; il rappela aussi ses avant-gardes, qui barraient déjà la route à Rüdiger. Le club et les journaux crièrent à la trahison, la population affolée ne vit partout que des traîtres et des espions. Le gouvernement ordonna une enquête et des arrestations: il s'était ému de ces cris, ainsi que de dénonciations, mal fondées ou exagérés, faites sur des rapports illicites entre des militaires polonais hors du service actif, et des généraux russes prisonniers de guerre. On arrêta entre autres le général Iankowski, que l'on rendait responsable de l'insuccès de l'expédition contre les gardes du grand-duc Michel. Il paraît hors de doute que le général s'était rendu coupable d'un acte d'insubordination, ou du moins d'une grave négligence; une punition exemplaire aurait certes rétabli la discipline de l'armée et relevé le prestige du pouvoir. D'un autre côté, les accusations de trahison et de connivence avec l'ennemi, portées contre le général et contre d'autres personnes, semblent avoir été absolument fausses. A cette époque, la Pologne eut des anarchistes, des frondeurs, des brouillons; elle n'eut pas un seul traître. La trahison n'existait que dans l'imagination des masses et dans l'esprit de Lelewel, qui prononça le mot trahison en plein conseil. Par sa précipitation, le gouvernement donna un corps à un fantôme. On commença ensuite une instruction méthodique, dont les lenteurs témoignaient du

peu de foi que l'on ajoutait aux accusations répandues dans le public. Après la diète, le club se mêla à son tour de l'affaire; la populace ameutée devant le château royal, demanda les têtes des «coupables.» Cette fois-ci encore l'intervention personnelle du prince Czartoryski apaisa l'orage, mais c'était le chant du cygne de l'autorité du prince, ainsi que de l'ordre public.

Sur ces entrefaites, le maréchal Paskiewitch remplaça Diebitch au commandement de l'armée russe. Soldat audacieux autant que pérsévérant, Paskiewitch força le passage de la Vistule dans des conditions extrêmement désavantageuses, sans être inquiété par Skrzynecki. Mal équipée, mal nourrie, fortement entamée par le choléra, l'armée russe n'avançait qu'à grand peine à travers des routes défoncées par les pluies torrentielles de plusieurs semaines; au passage de la Vistule, on poussait les soldats à coups de crosse sur les ponts et les barques. L'indomptable énergie du chef triompha de tous les obstacles. Arrivé à l'autre bord du fleuve, Paskiewitch se trouvait maître de la situation: la Prusse couvrait ses derrières et ses communications; elle lui fournissait des munitions, des armes, des vivres, des effets d'équipement. Par une marche de flanc exécutée sous les yeux de Skrzynecki, Paskiewitch atteignit Lowicz et s'y retrancha, n'attendant que ses réserves pour attaquer Varsovie.

En ce moment Skrzynecki était plus en forces que jamais; son armée comptait plus de 70.000 hommes; il ne manquait que de cavalerie. Lorsqu'on cherche les raisons de sa conduite, on n'en trouve qu'une seule: il désespérait déjà de tout. Il essaya de négocier. Un général russe, Thieneman, qui avait conservé des relations avec des officiers polonais, nouées pendant la guerre de Turquie, servit d'intermédiaire officieux. Il exigeait au nom de l'empereur «les têtes des cinq coupables.» — Nicolas désirait-il réellement une réconciliation avec les Polonais? Peut-être bien. Le choléra sévissait à St. Pétersbourg et à Moscou; la Russie était plongée dans un morne abattement; toute son armée disponible se trouvait en Pologne, exposée aux hasards de la guerre, en face d'un ennemi qui

pouvait lui ménager une surprise et lui porter des coups sensibles.

Le gouvernement national espérait toujours en sa diplomatie. On envoya des circulaires et des négociateurs. Malgré ses soixante-treize ans, M. Niemçewicz alla en Angleterre où il avait d'anciens amis de jeunesse, déjà hélas, bien clairsemés. «Mes anciennes connaissances, Fox, Shéridan, sont malheureusement morts; je ne connais plus personne ici;» inscrivit-il sur ses tablettes. Il retrouva pourtant le duc de Sussex et lord Grey; il voyait souvent lord Palmerston et le «renard boiteux,» le prince de Talleyrand, qui le consolait de son mieux. «J'ai dit à lord Palmerston, écrivit M. Niemçewicz au prince Czartoryski, le 25 août, — que notre cause est celle de l'Europe, celle de l'humanité. A défaut d'autre mérite de notre part, celui-ci devrait déjà être grand aux yeux des puissances étrangères, que nous ayons détruit l'opinion qu'on s'était formée sur la force invincible de la Russie. — Oui, dit lord Palmerston, vous avez fait et vous faites encore des prodiges; nous n'aurions jamais supposé que vous pussiez résister si longtemps. — Cela ne vaut-il pas la peine alors, répliquai-je, de conserver une telle nation? Pourquoi ne feriez-vous pas pour nous ce que vous avez fait pour la Grèce et la Belgique? — Avec vous c'est autre chose, répondit lord Palmerston; la Grèce a lutté pendant cinq ans, la Porte ne pouvait parvenir à la dompter. Notre commerce souffrait beaucoup des corsaires. — Mais le choléra est beaucoup plus terrible que les corsaires, et il s'avance avec les Russes. — Ah! si vous remportiez une victoire décisive, cela pourrait changer l'aspect des affaires. Quant aux Belges, c'est le roi des Pays-Bas lui-même qui nous a invoqués comme garants des traités de Vienne; nous avions ainsi le droit de nous y mêler, tandis que Nicolas ne fait pas appel à notre médiation. — Ainsi, si Varsovie succombait, vous nous abandonneriez? — Jamais, répondit-il, nous ne permettrons qu'on touche à un cheveu des traités de Vienne, et nous vous appuierons énergiquement.— Mais il ne s'agit pas de traités maintenant pour nous: il s'agit d'indépendance et d'une dynastie, et cette dynastie, nous l'accepterions volontiers des mains de l'Angleterre. — Lord Pal-

merston se tut; mais son visage trahit une visible satisfaction... En un mot, tout notre espoir est en Dieu et dans une bonne victoire.» — Lorsque Varsovie tomba au pouvoir des Russes, lord Palmerston fit à M. Niemçewicz quelque chose comme des reproches: «Il fallait prolonger la lutte, tenir au moins jusqu'à la fin d'octobre.» — Lord Grey était plus franc. M. Niemçewicz à bout de patience — cela venait vite chez lui — posa à lord Grey une question catégorique: «Ferez-vous quelque chose pour nous; oui ou non?» — «Rien,» répondit lord Grey. * — Le comte André Zamoyski alla de son côté à Vienne. Après avoir traversé la Vistule à la nage, la nuit, en tenant ses dépêches entre ses dents, il parvint à forcer la porte du cabinet de travail du prince de Metternich. Le chancelier l'écouta avec bonté, lui prodigua des consolations, et après après l'avoir gardé quelque temps, le renvoya en compagnie d'un officier autrichien, le comte Caboga, qui avait l'ordre de faciliter aux Polonais une capitulation honorable. Il trouvèrent à Varsovie le général Paskiewitch qui, pour toute réponse, menaça de faire fusiller le comte André.

Une idée fixe présidait aux opérations militaires, celle de défendre la capitale, ville ouverte, adossée à un fleuve, et au milieu d'un pays absolument plat. Dans de telles conditions, une fin lamentable attendait l'insurrection au bout d'un certain nombre de jours. Tous les militaires sérieux se prononçaient de nouveau en faveur de la reprise des négociations. Les déclarations de M. Casimir Perrior à la chambre des députés, et celles de lord Palmerston à la chambre des communes, ne laissaient plus le moindre doute quant aux dispositions de la France et de l'Angleterre; le cabinet de Vienne fit parvenir à Skrzynecki le conseil de se soumettre au plus tôt. Mais le gouvernement tenait à sa bataille, il tenait à assister du haut des chaises curules à un spectacle sublime: voir vaincre ou mourir l'armée. Une députation composée du président et d'un membre du gouvernement, de deux sénateurs et de cinq nonces, se rendit au quartier général de Skrzynecki

* Julien Ursin Niemçewicz, p. M. Charles de Mazade. — Revue des Deux Mondes du 15 septembre 1861.

à Bolimow, pour y tenir un conseil de guerre. Skrzynecki se démit du commandement; on nomma à sa place le général Henri Dembiński, * bon militaire et tête bien organisée, caractère ferme et énergique, supérieur sous ce dernier rapport à Skrzynecki. Ce n'est pas lui qui aurait hésité devant un 18 brumaire; il y pensa même, seulement, la décomposition sociale était déjà si avancée que les remèdes héroïques n'y pouvaient plus rien. — Un intrigant vulgaire, jadis camarade de conspiration de Wysocki, puis chef d'un détachement de volontaires, quitta son poste de soldat pour reprendre son métier de conspirateur. Il prétendait avoir eu entre ses mains des preuves écrites de la trahison de Skrzynecki vendu à la Russie; il les avait saisies sur un juif dans une forêt de la Lithuanie; il avait occis le juif par «précaution» et perdu les papiers par «imprudence.» Ce conte à dormir debout, mit en émoi le club et la presse. Il n'y avait plus à en douter, les aristocrates étaient en train de vendre la patrie aux Russes; ils empoisonnaient les patriotes, dont deux venaient de mourir — du choléra. Et les anciens espions du grand-duc Constantin? pas un n'avait été pendu jusqu'alors. Et les traîtres enfermés au château, ne méritaient-ils pas le même sort? — La liberté des réunions et celle de la presse aidant, cette bande de malfaiteurs qui se parait du nom de société patriotique, entraîna facilement au crime le peuple de Varsovie. Le 15 août, le club envahit la salle des séances du gouvernement, ouverte à tout venant, comme par le passé. Le conseil avait nommé tout récemment un nouveau généralissime, et, comme à l'ordinaire, la voix de Lelewel avait décidé entre le prince Czartoryski et M. Niemoïowski, qui se trouvaient doublés chacun d'un fidèle Achate. Lelewel fit deux boules de papier et les poussa du doigt: c'était sa manière de prendre une résolution. Le sort avait prononcé en faveur de Prondzyński, officier d'état-major distingué, mais point capitaine, et qui du reste refusa le commandement. On nomma alors le comte Malachowski, doyen d'âge des géneraux. Ayant ouï cette nouvelle, le club s'en alla au château, et le gouvernement se sépara de son côté. «La justice du peuple» ne

* Frère de Mme. Eléonore Wielopolska, et oncle du marquis.

rencontra aucun obstacle. Les prisonniers retenus au château, Iankowski le premier, furent écartelés, puis pendus aux lanternes. Les «espions» enfermés dans les prisons de la ville, eurent le même sort.

Au beau milieu de la nuit, un conseil tenu chez M. Niemoïowski, rappela le général Krukowiecki, destitué par Skrzynecki, au poste de gouverneur de Varsovie; à la même heure le gouvernement résolut de déposer ses pouvoirs entre les mains de la diète. C'était le commencement de la fin: il n'y avait plus ni gouvernement, ni commandant en chef. Le prince Czartoryski quitta Varsovie, où sa vie était en danger, et se réfugia au quartier général de l'Italien Ramorino. Le général Malachowski n'accepta pas les offres du gouvernement; Prondzyński ne conserva le commandement que l'espace d'une nuit. — Ce fut à ce moment que l'on pensa pour la première fois à disperser la diète: le club avec l'aide de Krukowiecki, pour y substituer un comité de salut public; les «conservateurs» avec l'aide de Chrzanowski ou de Dembiński, pour la remplacer par une dictature militaire.

Depuis le 8 août, le marquis faisait partie de la chambre, en qualité de nonce de Grodno, en Lithuanie. — Il ne s'y décida qu'après avoir perdu tout espoir de retourner à Londres. Récemment il revint encore à la charge, présentant au ministre des affaires étrangères un mémoire sur la conduite à tenir vis à vis des empiètements de la diète, car celle-ci ne prétendait à rien moins qu'à entrer en relations directes avec les parlements de Londres et de Paris, ainsi qu'à prendre en ses mains la correspondance diplomatique. L'impopularité du marquis était un empêchement plus que suffisant à sa rentrée au service. Sa conduite à Londres ne cessait d'être un grief contre lui; ses adversaires suspectaient tout en lui, jusqu'à cette expression de «nationalité polonaise,» dont il se servait souvent.— Que signifie cette nationalité? se demandait-on. Est-ce l'ancienne république, ou n'est-ce que l'oligarchie des magnats? — L'élection de Wielopolski se fit à Varsovie, du consentement du gouvernement qui l'autorisa, comme conseiller d'état, à poser sa candidature. Il apportait une voix de plus à la fraction conservatrice, tandis que les élections précédentes,

accomplies dans les mêmes conditions, avaient enrichi la chambre d'éléments avancés qui étaient venus y augmenter la confusion. L'inévitable Olrych fit tout son possible pour empêcher le marquis d'entrer à la chambre; après l'avoir attaqué en pleine séance, il déposa au sénat une protestation contre son élection, sous prétexte que le marquis n'avait ni l'âge, ni les titres de propriété exigés par la loi. — A la chambre le marquis trouva un défenseur et un ami, Constantin Swidziński, qu'il connaissait alors à peine. Esprit bizarre et fantasque, remarquablement intelligent, éloquent, Swidziński avait fait partie, à la diète de 1830, de la fraction la plus turbulente de l'opposition. Instruit par l'expérience, il s'était rangé maintenant du côté des conservateurs, parmi lesquels le marquis fut sans nul doute le plus ferme et le plus clairvoyant, sans avoir encore atteint cette maturité de convictions qui le distingua dans la seconde moitié de sa vie. L'amitié de Swidziński valut plus tard à Wielopolski un legs et un procès qui pesèrent lourdement sur ses destinés d'homme d'état. Lors de son entrée à la diète, elle lui valut une défense ardente contre les attaques d'Olrych qui traînait à sa suite les folliculaires. Świdziński et le marquis se firent aussi journalistes, et leur organe, L'Union, tout en formant un contraste heureux avec la presse de cette époque, découvre la faiblesse de cette fraction conservatrice, qui se dirigeait par des instincts plutôt que par des convictions et des principes, et qui partageait l'impuissance de tous les partis à engendrer un pouvoir digne de ce nom. Nos rares historiens qui se sont occupés des événements de 1831, vantent comme un des plus beaux côtés du caractère national, ce désintéressement, cette absence d'ambition, cette aversion pour tout moyen «de violence,» qui firent éviter le pouvoir aux hommes les plus marquants, et qui firent avorter les velléités de coup d'état, conçues à plusieurs reprises. Ce désintéressement poussé jusqu'à l'exagération, tout honorable qu'il fût, faisait mal augurer de la virilité tant de la nation que des individus. Le pouvoir est la première de toutes les nécessités sociales, la première condition de l'existence de la société: «Là où il n'y a personne qui gouverne, le peuple tombe en

dissolution,» ajoutent les Livres saints. La faiblesse ou plutôt l'absence du pouvoir réalisa dans les murs de Varsovie cette prophétie de saint Jean Chrysostome: «Si la société n'était point gouvernée par un pouvoir quelconque, les hommes deviendraient plus féroces que les bêtes féroces elles-mêmes: ils ne se mordraient pas seulement, ils se dévoreraient les uns les autres.» Et peu de temps après «le peuple tomba en dissolution.» — Pour les individus investis du pouvoir, le pouvoir n'est pas seulement un privilège, c'est surtout une charge et une immense responsabilité. Il est parfaitement permis à l'homme d'ambitionner ce privilége, le plus grand, le plus beau, et le plus lourd entre tous; mais malheur à celui qui, après avoir atteint l'objet de son ambition, ou après avoir été investi du pouvoir par le concours des circonstances, oublie la provenance divine de sa charge, ne se souvient plus qu'il est la «base du peuple» et «l'angle de l'édifice,» et oublie que son premier devoir est d'empêcher la société de tomber en dissolution et de se disperser. — Enfin ce désintéressement des hommes de bien, tels que le prince Czartoryski, Chlopicki, Skrzynecki, ce désintéressement stérile et pusillanime avait encore d'autres conséquences non moins désastreuses: à son ombre croissaient ces ambitions naines et rampantes, purement personnelles et féroces, mortelles à la cause de la patrie, qui jouèrent un rôle si triste pendant toute la durée de l'insurrection.

Incapable d'un coup d'état, qui certes eût été légitime en ce moment, la fraction conservatrice s'arrêta à un coup de théâtre: le général Dembiński devait se présenter à la diète et exiger d'elle de lui déléguer des pouvoirs illimités. En y regardant de plus près, on se convainquit de l'inanité d'une pareille démarche, si elle n'était accompagnée de l'argument suprême, de la force physique. — En définitive, c'était le vote de la diète qui allait de nouveau trancher la question de la réforme. La formule présentée par les commissions instituait un président du gouvernement avec un ministère; la diète y consentit, et procéda au choix du président, se réservant le droit de se proroger ou de se dissoudre. La présidence échut au général Krukowiecki qui obtint quatre-vingts-huit voix contre vingt-huit données à son futur successeur, M. Bonaventure Niemoïowski, le propre frère du grand défenseur de la

charte. — Le général réunit aussi entre ses mains le commandement de l'armée.

Un conseil de guerre délibéra sur la conduite à tenir; Dembinski proposa d'abandonner la capitale et de continuer la guerre sur la rive droite de la Vistule; la majorité décida d'attendre l'ennemi derrière l'enceinte de Varsovie, une enceinte composée d'une triple ceinture de travaux de terre fraîchement élévés, faibles, couvrant à peine la ville, avec une armée numériquement insuffisante à une entreprise aussi difficile.

Le 4 septembre, le général Danenberg vint apporter, au nom du maréchal Paskiewitch, les conditions suivantes : les Polonais reconnaissent l'autorité de l'empereur; l'armée se retire sur Ploçk; l'empereur assure aux Polonais l'amnistie; il leur garantit une stricte observation de la charte; le royaume sera libéré des garnisons russes; les militaires conserveront leurs grades acquis dans l'insurrection. — Acceptons, disaient les généraux. — C'est une ruse moscovite, répondaient les faiseurs de phrases. La Pologne a couru aux armes pour son indépendance et la récupération de ses frontières séculaires: tel est notre dernier mot. — Trois jours plus tard, Varsovie, après une défense héroïque, capitulait honteusement, car la diète ne put jamais prendre à temps une détermination quelconque. Tout ce qu'elle sut faire, ce fut de déposer Krukowiecki à son tour, de renvoyer tous les hommes de quelque capacité, de confier la présidence du gouvernement à un parleur, et de remettre le commandement de l'armée au général Malachowski, qui lui aussi se retira bientôt.

Le gouvernement, la diète et l'armée se transportèrent à Modlin, puis à Zakroczym. Le président se composa un ministère digne de lui, il y mit Lelewel et Olrych; il voulait y mettre Swidziński et le marquis Wielopolski, afin de réunir toutes les «opinions,» mais ils déclinèrent cet honneur. La diète délibérait comme par le passé, elle s'amusait à créer des décorations et s'inquiétait fort peu du sort de la patrie; son sort à elle était assuré: elle allait se transporter à l'étranger et continuer son métier. Les jalousies et les intrigues faisaient perdre une à une les occasions qui se présentaient encore de sortir de cette impasse par une capitulation qui aurait rendu

moins précaire la condition du pays, et celle des malheureux soldats qui avaient si bien mérité de la patrie. Les Russes comprirent vite qu'ils n'avaient plus affaire qu'à un fantôme; à l'aide de négociations dilatoires, ils refoulèrent pas à pas l'armée polonaise vers la frontière prussienne. — De même que l'Autriche, la Prusse se contentait de désarmer les Polonais; le corps de Gielgud en fit l'expérience *. Les procédés relativement humains de ces puissances encourageaient la folie naissante d'une émigration en masse. — Ramorino ne vint point à Varsovie, comme il en avait reçu l'ordre; il servit d'escorte aux hommes d'état et aux diplomates chassés de Varsovie par l'émeute du 15 août: les uns, comme le prince Czartoryski, trop gravement compromis pour penser à rester dans le pays; les autres, comme le comte Ladislas Zamoyski, poussés par une singulière aberration à quitter la terre de la patrie. Après avoir reconduit son monde en Galicie, Ramorino se laissa désarmer par les Autrichiens. — Le gros de l'armée, sous la conduite du général Rybiński, se rendit à la discrétion de la Prusse. Tout était perdu, et M. de Gentz avait raison de dire: «La Pologne s'est écroulée bien moins sous les baïonnettes du vainqueur, que sous le poids du désordre, ouvrage d'une faction qui, en prétendant protéger exlusivement la liberté naissante, l'a étouffée dans ses bras meurtriers, et lui a fermé pour longtemps toutes les avenues du pays.»

Le marquis sortit du pays en même temps que l'armée et la diète. Silencieux et avare de paroles même dans son intimité, il n'aimait pas à toucher aux navrantes tristesses de cette époque. Il paraît avoir conservé jusqu'au bout toute sa sérénité d'esprit et ses habitudes studieuses **. Après avoir passé quelques semaines au château de Reisen, chez le prince Antoine Sulkowski, il vint à Cracovie pour y attendre le moment

* Repoussé de la Lithuanie et cerné, Gielgud fut forcé de se réfugier en Prusse. Un officier brûla la cervelle au malheureux général.

** Nous avons trouvé parmi les papiers du marquis une feuille portant la date du 31 août 1831 et la distribution de son temps pour la semaine suivante. De 6—9 l'étude; 9—10 le déjeuner et la lecture des journaux; 11—3 à la diète; 5—9 l'étude, le dimanche les visites; de 10—12 l'étude.

où il pourrait revenir dans ses terres. C'est là qu'il épousa la fidèle compagne du reste de ses jours, Melle Pauline Potocka, soeur de sa première femme. Sa présence à Cracovie donna des inquiétudes au résident russe: «Le Marquis avait été un négociateur trop habile et trop actif, pour que l'on tolérât son séjour dans un pays qui se trouve au centre de l'Europe et en contact avec tant d'échos de toute couleur et opinion;» telle fut la réponse de M. Schroeder à une personne qui était intervenue auprès de lui en faveur du proscrit. Le marquis dut partir. Il se retira à Dresde et y fit un séjour de plusieurs mois, consacrant son temps à l'étude des trésors de l'art réunis dans cette jolie cité. Se croyant en danger de perdre son majorat et d'être réduit à la somme de mille ducats, qu'il avait emportée sur lui, il conçut l'idée d'aller occuper une chaire à l'université de Bâle, et de regagner par son travail une partie du bien-être perdu. Il échappa pourtant à la confiscation et se trouva dans la catégorie des amnistiés, mais il lui restait encore à remplir de nombreuses formalités avant que de pouvoir rentrer définitivement, ce qui eut lieu en automne de 1833. Il put s'établir en attendant à Cracovie, où naquit son fils Sigismond — le marquis actuel; — il y retrouva d'anciens amis, et dans le nombre Constantin Swidziński, qui attendait comme lui le moment de regagner ses foyers. Ils avaient une passion commune et facile à satisfaire alors, celle des vieux livres, des manuscrits et des estampes. Swidziński passait son temps à fouiller les boutiques des antiquaires, et achetait tout ce qui lui tombait sous la main. Le marquis procédait avec plus de méthode, recherchant surtout les occasions de racheter pièce par pièce la partie de la bibliothèque des Myszkowski dispersée par Olrych. — Durant son séjour à Cracovie, le marquis eut encore la fortune de se concilier l'amitié d'un homme de bien, M. Sigismond-Antoine Helçel, le savant commentateur de l'ancienne législation polonaise, esprit lumineux et philosophe chrétien, qui resta fidèle au marquis, même lorsque celui-ci, abandonné de tous, se vit en butte à la plus cruelle des persécutions.

CHAPITRE TROISIEME.

LE ROYAUME DE POLOGNE SOUS LE REGIME ABSOLU.

I.

LA PUNITION.

L'empereur Nicolas avait reconquis le royaume de Pologne les armes à la main: c'était un fait qui dominait la situation et qui parlait plus haut que tous les raisonnements. Les torts des Polonais étaient immenses envers lui. Ils n'avaient su ni apprécier les bienfaits de la charte spontanément accordée au royaume de Pologne par Alexandre I; ni réprimer une révolte aggravée d'actes criminels; ni même se conduire par la raison pendant la guerre. Néanmoins, en faisant le procès au passé, il était facile de se convaincre qu'il y avait eu des torts mutuels, des fautes commises de part et d'autre. La justice ordonnait de répartir la responsabilité entre le pays et le pouvoir. Le pouvoir avait sur sa conscience une charte mal faite et maladroitement appliquée, ainsi que de nombreuses atteintes aux dispositions de la loi fondamentale. C'était au pouvoir qu'incombait aussi la responsabilité de la conduite du grand-duc Constantin qui, après avoir donné des sujets de griefs

sérieux, avait failli à son devoir de généralissime la nuit du 29 novembre. Toutes ces considérations auraient dû peser dans la balance de la justice.

Le pacte constitutionnel existant entre la dynastie et le pays, et brisé par la révolte, avait-il été détruit à jamais? Non, parce que c'était lui qui légitimait la domination de la Russie en Pologne, et d'un autre côté il constituait l'héritage des générations futures, irresponsables des fautes de leurs ancêtres. L'équité ne permettait pas de les punir en les dépouillant d'avance des droits que probablement elles auraient su mieux apprécier. Délié de son serment de roi constitutionnel, l'empereur Nicolas se trouvait toujours engagé vis à vis des successeurs d'Alexandre et des siens propres, car tous les deux ils avaient promis au nom de leur dynastie de conserver les institutions de la Pologne. Et au-dessus de tout, l'intérêt politique de la Russie ne conseillait-il pas de traiter la Pologne de façon à la rattacher réellement et sincèrement à l'empire russe, pour assurer à celui-ci la possession tranquille d'un pays qui lui valait d'immenses avantages, et qui pouvait devenir son bouclier ou son talon d'Achile? L'empereur Nicolas aurait satisfait aux exigences de la justice, de l'équité et d'une bonne politique, en conservant à la Pologne ses institutions, sauf à les modifier selon les préceptes de l'expérience, et à rendre la charte «applicable à la vie pratique.» Un sérieux obstacle se présentait dans cette voie: la méfiance du souverain à l'égard des Polonais qui, à peu près tous, avaient plus ou moins trempé dans l'insurrection. L'empereur eut pourtant sous sa main des hommes qui lui étaient restés fidèles, et auxquels il pouvait confier le gouvernement du royaume. Dès les premiers jours de décembre 1830, le comte Stanislas Zamoyski, président du sénat, s'empressa de se rendre auprès du roi. Plusieurs généraux polonais n'avaient pris aucune part à la guerre; d'autres n'avaient fait qu'exécuter les ordres de leurs supérieurs. Dans l'armée et dans l'administration, nombre de gens auraient été heureux de servir le pays, et, ayant passé par une rude école, ils auraient certainement adopté une conduite sage et honorable. Un pouvoir fort et éclairé dispose d'ailleurs de mille moyens de s'attacher les individus et les classes entières de la popu-

lation; l'instruction publique lui offre la possibilité de façonner les nouvelles générations qui viennent à leur tour renouveller et transformer la société. N'oublions pas non plus que l'Eglise catholique était toute prête à seconder par son influence les efforts d'un pouvoir conservateur et tutélaire; et Grégoire XVI en donna une preuve éclatante, en adressant au clergé du royaume le bref du 9 juin 1832.

La première pensée de l'empereur Nicolas paraît avoir été celle d'une politique réparatrice. Au commencement du mois de mars 1831, il avait nommé un gouvernement provisoire composé de deux Russes et de deux Polonais, sous la présidence du sénateur Engel, déjà employé jadis en Pologne *. Mais le cours des événements avait produit un changement dans l'esprit de l'empereur, et depuis la prise de Varsovie il était décidé à traiter la Pologne en pays conquis. Voici ce que mandait à ce sujet M. de Gentz à M. de Rothschild, à la date du 10 décembre 1831 **: «Quelque désir ardent que puisse avoir l'empereur Nicolas d'amalgamer la Pologne avec la masse de ses immenses possessions, et de faire disparaître jusqu'au nom des Polonais, il sait qu'il ne lui est pas permis encore de procéder à ces extrémités, et il ajournera l'exécution de ses projets à une époque plus opportune. En attendant, il rétablira, comme il l'a annoncé, un fantôme de royaume de Pologne, dont il arrangera la soi-disant constitution au gré de ses besoins et de ses fantaisies; car il sait très bien que, d'après les termes mêmes de l'acte du congrès de Vienne, on n'a pas le droit de lui prescrire celle qu'il doit donner ou laisser

* Le général Kossecki allait être chargé du département de la justice et le comte Frédéric Skarbek de celui de l'instruction publique et des cultes. Ce dernier rapporte dans ses mémoires la conversation qu'il eut avec l'empereur le 1 mars. — «Eh! bien, mon cher, combien de malheurs depuis que nous ne nous sommes vus! Oui, les malheurs sont grands, il faut travailler à les réparer, et c'est pour cela que je vous ai appelé à faire partie du Conseil provisoire; vous me promettez de le faire?»—«Oui, Sire, je vais consacrer tous mes moyens au service de mon pays.» — «Je sai que vous êtes bon Polonais, et c'est precisément parce que vous en êtes un, que je vous ai chosi.»

** Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz. — Vienne 1867.

à ce royaume amphibie. Il gouvernera ce malheureux pays avec un sceptre de fer, tout en prétendant le ramener à son ancienne prospérité. Il ruinera les grands et les notables par des confiscations énormes, qui jusqu'à présent n'ont pas encore été prononcées dans le royaume proprement dit, mais dont le tableau, déjà en pleine exécution dans la Lithuanie, la Volhynie et la Podolie, fait frémir.»

C'était là en effet le programme de l'empereur Nicolas. L'Autriche et la Prusse encourageaient la Russie à abolir la constitution du royaume; un instant il fut même question d'une conférence ministérielle chargée de mettre «en équilibre» le système d'administration des provinces polonaises placées sous la domination des trois puissances. Le cabinet de Berlin ne contraria l'empereur Nicolas que par rapport à l'occupation de la république de Cracovie, rendue inévitable à la suite d'un mouvement révolutionnaire et de l'entrée d'un corps polonais sur le territoire de la république. Le cabinet de Vienne avait proposé de ne faire sortir les troupes russes qu'au moment où l'ordre serait rétabli «jusqu'à un certain point,» et de placer en attendant le corps d'occupation russe sous l'autorité des trois puissances protectrices. La Prusse qui paraît avoir nourri des vues sur Cracovie, repoussa cette proposition, et insista à St. Pétersbourg sur l'évacuation pure et simple, alléguant la nécessité d'écarter tout ce qui pouvait donner sujet à des plaintes aux puissances amies de la Pologne. Fatigué de l'insistance de la cour de Berlin, l'empereur prit la résolution de faire sortir ses troupes de Cracovie. Il avait, lui aussi, à ménager les susceptibilités du cabinet anglais, qui, se réveillant de sa torpeur, avait élevé la voix en faveur du maintien de la constitution polonaise. Pris de regrets et de scrupules également tardifs, lord Palmerston avait invoqué les traités de Vienne qui déclaraient «le royaume de Pologne lié à la Russie par sa constitution;» il avait invoqué les termes de la charte elle-même, le tout pour prouver que l'empereur avait l'obligation de respecter et de maintenir les libertés de la Pologne dans leur ensemble et dans leurs détails. Il faisait observer au gouvernement russe, que dans ses proclamations «il a été dit souvent, qu'une partie seulement des

Polonais s'était révoltée, et que la majorité de la nation était restée fidèle. S'il en est ainsi, c'est un argument puissant pour ne pas punir l'innocent des fautes du coupable, en dépouillant tout le monde des avantages accordés par la constitution. Si, au contraire, la totalité de la nation paraissait avoir pris part à la révolte, une insurrection aussi générale n'aurait pu provenir que d'un mécontentement profond, et un tel sentiment serait peu probablement éloigné par l'abrogation violente de la constitution.» En réponse aux «représentations amicales» du cabinet de Londres, le comte Nesselrode avançait une opinion toute contraire par rapport aux devoirs imposés à la Russie par les traités de Vienne. «L'Empereur, disait-il, n'a jamais eu, ni ne pourra jamais avoir la pensée de s'écarter des stipulations du traité de Vienne, mais il est fermement décidé à ne point admettre d'intervention étrangère dans les questions qui sont exclusivement de son ressort. Nous demandons une interprétation loyale et équitable des articles du traité qui déterminent le mode d'existence du royaume de Pologne. Or, nous voyons à regret que celui de ces articles qui stipule que le royaume de Pologne sera lié à la Russie par sa constitution, a donné lieu, même dans le cabinet britannique, à des conclusions sur lesquelles nous ne saurions partager son opinion. Pour peu qu'on veuille examiner cette clause avec impartialité, on se convaincra qu'elle n'a été insérée dans le traité que pour exprimer que l'union du royaume à la Russie doit être le principe fondamental et la condition de sa nouvelle existence. Cette clause n'impose donc à la Russie d'autre obligation que celle de maintenir l'union que le traité avait formée. S'il avait été de l'intention des parties contractantes de stipuler en faveur du royaume une charte spéciale, et de la lui garantir, nul doute qu'une telle stipulation n'eût été comprise d'une manière plus explicite et plus formelle. Loin de là, on s'est borné dans un paragraphe subséquent à assurer aux Polonais sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, des institutions nationales, en réservant à chacun des trois gouvernements la faculté de les régler selon qu'il le jugerait utile et convenable. La constitution que dans sa magnanimité

l'empereur Alexandre accorda au royaume, ne fut point une conséquence du traité de Vienne, mais un acte spontané de son pouvoir souverain. Postérieure par sa date aux transactions du Recès, elle n'en fait point partie, et leur garantie ne s'étend point à elle. Si la constitution de Pologne avait été donnée en exécution du traité de Vienne, les puissances contractantes aurait eu le droit d'en prendre connaissance, et de s'assurer qu'elle répond aux engagements contractés par la Russie. Aucune d'elles n'a réclamé ce droit, et ne pouvait le réclamer légalement. Toutes ont reconnu, au contraire, soit explicitement, soit par leur silence, qu'en octroyant cette constitution à ses nouveaux sujets, l'Empereur avait suivi l'impulsion de sa libre volonté.— En envisageant la question sous ce point de vue, l'on conviendra que les Polonais ont eux-mêmes, par leur rébellion et leur décret de déchéance, annulé la constitution du royaume. Rien n'oblige l'Empereur à la rétablir, et S. M. se trouve, au contraire, replacée dans la situation facultative où se trouvait son auguste prédécesseur lorsque, aux termes du traité de Vienne, il avait encore à choisir le mode d'existence politique qu'il jugerait utile et convenable d'accorder à ses nouveaux sujets polonais. Sous ce rapport les engagements que la Russie a contractés sont les mêmes pour les trois puissances, et il serait difficile de prouver que l'Empereur fût tenu envers le royaume de Pologne à des concessions que n'ont pas obtenues la Galicie, ni le grand-duché de Posen... Nous croyons avoir montré que dans les arrangements qui concernent la Pologne, l'Empereur ne s'écarte pas des traités, mais que ceux-ci ne renferment aucune stipulation qui puisse être invoquée pour le rétablissement de la constitution polonaise. Les arguments que nous avons développés ne sont pas nouveaux. L'Autriche et la Prusse les ont fait valoir avant nous, et le ministère britannique aura pu se convaincre, par le langage que ces deux puissances ont prescrit à leurs représentants à Londres et à Paris, qu'il existe, relativement à l'interprétation et à l'application du traité du 3 mai 1815, une entière uniformité de vues et de principes entre les trois Cours qui en sont spécialement les parties con-

tractantes *.» — Certes, sous le rapport du droit, l'interprétation des traités de Vienne, adoptée par le cabinet russe, était parfaitement correcte; et les arguments les plus subtils de lord Palmerston ne pouvaient plus réparer les suites de la négligence dont lord Castlereagh s'était rendu coupable au congrès. C'est avant la signature de l'acte final qu'il eût fallu penser à mettre la Pologne et sa constitution sous la sauvegarde de l'Europe, et à stipuler expressément les droits des Polonais et les devoirs de la Russie. Lord Palmerston lui-même ne s'occupa de la défense de la charte polonaise, que quand la Pologne écrasée, gisait aux pieds du vainqueur. Et encore, après avoir essuyé un refus péremptoire, il recommandait à son ambassadeur de transmettre au comte Nesselrode «une nouvelle assurance du vif désir de S. M. de conserver les liens les plus étroits d'amitié et d'alliance avec S. M. l'empereur de Russie **.» L'intercession purement platonique de l'Angleterre causait infiniment plus de mal que de bien à la Pologne; elle encourageait les illusions des Polonais et enhardissait l'émigration polonaise à poursuivre le fantôme d'une intervention étrangère; elle irritait l'empereur Nicolas qui s'en vengeait sur la Pologne. Ne voulant point rester en arrière de l'Angleterre, la France se mêla elle aussi des affaires de Pologne, et la moindre démarche de cette puissance redoublait l'agitation des esprits parmi les Polonais, ainsi que l'irritation en Russie. Le comte Nesselrode fit très judicieusement observer à lord Palmerston les mauvais effets de «l'intervention étrangère dans les affaires de la Pologne, de l'inquiète surveillance que l'on exerçait sur ce qui se passait dans ce pays, de la fausse interprétation que l'on donnait aux traités, du patronage que l'on paraissait vouloir s'attribuer sur ceux des Polonais qui était exclus de l'amnistie ou qui en repoussaient les bienfaits.» — «Ce déplorable système, continuait le ministre russe, que la propagande a fait adopter en France, et qui depuis a été imité dans plus

* Dépêche du comte de Nesselrode au prince de Lieven, du 3 janvier 1832.

** Dépêche de lord Palmerston à lord Heytesbury, du 12 mars 1832.

d'un pays, a déjà eu les plus funestes conséquences pour le royaume de Pologne. Il est en grande partie la cause de l'opiniâtre résistance des Polonais, qui a prolongé la lutte au delà de tous les calculs. Il peut encore faire un mal infini, si les gouvernements ne cherchent pas, au moins par leur exemple, à paralyser les effets d'une tendance qui se manifeste si généralement; s'ils ne consentent pas à s'en remettre de bonne foi pour le sort futur du royaume de Pologne, à la sagesse et aux sentiments de l'Empereur, à la connaissance qu'il doit avoir lui-même des vrais intérêts de son gouvernement et de ses peuples, au respect qu'il a sans cesse professé pour les traités existants, enfin à la sollicitude que lui inspirent le bonheur de ses sujets, la réparation des maux qu'une époque de désastres leur a causés, et le besoin d'en prévenir à jamais le retour.»

Dans cette même dépêche, le comte Nesselrode résumait le système que son maître avait adopté pour gouverner la Pologne: «Tous les efforts et tous les soins de l'Empereur tendent à amener la pacification morale du royaume, c'est à dire à calmer les esprits, à faire cesser les irritations, suite nécessaire d'une lutte sanglante et désastreuse, et à amener graduellement une réconciliation sincère entre deux peuples réunis sous le même sceptre.» Malheureusement la réalité était loin de répondre à ce programme plein de sagesse et d'élévation.

II.

LES STATUTS ORGANIQUES.

Un manifeste impérial, signé le 23 février 1832, octroyait au royaume de Pologne des «Statuts Organiques.» «Dans notre sollicitude paternelle pour le bien de nos fidèles sujets, disait le manifeste, nous regardons comme notre devoir le plus

sacré d'employer tous les moyens qui sont en notre puissance pour prévenir le retour d'événements semblables à ceux qui ont eu lieu, et pour enlever aux malintentionnés les moyens à l'aide desquels ils sont parvenus à troubler l'ordre public. Voulant, en outre, assurer à nos sujets du royaume de Pologne la durée de tout le bonheur nécessaire à chacun d'eux en particulier, et, à tout le pays en général, la sûreté des personnes et des propriétés, la liberté des consciences et toutes les lois et franchises des villes et des communes, afin que le royaume de Pologne, quoique administré séparément d'une manière appropriée à ses besoins, ne cesse pas cependant de former une partie intégrante de notre empire, et qu'à l'avenir les habitants de ce pays ne forment avec les Russes qu'une seule et même nation animée du même sentiment d'union et de fraternité, nous avons résolu et ordonné, conformément à ces principes, par des Statuts Organiques publiés ce jour, d'introduire une nouvelle forme d'administration dans notre royaume de Pologne *.»

---

* Voici les principales dispositions des Statuts:

Le royaume de Pologne aura une administration particulière et conforme aux besoins locaux, ainsi que son code civil et militaire.

La liberté des cultes est garantie; chacun est libre de pratiquer sa religion ouvertement, sous la protection du gouvernement. La religion catholique, étant celle de la majorité des habitants du royaume, sera l'objet de la protection spéciale du gouvernement. — Les fonds possédés par le clergé catholique romain et le clergé du rite grec-uni, seront considérés comme une propriété commune et inviolable de la hiérarchie de chacun de ces rites.

La liberté individuelle est garantie et protégée par les lois existantes. Nul ne pourra être privé de sa liberté, ou appelé en justice, s'il n'est dans les cas prévus par la loi, et selon les formes prescrites. — Chaque détenu sera instruit des motifs de son arrestation. — Chaque détenu doit être assigné, dans le délai de trois jours, devant les tribunaux compétents, pour être entendu et jugé suivant les formes. S'il est reconnu innocent, il obtiendra immédiatement sa liberté. Sera également rendu à la liberté, celui qui fournira une caution suffisante.

Le droit de propriété des individus et des corporations est déclaré inviolable et sacré. — La peine de confiscation ne sera appliquée qu'aux crimes d'état de la première catégorie, déterminée par une loi spéciale.

Les Statuts, ce squelette de l'ancienne charte constitutionnelle, contenaient encore des dispositions tutélaires à l'égard des intérêts les plus précieux du pays. Le royaume conservait une administration autonome, l'usage de la langue polonaise, l'espoir d'être gouverné par des lois et d'avoir un organe légal dans cette assemblée des états provinciaux, si vaguement indiquée dans les Statuts. Tout dépendait de la fidèle exécution des dispositions qu'ils renfermaient, ainsi que du choix des hommes chargés de les appliquer. On prêta à l'empereur

---

La liberté de la presse sera soumise aux restrictions commandées par la religion, l'inviolabilité de l'autorité, l'intérêt des moeurs et le respect dû à l'honneur des citoyens.

Le trésor du royaume et toutes les autres branches de son administration, seront séparés de l'administration des autres parties de l'empire.

L'armée du royaume et celle de l'empire formeront désormais un seul tout, sans distinction de troupes polonaises et russes.

Les sujets de l'empire établis dans le royaume et y possédant des biens immeubles, jouiront des mêmes droits que les indigènes. Il en sera de même des sujets du royaume établis dans l'empire.

L'administration du royaume est confiée au conseil d'administration, composé du lieutenant de l'empereur, des directeurs généraux présidents des commissions du gouvernement (autrefois ministres), du contrôleur général et de membres spécialement appelés par le souverain à siéger au conseil.

Le nombre des commissions du gouvernement, chargées de l'administration du royaume, est réduit à trois:

1. Commission de l'intérieur, des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique;
2. Commission de la justice;
3. Commission des finances et du trésor.

Le conseil d'état, présidé par le lieutenant de l'empereur, composé des directeurs généraux, du contrôleur général, de conseillers d'état et de membres appelés au conseil par le souverain, aura les attributions suivantes:

1. Examen et rédaction des projets de loi et d'ordonnance, ayant trait à l'administration générale du royaume.
2. Décision des difficultés et des différents qui surgiraient entre les autorités civiles, sur les objets de leur ressort.
3. Examen des représentations et griefs des assemblées d'états provinciaux et des conseils palatinaux, relativement aux besoins du pays.

Nicolas le dessein prémédité de ne point mettre à exécution les Statuts organiques, uniquement destinés à donner une satisfaction apparente aux réclamations des cabinets étrangers. La rédaction négligée et confuse du texte des Statuts, visiblement bâclé à la hâte, semble autoriser à croire que l'on attachait fort peu d'importance à cette nouvelle «charte» du royaume, qui insérée au Bulletin des lois et ayant force obligatoire, ne reçut qu'un commencement ou plutôt un semblant d'exécution, — le pouvoir lui-même offrit au pays le funeste exemple du mépris des lois. — A part la nomination d'un lieutenant

4. La révision du budget annuel des recettes et des dépenses, dressé par les soins du conseil d'administration, ainsi que du rapport du contrôleur général.
5. L'examen des rapports adressés par les chefs des diverses branches de l'administration sur les affaires qui leur sont confiées.
6. La décision sur les poursuites judiciaires exercées contre des fonctionnaires publics, du chef des crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Les affaires ayant trait à la législation, et autres de grande importance, qu'il paraîtrait nécessaire de combiner avec les lois en vigueur dans les autres parties de l'empire, ainsi que le budget annuel du royaume, passeront en dernier ressort par l'examen et la confirmation du conseil d'état de l'empire. A cet effet il y sera créée une section spéciale, dite section des affaires du royaume de Pologne.

Toutes les affaires administratives et civiles du royaume de Pologne seront traitées en langue polonaise.

La division actuelle du royaume en palatinats, arrondissements, villes et communes rurales, demeure en vigueur.

Les palatinats conserveront leurs assemblées de noblesse, conseils palatinaux électifs et assemblées communales. — Les conseils palatinaux auront à élire les juges de première et de seconde instance; à prendre part à la composition des listes de candidats aux emplois administratifs; à veiller à la prospérité des palatinats, en adressant à cet effet des représentations ou des pétitions au gouvernement.

Il y aura des assemblées d'états provinciaux pour délibérer sur les affaires qui concernent les intérêts généraux du royaume de Pologne. Ces assemblées auront voix délibérative dans l'examen des matières qui leur seront soumises. — Une ordonnance spéciale déterminera les affaires qui seront soumises aux assemblées des états *.

* Le texte des Statuts Organiques se trouve dans le Recueil de D'Angeberg.

de l'empereur en la personne du maréchal Paskiewitch, créé prince de Varsovie, les Statuts n'eurent pour résultats que l'incorporation de l'armée polonaise dans l'armée russe, la création de la section des affaires du royaume au conseil de l'empire, l'introduction de fonctionnaires russes au conseil d'administration, au conseil d'état et dans les hauts emplois administratifs. La protection spéciale promise à la religion catholique, tourna bientôt à la persécution. Les garanties accordées à la liberté individuelle, restèrent à l'état de lettre morte. Une censure préventive d'une rigueur inouïe, régit la liberté de la presse. Il ne fut plus jamais question ni d'assemblées de noblesse, ni d'assemblées communales, ni de conseils de palatinats, ni d'états provinciaux, et les vestiges d'anciennes institutions respectées d'abord, ne végétèrent que pendant peu d'années.

III.

LA CROISADE CONTRE LA REVOLUTION.

L'attitude provoquante de l'émigration polonaise a pu être pour beaucoup dans l'inexécution des Statuts organiques, comme elle l'a été dans les rigueurs dont la Pologne eut à souffrir de la part des trois gouvernements. Pour les émigrés la marche du temps s'était arrêtée avec le moment où ils avaient quitté le sol de la patrie; ils ne voyaient devant eux que la reprise de la lutte et la revanche. La majorité de l'émigration s'unit étroitement à la révolution européenne, et mettant à son service la force expansive de l'enthousiasme et du désespoir, travailla au bouleversement de l'ordre établi en Pologne. Devenue la base et la raison de l'alliance indissoluble des trois cours du Nord, la peur de la révolution retrécissait de plus en plus, autour de la Pologne, le cercle de fer forgé

par les partages. Pendant l'année 1832 le gouvernement russe insista à plusieurs reprises, à Vienne et à Berlin, sur la nécessité d'une entente des puissances copartageantes dans la question polonaise, dans le but de prévenir de nouveaux désordres. Le prince de Metternich se défendit d'abord contre une mesure qu'il croyait superflue, et la cour de Berlin se montra de son côté peu empressée à se rendre aux désirs de la Russie. Au printemps de l'année suivante 1833, un «comité national» constitué à Paris, sous la présidence de Lelewel, organisa une expédition armée en Pologne, conduite par le «colonel» Zaliwski. Quatre-vingts insurgés pénétrèrent dans le palatinat de Lublin, limitrophe de la Galicie; vingt d'entre eux furent saisies; trois subirent la peine de mort. Cette tentative avortée valut au royaume la proclamation de l'état de siège (le 23 avril), qui resta en permanence et ne fut plus jamais levé. En conséquence de la proclamation de l'état de siège, les crimes et délits politiques passèrent sous la compétence des conseils de guerre, et l'administration du pays fut subordonnée aux autorités militaires. — Quelques mois plus tard, les deux empereurs de Russie et d'Autriche se rencontrèrent à Münchengraetz, où fut signée la convention du 19 septembre 1833, par laquelle «les cours de Russie et d'Autriche reconnaissaient la garantie mutuelle des transactions générales des années 1814, 1818 et 1819, spécialement applicable aux provinces dont se composait la Pologne en 1772; et en conséquence elles se garantissaient réciproquement la tranquille et paisible possession de ces provinces.» Les puissances contractantes s'engageaient encore «à se prêter mutuellement aide et assistance, soit pour réprimer des mouvements séditieux qui auraient éclaté dans une des provinces polonaises soumises à leur domination, soit pour empêcher ces mouvements de s'étendre à d'autres provinces.» Elles s'engagaient enfin «à soumettre à une surveillance particulière les individus qui avaient pris part aux derniers troubles de Pologne, ou dont les menées dangeureuses pourraient être signalées par la suite; à ne pas tolérer chez elles la formation des sociétés soi-disant patriotiques, ou d'autres qui, sous des noms différents, poursuivraient le même but; à tenir la main à ce que les facilités accordées

par le traité de Vienne aux habitants limitrophes, ne servissent pas à favoriser soit des correspondances illicites, soit le trafic clandestin d'armes et de munitions, soit le recèlement des fugitifs; à se communiquer réciproquement tous les renseignements qui pourraient intéresser la sûreté ou la tranquillité de leurs états.» Les autres articles de la convention réglaient la question d'extradition des criminels d'état, celle des sujets mixtes, et celle de l'occupation de la ville de Cracovie dans le cas «de la violation de sa neutralité.» — Le 15 octobre de la même année, une seconde convention secrète fut conclue à Berlin, cette fois-ci entre les trois puissances, en vertu de laquelle la Russie, l'Autriche et la Prusse, reconnaissant à tout souverain indépendant le droit «d'appeler à son secours, dans les troubles intérieurs, comme dans les dangers extérieurs de son pays, tel autre souverain indépendant qui lui paraît le plus propre à l'assister,» s'engageaient à ne souffrir l'immixtion d'aucune autre puissance, «soit pour empêcher l'assistance réclamée et accordée, soit pour agir dans un sens contraire,» et à considérer «comme dirigé contre chacune d'elles tout acte d'hostilité, entrepris dans ce but.*» La Prusse n'accéda, paraît-il, qu'à contre-coeur au traité de Berlin; quant à l'Autriche, l'intérêt de sa propre conservation lui ordonnait de rechercher le protectorat de l'empereur Nicolas. Menacée en Hongrie et en Italie, l'Autriche savait que tout mouvement révolutionnaire dans un de ces deux pays serait suivi de près d'une explosion en Galicie, et c'était en vue de cette extremité qu'elle se ménageait l'assistance de la Russie. L'entrevue et la convention de Münchengraetz servirent en effet de point de départ à l'intervention russe en Hongrie. Dans une conversation sans témoin, l'empereur François confia à l'empereur Nicolas ses sombres appréhensions de l'avenir, et lui parla avec tristesse de de l'état maladif et nerveux de son fils. Nicolas tomba à genoux, et, élevant sa main droite vers le ciel, il jura de donner au successeur de François toute aide et tout secours dont il pourrait avoir besoin. Profondément touché des sentiments chevaleresques de son hôte, l'empereur d'Autriche posa ses

* F. Martens. Recueil des traités conclus par la Russie. T. IV.

mains, en signe de bénédiction, sur la tête de Nicolas agenouillé. Les deux souverains racontèrent les détails de cette scène au général prince Windisch-Graetz, qui commandait alors la division d'armée stationnée à Münchengraetz; le prince de Metternich en fut aussi instruit. — A son lit de mort, l'empereur François remit la tutelle de son successeur et les destinées de l'empire à un triumvirat composé de l'archiduc Louis, du prince de Metternich et du comte Kolowrat. Le chancelier qui, avec les années, avait perdu de sa tenacité, se heurtait constamment contre l'opposition de Kolowrat, bureaucrate libéral, entêté et au dessous de sa tâche, tandis que l'archiduc Louis flottait entre les deux courants, sans jamais vouloir se prononcer en faveur du prince dont il appréciait l'expérience et les lumières. L'Autriche déclinait à vue d'oeil, et le prince de Metternich n'espérait plus qu'en Nicolas. A l'avénement de Ferdinand, le chancelier adressa une lettre à l'empereur Nicolas, où il lui rappelait l'entrevue de Münchengraetz «restée jusqu'au moment où l'empereur avait rendu son âme à Dieu, l'un des souvenirs les plus chers de sa longue vie,— d'une vie qu'il avait passée à travers tant d'orages... Continuez, sire, à accorder à l'empereur Ferdinand les sentiments que vous aviez pour son père; rien, ni dans les principes, ni dans leur application ne sera changé sous le nouveau règne.» Dans sa réponse, l'empereur Nicolas promit de considérer à l'avenir la conservation et la tranquillité intérieure des deux empires, ainsi que leur sécurité extérieure, comme une question d'intérêt commun aux deux souverains; et il mettait au service de cette grande cause toutes les ressources et toute la puissance dont la Providence l'avait doté. L'état des esprits en Hongrie alarmait particulièrement le chancelier, qui avait fini par contracter l'habitude de confier ses soucis à la cour de St. Pétersbourg. En avril 1837, le prince se plaignit de la désorganisation de l'administration hongroise: «Le vaisseau de l'état y est grandement désemparé, non seulement par les accidents de mer auxquels il a été exposé, mais parce qu'il a été conduit dans une fausse direction, soit qu'on l'ait abandonné au gré des courants, soit parce qu'on l'a laissé s'engager dans les bas-fonds.» Le prince voulait-il provoquer un engagement formel de la part

de la Russie? Si tel avait été son dessein, il pouvait se féliciter d'un succès complet. Avant qu'un mois se fût écoulé, M. Tatiszczew reçut l'ordre de déclarer que «en tous cas l'Autriche pouvait compter sur la Russie, car jamais l'Empereur n'oublierait ce qu'il avait promis, dans l'entrevue de Münchengraetz, à son auguste ami et allié, l'empereur François.» — L'Autriche se rangea du côté de la Russie dans les affaires de Turquie et de Belgique, et en dernier lieu les effets de cette intimité entre Vienne et St. Pétersbourg se firent sentir à la Pologne. La république de Cracovie, assurément la plus triste des créations du congrès de Vienne, ne cessait de causer des embarras aux puissances protectrices. Ce microscopique état «indépendant» se mourait de misère, et servait d'asile aux agitateurs et d'entrepôt à la contrebande révolutionnaire; c'était vraiment lui rendre service que de mettre fin à cette indépendance de pure comédie. A l'entrevue de Toeplitz, en 1835, les protecteurs de la république décidèrent de s'en débarrasser une fois pour toutes. «L'expérience, disait le préambule de la convention, signée à ce sujet à Berlin le 14 octobre 1835, l'expérience ayant prouvé que l'existence de la république de Cracovie est aussi contraire aux intérêts matériels de ses habitants et à la prospérité du pays en général, qu'à la sûreté des pays voisins, les cabinets de Russie, d'Autriche et de Prusse ont reconnu que le seul moyen de faire cesser les inconvénients que cet état des choses présente sous tous les rapports, serait l'incorporation de la ville et du territoire de Cracovie aux états de l'une des trois puissances.» Dans ce temps-là, il y avait encore une Europe; aussi les trois cours se virent-elles dans la nécessité de procéder «de manière à ce qu'il ne pût pas en résulter de complications politiques graves, et que surtout les autres puissances signataires de l'acte du congrès de Vienne, n'y trouvassent point un motif légitime d'opposition.» Dans la conviction des trois cabinets, «ce but devait être atteint, si la réunion de la république de Cracovie aux états de l'une des puissances protectrices, était le résultat d'un voeu librement émis.» Les puissances se déclaraient prêtes à déférer à ce voeu formellement exprimé, et dès lors le territoire de la république serait incor-

poré à l'Autriche, «sauf les rectifications que les frontières de la Silésie prusienne pourraient réclamer.» Il est permis de croire que l'objet de cette «rectification» n'aurait été autre que la ville de Cracovie elle-même. M. d'Ancillon conseillait de suivre à l'égard de la république le chemin qu'avait autrefois suivi Frédéric le Grand à l'égard de Thorn, c'est à dire de compromettre ses intérêts matériels, de restreindre ses relations commerciales, et de la forcer à reconnaître que le maintien de son existence politique était incompatible avec sa prospérité. Inspirés par cette sagesse, les protecteurs de la république tombèrent d'accord sur les mesures propres à accélérer le moment où la république, absolument ruinée, se verrait réduite à implorer «son admission dans le système commercial de l'Autriche.» A cette fin, ils convinrent de s'opposer «à l'exécution du projet d'y établir une banque, cet établissement pouvant devenir un puissant moyen d'action entre les mains des artisans de troubles; ils convinrent également de réunir leurs efforts «pour empêcher l'exercice à Cracovie de toute influence étrangère contraire à leurs vues, et de ne point permettre à la république d'accréditer ou d'admettre d'autres agents diplomatiques ou consulaires que ceux qui existaient déjà,» c'est à dire que ceux des cours protectrices. Le cabinet de Vienne se chargea en outre «d'un travail indiquant la marche à suivre pour préparer graduellement la mise à exécution du plan convenu.*» C'est ce qui prolongea de quelques années encore l'existence de la république. Se doutant des vues de la Prusse sur Cracovie, le prince de Metternich n'était guère pressé de s'exécuter, et de s'attirer gratuitement l'odieux d'avoir le premier porté la main sur l'oeuvre du congrès de Vienne, qui était aussi la sienne. D'ailleurs, immédiatement après la signature du protocole de Berlin, un désaccord surgit entre les parties contractantes. Le cabinet de Berlin ne se montrait nullement disposé à favoriser l'incorporation de Cracovie à l'Autriche. Le prince de Metternich recourut alors aux négociations dilatoires, promettant de soumettre aux alliés un nouveau plan d'action, qui ne vit jamais le jour. Au début de l'année 1836, de nou-

* F. Martens. Receuil des traités conclus par la Russie. T. IV.

veaux troubles amenèrent l'occupation de Cracovie par un corps mixte placé sous le commandement d'un général autrichien; on comptait pouvoir y laisser les Autrichiens en permanence, mais en présence du «désir» de la Prusse et des protestations de la France, le cabinet de Vienne jugea opportun de retirer ses troupes. La république ne conserva pourtant qu'une ombre de son ancienne constitution.

Le contre-coup des agitations révolutionnaires se faisait cruellement sentir au royaume de Pologne. Pendant l'automne de 1835, l'empereur Nicolas vint visiter Varsovie, pour la première fois depuis l'insurrection, et rien ne saurait mieux peindre ses sentiments à l'égard des Polonais, que son discours tenu à la municipalité de la ville *.

A son point de vue, l'empereur avait peut-être quelque droit de tenir un tel langage, mais les menaces ne suffisent

* «Je sais, messieurs, dit-il, que vous avez voulu me parler, je connais même le contenu de votre discours, et c'est pour vous épargner un mensonge, que je ne désire pas qu'il soit prononcé. Oui, messieurs, c'est pour vous épargner un mensonge, car je sais que vos sentiments ne sont pas tels que vous voulez me le faire accroire. Et comment y pourrais-je ajouter foi, quand vous m'avez tenu ce même langage la veille de la révolution! N'est-ce pas vous-mêmes qui me parliez, il y a cinq ans, de fidélité, de dévouement, et qui me faisiez les plus belles protestations? Quelques jours après, vous avez violé vos serments, vous avez commis des actions horribles! — L'empereur Alexandre qui avait fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire, qui vous a favorisés plus que ses propres sujets, et vous a rendus la nation la plus florissante et la plus heureuse, — l'empereur Alexandre a été payé de la plus noire ingratitude. Vous n'avez jamais pu vous contenter de la position la plus avantageuse, et vous avez fini par briser vous-mêmes votre bonheur. Je vous dis ici la vérité pour éclaircir notre position mutuelle, et pour que vous sachiez bien à quoi vous en tenir; car je vous vois pour la première fois depuis les troubles. — Messieurs! il faut des actions et non des paroles; il faut que le repentir vienne du coeur. Je vous parle sans m'échauffer; vous voyez bien que je suis calme. Je n'ai pas de rancune, et je vous ferai du bien malgré vous. Le maréchal que voici remplit mes intentions, me seconde dans mes vues, et pense aussi à votre bien-être.» A ces mots, les membres de la députation saluèrent le maréchal Paskiewitch. «Eh! bien, messieurs, que signifient ces saluts? continua l'empereur. Avant tout il faut remplir ses devoirs, il faut se conduire en honnêtes gens. Vous avez,

point à elles seules à corriger une nation de ses travers. Le pays de son côté avait droit à une administration équitable, à un régime légal, soigneux de ses intérêts moraux et matériels. En attendant, la proclamation de l'état de siège eut pour conséquence l'absolutisme militaire le plus pur et le gouvernement personnel du prince Paskiewitch. Excellent soldat, le maréchal n'était ni homme d'état, ni administrateur. Maintenir la tranquillité publique, faire régner un ordre exclusivement matériel, ce fut là son unique objet, et pour y arriver, il ne connut qu'un seul moyen, la répression mécanique par la force brutale. Son idée dominante fut celle d'ôter aux Polonais la possibilité de conspirer et de faire une nouvelle révolution. Tout était subordonné à cette seule considération; l'art de gouverner ne consistait plus qu'à découvrir des complots, en réalité rares et insignifiants. Des émissaires venus du

---

messieurs, à choisir entre deux partis: ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en sujets fidèles sous mon gouvernement. Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici une citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. Il m'est pénible de vous parler ainsi; il est bien pénible à un souverain de traiter ainsi ses sujets; mais je vous le dis pour votre propre bien. C'est à vous, messieurs, de mériter l'oubli du passé: ce n'est que par votre conduite et par votre dévouement à mon gouvernement que vous pouvez y parvenir. — Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, qu'on envoie ici de mauvais écrits, et que l'on tâche de pervertir les esprits. Mais la meilleure police du monde, avec une frontière comme la vôtre, ne peut empêcher les relations clandestines; c'est à vous-mêmes à faire la police, à écarter le mal. C'est en élevant bien vos enfants, en leur inculquant des principes de religion et de fidélité à leur souverain, que vous pouvez rester dans le bon chemin. Et au milieu des troubles qui agitent l'Europe, au milieu des doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie qui reste forte et intacte. Croyez-moi, messieurs, c'est un vrai bonheur que d'appartenir à ce pays et de jouir de sa protection. Si vous vous conduisez bien, si vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude paternelle s'étendra sur vous tous, et, malgré tout ce qui s'est passé, mon gouvernement pensera à votre bien-être. — Rappelez-vous bien ce que je viens de vous dire.» (D'Angeberg).

dehors trouvaient, il est vrai, un asile partout où ils entraient, par charité autant que par sympathie, mais bien petit était le nombre des gens enclins à les suivre. Le moindre soupçon, la saisie d'un livre prohibé, valait souvent un emprisonnement à la «citadelle» de Varsovie, une longue détention, une instruction conduite à coups de verge, et lorsque le conseil de guerre ne parvenait pas à établir la culpabilité du détenu, le malheureux se voyait ordinairement déporté en Sibérie «par une décision administrative.» Le mystère qui entourait la procédure, autorisait les plus fabuleuses légendes sur les atrocités journellement commises à la citadelle; la sévérité souvent cruelle des arrêts et des punitions bouleversait toutes les notions de la justice et du droit. Des têtes mal équilibrées, gagnées par le fanatisme, ne rêvaient que la souffrance et le martyre; le pauvre Levitoux qui se brûla vif dans sa cellule, en donna un effrayant exemple. Le «frère conspirateur» entouré de l'auréole du martyr, devint l'incarnation la plus sublime du patriotisme, l'idéal du citoyen.— La police, la gendarmerie, les conseils de guerre, la loi martiale, les baïonnettes, tout cet appareil d'un gouvernement militaire, rendu jusqu'à un certain point nécessaire par les circonstances, assurait pleinement la tranquillité matérielle. Ses excès produisaient la haine, le découragement, la défiance et le mépris de l'autorité. Et ce n'était pas le plus mauvais côté du régime du prince Paskiewitch. Ce régime stérile et destructeur se basait sur la désorganisation, la corruption et l'ignorance. Il détruisait lentement la société, l'administration, l'instruction, les finances, et tout ce qu'il rencontrait sur sa route. La notion du devoir disparut vite; le prince tolérait le népotisme, la vénalité, les abus les plus criants, et au bout du compte l'action du gouvernement restait nulle, car ses propres employés furent les premiers à le tromper. La censure étouffait toute discussion des affaires du pays; elle supprimait impitoyablement une quantité d'expressions et de mots «séditieux» qui eussent formé tout un dictionnaire. L'université de Varsovie fut abolie et remplacée par «des cours de droit,» bientôt fermés à leur tour; la bibliothèque nationale et celle de la Société des amis des sciences, déclarées prise de guerre, furent tranportées à St. Pétersbourg. L'ancien système de l'enseignement scolaire,

mis sous la surveillance de la police, ne fit plus que végéter au jour le jour, jusqu'à ce qu'une ordonnance du 2 décembre 1839 l'eût subordonné à la direction du ministère de l'instruction publique de l'empire. Ce premier coup porté à l'autonomie du royaume fut suivi de près de la dissolution du conseil d'état, supprimé comme «n'étant plus en harmonie avec la situation actuelle du pays.» Un oukase du 18 septembre 1841 supprima en même temps le conseil d'état et l'ancienne cour de cassation, pour mettre à leur place deux départements du sénat «dirigeant» de l'empire. L'un d'eux héritait des attributions de la cour de cassation; le second, connaissait des affaires criminelles; une assemblée générale des deux départements succédait au conseil d'état et jouissait des mêmes prérogatives, à l'exception d'une seule, la plus importante, celle d'examiner le budget annuel du royaume, soumis dorénavant à l'examen de la section des affaires polonaises au conseil de l'empire. En 1844 les huit palatinats furent convertis en cinq «gouvernements;» en 1848 fut promulgué un nouveau code criminel; un autre jour les routes et communications passèrent sous la haute direction du ministère respectif de l'empire; une commission spéciale, dite de codification, s'occupait de mettre la législation civile du royaume au «niveau» de celle de la Russie, — par bonheur, jamais elle ne put achever ses travaux.

L'autonomie du royaume aurait probablement reçu d'autres atteintes, n'eût été le maréchal Paskiewitch, qui jaloux de son autorité et de son pouvoir, mit fin aux empiètements du gouvernement central. Comblé d'honneurs, de récompenses et de décorations *, le prince entendait rester maître chez lui. «Je vous ferai pendre,» dit-il un jour à un dignitaire du royaume, qui s'était permis de lui faire de l'opposition dans une question de finances; «je vous ferai pendre, et, dans mon rapport annuel à l'empereur, je me contenterai de dire simplement: j'ai fait pendre un sénateur quelconque.» Qu'on juge d'après ce détail des traitements infligés à de simples citoyens qui eurent le malheur de tomber sous la main

* Les troupes lui rendaient les mêmes honneurs militaires qu'à l'empereur.

du prince. Deux hommes lui en imposaient particulièrement: le marquis Wielopolski et le comte André Zamoyski. Le marquis évitait le maréchal, malgré toutes les avances. Le comte lui tint tête en plusieurs occasions. Il habitait alors une campagne faisant partie du majorat de son frère; il se fit fermier et s'occupa d'améliorations agricoles. Un jour il avait recueilli de pauvres gens, d'anciens serviteurs; il les garda et leur donna du travail. Ce fut assez pour qu'il fût soupçonné de vouloir organiser quelque complot. Le comte partit pour Varsovie et se rendit chez le prince qui se mit à tempêter, renouvelant l'accusation invariable de conspiration. — Eh! bien, oui, j'ai recueilli des malheureux, je les garde; répondit-il. Où est le crime? de quoi vous plaignez-vous? Ce sont autant de mécontents de moins. — Au fait vous avez peut-être raison, répliqua le prince radouci. — Les choses ne se passaient pas toujours ainsi. — Dans les moments d'alerte, le prince prenait ses mesures militaires, toujours justes et irréprochables, et savait admirablement prévenir les désordres. Par excès de précaution, il ajournait aussi les réunions légales, telles que les élections des fonctionnaires de la Société du crédit foncier. C'est ainsi qu'il étouffa dans son germe une entreprise bienfaisante du comte André Zamoyski, qui avait eu l'idée de réunir annuellement chez lui des propriétaires fonciers et des fermiers de son frère, pour discuter des questions d'agriculture et pour leur communiquer les résultats de ses propres travaux. — Ajoutons à la louange du maréchal, qu'en 1846, lors des massacres de Galicie, il préserva d'une jacquerie la noblesse du royaume. — La tâche était ardue, car le ferment socialiste menaçait de corrompre le peuple des campagnes; des émissaires galiciens essayaient de soulever les paysans; en Podlachie, aux environs de Lublin, un prêtre organisa une bande dans le but de massacrer la noblesse, et prêchait le partage des terres. — Un cordon de troupes garda la frontière et repoussa les paysans galiciens qui cherchaient à pénétrer dans le royaume. Des paysans ayant osé se saisir de leurs seigneurs pour les livrer aux autorités, sous prétexte de menées révolutionnaires, furent sévèrement punis.

Nous croyons superflu de revenir sur les épouvantables détails des massacres de Galicie. Nous nous bornerons à rappeler l'origine et le caractère de ces événements. Un mouvement moitié révolutionnnaire, moitié socialiste, se préparait en Galicie. Affolée par la peur, la bureaucratie du pays, c'est à dire la lie de la bureaucratie autrichienne, lâcha, au nom de l'empereur, les paysans sur la noblesse. Des scènes de carnage indescriptibles s'accomplirent sous les yeux et du consentement des autorités impériales, et le trésor impérial fournit des fonds pour payer le prix du sang versé. Peu de temps après, cédant à la volonté expresse de l'empereur Nicolas, l'Autriche s'empara de la république de Cracovie.

Dès 1838, la république avait été mise sous la tutelle d'une commission spéciale, instituée en vertu d'un protocole signé le 10 septembre de cette année, à Milan, et chargée de maintenir l'ordre et de poursuivre les «rebelles.» Cette mesure souleva l'opinion publique de l'Europe contre les cours du Nord; on se rappela du traité de Vienne, violé tout aussi bien à Cracovie que dans le royaume de Pologne. Le prince de Metternich trouva convenable d'entreprendre la justification du gouvernement russe et de l'empereur Nicolas, qui, «vainqueur, était devenu l'arbitre du sort du pays.» Fort de l'appui de la Russie reconnaissante, le cabinet de Vienne fit mine, en 1842, de vouloir faire entrer Cracovie «dans le système douanier de l'Autriche;» mais les ministres prussiens déclarèrent ignorer la convention de Berlin. L'affaire n'eut point de suite jusqu'en 1846. A cette époque, l'incorrigible république tombée aux mains de démagogues, se donna le luxe d'une révolution, d'un dictateur et d'un gouvernement national. Une occupation mixte vint mettre à la raison la cité et disperser les brouillons. La haine de l'Autriche en était arrivée à un tel point, que les Russes furent reçus à Cracovie en libérateurs; si l'empereur Nicolas avait fait un signe ou proféré une parole, toute la Galicie se serait jetée à ses pieds, et dans la suite bien des malheurs auraient été épargnés à la Pologne. Au lieu de saisir cette occasion de placer les Carpathes entre la Russie et l'Autriche, il força cette dernière à accepter Cracovie de ses mains. Le général Berg alla rafraîchir la mémoire des hommes d'état

de Berlin, qui finirent par se souvenir d'un certain protocole signé jadis et oublié depuis, et apposèrent leur signature au traité du 15 avril 1846, adjugeant définitivement la possession de Cracovie à l'Autriche. Effrayé de sa propre hardiesse, le cabinet de Vienne n'osait pas notifier aux puissances l'incorporation de la république. Il redoutait trop l'opposition de la France et les reproches de l'Angleterre. L'empereur Nicolas stimulait en vain le prince de Metternich à avouer devant l'Europe le fait de l'annexion; il autorisa même son ambassadeur à Vienne à déclarer que «l'Autriche pouvait compter sur les forces de la Russie;» le prince de Metternich ne voulait à aucun prix s'exposer à la bourrasque qu'il voyait venir de Paris et de Londres. A bout de patience, Nicolas fit dire au chancelier qu'il était prêt, lui, «à prendre la responsabilité de la situation, en réunissant Cracovie à son empire,— ce qui, du reste, ne lui conviendrait nullement.» Il fallait bien que l'Autriche s'exécutât. Il lui restait donc à faire la malencontreuse notification. Selon l'avis du cabinet de St. Pétersbourg, on devait y procéder au plus tôt et dans les termes les plus énergiques, pour écarter tout malentendu et pour ôter aux puissances occidentales tout espoir d'une rétractation. Le prince de Metternich désirait faire accompagner sa notification d'un exposé détaillé de l'affaire de Cracovie et répartir la responsabilité de l'annexion entre les cours alliées; mais l'empereur Nicolas trouva hors de saison les arguties du droit public, et résuma la situation générale de l'Europe en une phrase énergique: «à nous l'action, aux puissances maritimes les paroles*.» On se souvient encore des protestations solennelles et bruyantes de l'Angleterre et de la France contre l'anéantissement de la république de Cracovie. Les trois cours du Nord leur opposèrent l'affirmation que tout s'était passé «légalement et légitimement,» que la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient «le droit et le devoir» d'arracher de l'acte du congrès la page où se trouvait inscrite l'indépendance de la

* V. pour les détails: F. Mertens. Recueil des traités conclus par la Russie. T. IV.

république de Cracovie. L'empereur Nicolas l'avait prévu: des paroles ne purent rien en face d'un fait accompli.

A la même époque, la ligne de douanes établie entre la royaume et l'empire, fut supprimée. M. Guizot interpella à ce sujet le chargé d'affaires de Russie à Paris, y voyant un signe précurseur de l'incorporation complète de la Pologne à la Russie. «Je me hâte de répondre, écrivit alors le comte Nesselrode, en vous autorisant, par ordre exprès de l'Empereur, à démentir ces rumeurs de la manière la plus formelle. Cette mesure (la suppression des douanes) sollicitée à diverses reprises par la population du royaume de Pologne, est tout à son avantage, parce qu'elle offre à ses produits un débouché dont elle n'avait pas joui jusqu'à présent.» Sollicitée ou non, la suppression de la ligne douanière entre le royaume et la Russie était, un bienfait réel pour le pays; un bienfait dont les effets se font sentir surtout de nos jours, depuis l'achèvement du réseau des grandes lignes ferrées russes. Sous le rapport politique et administratif, le royaume n'y a rien perdu, car il n'avait plus grand chose à perdre. D'un côté, le prince Paskiewitch faisait respecter les derniers vestiges de l'autonomie; de l'autre, le principe de décentralisation administrative, adopté par l'empereur Nicolas, laissait subsister la division de l'empire en plusieurs groupes géographiques jouissant d'une certaine somme d'autonomie intérieure. Le système d'assimilation suivit son cours, seulement on se rejeta sur l'Eglise, l'instruction publique et la langue. La Pologne devait se fondre avec «la grande unité russe» en perdant sa foi et sa nationalité.

La situation européenne de l'empereur Nicolas et sa prépondérance au sein de la Triple Alliance grandissaient à mesure que le torrent révolutionnaire menaçait avec plus de véhémence les trônes et les sociétés. Nulle part les dangers politiques et sociaux n'étaient aussi multiples, aussi grands, qu'en Autriche. A l'antagonisme des nationalités se joignait l'antagonisme des classes sociales; le denûment du trésor était tel qu'au commencement de l'année 1848 l'empereur Nicolas accorda au gouvernement autrichien, qui en avait fait la demande, un emprunt de six millions de roubles. La révolution

de février fit tressaillir le continent et trembler l'Autriche. Le prince de Metternich désirait mettre un corps d'armée fédérale en observation sur le Rhin; il appela de Prague le général prince Windisch-Graetz, pour lui confier le commandement de ce corps. Le 13 mars, pressé de revenir à Prague, le général vint prendre congé du chancelier qui le retint à dîner. Au milieu du repas, on entendit la fusillade, et un messager vint prier le chancelier de se rendre au plus vite à la Burg. Le prince Windisch-Graetz le suivit bientôt, pour voir ce qui se passait. Il trouva l'escalier du château et les appartements extérieurs envahis par une foule armée; dans un salon, une députation parlementait avec des membres de la famille impériale et quelques dignitaires stupéfaits et indécis. Les députés demandait avant tout la retraite du prince de Metternich. Celui-ci, empêché par sa surdité de prendre part aux conversations, rédigeait des ordres dans une pièce à côté. Le général, qui avait l'habitude du commandement, fit d'abord sortir les députés; puis il rentra chez lui pour échanger ses habits de ville contre l'uniforme. A son retour il rencontra dans l'escalier le prince de Metternich, qui venait de donner sa démission. «La plus invincible des forces, celle des choses, a mis un terme à ma longue vie politique, — écrivit le prince à l'empereur Nicolas, en lui annonçant sa retraite. L'Europe, sire, est livrée à une crise qui dépasse de beaucoup le mouvement politique; la crise a lieu dans le corps social.» — De concession en concession, de chute en chute, les nouveaux gouvernants conduisirent bientôt l'Autriche au bord de l'abîme. Vienne au pouvoir de l'émeute; la famille régnante errant de ville en ville; Prague, Cracovie, Lemberg en révolte; la Hongrie détachée de l'empire; les Allemands tournant leurs regards vers la grande patrie allemande; les Slaves gravitant vers la Russie ou voulant faire corps à part; l'Italie en feu; tout semblait perdu, et tout l'aurait été sans le prince Windisch-Graetz, le sauveur de la monarchie des Habsbourg. Grâce à sa vigilance, les troupes qu'il avait sous son commandement en Bohême, parfaitement organisées, formèrent le noyau de la résistance et le principal soutien de l'autorité. Après avoir pacifié Prague, il reconquit la capitale, qui était le foyer de l'anarchie, et alla

combattre l'insurrection hongroise. De près ou de loin, il prenait une part active à toutes les décisions importantes, entre autres à l'abdication de l'empereur Ferdinand et à l'entrée aux affaires du prince Felix Schwarzenberg. Eloigné du centre par la campagne de Hongrie, il ne cessait de prodiguer au gouvernement des avertissements et des conseils, et les événements lui donnaient ordinairement raison. Malheureusement, ses avis et ses vues n'étaient pas toujours respectés comme ils le méritaient. Une des plus belles figures historiques de notre temps, le prince se distinguait par la fermeté de ses convictions, l'élévation de ses vues, la parfaite connaissance de l'état et des besoins de la société à cette époque. Il voulait certes restaurer en Autriche le principe de l'autorité et un pouvoir fort; mais il voulait aussi reconstituer la société elle-même et l'asseoir sur des fondements inébranlables. Il visait à l'introduction d'un système de gouvernement qui eût respecté les droits historiques de tous les pays de la couronne, qui leur eût rendu leur vie propre et les eût replacés dans leurs conditions naturelles. Sous ce rapport il différait du prince Félix Schwarzenberg qui, aux grandes et brillantes qualités d'esprit et de caractère, joignait un scepticisme voisin du mépris de l'humanité. Hardi et heureux dans sa politique extérieure, le prince Félix s'inquiétait trop peu de l'avenir; il se contentait de gouverner son pays dans le présent à l'aide des éléments et des instruments qu'il trouvait à la portée de sa main. — Au moment de son arrivée aux affaires, les relations officielles entre le cabinet de Vienne et celui de St. Pétersbourg étaient fortement compromises, à cause de la tolérance forcée accordée par le gouvernement autrichien à l'agitation nationale et révolutionnaire en Galicie. Pendant longtemps cette province avait été plongée dans l'anarchie, et au pouvoir d'une nuée de démagogues qui méditaient un soulèvement dans le royaume de Pologne. Le gouvernement russe insistait sur la nécessité de couper court à cet état de choses, ainsi que sur la stricte observation de la convention de cartel; un instant il fut même question du rappel de l'ambassadeur de Russie. Vivement inquiété par ce refroidissement d'une intimité doublement précieuse en ce moment, le prince Schwarzenberg proposa à la

Russie d'occuper la Galicie*. L'empereur Nicolas déclina les ouvertures du prince, comme il repoussa les avances des Slaves autrichiens. Son caractère chevaleresque et entier, non moins que les raisons politiques, lui dictaient cette attitude correcte. Epris de «la grande unité russe,» basée sur l'unité de la foi religieuse et de la langue, il craignait de la compromettre par l'adjonction d'éléments religieux et politiques d'une même race, mais d'une nature différente. Il croyait à la vitalité de l'Autriche, il désirait sa conservation et, comptant sur la reconnaissance, il était décidé à tout pour la sauver. — Durant le siège de Vienne, le prince Windisch-Graetz eut pluplusieurs entretiens avec M. de Fonton; il lui parlait de ses appréhensions et des difficultés de sa tâche, de son espoir de triompher de l'anarchie, et enfin de son dessein «de faire appel au noble coeur de l'empereur Nicolas,» dans le cas où il verrait ses efforts aboutir à un échec. «Et j'y répondrai!» écrivit de sa main Nicolas sur la marge de la dépêche qui rapportait les paroles du prince. L'année suivante une armée russe alla étouffer l'insurrection hongroise. Dans son manifeste, Nicolas invoquait comme motif de son intervention, «l'ennemi commun» et la nécessité «d'anéantir les anarchistes audacieux» qui menaçaient la tranquillité de ses provinces; il accusait aussi «les traîtres de la Pologne de l'année 1831» d'avoir donné à la révolte magyare «une extension de plus en plus menaçante.» Or, la sécurité de la Russie n'avait rien à craindre encore de «l'ennemi commun.» Quant à la participation des Polonais à l'insurrection hongroise, celle-ci se réduisait à bien peu de chose. Le général Bem donna du fil à retordre aux troupes du maréchal Paskiewitch en Transylvanie; plusieurs autres anciens militaires polonais et quelques centaines de volontaires étaient accourus en Hongrie combattre leur «ennemi commun;» des jeunes gens du royaume, en nombre infiniment petit, allèrent s'enrôler sous les drapeaux de l'insurrection. Après Villagos tout ce monde passa en Turquie, et le refus de la Porte de les livrer, fut le grain de sable qui fit pencher la balance du destin. Nicolas ne pardonna jamais à la Porte son obsti-

* F. Martens. Recueil des traités conclus par la Russie. T. IV.

nation; il n'oublia pas non plus l'affront reçu de la part des puissances maritimes qui appuyèrent la Turquie dans la question des refugiés; et dès ce moment déjà il roulait dans son âme la pensée d'une croisade contre l'infidèle.

IV.

NICOLAS REFORMATEUR DE LA RUSSIE.

Entrée en Autriche sans arrière-pensée, l'armée russe en sortit sans «salaire,» à la stupéfaction des hommes d'état anglais, qui s'attendaient à une surprise du côté de la Galicie ou des Principautés Danubiennes. Nicolas dédaigna de pareilles compensations. Croyant pouvoir compter désormais sur la docilité absolue de l'Autriche dans les affaires d'Orient, il emportait encore la satisfaction d'être regardé comme un protecteur du droit et de la légitimité, et comme la clef de voûte de l'édifice européen. Son orgueil prit un caractère mystique; il se crut de bonne foi l'homme de la Providence, prédestiné à sauver la société du déluge de la révolution; surtout à faire de la «sainte Russie» le pilier du monde civilisé et l'instrument de sa rénovation. Il n'était pas le seul, d'ailleurs, à nourrir de ces hautes et ambitieuses visées. Au spectacle des bouleversements et des ravages auxquels était exposé l'Occident, bien des Russes, jadis épris de la civilisation, du progrès et de la liberté, se prirent à brûler ce qu'ils avaient adoré. — A leurs yeux l'Occident était misérablement déchu et corrompu, possédé par le démon de la révolution; la civilisation moderne à la veille de disparaître; l'Eglise catholique en pleine décomposition. Ils ne virent plus de salut que dans le despotisme et le glaive de la Russie; ils prédisaient à l'église orthodoxe

le prochain et universel empire des âmes sur les ruines du catholicisme romain. A Moscou, toute une école historique et philosophique méditait de réformer la Russie. Le chef de cette école, un vieux gentilhomme du nom d'Aksakow, eut l'idée de compulser les anciennes chroniques, et il y découvrit des preuves manifestes que le développement historique de la Russie avait été faussé et dénaturé par Pierre le Grand, qui avait rompu avec les traditions séculaires et avec l'esprit national. Les deux fils Aksakow, Constantit, mort jeune, et Iwan, le célèbre président du comité slave, élevés à l'étranger, nourris de la philosophie de Hegel, avaient mis la méthode scientifique au service du système paternel. Le cercle des «slavophiles» gagnait des adeptes parmi les savants, les lettrés, les mystiques et les frondeurs, ces derniers de tout temps fort nombreux à Moscou, ville nationale par excellence, détestant St. Pétersbourg, ce nid «d'étrangers.» La capitale officielle, plutôt cosmopolite que russe, se moquait à son tour des «perruques» de Moscou et des «billevesées» slavophiles. On raillait les grandes bottes et les costumes «nationaux» des novateurs, confectionnés par un tailleur anglais, d'après le modèle des vêtements de cochers; on traitait d'utopies les dogmes de cette église nouvelle. Car c'était une véritable église que cette école slavophile, animée d'une foi ardente jusqu'au fanatisme, plongée dans les souvenirs de Byzance, et ne rêvant qu'à en faire revivre les traditions. Pour réaliser leur rêve, les slavophiles voulaient d'abord revenir sur tout ce qui s'était passé en Russie depuis l'avénement de Pierre le Grand; abolir les institutions empruntées à l'Occident, émanciper les serfs et reconstituer la commune slave, remettre en vigueur les lois, us et coutumes de la vieille Moscovie; et remettre un tsar de Moscou sur le trône des empereurs de toutes les Russies. Retrempée à la source de la vie nationale, et pure de toute souillure étrangère et notamment germanique, la Russie de l'avenir allait se dresser plus grande et plus puissante que jamais; elle allait accomplir sa mission, chasser de Byzance l'infidèle et délivrer la Terre sainte.

Il exista une communauté d'idées latente entre les novateurs de Moscou et l'empereur Nicolas. Nicolas méprisait

l'Occident et la civilisation romaine; épris de l'unité russe basée sur l'unité de la foi orthodoxe, il considérait le bas peuple, obéissant et docile, adorant le tsar à l'égal de Dieu, comme le soutien le plus ferme de son pouvoir d'autocrate; il désirait voir la Russie gouvernée par des Russes; enfin, il partageait la haine de l'infidèle, maître de Byzance, sans méditer toutefois le rétablissement de l'empire d'Orient. Il ne se servit jamais des slavophiles, parce qu'il détestait les raisonneurs, mais il les laissait tranquilles, malgré leur esprit frondeur; il leur pardonnait tout: leur opposition, leurs acerbes critiques de son régime, leur tendance instinctive à dépouiller le tsarisme d'une partie de ses priviléges. Lui-même il réussit peu à peu à remplacer l'élément allemand des provinces Baltiques, ce berceau de l'administration russe, par des hommes à lui, des autochthones qu'il avait pétris de ses propres mains, des instruments dociles qui ne savaient qu'obéir et suivre scrupuleusement la volonté du maître. Guérie de la fièvre des conspirations, l'armée devint une pépinière de gens propres à tout, à diriger indistinctement le saint synode, l'instruction publique, les finances; à rédiger des lois et des programmes d'enseignement. Prêt à discuter toutes les fois qu'il se trouvait en face d'un esprit éclairé et indépendant, Nicolas s'entourait pourtant de préférence de nullités complètes, parfois d'individus qu'il était le premier à mépriser. Il se laissait voler indignement, sciemment; il tolérait la dilapidation et fermait les yeux sur la rapine organisée dans l'administration militaire. Un général français le questionna un jour sur les frais de construction d'une forteresse: «Dieu le sait, et le général X.,» répondit-il. Causant avec un grand seigneur étranger des ressources de son empire, il résuma en peu de mots son système: «Un empire qui possède les mines d'or de l'Oural, n'a rien à craindre pour ses finances.» Et en vertu de cette maxime on dépensait sans compter, l'état n'avait point de budget; le ministre de la maison impériale ne voulait jamais indiquer d'avance le montant des dépenses de son département.

La discipline et la régularité mécanique jouaient, dans son systême de gouvernement, le rôle attribué aux mines de l'Oural dans l'administration des finances. Le ministère de la

police, baptisé de nom de troisième section de la chancellerie particulière de S. M., veillait au maintien scrupuleux de cette discipline et de cette régularité, à l'aide d'un nombreux corps de gendarmerie. Opinant en dernière instance sur chaque affaire et réglant tout selon les exigences de la sûreté de l'état, armée du droit de faire arrêter et déporter sans jugement tout individu suspect, placée au-dessus de la loi et irresponsable, la troisième section gouvernait de fait l'empire. Et, chose étrange, ce qu'il y eut de bon dans le régime de Nicolas, était dû surtout à la troisième section, grâce à l'intelligence et à l'intégrité relatives qui distinguaient le corps des gendarmes.

L'empereur Nicolas partageait cette opinion que la science était l'oeuvre de Satan et la principale source des maux révolutionnaires, sans distinguer entre la vraie science qui sauve l'homme, et la fausse science qui le perd. Au lieu de réformer l'instruction publique de son empire, il résolut de la supprimer, autant que faire se pouvait. Il avait d'abord conçu le projet d'abolir les universités, entachées à ses yeux de libéralisme, et de les remplacer par des écoles spéciales disséminées dans les villes de province et militairement organisées. Ayant abandonné son dessein, il se contenta d'autres procédés non moins efficaces. L'autonomie des universités fut détruite, les chaires de droit international abolies, l'enseignement de la philosophie confié au clergé orthodoxe. Dans les gymnases, le niveau de l'enseignement fut abaissé, et les études classiques furent réduites au minimum, au profit des sciences exactes ramenées elles-mêmes à leur expression la plus élémentaire. Le nombre des élèves de chaque établissement fut strictement limité, — l'accès des établissements supérieurs ouvert seulement aux classes privilégiées. Ce fut encore la police, une police spéciale et déguisée, qui eut la haute main sur l'éducation publique ; elle triait le corps enseignant, elle censurait les livres, surveillait la conduite politique des professeurs et des élèves, toujours au point de vue de la sécurité de l'état. La jeunesse de ces écoles était plongée dans l'indifférentisme religieux, nourrie d'éléments rudimentaires des sciences exactes, exposée à des tracasseries sans nombre relatives à la tenue, aux uniformes,

à la coupe des chevaux, aux faux cols et à d'autres misères de cette espèce; aussi sortait-elle de ces établissements comme on quitte une prison; n'ayant acquis d'ailleurs qu'une instruction incomplète, superficielle et matérialiste, dégoûtée de travail, souvent même corrompue par la débauche, que l'on tolerait comme un préservatif salutaire contre des velléités d'indépendance. Des familles privilégiées jouissaient seules de la liberté d'élever leurs enfants à l'étranger; pour la plupart du temps on se contentait de précepteurs français, qui causaient tout autant de ravages que l'éducation officielle.

Le formalisme aride de l'enseignement de l'état ne parvenait pourtant pas à étouffer complètement les aspirations plus élevées de l'intelligence, comme le mur chinois qui séparait la Russie de l'Europe, ne parvenait pas à intercepter les échos du mouvement intellectuel du monde occidental. Avide d'innovation et de fruit défendu, impatiente de se mettre au courant du progrès de la science européenne, la jeune génération se ruait sur tout ce qui lui arrivait de l'étranger. La censure éloignait impitoyablement tout ouvrage réputé dangereux, mais elle laissait librement circuler les mauvais romans, la pacotille historique, ainsi que les produits de l'école positiviste française, allemande et anglaise; quant aux livres prohibés, on continuait toujours à pouvoir se les procurer, pourvu qu'on les achetât au poids de l'or. Les jeunes gens appartenant aux familles aisées, plus soigneusement élevés et plus intelligents, donnaient particulièrement dans la philosophie allemande et l'Hégélianisme; les ouvrages de Hegel étaient littéralement dévorés, au point qu'au bout de peu de temps les pages s'en allaient en lambeaux. Mais on les savait déjà par coeur, et pour faire comprendre les effets de ces lectures sur les cerveaux russes, nous n'avons qu'à citer deux spécimens également célèbres, Herzen et Bakounine, qui débutèrent tous les deux sur la scène du monde par l'étude de «l'algèbre de la révolution.» Les couches inférieures, d'une pâte plus grossière, se repaissaient de théories positivistes, dont elles tiraient les plus extrêmes conséquences; elles se plongeaient dans le matérialisme absolu et la négation de tout ce qui se trouve hors de la portée des sens de l'homme. Après avoir nié l'existence de

Dieu et celle de l'âme, on s'attaqua à la famille, à la propriété, au pouvoir public, aux formes matérielles de la société. Trouvant l'édifice social de la Russie plus mal fait que partout ailleurs, basé sur l'injustice et maintenu à l'aide de la tyrannie, on en vint à cette conclusion qu'il fallait d'abord tout renverser, tout détruire, faire disparaître jusqu'aux dernières traces du présent: ce fut le nihilisme.

V.

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LE ROYAUME.

Jusqu'en 1830, l'empereur Nicolas respecta strictement la foi religieuse de ses sujets polonais. Le seul acte hostile à l'Eglise que l'on puisse lui reprocher, fut l'érection à St. Pétersbourg, en 1828, du collège ecclésiastique grec uni; encore faut-il ne pas perdre de vue qu'à la même époque les gouvernements de tous les pays se permettaient des infractions bien plus graves aux droits et libertés de l'Eglise. Dans le royaume l'Eglise catholique jouissait d'une indépendance infiniment plus large qu'en Autriche et en France. Le projet de loi sur les mariages présenté par ordre de Nicolas à la diète de 1830, et repoussé à la chambre des nonces, donnait une satisfaction pleine et entière aux réclamations du saint Siège. Lorsque, au mois de mars de l'année suivante, le comte Ostrowski, maréchal de la diète, s'adressa au pape Grégoire XVI, en le suppliant de s'intéresser à la cause de l'insurrection, il ne put articuler d'autres griefs contre la Russie, que l'abandon d'une église grecque unie, sise à Rome, à la Propagande, et l'usage de faire passer par l'entremise du gouvernement la correspondance officielle du clergé avec Rome *.

* V. D'Angeberg.

L'insurrection polonaise qui eut une influence néfaste sur le caractère personnel et sur la politique de Nicolas, lui fit changer d'attitude à l'égard du catholicisme. Confondant le catholicisme avec le «polonisme,» synonyme pour lui de «révolution,» il entreprit de les déraciner en même temps. Ce fut pire encore, lorsque rêvant à fonder la triple unité religieuse, politique et nationale de l'empire de toutes les Russies, il s'aperçut combien la Pologne, avec sa foi catholique et sa nationalité distincte, faisait tache au milieu de la «grande unité russe.» Pour faire disparaître cette tache, il lui semblait nécessaire de détruire l'Eglise et de dénationaliser la Pologne.

La persécution de l'Eglise catholique était d'autant moins motivée, que la lutte de 1831 en Pologne n'avait point eu de caractère religieux, et que le pape Grégoire XVI, cédant aux instances du gouvernement russe, s'était empressé d'adresser au clergé polonais une lettre encyclique en date du 9 juin 1832, où il lui rappelait les éternelles maximes de l'Eglise touchant la soumission au pouvoir temporel et à l'autorité légitime. Le saint Pontife exhortait les pasteurs à veiller «à ce que des hommes pervers ne propagent pas des doctrines erronées et de faux dogmes parmi leurs troupeaux, et, sous prétexte de bien public, n'abusent pas de la crédulité des simples pour renverser l'ordre de la société.» Il leur ordonnait de proclamer sans crainte «que l'obéissance que les hommes doivent aux pouvoirs établis de Dieu est un précepte absolu, auquel personne ne peut se soustraire, si ce n'est dans le cas où l'autorité commande des choses contraires aux lois de Dieu et de l'Eglise.» Si Nicolas avait réellement voulu pacifier la Pologne, en même temps qu'appuyer sa domination sur le droit et la justice, s'il s'était guidé, disons-le, par une bonne et saine politique, il aurait dû profiter des dispositions de Grégoire XVI, laisser à l'Eglise son indépendance et ses libertés, favoriser son influence et lui abandonner l'empire des âmes. L'Eglise aurait indubitablement régénéré la société; elle l'aurait rendue plus facilement gouvernable et moins accessible aux tentations de l'esprit révolutionnaire. On pourrait nous objecter que, ni en France, ni en Italie, ni en Autriche, ni en Irlande, l'Eglise n'est jamais parvenue à mettre une digue

aux débordements du torrent révolutionnaire, et que la force matérielle de l'état s'est toujours montrée plus efficace sous ce rapport. Mais, en France et en Italie, des classes entières de la société avaient perdu jusqu'à la dernière étincelle de la foi et même la notion de Dieu, et c'étaient elles qui précisément faisaient les révolutions. En Autriche, l'Eglise asservie par l'état, partageait la déconsidération dont était couvert le gouvernement; là encore les révolutionnaires avaient précédemment rompu avec la religion et l'Eglise. — En Irlande, la misère et une oppression révoltante engendraient des passions sociales qui rendaient les populations sourdes à l'influence de l'Eglise, tout aussi opprimée que l'élément national; la pacification relative de ce pays date du moment où l'Eglise catholique put exercer son action avec plus de liberté et de force. — Il est notoire qu'en 1848 les contrées catholiques de l'Allemagne, la Silésie et la Westphalie, ne prirent point part à la révolution, grâce à l'influence du clergé qui sut maintenir partout l'ordre et le respect de l'autorité; c'est là un fait reconnu hautement par le gouvernement et par les historiens protestants. De nos jours, les provinces catholiques de la Prusse restent libres de la contagion socialiste. Et il ne faut pas oublier qu'en Allemagne, l'Eglise a toujours à lutter contre la science protestante, contre l'influence des grands historiens, des grands penseurs, des classiques modernes, cette gloire de l'Allemagne et sa nourriture intellectuelle quotidienne. — En Pologne, la masse de la nation est restée croyante au fond du coeur; ce n'était alors qu'un sentiment latent, nullement raisonné, mais un sentiment qui n'avait besoin que d'une étincelle pour se réveiller vivace et puissant. Les souvenirs de l'arianisme s'étaient éteints depuis longtemps; les générations de cette époque ne conservaient plus qu'un vague souvenir des idées philosophiques françaises. Et qui plus est, on conservait ordinairement les habitudes et les pratiques pieuses qui une fois oubliées, sont si difficiles à reprendre. La veille du 29 novembre, plusieurs de ceux qui s'aprêtaient à envahir le lendemain la demeure du grand-duc Constantin, allèrent, dit-on, se confesser et communier. Etrange confession! Certainement oui, mais ce fait démontre leur l'ignorance inson-

dable en matière de religion. Ce gentilhomme qui se plaignait autrefois au ministre du refus de l'absolution pascalo, n'avait guère une idée plus nette du sacrement de pénitence que ces jeunes émeutiers, si étrangement pieux. Lui aussi, il se confessait presque sans y penser, sans y attacher plus d'importance qu'à tout autre acte de la vie journalière. Il se confessait à Pâques, parce que son père probablement, et sa mère sans nul doute, n'avaient jamais manqué de le faire; parce que sa femme, ses filles, ses domestiques, ses paysans, le faisaient tous encore. Il souffrait de n'avoir pas reçu l'absolution, parce qu'il en avait honte devant ses propres enfants et devant le dernier paysan du village. Les esprits forts, «au dessus des préjugés,» mais remplis des préjugés à l'égard de l'Eglise et du clergé, étaient loin d'être aussi incrédules qu'ils le pensaient eux-mêmes; ils revenaient à Dieu à la première alerte. Mais la vigne du Seigneur était depuis trop longtemps abandonnée et négligée en Pologne, négligée au point que l'enseignement du catéchisme était devenu un mythe ou une pure formalité. Et il n'y avait à cela rien d'étonnant, puisque le clergé ne s'en souciait pas. Aussi était-ce par réformer et par instruire le clergé qu'il eût fallu commencer. Un clergé instruit et zélé eut trouvé devant lui un sol fertile, des coeurs ouverts, une tâche relativement facile, il eût disposé de l'influence de la femme restée toujours pieuse; et c'était l'ignorance passive plutôt que l'erreur rebelle, qu'il aurait eu à combattre. Nous avons vu à quoi se réduisait au juste l'esprit révolutionnaire de la Pologne: il gisait principalement dans la facilité avec laquelle les classes où règnait le sentiment patriotique, suivaient toute impulsion imprimée aux esprits par des gens pervers ou par des fous qui leur parlaient au nom de la patrie. Sous ce rapport surtout l'action de l'Eglise pouvait contrebelancer la mobilité du caractère national, car il n'y avait que l'Eglise qui eût pu enseigner aux fidèles le respect de l'autorité, la soumission aux lois, la résignation et la patience, la stricte observation des devoirs, en un mot fortifier l'homme contre ses propres instincts et contre les mauvais conseils des ennemis de l'ordre social.

Les persécutions et les souffrances de l'Eglise catholique en Pologne et en Russie, ont été trop de fois exposées dans

des actes solennels émanés du saint Siège, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir encore en détail. Disons seulement qu'une distinction fut faite entre la manière de traiter le catholicisme dans les «provinces incorporées» et dans le royaume de Pologne proprement dit. Après avoir perdu leur autonomie, leurs lois et leur système d'éducation publique, ces provinces se virent en butte à une persécution religieuse ouverte et violente. Dans le royaume, l'action du gouvernement contre le catholicisme consista dans l'interruption des rapports avec Rome, dans une dissolution lente de la hiérarchie ecclésiastique et des liens disciplinaires du clergé, dans l'abaissement du niveau de l'enseignement religieux dans les séminaires. Sans conduire au résultat que l'on s'était proposé d'atteindre, car nulle force ou puissance humaine ne saurait détruire une institution divine et éternelle, ce système causa un mal énorme à la société, ainsi qu'aux intérêts bien compris de la Pologne et de la Russie.

Condamné à disparaître le premier, le rite grec uni disparut en effet dans les provinces dès 1839, — «séparé par la violence, réuni par l'amour» portait l'exergue d'une médaille commémorative frappée à cette occasion. En vérité, ce fut par la violence et par la ruse que le rite grec uni fut annihilé et confondu avec l'église orthodoxe. La Russie ne s'était jamais consolée de l'union des Eglises consommée en 1596, et elle n'avait jamais cessé de rechercher les moyens de revenir sur les faits accomplis alors. A St. Pétersbourg, en très haut lieu, on était persuadé de bonne foi, que l'union n'avait rien changé aux dogmes du rite grec, et, passant outre sur le filioque, on envisageait le fait de l'union tout simplement comme l'abandon de l'église nationale et la reconnaissance de la suprématie de la cour de Rome. Le retour des grecs unis au sein de l'orthodoxie, avait donc été un désir ardent, dicté par des raisons politiques plus encore que par des motifs religieux. La façon dont ce «retour» fut opéré, les procédés odieux qui l'accompagnèrent, retombent principalenent sur le zèle brutal des fonctionnaires qui avaient médité et réalisé cette oeuvre d'iniquité, au bout de laquelle ils entrevoyaient des honneurs et de grosses récompenses. Ce qui fa-

cilita puissamment le succès de cette entreprise, ce furent les fautes et les torts séculaires de la Pologne vis à vis de l'Eglise unie. Les grandes idées et les conceptions hardies se rencontrent fréquemment dans notre histoire; ce qui est moins fréquent, c'est la persévérance dans leur réalisation. Après avoir scellé l'union des Eglises, nos ancêtres firent tout pour appauvrir et affaiblir le rite grec. La défection des familles nobles, qui passèrent toutes au rite latin, dépouilla l'Eglise unie d'un soutien temporel précieux. Jusqu'en 1815, les évêques grecs unis furent exclus du sénat. Circonscrit au bas peuple, le rite grec était regardé comme une religion de paysans et d'ignorants. Marié et pauvrement doté, le clergé formait une caste à part, vouée à l'ignorance et à la pauvreté; car, même bien doté, un prêtre marié finissait par tomber dans la misère, lorsque sa famille devenait nombreuse. Il se rabattait alors ordinairement, sur le trafic des choses sacrées, au détriment de sa propre dignité et de la religion elle-même. Parmi le clergé grec uni de la Lithuanie et de la Russie Blanche, des élus de Dieu préférèrent le martyre à l'apostasie; d'autres se laissèrent intimider ou gagner par l'espoir d'améliorer leur sort. Quant à la masse des paysans, ils savaient si peu de chose sur Rome, le pape, et l'unité de l'Eglise, qu'il eût été humainement injuste d'exiger d'eux de la résistance.

Le clergé des deux rites était tel, d'ailleurs, qu'il sortait des séminaires et d'entre les mains des professeurs élevés dans les facultés de théologie de Varsovie et de Vilna. Ici et là, l'enseignement théologique avait depuis longtemps versé dans le courant hostile à la papauté, et quelque peu dans le rationalisme allemand. Parmi les élèves de ces deux universités, la Russie trouva des instruments de sa politique religieuse. Une persécution ouverte provoquait la réaction, tandis que le système d'une désorganisation lente facilitait les accommodements avec la conscience et le devoir.

Le diocèse grec uni de Chelm, dans le royaume de Pologne, dernier débris de cette Eglise si nombreuse jadis, tomba complètement sous la dépendance du gouvernement, qui sous prétexte d'épurer le rite grec des souillures du latinisme, s'appliquait à préparer son détachement définitif de Rome.

Quant au rite latin, la rareté et la difficulté des relations avec Rome, favorisaient les efforts du pouvoir tendant à désorganiser la hiérarchie et la discipline ecclésiastiques, toutes les deux tombées de longue date dans le relâchement. Systématiquement sapée, l'autorité épiscopale ne se faisait plus nullement sentir au clergé, car les évêques, portés de tout temps à l'indulgence, évitaient l'intervention du gouvernement et le scandale toujours possible, de voir un prêtre recourir à la protection d'un pouvoir dissident contre son propre pasteur. Sous ce rapport, l'action négative des lois nouvellement promulguées contribuait de son côté à l'affaiblissement des liens de la discipline, et cette action négative était plus à craindre que leurs effets directs. Ainsi la loi sur les mariages mixtes entre catholiques et schismatiques, loi qui exigeait comme une condition absolue, la promesse formelle d'élever tous les enfants à naître dans la religion orthodoxe, — perdait presque toute sa signification dans la vie réelle, parce que le sentiment national réprouvait de pareilles unions, exceptionnellement rares en effet; mais un prêtre coupable d'avoir enfreint sur ce point les lois de l'Eglise, échappait à l'autorité de son évêque en se couvrant de la protection du gouvernement. — Les sièges épiscopaux vacants étaient laissés vides, et l'administration des diocèses confiée à des prélats faibles et incapables, mais d'une docilité parfaite. La confiscation d'une grande partie des revenus du clergé mit les séminaires dans un état de dénûment et de gêne, qui ne fit qu'aggraver d'autres entraves apportées à l'éducation du clergé. Une des plus sensibles fut sans contredit la mesure qui abaissa au minimum l'examen classique d'entrée dans les séminaires. Les fils de famille ayant depuis fort longtemps perdu l'habitude de se consacrer au service de l'Eglise, le clergé se recrutait presque exclusivement dans les classes inférieures de la société, qui, profitant des facilités offertes, ne voyaient dans l'état ecclésiastique qu'une profession relativement lucrative. D'autres entraient dans des couvents, attirés par la perspective d'une vie de paresse; car, indépendants de l'autorité des évêques diocésains et soumis uniquement à celle des généraux des ordres, qui n'avaient aucun moyen de les contrôler, les cou-

vents du royaume devinrent de fait et à de rares exceptions près, des asiles de fainéants, et dans la suite des foyers révolutionnaires. Les curés de campagne, dont la dotation consistait en terres à cultiver, étaient agriculteurs de profession, et menaient une existence indépendante. Des générations entières n'avaient pas souvenir d'une visite épiscopale; une fois installés dans leurs cures, grâce à la protection des collateurs, les pasteurs oubliaient de leur côté jusqu'au devoir d'obédience envers un pouvoir ignoré. Dans bien des paroisses il ne fut jamais question de catéchisme, de préparation à la première communion, en un mot de l'instruction et de l'éducation religieuses du peuple. Un tel état des choses aurait certainement mené la société à une dissolution complète, si la persécution religieuse n'était venue accélérer le réveil catholique de la Pologne.

Il en est fort souvent de la religion comme de la santé du corps: l'homme ne s'aperçoit de sa valeur et ne découvre le prix qu'il y attache, qu'au moment où il est menacé de la perdre. De même les Polonais se ressouvinrent de la foi de leurs pères, dès les premières attaques dirigées contre l'Eglise catholique. Sur ce point encore, il y eut une grande différence entre la Lithuanie et le royaume de Pologne. Le Lithuanien a dans son caractère plus de fond, de sérieux et de persévérance que le Polonais; la Lithuanie avait échappé à l'influence des idées françaises, elle n'a point connu de code Napoléon, taxé par les Lithuaniens de «loi païenne;» aussi la foi s'est-elle maintenue en Lithuanie plus pure et plus vivante, et le réveil religieux de ce pays a-t-il été plus vrai, plus sincère et plus fécond. Il n'en était pas de même du Polonais du royaume: exposé au contact de la France de la décadence et de la France révolutionnaire, il était régi par le code civil français, et sympathisait avec toutes les idées les plus neuves qui lui arrivaient des bords de la Seine; aussi, tout en gardant au fond de son coeur l'étincelle de la foi, il était trop raisonneur, pour se soumettre simplement à la voix intérieure qui faisait tressaillir ses entrailles. La légèreté de son caractère le rendait incapable d'une vie intérieure sérieuse, vers laquelle la race slave est généralement peu portée. Il était

encore moins sensible aux souffrances de l'Eglise, qu'il avait pris l'habitude de considérer comme une institution vieillie, à son déclin, et comme un obstacle au bonheur de l'humanité. Il se souvenait de la protection accordée à l'Eglise par Alexandre I et Nicolas, et à ses yeux c'était encore un motif pour ne voir dans l'Eglise qu'un suppôt de la tyrannie. — Lue dans les églises du royaume, la lettre encyclique de Grégoire XVI provoqua un mouvement de colère; on n'y vit qu'une preuve de plus que le pape n'était qu'un allié des tyrans de la terre et un ennemi de l'indépendance de la Pologne. Dès lors il n'y avait plus que l'intérêt politique qui pût faire naître un stimulant assez puissant pour arracher à leur torpeur religieuse les classes intelligentes et de patriotiques.

Les procédés du gouvernement russe et les violences commises en Lithuanie et en Russie Blanche, ne pouvaient rester longtemps cachés à l'Europe. Si bien que fussent surveillés les rapports avec l'étranger, les récits des souffrances infligées aux catholiques finirent par arriver jusqu'à Rome et en France. A Paris, la fraction aristocratique de l'émigration, plus éclairée, plus croyante et plus fidèle à l'Eglise que le reste de la nation, désirait se rapprocher du saint Siège, autant par sentiment religieux que par intérêt politique. Piquée au vif par la lettre encyclique de Grégoire XVI, blessée de l'attitude du gouvernement pontifical qui, jusqu'en 1837, avait interdit le séjour de Rome aux émigrés polonais, cette partie de l'émigration épiait les actes du gouvernement russe, dans l'espoir de s'en faire une arme contre la Russie auprès du saint Siège. La Russie ne fournissait que trop de ces armes contre elle-même. Un évêque du royaume, Mgr. Gutkowski, de qui les autorités russes exigeaient, en vertu de l'encyclique, la stricte observation de la loi sur les mariages mixtes et d'autres ordonnances contraires aux saints canons *, résolut

* Une loi interdisait aux prêtres latins soit d'entendre les confessions sacrementelles des personnes qui ne leur étaient point particulièrement connues, soit d'admettre jamais de telles personnes à la table eucharistique. Destinée à intercepter toute communication entre

d'en référer au pape par une lettre qu'il confia à une personne se rendant en France. Ce fut cette même lettre qui ouvrit au comte Ladislas Zamoyski l'accès du Vatican. Dans le courant de l'année 1837, le comte eut une double audience de Grégoire XVI. Il se présenta devant le saint Père muni de la lettre de Mgr. Gutkowski, ainsi que «d'un certain nombre de renseignements et de documents constatant la persécution ouverte exercée contre les catholiques en Pologne.» La lecture de la lettre causa un vif chagrin au saint Pontife. «Que puis-je faire, dit-il, envers un gouvernement qui m'aborde toujours en me menaçant de se venger sur mes fils de Pologne, si je refuse de les inviter à la soumission? Cette soumission au pouvoir établi est le précepte de l'Eglise, qui ne le sait? Je crois donc pouvoir, pour ajourner du moins les violences de l'ennemi, rappeler ce précepte, mais je n'entends pas assurément blâmer ni réprimander ceux de mes fils ou de mes chers évêques qui font leur devoir, en résistant aux mesures qui portent atteinte aux droits et aux intérêts de la religion. Mais comment me faire comprendre, quand toute communication directe m'est interdite avec eux?*» Le comte offrit de faire parvenir à l'évêque de Podlachie la réponse du saint Père, qui lui promit cette réponse et, ayant écouté son récit des persécutions, lui recommanda d'en remettre les preuves à la secrétairerie d'Etat. — A la seconde audience, le comte exprima au pape «la douleur qu'avait ressentie la Pologne entière, à l'occasion de la lettre apostolique adressée aux évêques de la Pologne en juin 1832.» Il avait appris à Rome que des personnages considérables du sacré collège avaient reproché au pape sa lettre, et que le patriarche de Jérusalem avait hautement blâmé, en consistoire, cette même encyclique. «Ce fut là, affirme le comte, ce qui me fit oser exprimer au pape tout ce

---

le rite grec uni et le rite latin mêlés dans le diocèse de Podlachie, cette loi avait été l'une des causes de conflict entre le gouvernement et le vénérable Mgr. Gutkowski, conflict qui lui valut dans la suite la déportation en Russie.

* Le compte-rendu de ces deux audiences, écrit sous la dictée du comte Zamoyski, a été publié par le R. P. L. Lescoeur dans son ouvrage: L'Eglise catholique en Pologne. — Paris 1860.

que je sentais; mais ce fut aussi mon attachement filial à sa personne sacrée qui m'inspira la confiance de lui dire que tous les Polonais, et moi-même, avions éprouvé la douleur la plus profonde, lorsque, sentant que nous défendions notre droit et que nous remplissions un impérieux devoir, nous avions encouru sa désapprobation! Grégoire XVI fut visiblement ému, des larmes parurent dans ses yeux, il fit un pas vers moi, me saisit avec tendresse par les deux épaules, puis, avec un regard qui exprimait le reproche, il me dit vivemement: Mais je ne vous ai jamais désapprouvés!» L'éloquence du comte avait-elle suffi pour faire changer d'idée à Grégoire XVI sur la révolution de 1830, et pour lui faire croire qu'il ne s'agissait que de défendre un «droit» et de remplir un «impérieux devoir?» Assurément non; mais, justement offensé de l'abus que le gouvernement russe s'était permis de faire de sa lettre encyclique, douloureusement surpris par le tableau des souffrances tracé par le comte Zamoyski, ne connaissant point d'ailleurs «ses fils de Pologne,» leur froideur et leur hostilité envers l'Eglise, le pape ne voulait pas que l'on pût lui reprocher une injustice, et l'accuser de complicité avec la Russie qui persécutait les catholiques en Pologne. Du reste, pour pouvoir juger du changement produit dans l'esprit du pape, il faudrait encore connaître tous les arguments du comte Zamoyski qui, dans son récit, se met modestement à l'écart et ne fait qu'indiquer le sens général de ses paroles. Dans tous les cas, il est difficile d'admettre que Grégoire XVI, en assurant le comte que jamais il n'avait «désapprouvé» les Polonais, eût songé au fait même de la révolution. «Je ne vous ai pas compris d'abord, cela est est vrai, — continua le saint Père; mais vous-mêmes, pendant votre lutte, avez-vous suffisamment songé à m'éclairer? Oui, j'ai été trompé sur votre compte: mes propres serviteurs, ceux à qui j'étais tenu d'accorder ma confiance, se sont, eux aussi, laissé tromper et m'ont induit en erreur*. J'ai déploré vos malheurs; mais enfin, vous aviez succombé; tout semblait fini pour vous; la religion res-

* Le saint Père pensait sûrement à son secrétaire d'état, le cardinal Lambruschini, auteur de la lettre encyclique du 9 juin 1832.

tait seule à sauver devant un vainqueur irrité. Les menaces m'ont ébranlé; j'ai frémi des persécutions qui allaient fondre sur vous et dépasser tout ce que vous enduriez déjà. J'ai cédé à une véritable sommation; on me déclarait que, pour commencer, tous les évêques de Pologne seraient déportés en Sibérie, si je ne leur adressais des ordres de soumission. Je me demandai ce que deviendrait votre infortunée nation privée de ses pasteurs, et tellement séparée de moi, que sa voix depuis longtemps n'arrivait plus jusqu'à moi. J'ai cru dans ma conscience pouvoir et devoir, devant de tels dangers, consentir à prononcer quelques paroles de résignation adressées à vos évêques, et leur rappeler ce que les apôtres ont commandé aux chrétiens, et ce dont l'Eglise a fait sa règle invariable, à savoir: que le devoir du chrétien, devoir de conscience et non pas de crainte seulement, est d'obéir au pouvoir établi; mais je ne manquai pas d'ajouter que, dans aucun cas, il n'était permis à ce pouvoir d'ordonner ce qui était contraire aux lois de Dieu et de l'Eglise.» Et montrant un exemplaire imprimé de la lettre encyclique, sur lequel se trouvait souligné de sa main le passage qu'il venait de citer, le pape reprit: «Que fallait-il de plus à vos consciences? Les droits de l'Eglise et de la religion n'étaient-ils pas, au moment même ou ma lettre vous parvenait, suffisamment foulés aux pieds? Mais, si d'une part, je pourrais me plaindre d'avoir peut-être quelquefois été oublié de vous, de n'avoir pas été renseigné par vous-mêmes comme j'aurais dû l'être; de l'autre j'ai peut-être le droit de vous reprocher de m'avoir lu sans attention et de n'avoir pas vu, dans le retard même que j'avais mis à me prononcer, la contrainte à laquelle j'avais cédé.» — «Heureux d'entendre ces paternelles assurances, termine le comte Zamoyski, touché de la douleur et de l'émotion avec laquelle le pape avait parlé, je lui demandai s'il m'autorisait à répéter ce que j'avais entendu, et j'ajoutai que ces éclaircissements seraient pour mes compatriotes une grande consolation et une force nécessaire, peut-être, dans les épreuves qui les attendaient. Grégoire XVI m'y autorisa en ajoutant: Vous le ferez avec discernement.»

Répétées avec ou sans discernement, les paroles du pape prenaient tout à fait une autre signification dans la bouche

du comte Zamoyski. Là où le pape sous-entendait la cause de la religion et de l'Eglise, les Polonais y substituèrent la cause de la patrie, confondant les choses saintes et éternelles avec des choses terrestres et profanes. Des bruits sourds circulèrent dans le pays, disant que la lettre encyclique n'était qu'une oeuvre de faussaire, ou qu'elle avait été imposée au pape par la ruse et la contrainte; qu'elle ne contenait rien d'obligatoire pour les catholiques; que jamais enfin le pape n'avait eu la pensée de condamner la révolution de l'année 1830, qu'il l'approuvait au contraire, comme une oeuvre juste et méritoire.

La déportation de l'évêque de Podlachie, les échos des persécutions de la Lithuanie et de la Russie Blanche, vinrent successivement réveiller le sentiment religieux; mais il advint aussi ce qui était le plus à craindre. La direction du réveil religieux échappa à l'Eglise et au clergé, plus indifférent encore qu'impuissant. Au lieu de s'appuyer de convictions formées par une instruction sérieuse, le sentiment religieux poussait ses racines dans un sol mouvant et s'alliait aux passions humaines. Au lieu d'être un guide pour l'homme et son principal conseiller, le catholicisme devenait un élement de la politique nationale, un corollaire du patriotisme, un instrument et une arme.

Les réclamations les plus justes et les plus modérées du saint Siège ne rencontraient à St. Pétersbourg que des fins de non recevoir, des réponses évasives, ou des protestations rassurantes, aussitôt démenties par les actes. Après avoir épuisé toutes les mesures de conciliation, Grégorie XVI eut recours au dernier moyen qui lui restait, et prononça l'allocution du 22 juillet 1842, où il raconta tous les efforts tentés par lui pour protéger et défendre les droits de l'Eglise catholique sous la domination russe, ainsi que toutes les injustices que l'Eglise avait à subir*. L'allocution de Grégoire XVI eut un reten-

* V. Allocuzione della Santità di nostro Signore Gregorio PP. XVI al Sagro Collegio nel Consistorio segreto del 22 luglio 1842 eu.— Roma, tipografia camerale, 1842.

tissement immense, et peut-être sans exemple, dans l'Europe entière, parmi les catholiques et les protestants. Les ouvrages du P. Theiner et un écrit anonyme mais portant un cachet de vérité frappant*, vinrent porter à la connaissance du public européen un ensemble de faits manifestes, et déchirer définitivement le voile du mystère qui avait couvert jusque-là la politique religieuse de la Russie.

En décembre 1845, à son retour de Palerme où il avait conduit l'impératrice, l'empereur Nicolas vint à Rome visiter Grégoire XVI. L'entrevue eut pour témoins les cardinaux Lambruschini et Acton, qui en communiquèrent quelques détails à d'autres personnes**. «Nicolas, en entrant, avait déployé la contenance assurée et l'aspect royal habituels à sa personnne, offrant au spectateur les nobles traits d'une statue, une taille majestueuse et un port martial. Il était libre et à son aise, prodiguant du regard et du geste des salutations gracieuses et bienveillantes. En traversant la longue suite des antichambres, il était réellement cet aigle impérial, brillant et plein de feu, aux plumes unies et au regard perçant, dans toute la puissance des ailes, que le vol n'avait jamais fatiguées. Il s'en retourna les cheveux en désordre, l'oeil hagard et le teint pâle, comme s'il avait souffert, pendant cette heure, tous les maux d'une fièvre prolongée. Il marchait d'un pas précipité, la tête baissée, sans rien voir, sans saluer personne. Il n'attendit pas que sa voiture vint se placer au bas du perron, mais il s'élança dans la cour extérieure et se fit éloigner au plus vite de ce théâtre d'une défaite évidente. C'était l'aigle arraché de son aire fixée sur le sommet des rochers, de son nid placé parmi les étoiles; ses plumes étaient froissées et son oeil éteint par une puissance méprisée jusqu'alors.» Tel est le récit du cardinal Acton, rapporté par le cardinal Wiseman. Que se passa-t-il entre le pape et l'empereur?

---

* Persécutions et souffrances de l'Eglise catholique en Russie. Paris 1842.

** V. Wiseman: Souvenirs des quatre derniers papes, et: Briefe aus Rom, v. Dr. Alois Flir. Innsbruck. 1864. Ce dernier cite comme source le cardinal Reisach.

Grégoire, en parlant de l'entrevue, se contenta de ces simples mots: «Je lui ai dit tout ce que le Saint Esprit m'a dicté.» Nicolas se vanta plus tard d'avoir fait entendre au pape «des choses que personne autre avant lui n'avait osé lui dire.» Questionné à Vienne sur ses impressions de Rome, il répondit: «J'ai trouvé Grégoire XVI tel que je me l'étais figuré.» — Ecoutons maintenant le témoignage du cardinal Reisach, le confident du cardinal Lambruschini. — «Soyez le bien venu, sire. C'est un bien grand plaisir pour moi que de vous voir. Votre voyage a-t-il été heureux; votre santé est elle bonne?» Ce furent là les premières paroles du pape qui, les politesses échangées, commença à parler des affaires de l'Eglise. Nicolas essaya d'éluder les réponses ou nia les griefs avancés. Alors le pape, tirant d'une poche de sa soutane un paquet de papiers, mit sous les yeux de l'empereur des copies de documents portant sa signature. Nicolas perdit contenance, bégaya et promit de faire revoir les ordonnances en question. »Sire, répliqua Grégoire, le moment approche où vous et moi noûs allons comparaître devant le tribunal de Dieu, pour rendre compte de nos actions. Je vous précéderai sans nul doute, étant de beaucoup votre aîné. Or, je ne pourrais me présenter sans crainte devant le Dieu éternel, si je ne prenais aujourd'hui devant vous la défense de l'Eglise confiée à mes soins, et persécutée par vos ministres. Sire, rappellez-vous bien ceci: Dieu fit les rois pour le salut des peuples, et non les peuples pour les caprices des rois.» Profondément ému, Nicolas baisa la main du saint Père et sortit le front baigné de sueur. — Moins de deux ans après, le 3 août 1847, fut conclu à Rome, entre Pie IX et Nicolas, un «concordat» ou plutôt une convention réglant la circonscription des diocèses, le mode de la nomination des évêques, le nombre des suffragants et leur traitement; puis restituant aux évêques diocésains leurs droits à la libre administration des affaires ecclésiastiques ainsi qu'à la direction des séminaires. — Ce concordat eut le même sort que les Statuts Organiques du royaume de Pologne: jamais il ne fut observé.

A chaque occasion qui se présentait, le saint Siège ne cessait d'insister auprès du cabinet russe, pour obtenir la fa-

culté d'entretenir un nonce à St. Pétersbourg. Cette demande fut constamment et péremptoirement repoussée. Un nonce résidant à St. Pétersbourg eût été certes un témoin gênant des procédés suivis à l'égard des catholiques, mais le motif dominant du refus paraît avoir été celui, de ne point admettre la présence en Russie d'un représentant de la «cour de Rome» exerçant une suprématie spirituelle sur plusieurs millions des sujets du tsar. Au bout du compte la Russie perdait plus qu'elle ne gagnait à l'absence d'un nonce apostolique à St. Pétersbourg. Tôt ou tard ses actes parvenaient toujours à la connaissance de l'Europe, souvent grossis par l'exagération, dénaturés parfois, ordinairement accompagnés de commentaires qui en aggravaient l'importance. Le saint Siège, ne pouvant se contenter d'informations qui lui arrivaient par la voie officielle et par l'entremise de la légation impériale, se voyait forcé de recourir aux rapports fournis par la seconde des parties intéressées et par un parti politique remuant et actif, qui cherchait à se créer partout des alliances en vue de la prochaine croisade contre la Russie schismatique. Les reproches de Grégoire XVI, qui se plaignit au comte Zamoyski d'avoir été trompé sur le compte des Polonais et de n'avoir pas été renseigné par les Polonais eux-mêmes, ouvrirent de nouveaux horizons aux diplomates de l'émigration. Nous reparlerons à une autre place de cette diplomatie infatigable et zélée qui eut une si grande influence sur le sort de la Pologne; il suffira de faire remarquer ici que le prince Czartoryski, tacitement reconnu comme le représentant de son pays, entretenait à cette époque déjà des agents dans plusieurs capitales, et qu'il n'en désirait que plus ardemment nouer des relations avec le centre du monde catholique. Ce ne fut qu'à grand peine que M. de Montalembert obtint pour le comte Zamoyski la permission d'entrer à Rome et la faveur d'être reçu par le saint Père. La glace une fois rompue, on put se convaincre combien Rome était sensible aux renseignements détaillés sur l'état des choses en Pologne, ainsi qu'à l'espoir de voir revenir à de meilleurs sentiments et à la fidélité envers l'Eglise, un pays longtemps réputé perdu pour la foi et la papauté. En mars 1844 le prince eut enfin la satisfaction de pouvoir en-

voyer à Rome un de ses fidèles, M. Louis Orpiszewski, qui séjourna dans la ville éternelle pendant cinq années consécutives, servant avec intelligence la cause qu'il représentait. Sa tâche était bien difficile au début. Des trois grands personnages auxquels il avait été recommandé, le plus considérable par sa position officielle, le cardinal Lambruschini, le reçut avec une froideur marquée. Le cardinal Mezzofanti lui adressa la parole dans le plus pur polonais, évitant soigneusement de parler d'affaires. M. Orpiszewski trouva pourtant un protecteur, Mgr. Marini, auditeur de la Rote, qui lui fit faire la connaissance de Mgr. Corboli-Bussi, ami intime du cardinal secrétaire d'état, et l'introduisit dans la haute société romaine. La tenue digne et réservée de l'agent, les qualités de son caractère lui valurent bien vite l'estime générale, et l'année suivante nous le trouvons déjà si bien ancré à Rome et dans le monde officiel, qu'il y resta sans être inquiété à l'époque de la visite de l'empereur Nicolas. Pendant ces deux années il n'approcha qu'une seule fois de la personne du pape, et encore ce fut en qualité de Français.— A l'avénement de Pie IX, sa position changea du tout au tout. Ses relations intimes avec un neveu du pape, le comte Gabriel Mastaï, lui facilitaient l'accès du Vatican. Reçu en audience particulière par le saint Père, il lui parla longuement de la Pologne.—«Les Polonais, répondit Pie IX, portent la peine de trois gros péchés, à savoir: de l'oppression et de l'abandon des paysans; de l'indifférence témoignée à l'Eglise grecque unie; de la fréquence des divorces parmi eux;» il recommanda aux Polonais de prendre patience, de persévérer dans leur fidélité envers l'Eglise et d'avoir confiance en Dieu qui n'abandonne jamais personne. «Voici un agent tacitement reconnu,» aurait ajouté le pape en s'adressant aux personnes de sa suite. En effet M. Orpiszewski joua désormais à Rome un rôle officieux. Consulté dans toutes les questions touchant aux affaires de l'Eglise en Pologne, il se trouvait souvent en mesure de fournir d'excellents renseignements, mais sa mission ne laissait pas d'avoir son côté dangereux et des suites regrettables. Son devoir lui dictait d'empêcher autant que possible tout rapprochement un peu plus intime entre le saint Siège et la Russie, d'entretenir la

méfiance, de faire partager à Rome le point de vue national dans tout ce qui touchait aux relations avec la cour de St. Pétersbourg; de ne présenter enfin les choses que sous un certain jour particulier, qui n'était pas toujours le vrai. La politique religieuse de la Russie ne favorisait que trop les efforts de l'agent du prince Czartoryski. Pendant longtemps les rapports fournis à la cour de Rome par l'émigration, constituèrent pour le saint Siège une des principales sources d'informations sur les événements religieux en Pologne. Plus détaillés que les autres, portant cette couleur locale qui inspire la confiance, ces rapports présentait deux inconvénients. D'abord, les personnes chargées de fournir des données ne pouvaient être choisies à volonté; c'étaient souvent des inconnus, qui avaient ou n'avaient pas les qualités requises, c'est à dire l'amour de la vérité, les connaissances nécessaires, le don d'observer les faits, et celui de les décrire tels qu'ils sont. L'exagération est plus à craindre chez nous que partout ailleurs, car elle gît dans le caractère national; nous savons aussi ce que valent les témoignages «oculaires» des gens qui ne savent ni observer les choses, ni rendre leurs pensées d'une manière précise. Les distances, la difficulté de se transporter sur les lieux pour constater les faits, la vigilance soupçonneuse des autorités, tout cela contribuait à affaiblir l'exactitude des informations envoyées du fond du pays. Et notons encore que chacun croyait bien mériter de la patrie, en forçant la note du blâme déversé sur l'ennemi. — En second lieu, ce qui manquait ordinairement dans ces rapports, c'était un tableau fidèle et vrai de l'état moral et intellectuel du clergé, ainsi que les conclusions pratiques qui ne pouvaient être formulées que sur place et en pleine connaissance de cause. La situation était exceptionnelle; elle ne ressemblait en rien à la condition de l'Eglise dans d'autres pays, et elle était même différente d'une localité à l'autre. En Russie, il y a un abîme entre la loi écrite de son application; et cela était vrai à cette époque surtout, où ce n'étaient pas les lois qui gouvernaient, mais les fonctionnaires; or, ils gouvernaient selon leurs idées et selon leur bon plaisir. Presque chaque province se trouvait sous un régime particulier, et chaque

diocèse dans une condition spéciale. Malgré les lois et les ordonnances, la nature des choses laissait au clergé une somme considérable d'influence, un champ d'activité plus vaste qu'on ne le croyait généralement. Il ne dépendait que du clergé de profiter des latitudes qui lui étaient laissées par les circonstances; et à cet effet il aurait eu besoin d'être stimulé et dirigé par des instructions détaillées et précises, basées sur des données exactes, recueillies sur les lieux. L'ensemble de ces détails, souvent insignifiants en apparence, aurait jeté plus de lumière sur la réalité que l'étude des lois promulguées, ou que les récits les plus touchants des maux qui, assez grands en eux-mêmes, grossissaient en proportion des distances parcourues.

Dans la société romaine et dans le sacré collège se formait insensiblement un parti qui tendait à considérer comme inutile et oiseux de poursuivre un moyen terme quelconque, de chercher l'amélioration de la condition de l'Eglise en Pologne en s'accommodant aux circonstances. Le saint Siège était, on l'a vu, privé d'informations sûres, impartiales, recouvertes d'une autorité indiscutable, telles enfin qu'un nonce apostolique résidant sur les lieux eût pu les faire parvenir à Rome; ainsi placé entre deux parties intéressées dont chacune prétendait avoir raison; blessé par l'abus fait de la lettre encyclique de Grégoire XVI, par l'inexécution du concordat et les fins de non recevoir opposées à ses réclamations les plus justes, il se montrait de plus en plus disposé à envisager la question religieuse en Pologne du point de vue des tendances nationales. Nous verrons dans la suite quelles furent les conséquences d'un tel état des choses.

VI.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET SES CONSEQUENCES.

Les tendances centralisatrices et nivellatrices de l'empereur Nicolas devaient nécessairement se faire sentir dans le système de l'instruction publique du royaume.

A part la disparition de l'université de Varsovie, l'enseignement resta d'abord ce qu'il avait été sous le régime constitutionnel. La valeur du corps enseignant baissait comme de raison d'année en année, à mesure que l'âge ou la mort diminuait le nombre des anciens professeurs sortis de l'université de Varsovie, qui ordinairement étaient instruits, bons humanistes, et parfois pédagogues remarquables. Les places vacantes étaient remplies par des hommes qui n'avaient jamais mis le pied dans un établissement d'instruction supérieure, par le rebut de la bureaucratie, et plus tard seulement par des jeunes gens sortant des universités de l'empire. Le corps enseignant, fort mélangé par conséquent, et placé au bas de la hiérarchie officielle, était mal rétribué et avait à fournir une longue carrière avant que de gagner le droit à une modeste pension de retraite: il n'avait que peu d'amour pour son état, et jouissait d'une considération médiocre.

En 1839, l'éducation publique dans le royaumo ayant été subordonnée au ministère de l'instruction de l'empire, on procéda à la formation de «l'arrondissement scolaire de Varsovie,» sous la direction d'un «curateur,» Russe de nationalité et orthodoxe de religion. Le pays ne possédait plus aucun établissement d'instruction supérieure, et pour se faire admettre dans une université russe, il fallait être muni d'une autorisation spéciale du curateur, très difficile à obtenir. La consolidation de la «grande unité russe» exigeait l'application dans le royaume du système suivi en Russie, ainsi que l'introduction de la langue

russe dans l'enseignement. On abandonna complètement l'instruction primaire, on réduisit le nombre des gymnases, on limita le nombre d'élèves qui avant d'être admis devaient fournir des preuves de noblesse. Les études classiques furent mises au second plan dans les gymnases, et chassées des écoles d'un rang inférieur qui eurent des destinations spéciales. Ici on enseignait aux enfants l'agriculture, là des procédés technologiques, ailleurs la métallurgie; on introduisit des distinctions, des bifurcations et une confusion indescriptible. Il n'y eut au bout du compte qu'un seul établissement sérieux: le gymnase technique de Varsovie, pourvu d'un bon choix de professeurs, de laboratoires et d'ateliers mécaniques. Et encore, pour y entrer, fallait-il être domicilié dans un certain rayon autour de la capitale, ou chercher des accommodements avec tel ou tel des dieux inférieurs de l'Olympe officiel. Cet établistement résumait en lui tout le système qui consistait à ne donner à la jeunesse, en fait d'instruction, que le plus strict nécessaire et une somme modeste de connaissances spéciales. Une école des beaux-arts, un institut agronomique, une école de pharmaciens et une école vétérinaire servaient de couronnement à ce système, et se distinguaient par la pauvreté de l'enseignement qui y était offert. La protection officielle accordée à l'ignorance et à la paresse se faisait voir dans toute sa nudité à «l'institut des nobles,» gymnase doublé d'un internat. Objet des soins particuliers du gouvernement, entretenu avec un certain luxe, plus mal famé encore qu'il ne le méritait, cet établissement d'une insuffisance proverbiale, jouissait du privilége de décerner à ses élèves, avec le diplôme de maturité, une «classe» dans la hiérarchie officielle.

Toutefois, on ne rencontrait nulle part d'hostilité manifeste envers l'Eglise, c'était plutôt de la froideur et de l'indifférence. Les pratiques pieuses furent maintenues et observées. Les élèves des établissements d'instruction publique étaient tenus d'assister tous les matins à une messe dite à leur intention, et de se confesser trois fois par an, à Noël, à Pâques et à la fin de l'année scolaire; les autorités veillaient scrupuleusement à l'observation des pratiques quotidiennes en dehors

de l'école. Chaque établissement avait son «préfet,» c'est à dire un ecclésiastique chargé de l'enseignement religieux et de l'éducation morale de la jeunesse. Son autorité était grande et respectée; il ne tenait qu'à lui de remplir son ministère avec zèle, et de donner à la jeunesse une instruction religieuse solide. Il y eut malheureusement sous ce rapport des fautes d'omission terribles, des négligences déplorables, un oubli du devoir que rien ne saurait excuser. Le gouvernement n'en était responsable qu'autant qu'il mettait des entraves à l'instruction du clergé. Le grand coupable fut le clergé lui-même. Les évêques et les administrateurs des diocèses ne prêtaient aucune attention à cette matière, et laissaient faire là comme partout ailleurs.

Sous le rapport de la discipline et des moeurs, il n'y avait point de règle fixe; excellentes dans les petites villes de province, elles laissaient beaucoup à désirer à Varsovie*. La coupe des uniformes et des cheveux, la forme des casquettes, les saluts militaires jouaient partout un très grand rôle, et

---

* Un des meilleurs gymnases du royaume, fondé et subventionné par la famille Zamoyski à Szczebrzeszyn, bourgade du gouvernement de Lublin, se distinguait autant par un solide enseignement classique, que par le sévère discipline qui y était observée. Dès 5 h. du matin, été et hiver, un coup de cloche du gymnase mettait sur pied toute cette jeune population nichée un peu partout,, les plus riches chez des professeurs ou dans des pensionnats privés, les moins aisés chez de petits bourgeois. On faisait sa prière en commun, on déjeunait, et l'on se mettait an travail. Les professeurs, une lanterne à la main, s'en allaient faire une ronde de maison en maison, et ce n'était pas peu de chose, les rues n'étant pas pavées et la boue parfois si profonde que des chevaux de paysans s'y noyaient littéralement. — A 7½ h. nouveau coup de cloche appelant la jeunesse à la chappelle. — L'heure de la récréation exceptée, il était défendu de mettre le nez dehors, et pendant la récréation tout le monde se réunissait dans une enceinte entourée de barrières, pour jouer à la balle sous l'oeil de l'autorité. Le carcer accompagné de jeûne, et les coups de verge, corrigeaient vite les turbulents. Cet établissement qui servit longtemps d'asile au vieux système, et qui offrait aux habitants de la Volhynie le moyen de donner à leurs enfants une éducation plus soignée, fut supprimé en 1852, à la suite de la découverte d'un complot, lequel n'existait que dans l'imagination des gendarmes.

dans la capitale plus que partout ailleurs; là on faisait infiniment plus d'attention aux faux-cols qu'aux moeurs et à la bonne conduite.

Déclarée obligatoire dans l'enseignement, la langue russe ne put être de longtemps introduite de fait, pour cette excellente raison que les neuf dixièmes des professeurs ne comprenaient pas un traître mot de l'idiome officiel. On y remédia par l'introduction de l'étude de la langue russe sur une large échelle, au détriment de l'idiome national, ainsi qu'en surchargeant les programmes d'objets concernant spécialement la Russie, son histoire et sa géographie. Plus tard, les universités russes fournirent un certain nombre de professeurs, boursiers du gouvernement, qui purent se servir de la langue russe dans leurs spécialités respectives, cependant la langue polonaise ne put jamais être complètement bannie de l'enseignement, elle ne cessa même pas de dominer dans la majeure partie des établissements scolaires. Aux tentatives faites pour dénationaliser l'instruction publique, la jeunesse opposait une résistance passive d'autant plus vigoureuse qu'elle prenait sa source dans les lois de la nature, et puisait sa force dans les instincts les plus intimes de l'homme. Le peu de discernement que l'autorité supérieure mettait dans le choix de ses protégés destinés à devenir les instruments de la russification; l'habitude de confier des chaires à des hommes méprisables ou ignares; la manie d'introduire dans le corps enseignant des prêtres orthodoxes; les maladresses et les moyens réprouvables mis au service d'une mauvaise cause, tout cela nourrissait encore davantage l'opposition de la jeunesse, déconsidérait à ses yeux le système, l'autorité et l'école, et lui ôtait le goût de l'étude et du travail. Entré au gymnase avec la conviction que l'instruction y était mauvaise, avec le parti pris d'apprendre aussi peu que possible, et dans le dessein prémédité de se faufiler à travers les classes pour obtenir tant bien que mal son diplôme de maturité, le jeune homme quittait l'école ignorant les premiers éléments, dégoûté à jamais de l'étude, incapable de compléter lui-même son instruction. De pauvres garçons qui se destinaient au professorat et ambitionnaient une bourse à l'université, piochaient avec ardeur, sans parvenir à une

somme de connaissances en rapport avec la peine qu'ils se donnaient. Le petit nombre de ceux qui comptaient entrer dans l'administration, savaient bien qu'un surplus d'ignorance ne leur ferait pas grand tort dans leur carrière. Le plus grand nombre, fils de propriétaires fonciers, et destinés à rentrer sous le toit paternel pour y partager l'oisiveté de leurs pères, n'apprenaient rien par principe, du consentement de leurs parents et de connivence avec leurs maîtres. Fort souvent on ne délivrait son diplôme à un jeune homme de cette classe, que contre la promesse qu'il ne se présenterait jamais dans aucune des universités de l'empire, où son ignorance deviendrait trop compromettante pour ses anciens professeurs. Le gouvernement, le corps enseignant, les parents, tout le monde fit de son mieux pour plonger la jeunesse dans l'ignorance et l'abrutissement intellectuel.

Des familles aristocratiques élevaient leurs enfants à la maison, chose difficile à cause de la rareté des bons instituteurs; ou bien encore à l'étranger, habituellement en France, dans les établissements des PP. Jésuites. Ces éducations ne réussissaient qu'exceptionnellement. Les Pères de nationalité étrangère saisissent difficilement le propre du caractère polonais; ils l'amollissent souvent, sans développer les belles qualités inhérentes à la nature slavo-polonaise; d'autres fois ils ne parviennent pas à dompter la turbulence héréditaire et, au bout d'un certain temps, il se défont de leurs élèves. Même lorsqu'elle réussissait, une éducation étrangère, ce qui presque toujours voulait dire une éducation française, aboutissait à un inconvénient inévitable: elle dépaysait l'individu. — L'aversion innée pour l'Allemagne, sa langue et ses moeurs, détournait les familles polonaises de l'éducation allemande. L'expérience prouvait pourtant que les jeunes gens élevés en Allemagne, particulièrement dans des collèges catholiques, recevaient une instruction forte et sérieuse, mieux appropriée au caractère national ainsi qu'aux exigences de la vie pratique. En revanche, vers 1840, on s'était engoué chez nous de la philosophie de Hegel et de l'université de Berlin. Il était de bon ton d'aller passer quelque temps aux bords de la Sprée, et d'en rapporter une provision de l'argot philosophique; rien que de l'argot,

car les cervelles sarmates se montrait singulièrement rebelles aux spéculations abstraites de la science pure. Grâce à cette difformité, ou à cette faveur de la mère nature, «l'algèbre de la révolution» ne nous causa aucun dommage réel, et ne nous valut qu'un peu de ridicule.

En somme, le système officiel qui avait pour but de former des sujets d'une fidélité instinctive, d'une obéissance mécanique et d'une docilité moutonnière; ce système qui devait infailliblement transformer tout un pays en une caserne et tout un peuple en un régiment, aboutissait à un résultat tout à fait contraire. L'enfant puisait à l'école, non pas des sentiments de fidélité envers la dynastie, mais l'horreur de cette domination étrangère qui prétendait lui faire oublier sa langue, et l'entretenir dans l'ignorance du passé historique de sa patrie, ou lui en inspirer le mépris, au lieu d'apprendre à obéir, il contractait de bonne heure l'habitude de braver l'autorité, car il ne connaissait qu'une autorité tracassière, qui exigeait de lui des choses injustes et repoussées par l'instinct de la conservation; il apprenait par suite l'art de tromper cette même autorité, et de se soustraire aux obligations même les plus légitimes, imposées qu'elles étaient par un pouvoir détesté. L'instruction religieuse n'étant pas là pour redresser les idées fausses qui germaient dans les esprits, l'école devenait tout simplement une pépinière de futurs conspirateurs. Il n'était pas question, bien entendu, de complots politiques, mais d'une conspiration sourde et continuelle, contre tout ce qui portait le nom de loi, de devoir ou d'obligation. Cet instinct de révolte inséparable de la nature humaine, s'assouplissait ainsi par une gymnastique de tous les instants, et arrivait à un developpement tel, qu'il étouffait jusqu'au respect de la plus simple légalité.

On ne plonge pas inpunément dans l'ignorance des classes entières de la société, et il y a quelque chose de pire qu'une ignorance absolue, c'est cette instruction insuffisante, viciée à sa source, fragmentaire pour ainsi dire, qui aveugle l'homme sur son propre compte, et qui retrécit à jamais son horizon intellectuel. Une instruction solide et bien dirigée engendre

chez l'homme sinon l'amour de la vérité, du moins une curiosité intelligente; elle le pousse à vérifier à la source les idées et les opinions qui lui viennent du dehors; elle le guide dans ce travail salutaire, et elle l'aide à se former un jugement à lui, plus ou moins indépendant et sûr. Mais l'éducation offerte par le gouvernement à la jeunesse polonaise, tuait en elle les germes de cet amour de la vérité et de cette curiosité intelligente; elle tuait le don de l'analyse et la faculté de juger. Les connaissances rudimentaires et incomplètes que la jeunesse emportait de l'école, n'éveillaient en elle aucun désir intellectuel plus élevé; au contraire, cette fraction infiniment petite du savoir assoupissait l'intelligence pour longtemps, sinon pour toujours. — Arrivé à un certain degré d'abrutissement inévitable, souvent corrompu sans s'en douter, un jeune homme retombait dans un milieu inoccupé, oisif, parmi des gens qui pratiquaient sur une plus vaste échelle le système de la résistance passive, qu'il avait suivi lui-même sur les bancs de l'école à l'égard do ses supérieurs. Le plus mince gentilhomme, en possession d'une terre dont le revenu suffisait à peine à l'entretien de sa famille, se serait cru déshonoré si son fils avait pris un état ou une profession. D'après les idées reçues, le patriotisme défendait de servir le gouvernement; et le gouvernement n'aimait pas à être servi par des hommes indépendants et éclairés, préférant se laisser tromper par une bureaucratie ignorante et pauvre. Si cependant la noblesse avait compris qu'il était de son intérêt de prendre pied dans la hiérarchie officielle, l'administration se serait moralisée, le pays aurait été mieux gouverné, la noblesse elle-même aurait acquis une prépondérance solidement assise. La maxime vulgairement répétée comme excuse, que la dignité nationale et l'honneur ne permettaient pas de se solidariser avec un gouvernement oppresseur, n'avait au fond aucun sens, car il s'agissait avant tout de servir son pays et ses propres intérêts, ce qui est toujours conciliable avec la dignité et avec l'honneur. Il s'agissait en outre de préserver des générations entières de l'oisiveté physique et intellectuelle qui achevait le développement des défauts précédemment contractés.

La révolution de 1830 avait déjà interrompu la suite des études classiques et universitaires de toute cette génération qui, vers 1840, vint renouveller l'ancienne société. D'année en année, le niveau intellectuel du pays baissait considérablement, à mesure que des générations de moins en moins instruites et éclairées arrivaient à la vie active. Or, cette période coïncidait précisément avec la disparition définitive d'anciennes institutions du royaume, ainsi qu'avec le déchaînement des passions révolutionnaires sur le continent européen. La tâche dévolue par les événements à la classe dirigeante de la société, était bien grande et bien difficile; elle consistait d'abord à sauver la nationalité, à maintenir l'harmonie sociale, à défendre la possession du sol, à neutraliser les effets destructifs du système gouvernemental par l'activité individuelle, par l'initiative privée, en un mot en mettant en pratique partout et toujours le principe salutaire et fécond du self-help. Si mauvais que puisse être un gouvernement, il ne pourra jamais empêcher une société de veiller sur son propre sort et d'améliorer sensiblement sa condition; mais sous un mauvais gouvernement, la moindre négligence, la moindre faute commise par les gouvernés, retombe doublement sur le pays. C'est ce qui arriva en Pologne. L'idée de l'indépendance nationale, jetée aux masses par la révolution de 1830, comme le mot d'ordre de l'avenir, acceptée des masses comme le dogme fondamental de la foi patriotique et le premier des commandements pour le citoyen, augmentait certainement la force de résistance opposée aux tentatives de dénationalisation, et prévenait bien des défaillances. Sainement interprétée, l'idée de l'indépendance aurait joué dans la vie réelle le rôle d'un principe vivifiant, d'un stimulant précieux, d'un préservatif contre le doute et l'affaissement. Mais, dans les circonstances où l'on se trouvait, elle agissait sur les esprits comme un narcotique, produisant la torpeur, un sommeil lourd, interrompu de temps à autre d'agitations fébriles ou de mouvements convulsifs qui aboutissaient ordinairement à une tentative de suicide. Et il n'en pouvait être autrement, parce que l'idée de l'indépendance avait été faussement interprétée, confondue avec le droit à l'indépendance, droit naturel, absolu, imprescriptible, qu'il suffisait

de faire valoir et de rappeler sans cesse, par tous les moyens, pour être réintégré en possession des priviléges qui en découlaient. Le témoignage des siècles était là pour prouver que l'histoire ignorait l'existence d'un droit absolu à l'indépendance politique, qu'il n'y avait point sur cette terre de tribunal chargé de juger les contestations de cet ordre. L'histoire enseignait au contraire, que le droit à l'indépendance n'était qu'un droit relatif, qui n'existait que de fait; qu'une nation pouvait perdre ce droit ou le regagner selon les circonstances, par sa faiblesse ou sa force, par une mauvaise ou une bonne politique. Que d'états qui se sont élevés au faîte de la puissance et qui sont retombés dans le néant! L'histoire du monde n'est qu'un immense cimetière de ces grandeurs déchues, des civilisations jadis superbes, des nations autrefois glorieuses et puissantes. Aucun peuple de la terre n'a jamais reçu de promesse d'indestructibilité; les Juifs, ce peuple élu de Dieu, avaient fini par être dispersés à travers le monde, et il le furent par leur propre faute, en punition de leur politique insensée. L'histoire de la Pologne elle-même présentait des preuves concluantes et palpables de ces vérités élémentaires. Avant de devenir la proie de ses voisins, elle avait déjà cessé de peser dans la balance de l'équilibre européen, parce qu'elle n'avait plus ni politique, ni gouvernement, ni armée, ni trésor, ni administration, ni rien de ce qui fait vivre un état. Rétablie en un état indépendant, la Pologne n'aurait pu exister dix ans, ne trouvant pas en elle-même les éléments de force et de durée. Ce n'était pas par de vaines plaintes et des récriminations tout aussi vaines, sur le déni de justice commis à l'égard de son bon droit; ce n'était pas en montrant à l'Europe indifférente son corps endolori et ses membres brisés; ce n'était pas en mendiant aux portes des cabinets occidentaux ou sur des forums populaires, que la Pologne pouvait espérer de rentrer dans ses droits et de reconstituer ses forces perdues. Il fallait tout d'abord réparer par le travail les négligences séculaires de nos ancêtres, reconstruire et compléter l'édifice social, rendre au paysan sa dignité d'homme, l'instruire et le moraliser; il fallait aussi réformer la classe dirigeante et lui enseigner bien des choses qui lui faisaient défaut.

On ne saurait exiger de tout un peuple qu'il soit parfait, ni de toute une classe qu'elle se conduise uniquement par la raison et par le calcul politique. Toutefois, il y a une gradation dans la déraison, et une certaine limite qu'il n'est pas permis à un chrétien de dépasser; car il lui reste toujours une dernière ressource, c'est de chercher des conseils dans son catéchisme, guide excellent et sûr pour la vie publique tout autant que pour la vie privée. Il y a, d'un autre côté, une certaine perfection relative, un degré de maturité politique qu'un gouvernement peut et doit faire atteindre à la population confiée à sa garde. Il le doit, et lorsqu'il faillit à ce devoir, il en souffre le premier, parce que le peuple devient ingouvernable. Il le peut, car il dispose de l'éducation publique qui, selon la direction imprimée à l'enseignement, forme ou déforme l'esprit de la jeunesse et par conséquent de la société. Et il ne faut pas oublier combien la tâche du gouvernement russe en Pologne était, sous ce rapport, relativement aisée. Un gouvernement absolu n'a pas à lutter avec les influences contraires, inévitables dans un pays libre; en outre, l'organisation sociale de la Pologne, organisation presque primitive, exempte des inconvénients inséparables d'une civilisation avancée, simplifiait singulièrement l'action du pouvoir et l'art de gouverner. La Russie abusa également de tous les avantages de sa situation; elle crut pouvoir faire violence aux lois de la nature, et ne tarda pas à recueillir les fruits amers de sa présomptueuse assurance. Bien certainement, rien ne contribua autant à rendre la Pologne de plus en plus turbulente et ingouvernable, que cette instruction vicieuse et mesquine, dont le but était de mettre le royaume sur le même niveau que l'empire et de fondre la Pologne dans la «grande unité russe.» Le système inauguré à cet effet n'a jamais pu dénationaliser un seul Polonais, tandis que l'on a vu nombre de Russes et d'Allemands «polonisés.» En même temps, les jeunes générations se trouvaient par là privées de tout lest intellectuel, et devenaient accessibles à toutes les erreurs, à toutes les folies, à toutes les tentations. La vie nationale ne se nourrissait plus que des sentiments, bons ou mauvais, vrais ou faux. Les classes

patriotes cessèrent de consulter les intérêts du pays ainsi que leur utilité personnelle, et ne se guidèrent plus en politique que par l'imagination. La «folle du logis,» c'est à dire une fantaisie désordonnée, présida aux destinées de tout un peuple, qui ne put s'éclairer ni des lumières de l'histoire du monde, ni des enseignements de son propre passé, faute de connaître l'une et l'autre.

CHAPITRE QUATRIEME.

LA VIE ACTIVE DU MARQUIS.

I.

LA VIE DE CAMPAGNE.

Lors de sa rentrée, le marquis ne trouva partout que ruine et tristesse: le pays dépouillé de ses anciennes libertés; nombre de familles en deuil*; ses amis et ses compagnons dispersés. Sa propre situation de fortune était incertaine; il savait qu'il était suspect aux yeux du gouvernement et surveillé; il s'enferma donc à la campagne, tout à sa famille, aux soins de ses affaires et à ses études.

Mais bientôt il se vit forcé de reprendre les luttes judiciaires. Olrych, exilé en France, compris dans la catégorie des émigrés frappés de confiscation, interjeta un appel en cassation de l'arrêt de la cour d'appel; le fisc fit valoir de son côté ses droits à la fortune en litige, et le procureur royal ne dédaigna point de se servir des répliques fournies par un

* Un des frères du marquis, enrôlé sous les drapeaux, mourut du typhus à la fleur de l'âge.

proscrit. Quant au marquis, il eut à subir le contre-coup de la défaveur attachée aux personnes plus ou moins suspectes d'hostilité envers le gouvernement. Après avoir épuisé les moyens de défense, il perdit son procès en cour de cassation et devant l'opinion du pays. Le bien mal acquis ne profita à personne: le fisc sortit de là les mains vides; Olrych mourut dans la misère. Mais, l'opinion du pays, se contentant de la fable forgée par Olrych, qui s'était posé en champion de la démocratie contre la barbarie du moyen âge, ne pardonna jamais au marquis d'avoir défendu son bon droit.

Excellent administrateur, le marquis releva vite l'état de sa fortune, il dota convenablement ses soeurs et son frère, et racheta peu à peu une partie considérable des terres qui autrefois composaient le majorat de la famille Wielopolski. Ses deux grands moyens d'action furent l'ordre et l'économie. La continuation du procès l'astreignit à poursuivre l'étude du droit, qu'il mena de front avec celles de la philosophie, de l'histoire et des classiques latins. De sa retraite il suivit attentivement le mouvement intellectuel de l'Europe, étendant le cercle de ses connaissances aussi variées que solides. Doué d'un sentiment très développé du beau, il fit de l'architecture un de ses objets de prédilection, et s'y consacra avec d'autant plus de persévérance qu'il comptait pouvoir restaurer un jour le magnifique château de Mirow et le rendre habitable.

Il écrivait généralement peu, se bornant à annoter au crayon les ouvrages qu'il lisait, et alors d'un mot ou d'un trait il parvenait à rendre toute sa pensée. On n'a de lui qu'une suite d'aphorismes et de pensées philosophiques, publiée dans le courant de l'année 1835, dans une revue scientifique de Cracovie, dirigée par son ami Helçel. Plusieurs de ces aphorismes acquièrent une portée particulière, lorsqu'on les compare avec la conduite de leur auteur: ce silencieux y découvre les replis les plus intimes de son âme. Plus tard, on lui reprocha le mystère dont il se plaisait à envelopper ses plans et sa conduite politique; à vrai dire, on fit souvent semblant de ne pas le comprendre ou on lui attribua des visées imaginaires, et on ne voulut point tenir compte de la condition du pays, qui l'empêchait de traiter les affaires au forum.

Mais son silence hautain eut encore une autre raison: toujours avare de paroles, il croyait suffisant que ses actes parlassent pour lui. Voici d'ailleurs ce qu'il écrivit à ce sujet en cette année 1835, un quart de siècle avant de prendre part au gouvernement de son pays: «Il serait injuste et impossible d'exiger d'un homme de se faire voir à chaque instant tel qu'il est en réalité. La vie de tout homme placé dans une situation élevée et importante, ne se révèle que par l'ensemble de ses actes. Aussi chacun doit-il se résigner à être méconnu des masses qui d'ordinaire ne jugent que d'après des atomes et ne saisissent que les détails: or, ce n'est pas par des paroles qu'il peut remédier à cela, mais seulement par le développement complet de ses actes.» Revenant à plusieurs reprises sur ce même sujet, il trace à la conduite de tout homme public des règles auxquelles il se montra fidèle dans sa propre carrière, et qu'il résume en ces mots: «Il s'agit définitivement que la cause triomphe, et non l'homme qui la sert.»

A propos d'une discussion dans les chambres françaises, sur la légitimité des titres de noblesse créés par le premier empire, discussion dans laquelle les uns se prononçaient contre la noblesse en principe, tandis que d'autres invoquaient en faveur de la noblessse sa consécration par les moeurs, qui rendait superflue toute sanction légale, le marquis touchait au problème de la reconstitution de la société moderne. «C'est un curieux symptôme de notre état social, disait-il, que cette séparation entre la loi écrite et les moeurs, qui n'est qu'une conséquence de la séparation entre la religion et la société. La législation devrait avoir sa source et sa base dans les moeurs nationales, que les lois n'ont qu'à réglementer, à entourer de sécurité et à développer: en d'autres termes, la législation ne devrait être qu'un miroir fidèle des moeurs, comme les moeurs devraient être la pratique vivante des lois. Nous rencontrons en France un double courant législatif: d'un côté des législateurs attitrés légifèrent dans les chambres; de l'autre, la société fait ses lois elle-même en transformant progressivement ses moeurs. En y regardant de plus près, il est aisé de se convaincre que la main de la Providence dirige ces deux courants vers un seul but. Ainsi, depuis longtemps déjà, la légis-

lation écrite française ne fait que détruire tout ce qui existait; mais l'esprit humain ne saurait se contenter de la négation, et l'histoire, tout aussi bien que la nature, a l'horreur du vide, horrorem vacui. A mesure que cette législation balaye les restes de l'ancienne organisation sociale, et dépose les témoignages de son travail au Bulletin des lois, de nouvelles formations surgissent dans l'organisme de la société, et viennent remplir le vide. Comme partout et toujours, une volonté suprême et l'esprit de l'histoire trompent les calculs de l'homme, et rendent vaine sa prétendue sagesse.» — A plusieurs reprises, le marquis se prononce fortement contre «l'athéisme» des lois, ainsi que contre la folle prétention d'émanciper la raison humaine de l'empire de la religion. De nombreuses citations témoignent qu'à ce moment déjà, il s'était tourné vers l'étude des Ecritures, et que c'était là qu'il cherchait la lumière et la vérité. «Nosce te ipsum, recommandaient les sages aux païens, dit-il dans un endroit; mais ce fut la religion chrétienne qui nous enseigna où nous devons chercher cette science de nous-mêmes; c'est à dire en Dieu et en sa volonté. Et en recherchant la vérité, ne nous rebutons pas si elle semble nous échapper; gardons-nous surtout de vouloir disculper notre propre insuffisance, en prétendant que c'est la vérité qui ne se laisse pas connaître à nous: Cognoscetis veritatem et veritas liberabit vos.» Une belle définition de la prière, ce «lest de la vie intérieure de l'homme,» prouve encore que le marquis se trouvait en pleine vie chrétienne. Né à une époque où la Pologne avait été plongée dans l'indifférence religieuse la plus complète, nourri ensuite de la philosophie allemande, c'est par la puissance de sa propre intelligence, qu'il fut ramené dans le giron de la vérité chrétienne, et qu'il devança sous bien des rapports le réveil religieux de son pays. Ce qui frappe en même temps dans ces aphorismes, c'est qu'il ne parle point de l'Eglise; le mot de catholicisme ne se rencontre pas non plus sous la plume; il leur substitue ceux de «religion» et de «christianisme.» Pourtant, le marquis ne nia jamais l'origine et l'essence divine de l'Eglise. Il était loin de partager l'erreur de tant d'esprits supérieurs de son temps, qui rêvaient à une fusion des églises

chrétiennes, ou à l'absorption du catholicisme dans un christianisme indéfini et rationaliste. Dans tout le courant de sa vie, d'ailleurs, le marquis respecta l'Eglise à l'égal de toute autorité et de tout pouvoir établis, et en ceci il se distinguait de ses contemporains, si ardents à poursuivre la chimère d'une réforme de l'Eglise, qui l'aurait mise au niveau des «exigences du temps et du progrès.»

On retrouve encore dans ces aphorismes un commentaire de la vie privée du marquis, l'explication de son isolement à la campagne, que l'on attribuait tantôt à son «avarice,» tantôt à son incommensurable orgueil. «C'est une des erreurs de notre siècle, écrivit-il, que d'attribuer une importance exclusive à la sphère politique, au détriment d'autres relations sociales auxquelles on ne reconnait qu'une valeur minime, et que l'on néglige ou que l'on méprise ordinairement. La famille, la localité, constituent autant d'éléments et de moments de la vie sociale; elles ont une valeur et une importance infiniment grandes, et tout homme qui remplit fidèlement les devoirs de sa condition, remplit à la fois la volonté de la Providence, et s'élève à la véritable dignité.» Et ailleurs il ajoute encore: «De notre temps, il nous est impossible de prétendre à la somme de bien-être et de bonheur à laquelle on pouvait prétendre à une époque plus calme; on doit se contenter d'une modeste portion de ces biens, et l'étendre par un judicieux usage, comme on étend à l'infini une mince plaque d'or.» N'oublions pas que le marquis écrivit ces lignes sous le régime d'une censure soupçonneuse, qui lui interdisait toute allusion directe à l'état du pays; mais une douzaine d'années plus tard, nous retrouvons, dans sa lettre au prince de Metternich*, cette même pensée exprimée d'une façon plus claire. «La vie de campagne, s'écriait-il alors, c'était la seule vie publique et l'unique patrie qui nous était restée;» or, telle était la raison de sa retraite volontaire. Autour de lui, le régime inauguré avec la chute de l'insurrection, détruisait et balayait tout ce à quoi il touchait. La seule chose qu'il eût encore respectée,

* Lettre d'un gentilhomme polonais au prince de Metternich, publiée à l'occasion des massacres de Galicie, en 1846. V. l'Annexe.

c'était l'ancienne organisation sociale, avec ses défauts et ses avantages. La noblesse n'était par conséquent ni exclue de toute participation au gouvernement du pays, ni dépouillée de toute influence, ni condamnée à une inaction complète: son rôle ne cessait au contraire d'être considérable. Tout propriétaire foncier était de droit maire de sa commune; là où il y avait une église paroissiale, il était aussi patron de la paroisse, et jouissait du privilége de présenter à l'évêque du diocèse un candidat à la cure vacante. La loi et l'usage lui conféraient le droit de la justice patriarcale à l'égard de ses paysans corvéables, de façon que tout en disposant de l'influence du prêtre, il réunissait entre ses mains l'administration et la police locales, ainsi qu'une bonne partie de la justice. Sous condition de ne pas se mêler de politique, de ne point correspondre avec l'étranger et l'émigration, en un mot de ne pas éveiller les susceptibilités de la police secrète dont l'action ne s'étendait, d'ailleurs, qu'à un rayon assez restreint autour de la capitale, un gentilhomme campagnard exerçait sur son territoire une espèce de royauté presque absolue. Hormis les moments d'alerte, où l'apparition des émissaires mettait les autorités militaires en émoi, on se doutait à peine à la campagne de l'existence d'un gouvernement. Les chefs des districts, par sympathie ou moyennant des pots de vin, étaient les premiers à aider les maires à éluder leurs devoirs et à tromper le gouvernement, cet ennemi commun. Par ci par là on rencontrait des employés «fidèles,» à l'affût des émissaires et des conspirations, mais ceux-là se montraient précisément les plus sujets à la vénalité, ce correctif ordinaire des gouvernements injustes. Il y eut ainsi tout un monde entre les lois et les instructions écrites, souvent dures et tracassières, et la réalité qui, bien que navrante, était loin de répondre aux sombres et effrayants tableaux qu'on s'est plu à en faire à l'usage de l'Europe.

Nous verrons dans la suite combien il était facile au grand propriétaire de changer la condition du paysan; en évitant de faire du bruit, il était non moins libre de s'occuper de l'instruction primaire et d'entretenir une école avec l'aide du curé. En améliorant le sort des paysans, en avançant l'éducation morale et intellectuelle de cette masse ignorante et

inerte, la noblesse aurait on ne peut mieux travaillé à la renaissance future de la patrie. C'est ce que fit le marquis. Il se retrancha dans sa campagne, et en fit comme une forteresse du présent et de l'avenir. «Il nous reste, écrivit-il à un ami, à méditer le passé, à comparer ce qui advint à ce qui aurait dû arriver, et à nous préparer pour l'avenir par le travail intérieur.» A travers les réticences imposées par la prudence, on sent que le marquis ne désespérait point de cet avenir, et que sa pensée ne cessait de rechercher les voies nouvelles, plus sûres et mieux appropriées à la réalité des choses.

La vie du marquis, toute de travail et d'étude, formait un contraste singulier avec la manière de vivre de la plupart de ses concitoyens. Il est difficile de s'imaginer une existence plus triste, plus vide et plus dénuée de sérieux que celle de la majorité de nos gentilshommes campagnards d'alors. Le caractère mou et indolent, inhérent à la nature slave, aggravait l'état d'abattement et de prostration, qui succède ordinairement aux grandes crises. Le résultat de l'insurrection semblait être une preuve concluante que le pays n'avait plus rien à espérer de lui-même; qu'il n'y avait plus rien à tenter à l'intérieur, sinon d'attendre le moment où l'Europe viendrait au secours de la Pologne. L'émigration travaille à notre salut, se disait-on; elle finira par décider les puissances occidentales à nous venir en aide; et si les gouvernements continuent à se montrer insensibles à nos souffrances, les peuples nous délivreront de la tyrannie et de l'oppression; ils le feront d'autant plus sûrement que notre cause est juste et sainte, qu'elle est en même temps la cause de la liberté, commune à l'humanité entière. Cet raisonnement aboutissait à la conclusion que l'on pouvait impunément demeurer les bras croisés jusqu'au moment plus ou moins éloigné de la délivrance. Les procédés du gouvernement, qui n'eut aucun souci du bien-être moral et matériel du pays, nourrissaient les sentiments d'une hostilité sourde contre la domination de la Russie. La noblesse s'en vengeait par un opposition passive prenant toutes les formes imaginables. Dès longtemps habitué à négliger ses devoirs, un maire croyait remplir un devoir patriotique en

éludant les lois en vigueur et les ordonnances d'une autorité haïe et méprisée, sans s'apercevoir combien en souffraient l'ordre intérieur et la prospérité du pays. Les mots d'ordre qui arrivaient de temps à autre de l'étranger, de cette émigration dominée par l'idée de la revanche, lui prescrivaient l'opposition à outrance, lui faisaient de la haine un devoir envers la patrie, et de la souffrance un élément de la politique nationale. Ce qui finissait par dérouter définitivement les esprits, et par bouleverser toute notion du droit et du devoir, du juste et de l'injuste, c'était l'attitude pusillanime du parti aristocratique de l'émigration à l'égard des mouvements révolutionnaires et de la propagande démocratique. Les démocrates polonais prêchaient non seulement la destruction des trônes et des autels, mais encore celle de la noblesse, signalée comme «la classe corrompue et pourrie, ennemie du peuple et obstacle éternel à tout progrès;» ils invitaient le peuple à délivrer la patrie, en commençant par massacrer les propriétaires et partager les terres de la noblesse, qui n'aurait droit à la vie qu'autant qu'elle deviendrait peuple elle-même. La propagande démocratique n'avait nulle action sur les paysans; le royaume de Pologne en avait été préservé par la vigilance du prince Paskiewitch, mais elle trouva des adeptes dans le duché de Posen et en Galicie, et elle en trouva justement parmi des hommes de la noblesse, qui y virent le seul moyen d'entraîner les paysans à une insurrection nationale; ils espéraient aussi que l'épouvantail des massacres achèverait de décider la noblesse à faire au plus tôt un abandon volontaire d'une partie des terres en faveur des paysans. Par une étrange hallucination, ils s'imaginèrent qu'une fois propriétaire, le paysan ne pourrait manquer de partager leur haine de la domination étrangère, leur horreur des gouvernements établis, ainsi que l'idée de l'indépendance de la patrie. En Galicie la propagande démocratique aboutit à la catastrophe de 1846, dont on rejeta toute la responsabilité sur le gouvernement autrichien, couvrant d'un voile épais les agissements pervers qui y contribuèrent tant pour leur part. La noblesse du royaume, tenue en suspicion par le gouvernement russe, entendait dire de tous côtés que son rôle était fini à jamais, qu'elle était

condamnée à disparaître pour le bien même de la patrie, et à céder la place à des «couches nouvelles,» inconnues et problématiques; elle en vint à douter d'elle-même, de sa raison-d'être, de son importance dans l'édifice social.

Le régime économique de la grande propriété reposait sur la corvée et sur l'assolement triennal réduit à sa plus simple expression. Consacré par la routine, ce système n'exigeait guère de grands efforts d'intelligence de la part du propriétaire; la machine marchait d'elle-même, tant bien que mal, ordinairement fort mal; au lieu de faire des progrès, l'agriculture restait stationnaire, appauvrissant le sol escomptant l'avenir sans profit pour le présent. Le propriétaire économisait rarement, autant à cause de la modicité de son revenu, que par imprévoyance. Une récolte manquée le condamnait déjà à recourir à l'usure, mais lorsqu'il était complètement ruiné, il échappait encore à l'expropriation, grâce aux difficultés de procédure, au manque de capitaux et à la tolérance passée dans les moeurs. La fertilité du sol et les caprices de notre climat produisent de temps à autre de véritables miracles en fait de récoltes, dont une seule suffit parfois pour réparer les déficits de plusieurs années; c'était encore une prime assurée à l'imprévoyance et une raison de s'en remettre au hasard. A défaut de tout stimulant d'un ordre supérieur, aussi bien que de celui de l'intérêt matériel, il ne restait aux gentilshommes campagnards que de tuer le temps par des distractions peu variées. — Les chasseurs passionnés trouvaient seuls assez d'énergie pour résister aux fatigues de la chasse sous un climat rude, dans un pays où tout le monde détruisait le gibier. Pendant les années qui suivirent l'insurrection, le fusil de chasse était une arme sévèrement prohibée, et chaque fois qu'un mouvement révolutionnaire semblait menacer le pays, l'autorité procédait au «désarmement,» à la grande joie des loups. — La vie sociale se réduisait aux réunions fréquentes, tenues dans des maisons qui pratiquaient une large hospitalité; hospitalité d'un genre particulier, habituellement sans le moindre comfort, mais cordiale et gaie. On faisait coucher son monde par terre sur des matelas; mais tous, maîtres, chevaux et domestiques étaient logés et nourris pendant des jours et des

semaines. L'abondance et la simplicité régnaient partout; du reste on ne considérait comme dépense que ce qui était acheté à prix d'argent, les fournitures locales ne comptant pour rien. — Quant à la nourriture intellectuelle, elle se composait pendant longtemps de romans français: la littérature nationale ne se réveilla de sa somnolence que vers 1850. Les gazettes de Varsovie méritaient à peine le nom de journaux. Les journaux étrangers, admis dans le pays, parvenaient à leurs abonnés maculés de couches d'encre, qui couvraient des passages portant ombrage à la censure. Plus un journal était maculé, plus il irritait la curiosité; c'étaient, à n'en pas douter, des nouvelles de la plus haute gravité que le gouvernement voulait cacher au public: assurément l'Europe s'occupait de la Pologne, une guerre allait éclater; peut-être l'Occident se trouvait déjà en feu, ou la Russie en pleine révolution! En grattant les taches d'encre avec un couteau, en les couvrant d'une couche de craie en poudre, en les lavant avec de l'esprit de vin, on parvenait souvent à déchiffrer des passages entiers. Quelle déception! Au lieu de secrets d'état, on découvrait des nouvelles anodines. Mais les morceaux qui résistaient au traitement qu'on leur appliquait?... Et les imaginations de galoper! Il faut avoir vécu au milieu d'une situation aussi anormale, pour se rendre compte de certaines choses inconcevables ailleurs. — La grande politique, les combinaisons les plus hardies, constituaient le fond de toutes les conversations, et après s'être communiqué des informations puisées Dieu sait où, on en arrivait toujours à la conclusion qu'une guerre générale ne pouvait manquer d'éclater au premier jour, à moins que la Russie ne s'effondrât au milieu d'une révolution terrible, en comparaison de laquelle la terreur en France n'aurait été qu'un jeu d'enfants.

Certes il y eut des exceptions nombreuses; des intérieurs où les préoccupations élevées et les choses de l'intelligence tenaient une large place dans la vie quotidienne; où l'idée de la patrie se conservait dans toute sa pureté éthérée, planant, hélas, dans un monde abstrait qui n'était point le nôtre! La femme y patronait la poésie, poésie mystique, toute d'optimisme spirituelle, énervante, empiétant sur le terrain de la

religion et de l'histoire. Lorsqu'il s'agissait de trancher une question de la politique nationale, de prendre un parti ou de décider de la conduite à tenir, on s'adressait à un poëte. Des hommes ayant quelque expérience des affaires du pays, suspects et surveillés, n'osaient donner signe de vie; les plus atteints de découragement, ils laissaient dire les autres sans les approuver, mais aussi sans les combattre. Les femmes et les jeunes gens continuaient à présider moralement aux destinées de la patrie, dont personne ne leur disputait l'empire.

Attachant du prix à sa liberté et au libre usage de son temps le marquis fuyait les réunions nombreuses se contentant de recevoir et de visiter un petit nombre d'amis de son choix. Pendant l'hiver de 1840—1841, il fit un premier voyage à l'étranger et alla passer quelques mois à Berlin, pour se mettre au courant des progrès de la philosophie allemande, alors à son apogée. Il suivit attentivement des cours universitaires, entre autres celui du professeur Hothe, continuateur de Hegel. Parmi ses condisciples le hasard avait placé le célèbre révolutionnaire russe, Michel Bakounine, venu à Berlin pour approfondir à la source «l'algèbre de la révolution.» Ayant rencontré à Berlin un ancien camarade d'étude de Goettingue, le baron Pierre Meyendorff, à cette heure ministre de Russie, le marquis se fit présenter par lui à la cour. Le roi Frédéric-Guillaume IV goûta infiniment la conversation de ce Polonais savant et lettré, maniant la langue de Schiller et de Goethe comme la sienne propre. Le souvenir de l'impression favorable laissée par le marquis à la cour de Berlin, facilita vingt ans plus tard sa situation à St. Pétersbourg et son arrivée aux affaires. — De Berlin le marquis emporta des plans pour la restauration du château de Mirow, qu'il entreprit aussitôt. Voyant que les travaux commencés ne répondaient ni à ses goûts ni à ses moyens, il les abandonna, se bornant de préserver le château contre une destruction complète, et il s'établit définitivement dans sa terre de Chroberz.

Malgré son peu de popularité et ses habitudes casanières, le marquis reçut à cette époque un témoignage éclatant de l'estime de ses concitoyens. Toute la vie publique du pays se concentrait alors dans la Société du crédit foncier, la seule

institution que le régime du prince Paskiewitch eût respectée. Elle avait conservé son autonomie et sa hiérarchie élective, composée d'une direction centrale et de huit directions palatinales. Tous les deux ans les associés s'assemblaient dans leur chef-lieu pour procéder à l'élection des fonctionaires de la Société. Or, une opération de ce genre demandait un président, électif à l'égal des autres dignitaires. D'ordinaire le président se contentait de souhaiter la bienvenue et de congédier l'assemblée en quelques mots insignifiants; puis il offrait à dîner à son monde et tout était dit. Appelé à présider aux élections de l'année 1842, Wielopolski osa le premier donner de l'importance à ses fonctions purement honorifiques. Il tint un discours où il ne parla que de l'objet de la réunion, appuyant sur la nécessité d'une bonne administration, sur les effets bienfaisants de la Société qui assurait aux associés l'indépendance matériolle, base de l'indépendance de l'homme et du citoyen. Ce discours eut un succès merveilleux: on était si avide et si heureux d'entendre une parole libre! «Je ne puis que vous féliciter de votre conduite à Kielce,» écrivit au marquis un de ses amis. «Vous avez su transformer notre réunion en une véritable fête nationale qui rappelait un temps meilleur et qui semblait présager un meilleur avenir.» — «J'ai remporté un bien consolant sentiment d'estime envers nos concitoyens, pour leur modération et leur sagesse; lui répondit le marquis. In utramque partem, les choses auraient pu prendre une tournure traîtresse et dangereuse; chez nous il a été possible de s'appuyer sur une base solide et de se mouvoir sans crainte.» Elu à l'unamité à la présidence de la réunion suivante, le marquis s'occupa activement d'élections, et fit des efforts pour empêcher un avocat de l'endroit d'arriver à un emploi dans la Société. «Ce candidat, disait-il dans son discours, me fait l'effet d'une comète traînant à sa suite toute une queue de relations étrangères à notre société, et je crains que de pareils choix ne fassent dévoyer notre institution pour la conduire à sa perte, à l'exemple de tant de constellations brillantes jadis, que nous vîmes périr sous nos yeux. Soyons dans notre cercle restreint de fidèles gardiens de la morale publique et tâchons de la maintenir dans toute sa pureté, à notre

époque où elle n'est que trop souvent violée et maculée ailleurs.» Il fit plus encore; il prononça quelques paroles, où il renfermait tout un programme politique: «Veillons scrupuleusement à l'indépendance de notre corporation, gardons-nous bien de provoquer l'autorité à intervenir dans les affaires intérieures de notre société;» c'est à dire en d'autres termes, restons partout et toujours dans la plus stricte légalité, fidèles à nos devoirs, scrupuleux dans l'exercice de nos droits; évitons de pousser le gouvernement à intervenir, à légiférer et à détruire. Le résultat des élections contraria les vues du marquis; aussi refusa-t-il d'être lui-même réélu, sans que l'harmonie entre lui et ses concitoyens en fût troublée. Au dîner d'adieu, il présenta à ses hôtes son fils Sigismond, âgé alors de onze ans; il le fit de la façon la plus aimable, qui prouve le prix qu'il attachait à cette harmonie: «Permettez-moi, messieurs, dit-il, de vous présenter l'aîné de mes fils qui va entrer aux écoles publiques; je désirais qu'il fût témoin de cette solennité ainsi que des marques de bienveillance dont vous voulez bien entourer son père; ce souvenir restera gravé dans son coeur, comme dans le mien, et j'espère qu'il lui fera mériter un jour une même bienveillance de la part de vos fils.»

Le marquis n'eut garde de confier l'éducation de ses enfants aux écoles du pays. Il les établit avec la marquise à Breslau, où ses trois fils firent leurs études*. Lui-même il partageait son temps entre Chroberz, Cracovie et Breslau, poussant souvent une pointe vers Posen, Berlin ou Prague; voyant beaucoup de monde, des hommes de tous les partis et de toutes les opinions; et suivant d'un oeil attentif la marche des événements qui allaient bientôt se précipiter avec une rapidité effrayante, en menaçant d'emporter les derniers vestiges du vieil ordre social de l'Europe.

* Le second de ses fils mourut du choléra à Breslau, en 1849.

II.

LA QUESTION DES PAYSANS.

Une entreprise de la plus haute importance absorbait toute l'activité du marquis: l'un des premiers parmi les grands propriétaires du pays, il procéda vers l'année 1844, à la réforme agraire ainsi qu'à un changement radical de la condition des paysans *.

Voici quel était à cette époque l'état de cette classe en Pologne. La charte du duché de Varsovie et le code Napoléon avaient fait le paysan libre et l'égal du seigneur devant la loi. Le paysan cultivait à son propre compte un certain nombre d'arpents de terre et de prés, qui appartenaient, ainsi que sa maison, son jardin et, dans le plus grand nombre des cas, son cheptel, au propriétaire du village. En outre, le paysan avait droit au pâturage commun, puis à une certaine quantité de bois de construction et de chauffage. Cet usufruitier n'avait d'autre titre que celui de la possession qui se perpétuait de génération en génération; il restait attaché au sol par l'usage et par ses habitudes. Chaque maisonnée était tenue à fournir une certaine quantité de journées de travail par semaine, avec ou sans attelage, selon la quantité de la terre arable; puis des redevances en nature, telles que des oeufs, du lin, du chanvre &. La corvée n'étant réglée que par la tradition et l'usage établi, la quantité et la qualité du travail et des redevances changeaient souvent d'une localité à l'autre; mais en somme le pays se trouvait partagé en plusieurs zones, d'après la nature du sol et la densité de la population. — Cet

* Le premier qui donna l'exemple de la réforme, fut le comte Brzostowski. En même temps que le marquis, le comte Constantin Zamoyski entreprit une oeuvre analogue dans les terres de son colossal majorat. La comte André Zamoyski, son frère, dirigeait en personne es travaux nécessaires.

état des choses manquait de base et de protection légales; ni le propriétaire, ni l'usufruitier ne pouvaient faire valoir leurs droits devant les tribunaux et le code civil, qui ignoraient la corvée; il ne leur restait que le recours à l'autorité administrative dont une partie résidait entre les mains du seigneur. Elevé par le temps et les moeurs, cet édifice moitié barbare, moitié patriarcal, n'était protégé et soutenu que par la coutume, et se maintenait au milieu d'une paix sociale profonde qui n'a jamais été troublée, ni par les grèves, ni par les crimes agraires. Le caractère doux et soumis du paysan y était pour beaucoup, et les mauvais maîtres étaient heureusement fort rares. La justice sommaire du seigneur ne pesait nullement au paysan, qui, en revanche, jouissait pleinement des bienfaits de ce régime patriarcal. Son présent et son avenir étaient à l'abri des revers de la fortuné, sa modeste existence et celle de sa famille assurées; si sa maison brûlait, c'était au seigneur à la rebâtir; en cas de famine ou de maladie, c'était encore le château qui lui venait en aide et le secourait. Notre peuple n'avait à craindre ni l'expropriation, ni le paupérisme, ces deux fléaux des sociétés plus avancées en civilisation. Le côté sombre de sa condition gisait ailleurs: il consistait dans son ignorance et dans son assujettissement à un état d'esclavage moral sans issue. Bien petit était le nombre des paysans sachant lire; des générations entières disparaissaient sans avoir mis le pied à l'école. Durant les premières années du régime constitutionnel, le gouvernement soigna particulièrement l'instruction primaire, et le nombre des écoles s'accrut rapidement; mais la situation du trésor ne permit point de continuer l'oeuvre commencée. Les idées du temps s'opposant à l'introduction d'un impôt affecté à l'entretien des écoles primaires, on abandonna l'éducation du peuple au profit de l'instruction supérieure. Plus tard, lorsque les finances du royaume furent prospères, la crainte de l'esprit révolutionnaire fit envisager comme un danger la diffusion des lumières dans les basses classes. Rien n'empêchait pourtant les grands propriétaires de suppléer par leur initiative privée au manque d'impulsion gouvernementale. En 1825, le sénat se plaignit dans ses observations de la diminution croissante du nombre

des écoles primaires, et invita le gouvernement à y remédier, en confiant l'enseignement aux curés des paroisses et aux organistes. Dans le fait, le gouvernement n'avait nullement le droit d'imposer au clergé une pareille charge, ni de se servir du curé comme instituteur primaire; tandis que le seigneur pouvait tout sous ce rapport; il n'aurait eu qu'à offrir un local, à fournir une modeste subvention à l'organiste, à faire valoir sa propre influence auprès du curé. L'étendue des paroisses constituait une difficulté réelle, car les enfants des villages éloignés de l'église paroissiale, n'auraient pas pu fréquenter l'école pendant la mauvaise saison, et en été, la jeune génération avait autre chose à faire: elle gardait le bétail au pâturage, ou aidait les parents dans les travaux des champs. Néanmoins, si chaque paroisse avait possédé une école, une partie notable de la population aurait été tirée de l'ignorance absolue. L'instruction religieuse étant de son côté fort négligée, à cause de l'indolence et de la tiédeur du clergé, le paysan se trouvait réduit à puiser ses notions sur ses droits et ses devoirs dans la vie pratique de tous les jours. Ne possédant rien en propre, sinon ses vêtements, parfois quelques pièces de bétail, et les produits de son industrie rudimentaire, il n'avait qu'une idée fort vague de la propriété en général, et aucun respect de celle d'autrui. Il était incapable de comprendre les limites de son droit d'usufruit, et ses idées là-dessus se rapprochaient du communisme. Lâcher son bétail dans les prés ou les champs du seigneur, couper un arbre dans sa forêt, ne passait aucunement pour un délit aux yeux du paysan; il cultivait la terre à la sueur de son front, donc les produits de la terre lui appartenaient tout aussi bien qu'à qui que ce fût. Assommer une pièce de gibier, s'introduire dans un jardin fruitier, briser un arbre planté au bord de la route, emporter une clôture en bois pour allimenter son feu, détruire un pont, prendre un morceau de cuir ou de fer, c'étaient-là des actes journaliers, passés dans les habitudes. Honnête de sa nature, l'homme du peuple succombait sans combat aux tentations de cet ordre, toutes les fois qu'elles se présentaient. On pouvait, du reste, confier en toute sécurité des monceaux d'or à sa

garde, mais il aurait été inutile d'exiger de lui de l'ordre, des soins, de la propreté et de l'économie. Lui-même il n'économisait guère. — La viande apparaissait sur la table du paysan à Noël et à Pâques; le reste du temps il se nourrissait de pain, de laitage et de légumes; ses vêtements duraient des années et n'occasionnaient point de grande dépense. Vu la modicité des impôts et la modestie de ses besoins, le paysan se trouvait presque toujours à même de s'enrichir, malgré la corvée. Le stimulant de l'intérêt matériel lui faisait défaut; aussi, comme tout le monde, vivait-il au jour le jour, imprévoyant et pauvre. Il devait cette pauvreté à son ignorance, à son incurie et à sa paresse; mais ce qui le rendait surtout misérable, c'était l'ivrognerie. L'usage de l'eau-de-vie, cette nécessité du climat, dégénère souvent en vice dans le Nord, en un vice qui abrutit l'homme au physique et au moral, et qu'il est très difficile de combattre et de déraciner. En Pologne, tout poussait le paysan à l'abus des spiritueux; le climat, la vie au grand air par tous les temps, la manière de se nourrir, l'organisation économique elle-même de la grande propriété foncière. Le droit du débit des boissons fortes sur le territoire de la commune appartenait exclusivement au grand propriétaire, intéressé à tirer de ses cabarets le plus grand revenu possible. Le fermier du cabaret était ordinairement un Juif, les Juifs ayant seuls le talent de se faire payer par le paysan, en général mauvais payeur. Lorsque la loi eut interdit aux Israélites de tenir en ferme des cabarets, le Juif s'y introduisait encore, en se servant d'un chrétien comme homme de paille, et le propriétaire était son complice, car aucun autre fermier ne pouvait lui assurer un revenu aussi considérable. Vrai parasite, le Juif travaillait de toutes ses forces à rendre ivrogne le paysan; il le démoralisait et le ruinait. Celui-ci, après avoir noyé ses économies dans l'eau-de-vie, y engloutissait son avoir et sa raison; c'était la boisson qui ordinairement le poussait au crime. — Toutes les fois qu'il arrivait au paysan d'économiser, il enterrait son trésor dans un coin; il n'admettait pas d'autre placement. Et bien souvent, lorsque le seigneur se voyait dans la nécessité de vendre sa propriété, ses paysans venaient lui apporter leurs

économies, en le suppliant de les accepter pour régler ses affaires.

En somme c'était encore la grande propriété qui souffrait le plus sous le régime de la corvée. Seigneurs et paysans tournaient dans un cercle vicieux, dont on ne pouvait sortir que par une seule issue: en faisant du paysan un fermier à long bail. Ce moyen nous paraît simple à nous, mais à cette époque, c'était un problème dont la solution était encore à trouver. Le régime constitutionnel n'a jamais songé à mettre d'accord la condition réelle du paysan avec sa condition légale, à régulariser par une loi la situation de l'usufruitier vis à vis du propriétaire. A la diète de 1830, ainsi qu'à celle de l'année suivante, des démocrates avaient proposé l'abolition de la corvée, dans l'espoir que, fermier ou propriétaire, le paysan n'hésiterait plus à se joindre à l'insurrection. On leur ferma bien vite la bouche, par crainte de voir crouler un édifice séculaire, social et économique, qui intéressait de si près la classe dirigeante. Le régime absolu qui en Russie maintenait le servage, ne pouvait toucher en Pologne à la question agraire; il donna pourtant un bon exemple, en procédant à l'accensement* dans les domaines de la couronne, et dans les domaines répartis en donation aux hauts dignitaires militaires et civils. Le gouvernement laissait d'ailleur aux propriétaires la plus complète liberté de changer les rapports existants entre le seigneur et le paysan, selon la convenance des parties intéressées. En d'autres termes, le propriétaire était libre de proposer à ses paysans de convertir la corvée en une rente annuelle fixe, ainsi que de passer avec eux des contrats de bail. Telle fut la voie que suivit le marquis. Il commença par convertir la corvée en valeur pécuniaire, à raison de 30 centimes pour chaque journée de travail sans attelage, et d'un franc 20 centimes pour une journée avec attelage. La communauté des pâturages et les redevances en nature étaient abolies. Dans la suite, le paysan se rendait acquéreur de la maison qu'il habitait, des bâtiments d'exploitation et du cheptel, contre une indemnité

---

* Accensement ou ascencement terme d'ancienne jurisprudence, qui signifie bail à ferme ou bail à cens.

fixée à l'amiable; puis il passait avec son seigneur un bail de vingt-quatre ans. Le montant du fermage était évalué d'après la valeur du sol, mais à défaut d'un cadastre, l'on prenait pour base d'évaluation la classification adoptée par le gouvernement dans les domaines de la couronne, et la moyenne des prix du blé pendant les trente dernières années. — Au bout de deux ans le marquis avait mené à bonne fin l'opération de l'accensement dans dix villages, affermant aux paysans la terre qu'ils avaient cultivée jusque-là, ainsi qu'une partie de ses fermes à lui, ce qui le débarrassait de la charge d'exploiter à son propre compte une trop vaste étendue de terrain.

Ce système présentait d'immenses avantages. Le droit de la propriété acquérait une nouvelle sanction et une protection légale. Heureux d'être affranchi de la corvée et de la contrainte qui pesait sur lui, le paysan voyait son sort amélioré et assuré; rien ne l'empêchait de devenir à son tour propriétaire, si son propre intérêt le lui conseillait. Sous le rapport économique, la propriété foncière brisait les liens de la routine qui entravait tout progrès; à côté d'elle surgissait une classe nombreuse de ces petits fermiers qui font la force et la richesse de tout pays agricole. Une grande réforme sociale s'accomplissait lentement, sans secousse, sans l'intervention du pouvoir, sous la protection de la législation en vigueur, et au profit du prestige de la noblesse et du lien patriarcal, lequel se serait épuré et ennobli.

L'exemple donné par le marquis resta longtemps sans être suivi *. On se plaisait généralement à considérer la corvée comme un ordre de choses indestructible, qui devait durer autant que la société qui l'avait vu naître. L'abandon de la corvée entraînant à sa suite une transformation radicale du système d'exploitation basé sur le travail obligatoire, nécessitait un fonds de roulement plus ou moins considérable, difficile à trouver dans un pays dépourvu de capitaux et d'établissements de crédit. Dans bien de localités, l'exploitation agricole ne se soutenait que par la corvée; le paysan labou-

* Le comte Zamoyski se contenta de convertir la corvée en une rente fixe annuelle.

rait la terre, il faisait rentrer la récolte et transportait le blé au marché à l'aide de ses instruments et de son attelage : pour des propriétaires de cette catégorie, le maintien de la corvée était une question d'existence. En outre, les habitudes de paresse enracinées chez le paysan, faisaient craindre à juste titre que, délivré de l'obligation de travailler, il ne refusât tout travail absolument. Cette crainte était surtout fondée dans les contrées les plus fertiles et les moins peuplées du pays, dans lesquelles la richesse du sol assurait au paysan un revenu suffisant à couvrir l'impôt, le fermage, ses dépenses personnelles, et le dispensait ainsi de chercher au dehors une occupation lucrative. — Des obstacles souvent insurmontables, des appréhensions plus ou moins justifiées, l'inertie des esprits et l'absence de toute espèce de vie publique, retardaient la mise en oeuvre d'une réforme qui devait infailliblement s'opérer tôt ou tard, et qui pouvait aisément tourner au détriment de la grande propriéte foncière.

En 1846 le gouvernement intervint pour la première fois dans les relations entre les seigneurs et les paysans. Une loi, datée du 5 juin de cette année, abolissait certaines redevances et certaines charges qui donnaient lieu à de nombreux abus, et elle établissait une distinction entre les terres faisant partie de la dotation des paysans, et celles qu'exploitait directement le propriétaire du village : il était défendu désormais à ce dernier d'amoindrir l'étendue du sol affecté à l'usage des paysans. En même temps on procéda à la composition des «tables de prestations» établissant définitivement la quantité des redevances qui incombaient aux cultivateurs corvéables. Outre l'atteinte portée au droit de la libre disposition de la propriété, cette loi laissait entrevoir, de la part du gouvernement, l'intention de résoudre la question agraire de façon à en tirer des avantages politiques. Les événements de Galicie venaient de donner un avertissement terrible à la noblesse du royaume, en démontrant les périls sociaux de la corvée ; et peu de temps après le gouvernement autrichien avait offert l'exemple d'une réforme agraire transformée en un instrument de domination. Depuis ce moment, le régime de la corvée dans le royaume n'avait plus qu'une ombre de sécurité. Il se serait effondré de lui-

même sous le souffle des passions déchaînées en Galicie, sans l'absolutisme militaire qui avait su tenir en respect les masses, et préserver le pays des agitateurs étrangers. Les mouvements révolutionnaires qui, pendant les années suivantes, firent trembler le sol du continent, détournèrent l'attention du gouvernement et celle de la noblesse vers d'autres objets. La question agraire resta en suspens, menaçant continuellement de revenir tout à coup à l'ordre du jour. — Disons encore, que le marquis ne s'arrêta point à mi-chemin, et qu'il parvint à accomplir heureusement son entreprise.

III.

LETTRE D'UN GENTILHOMME POLONAIS AU PRINCE DE METTERNICH.

Rien ne saurait rendre exactement l'émotion excitée dans toute la Pologne par les massacres de la Galicie, ni dépeindre fidèlement l'indignation et la colère soulevées contre le gouvernemont autrichien complice du carnage, soudoyant et récompensant une jacquerie, détruisant les classes sociales l'une par l'autre au nom de la légitimité. Ce furent cette même indignation et cette même colère allumées dans l'âme du marquis, qui lui dictèrent des pages d'une éloquence terrible et foudroyante, adressées au prince de Metternich, auquel échut la triste tâche de justifier l'Autriche devant l'Europe saisie d'horreur et d'épouvante *.

---

* Lettre d'un gentilhomme polonais sur les massacres de Galicie, adressée au prince de Metternich, à l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846. — Paris. Jules Renouard. 1846. — V. l'Annexe.

L'édition de Bruxelles et une traduction allemande de la lettre ont été publiées à l'insu de l'auteur.

La Lettre d'un gentilhomme marqua une nouvelle époque dans la vie de son auteur. Seize années s'étaient écoulées depuis le moment où, plein d'illusion et d'espoir, le marquis s'acheminait vers les rivages de la Tamise, croyant y retrouver un grand et généreux peuple, prêt à secourir sa patrie en danger. Il toucha du doigt l'indifférence de cette Angleterre et de cette Europe, en lesquelles la Pologne avait placé toute sa confiance. Rentré dans son pays, il assista navré, aux derniers efforts d'un mouvement inconsidéré, expirant au milieu d'une impuissance humiliante. De ces diverses épreuves il remporta certes une blessure profonde, un ressentiment amer contre l'Occident, et beaucoup de dédain pour les luttes stériles des partis; mais il y puisa aussi un enseignement précieux pour l'avenir, ce fut la conviction intime que la régénération de la Pologne ne pouvait s'accomplir que par sa reconstitution sociale et par le travail intérieur. Vivant dans le pays même, en contact quotidien avec la réalité, réalité bien triste et à plus d'un égard menaçante, touchant lui-même encore une fois du doigt toutes les indicibles misères de son pays et jugeant la situation telle qu'elle était, le marquis ne cessait de méditer sur les moyens de sortir du cercle vicieux où les événements avaient enfermé la Pologne, et de lui procurer la possibilité de travailler à son présent et à son avenir. Une noble indignation et une sainte colère lui firent rompre le silence; de là la note passionnée de son écrit. La haine de l'Autriche soulevait alors tous les coeurs, l'idée d'un rapprochement avec la Russie travaillait les têtes, et sous ce double rapport le marquis ne fut que l'interprète fidèle des opinions et des sentiments de la majorité de ses compatriotes. En prêchant l'union de la Pologne et de la Russie, le marquis ne fit, d'ailleurs, que reprendre le fil d'une ancienne idée politique. Dans la seconde moitié du XVI siècle, à la mort de Sigismond-Auguste, dernier représentant de la dynastie élective des Jagellons, un parti puissant et populaire alors, offrit le trône de Pologne à Iwan le Terrible, lequel posa de son côté des conditions qui parurent inacceptables aux Polonais. Cent ans plus tard on revint de nouveau au projet de la réunion des deux couronnes dans la dynastie russe. Reprise vers la seconde moitié

du dernier siècle par le parti Czartoryski, goûtée par Catherine la Grande, cette même idée de l'union politique des deux pays se heurta en Pologne contre l'opposition de la noblesse éprise de la liberté confondue avec l'anarchie. Dès le commencement de notre siècle, des hommes tels que le prince Adam Czartoryski, le prince Michel Ogiński, le comte Mostowski prêtèrent leur concours actif à la réalisation d'un système basé sur la communauté de la race et des intérêts, sur la position géographique des deux pays, ainsi que sur la réalité des choses. Un des hommes les plus remarquables de ce temps, l'abbé Staszyç, développa dans ses écrits, avec autant de conviction que de force, les immenses avantages que la Pologne ne manquerait pas de tirer de sa rentrée dans la communauté slave, et de sa réconciliation sincère avec la Russie, lorsque, gardant son individualité historique distincte, elle apporterait à la Russie les bienfaits de la civilisation, en échange des garanties de sécurité offertes par cette dernière. Les principaux passages de la Lettre d'un gentilhomme, concernant la Russie, ne sont que des citations textuelles empruntées aux écrits de l'abbé Staszyç. On s'est plu à attribuer au marquis le dessein prémédité de pousser la Pologne à «un suicide héroïque,» de lui faire entrevoir l'unique chance de salut dans l'abdication de son passé et de son avenir, et dans «l'anéantissement volontaire au sein du panslavisme.» Et, chose étrange, ces accusations s'élevèrent surtout contre l'auteur de la Lettre d'un gentilhomme une quinzaine d'années plus tard, alors que des actes du marquis venaient déjà prouver combien était éloigné de sa pensée cet anéantissement volontaire de la nationalité polonaise*. En lisant la Lettre avec un peu d'attention et de bonne volonté, il est facile de se convaincre qu'il ne pouvait y être aucunement question ni de «suicide,»

---

* V. dans la Revue des Deux Mondes, du 1 janvier 1862: Le poëte anonyme de la Pologne, p. M. Julian Klaczko; puis dans la livraison du 15 décembre 1862 l'article signé par M. Charles de Mazade: Le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski; enfin, dans la Revue Contemporaine du 15 octobre 1862: Le marquis Wielopolski, p. le comte Roger Raczyński.

ni «d'anéantissement,» puisque le marquis conseillait à la noblesse polonaise de se mettre à la tête de la civilisation slave, et montrait aux Polonais comme exemple les Allemands des provinces Baltiques, qui, comme chacun le savait, gouvernaient depuis longtemps la Russie. Certes, il y avait là de quoi consoler une nation de la perte de son indépendance politique, que rien ni personne ne promettait de lui rendre. Il fut si peu question de «suicide» et «d'anéantissement» pour la Pologne, qu'en parlant de la situation des provinces Baltiques, ainsi que de leur influence sur les destinées de l'empire, le marquis ajouta ces paroles significatives: «L'anéantissement du caractère propre de ces provinces, appauvrirait l'empire de toutes ces influences.» Or, la plus simple logique indiquait que la Pologne, pour apporter «par son concours moral, une augmentation incalculable aux forces de l'empire,» devait nécessairement, elle aussi, conserver «son caractère propre,» conserver son individualité historique, conserver sa foi et sa nationalité. C'est alors seulement qu'apparaît sous son vrai jour ce passage tant de fois incriminé de la Lettre, un pendant du passage du bourreau de M. de Maistre, cette invocation à l'empereur Nicolas: «Nous venons nous remettre à vous, comme au plus généreux de nos ennemis. Nous vous avons jusque-là appartenu en esclaves, par la conquête, par la terreur, et nous comptions pour rien nos serments extorqués: aujourd'hui vous acquérez sur nous un nouveau titre. Unissant désormais nos destinées à celles de votre empire, nous nous donnons à vous en hommes libres, qui ont le courage de se reconnaître vaincus; nous le faisons de notre propre volonté, sans démonstration et sans calcul, de coeur et de conviction. Vous devenez aujourd'hui pour nous aussi, comme vous l'étiez déjà malgré nous, notre souverain par la grâce de ce Dieu au jugement duquel, manifesté dans les destinées de notre peuple, nous nous soumettons. Nous laissons derrière nous toutes ces dépouilles, notre unique avoir, ces sympathies calculées et trompeuses, cette éloquence à bon marché, ces garanties et tout ce que ces hommes décorent du titre pompeux de droit des gens, lambeaux de vêtements dont la charité de l'Europe se complaisait à nous entourer, mais qui couvrent mal les plaies et

les flétrissures de notre corps meurtri. Non, nous ne reculons pas devant la première des lois de votre empire: nous ne stipulons pas de conditions; vous jugerez vous-même quand vous pourrez vous relâcher de la sévérité de votre loi à notre égard; pas de réserves donc; mais vous verrez une prière, une prière silencieuse, écrite dans nos coeurs en caractères de feu, cette seule et unique prière: ne laissez pas impuni le crime commis par l'étranger sur nos frères de Galicie, et dans leur sang répandu, n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance!»

Ici encore le marquis exprimait simplement et fidèlement les pensées les plus intimes de ses compatriotes, car c'était le sang versé lui-même qui criait vengeance. Dans ce temps-là, la noblesse galicienne aurait regardé comme une grâce du ciel, que de passer sous la domination de la Russie, et rien qu'en effaçant dans une certaine mesure l'oeuvre des partages, le retour de la Galicie à la Pologne aurait équivalu à une victoire de la politique nationale, et servi de gage pour un meilleur avenir. L'empereur Nicolas resta sourd à l'éloquent appel du marquis, mais le conseil que ce dernier lui donnait, n'en était pas moins frappé au coin d'une haute et clairvoyante sagesse; et ce n'est assurément pas aux Polonais de reprocher au plus grand de nos hommes d'état modernes, d'avoir indiqué une combinaison salutaire à nos intérêts les plus chers. Aussi, ce ne fut qu'à quinze ans de distance que les publicistes de l'émigration, enivrés par la voix de sirène de M. de Rechberg, découvrirent dans ce passage de la *Lettre d'un gentilhomme* «une doctrine satanique qui prêchait le suicide pour pouvoir donner la mort, qui recommandait la servitude volontaire, l'accord avec le plus cruel, mais aussi le plus fort des adversaires, pour se venger des moins coupables, et se complaisait dans l'espoir de préparer un nouvel Attila à ce monde resté spectateur impassible du crucifiement d'un peuple *.»

Assez peu connue, lors de son apparition, dans le pays même, où la censure étouffait indistinctement toute manifesta-

* Revue des Deux Mondes: Le poëte anonyme de la Pologne.

tion d'une pensée libre, la Lettre d'un gentilhomme valut à l'auteur des témoignages de reconnaissance, et fut vite oubliée. Le passage concernant la Russie, ne choqua personne, ni dans le royaume ni en Galicie, où la haine contre l'Autriche primait tout autre sentiment. Dans le grand duché de Posen, la Lettre eut plus de lecteurs que dans les autres provinces, et trouva un accueil beaucoup moins favorable. Les hautes classes de la société, qui entretenaient des relations suivies avec l'émigration de Paris, la jugèrent selon le mot d'ordre venu des bords de la Seine. La noblesse inférieure de ce pays était fortement travaillée par le vieux levain des sociétés secrètes et par la propagande révolutionnaire de l'émigration polonaise; en outre le gouvernement prussien aimait à lui laisser une grande latitude dans la manifestation de ses animosités contre la Russie; il y voyait d'abord une soupape de sûreté et une garantie de sa propre sécurité, et ensuite un moyen de prévenir le danger d'une réconciliation entre les Polonais et la Russie. En dernier lieu, cette noblesse démocratique fondait de grandes espérances sur l'alliance de la démocratie allemande qui la leurrait de la perspective d'un rétablissement de la Pologne, comme suite nécessaire de la victoire du libéralisme en Allemagne. Tout portait ainsi cette noblesse à désapprouver les idées de la Lettre d'un getilhomme. «Dans le duché, manda au marquis le comte Zaluski, on déplore généralement les conclusions de la Lettre. Des nouvelles de Paris disent que depuis bien des années aucun écrit n'y a autant frappé les esprits; on admire sa logique et son éloquence, mais on repousse fortement l'idée de faire fondre l'élément polonais dans l'unité slave, sous la conduite de la Russie.» Une curieuse réponse du marquis démontre qu'en publiant la Lettre il avait eu d'abord un but pratique, et qu'il avait vaguement espéré de faire changer de procédés au gouvernement russe à l'égard de la Pologne. «On me mande de Varsovie, disait-il, que l'écrit en question n'y a point passé inaperçu. Son effet sur l'attitude du gouvernement n'est guère encore visible, et je craignais un instant que l'écrit lui-même ne fût noyé dans les flots du temps, selon les paroles de Bacon: tempus, tanquam fluvius, levia et inflata vehere, gravia

et solida mergere consuevit*. Je plains ceux qui, tout en applaudissant à la première partie de cet écrit, n'en partagent pas les conclusions. Car, dès que l'on admet que notre passé a brûlé et s'est consumé, on ne doit pas repousser le seul et unique avenir qui puisse encore surgir des germes qui nous sont restés: autrement on se condamne à habiter le vide et le néant. Avant que de s'y résigner, il faudrait voir au moins si tout est réellement et à jamais perdu. De pareilles transformations demandent du temps, et ne se laissent guère juger selon la mesure de notre impatience du moment**.»

Quant à l'émigration polonaise, ses répulsions à l'égard des conclusions de la Lettre d'un gentilhomme, ne pouvaient étonner personne. Le nom de l'auteur, bien vite connu en France, était déjà une mauvaise recommandation. Le parti avancé de l'émigration avait une sainte horreur de ce réactionnaire impénitent, propriétaire d'un majorat et partisan d'un pouvoir fort. Les modérés reprochaient au marquis la prétendue mollesse de sa conduite à Londres, et ses tentatives de substituer un pouvoir uni et fort à ce gouvernement hétérogène qui prépara à l'insurrection une fin déshonorante. Pendant l'exil du marquis, le maréchal de la diète le gourmanda pour ne pas avoir obéi à l'injonction de venir à Paris, où l'on n'attendait que l'arrivée de deux membres pour compléter le nombre fatidique de trente-trois, et pour rouvrir les séances. La décision du marquis de rentrer dans ses foyers, au lieu de suivre le flot de l'émigration, équivalait encore aux yeux de celle-ci à une mauvaise note, parce que, selon les idées reçues dans ce milieu, un bon fils de la patrie ne pouvait plus servir efficacement la cause de la Pologne, ailleurs que sur la terre étrangère.

L'émigration ne pouvait oublier non plus son compte personnel avec l'empereur Nicolas qui l'avait chassée du sol natal, et avec cette Russie, dont le marquis présentait l'alliance

* Le temps, semblable à un fleuve, soutient ordinairement les choses légères et gonflées, et coule à fond celles qui sont lourdes et solides.

** Le 31 août 1846.

intime comme une dernière ressource de la Pologne. Pour l'émigration, admettre l'idée prêchée dans la Lettre d'un gentilhomme, admettre la possibilité d'un rapprochement entre les deux nations et d'une solution pacifique de ce différend séculaire, envenimé récemment par la crise de 1831, c'était renier sa raison d'être, abdiquer la mission qu'elle s'était attribuée, renoncer en un mot au passé et à l'avenir.

IV.

L'EMIGRATION ET LES POETES.

A entendre parler les enthousiastes, l'émigration fut l'exode de toute une tribu, s'en allant à travers le monde protester contre l'injustice des faits accomplis et proclamer les droits imprescriptibles de la Pologne. On a vu tout ce qu'il y eut d'inconscient et d'inconsidéré dans cet exode, qui, en enlevant au pays la portion la plus intelligente de sa population, l'appauvrit d'un élément précieux de sa reconstitution naturelle. La coupable négligence des chefs augmenta «l'exode» d'une multitude violemment repoussée hors des conditions d'existence normales, condamnée à une vie errante et désoeuvrée, à la misère et à ses tentations. L'amnistie accordée par l'empereur Nicolas *, tout en faisant de nombreuses exceptions, facilitait à la masse des émigrés la rentrée dans leurs foyers, mais bien peu en profitèrent, tant à cause des procédées des autorités et de l'état général du pays, que par suite du parti pris de ne pas revenir en Pologne, de ne pas renier le passé et de ne pas se soumettre au gouvernement russe. De part et d'autre un égal entêtement empêchait une solution équitable de

* V. D'Angeberg.

la question des émigrés, qui, avec le temps, devint pour la Russie un embarras perpétuel, et pour la Pologne un malheur en même temps que l'une des principales punitions des fautes commises en 1831.

Le gros de l'émigration se dirigea vers la terre hospitalière de France. Cordialement reçus, nos émigrés s'y établirent temporairement, dans l'attente des événements qu'ils appelaient de tous leurs voeux et qui, selon leurs prévisions, ne pouvaient guère tarder à venir. Sans distinction d'opinion ni de parti, tout émigré n'avait qu'une seule pensée, celle de la revanche, et qu'un seul espoir, celui de revoir la terre natale, en marchant avec les nouveaux croisés qui iraient arracher la Pologne des serres de l'aigle russe. Rongés par l'impatience du du désespoir, les gens indisciplinés, trop nombreux, hélas, parmi cette multitude dévoyée, cherchèrent à accélérer la marche des événements. La révolution européenne était là, toute prête à les recevoir dans ses bras; ce fut pour elle une proie facile, en même temps qu'un renfort et un instrument, que cette foule d'hommes n'ayant rien à perdre, impressionnables à l'excès, avides d'innovation et d'action, peu scrupuleux dans le choix des alliés et des moyens: ils lui empruntèrent ses mots d'ordre, ses passions et sa déclamation creuse. Enclins en tout aux extrêmes, les radicaux polonais devancèrent même, sous de certains rapports, leurs maîtres et alliés. Dès 1836, un manifeste de la «Société démocratique polonaise» posa comme principes «l'abolition des priviléges, des préjugés et des injustices sociales ... et la translation aux seuls travailleurs du droit de posséder le sol, ou toute autre propriété.» Deux ans plus tard, un personnage tristement célèbre dans le monde révolutionnaire, le «général» Microslawski, esquissait un tableau de la future Pologne libre, lequel ne différait en rien du programme des socialistes russes de nos jours. Ayant retrouvé sa «virginité patriarcale,» cette Pologne n'aurait ni gouvernement, ni armée, ni lois, ni tribunaux, ni prisons, ni douanes, ni monnaie, rien de ce qui constitue un état civilisé; la terre n'appartiendrait à personne en propre, tous les habitants valides seraient tenus à la cultiver de leurs bras, et les produits de la terre leur appartiendraient en commun. «Tout cela se fera sans bruit et sans boucherie,

ajoutait le réformateur; ou s'il y a boucherie, elle sera courte et décisive: l'humanité n'aurait à gémir ni de la durée des massacres, ni du triomphe de l'injuste *.» En relisant aujourd'hui ces pages, on pense involontairement à la définition de la révolution de M. Taine **. En Pologne où il n'y avait pas de question ouvrière, où le tiers-état n'éxistait point, la possession du sol constituait le seul et unique champ que la révolution pouvait exploiter avec quelque chance de succès. Elle le tenta à plusieurs reprises de 1846 à 1849, poussant les paysans à égorger leurs seigneurs et à s'emparer de leurs terres. Ces tentatives échouèrent dans le royaume devant les instincts non pervertis encore de notre peuple des campagnes et devant la vigilance des autorités militaires; mais la destruction de la noblesse, ou du moins sa ruine morale et matérielle, resta pour toujours comme le premier des commandements de nos révolutionnaires. —Tandis que dans les bas-fonds s'agitait un radicalisme sanguinaire, les couches moyennes du parti démocratique resserraient de jour en jour plus fortement les liens qui les unissaient aux révolutionnaires des autres pays. Se mêlant à toutes les conspirations, à toutes les émeutes et à toutes les révoltes, nos démocrates affirmaient aux yeux des gouvernements l'union indissoluble entre la cause de leur patrie et celle de la révolution cosmopolite. Les trois cours y répondirent de leur côté par la convention de Münchengraetz et par une répression qui le plus souvent dépassa le but. Les coupables menées de cette partie de l'émigration eurent ainsi une large part de responsabilité dans les massacres de Galicie, dans les persécutions et dans les malheurs qui s'abattaient successivement sur la Pologne.

Le parti modéré de l'émigration se rallia autour du prince Adam Czartoryski, cet homme si pur et si parfait, mais faible et indécis. On l'a vu à l'oeuvre avant et pendant la révolu-

* Histoire de la révolution de Pologne, p. Louis Mieroslawski.— Paris, 1838. (En français).

** «Quels que soient les grands noms, liberté, égalité, fraternité, dont la révolution se décore, elle est par essence une translation de la propriété.»—Les Origines de la France Contemporaine. T. II.

tion de 1830, péchant par excès de bonté et d'indulgence, ferment les yeux à la réalité, toujours prêt à se sacrifier et à suivre le courant, se laissant pousser dans une voie qu'il savait sans issue. Connu et respecté des hommes d'état de l'Europe, il servait de drapeau et de signe de ralliement à un amalgame de ses anciens adhérents et d'un assez grand nombre de transfuges qui, mieux renseignés par l'expérience, revinrent de leurs errements d'autrefois pour se ranger du côté de l'honnêteté et du désintéressement. L'amour de la patrie fut au fond le seul lien commun à tous, comme le «service de la cause» fut leur mot d'ordre et l'objet de tous leurs efforts. Malheureusement ce «service» portait en lui le germe de la mort, l'anathème du péché originel de l'émigration qui, rejetée en dehors de la réalité, habitait les nues et se débattait dans le vide. Dans la phalange de fidèles qui entouraient le prince Adam, se concentrait indubitablement toute l'intelligence de la nation polonaise. Les qualités personnelles de ces hommes de bien, leur attitude digne et imposante, leur activité infatigable et désintéressée, leur valurent l'estime de l'Europe et y firent respecter partout le nom polonais. Au delà de cette limite, l'action politique de ce foyer n'a cessé de causer à la Pologne des maux irréparables. On lui fit de la haine une vertu et un devoir; on lui défendit de travailler légalement à l'amélioration de son sort; on lui ordonna de sacrifier le présent à un avenir incertain et insaisissable; on lui montra son unique salut dans la souffrance, car l'excès de la souffrance pouvait seul réveiller l'Europe de son indifférence aux malheurs de la Pologne.

L'idée fixe de la revanche poussait le parti démocratique vers l'alliance avec les «peuples» et la révolution. Plus éclairé et mieux au fait des affaires de ce monde, le parti Czartoryski se tourna vers l'Europe officielle et les cabinets occidentaux, ne désespérant jamais de les décider un jour ou l'autre à soulever la question polonaise, et à en faire une question d'équilibre européen. N'ayant aucunement profité de l'expérience de l'année 1831, n'ayant rien oublié ni rien appris, ce parti se proposa de démontrer à l'Europe que son intérêt véritable lui ordonnait de rétablir une Pologne indépendante,

au prix des plus grands sacrifices. Ainsi naquit cette diplomatie in partibus, qui fit tant parler d'elle pendant de longues années; infatigable, zélée, d'une persévérance à toute épreuve, respectable et respectée, mais ordinairement maladroite, entêtée, insouciante du mal réel qu'elle causait au pays, de plus en plus avide de domination, et prétendant finalement à exercer sur toute la Pologne un pouvoir absolu.

Le véritable chef et l'âme de cette diplomatie fut le comte Ladislas Zamoyski. Jeune, ardent, intelligent, enclin au mysticisme, courageux, ambitieux dans le plus noble sens du mot, d'un dévouement sans bornes, d'une activité dévorante, il se distinguait encore par une qualité bien rare parmi les siens, par la force de la volonté. Soldat de vocation, il tomba dans la diplomatie par un pur hasard, la nuit du 29 novembre, et, enhardi par des succès faciles, il mena dès lors de front les deux métiers de soldat et de diplomate. Une fois établi à Paris, il conquit sans peine la prééminence sur le prince Adam, qu'il dominait par sa volonté ferme et persévérante, et qu'il ne cessa plus de diriger, ainsi que tous ceux qui l'approchaient. Tout en protestant de sa soumission aveugle envers le chef visible du parti, il en fut lui-même le véritable maître, absolu et despotique; il fut le grand-connétable d'une monarchie moitié imaginaire, moitié réelle, et le grand-pontife d'une espèce d'église patriotique qu'il parvint à fonder. Afin de se perfectionner dans le métier des armes, il assista au siège d'Anvers, guerroya avec Charles-Albert et en Hongrie; mais son rêve étérnel fut d'avoir une armée à lui. Il essaya à plusieurs reprises de former des légions polonaises, en Portugal au service du parti constitutionnel, en Espagne contre les Carlistes, en Algérie, en Piémont, dans les Etats Pontificaux, et finalement en Turquie, lors de la guerre de Crimée. A cette dernière occasion, il se fit décerner par le sultan le titre de général.

Il avait été la cheville ouvrière du «mélodrame dynastique» dont parle le marquis dans sa lettre au prince de Metternich. Vers 1839 il fonda une association, dite «du 3 mai,» dont le but était de populariser en Pologne les idées monarchiques, et de «se déclarer en faveur d'une dynastie désignée

d'avance.» Partant de ce principe que «la Pologne avait de tout temps été une monarchie, et que dans une monarchie il ne pouvait y avoir d'interrègne, la société reconnaissait le prince Adam roi de fait*,» et les membres de la société s'engageaient par serment à l'obéissance envers le «roi». Les hommes sérieux combattirent unanimement ce «mélodrame dynastique» mis en scène avec une singulière maladresse, mais son inventeur ne se décourageait pas facilement. Le prince Adam se prêta en silence à cette fantaisie de son neveu, et se laissa affubler d'un semblant de royauté, ce qui attira au vénérable vieillard une pluie d'insultes de la part des démocrates, et amoindrit son prestige aux yeux des gens raisonnables. Après quelques années d'une existence factice, la société royaliste succomba sous le poids du ridicule, et se transforma en une église patriotique et militante, composée d'un petit nombre d'élus, sous la conduite du pontife, plongé lui-même dans la contemplation mystique d'une divinité abstraite, qu'il décorait du nom de patrie. Ici encore le sublime touchait à l'extravagance, et la fable était inséparable de la réalité. Or, en réalité, cette pleïade de fidèles, tous esprits remarquables et quelques-uns même lumineux, forma un véritable gouvernement, quelque chose comme le ministère du «roi de fait.» Ce fut ainsi qu'au sein de la nouvelle Pologne, fondée sur le pavé de Paris par l'ensemble de l'émigration, surgit un état polonais qui, avec le temps, eut un roi et un gouvernement, des partis, une politique et une diplomatie, un budget, les cadres d'une armée, des journaux, des établissements d'éducation et de bienfaisance, un clergé, un ordre religieux dans la Compagnie des Pères de la Résurrection, des sectes religieuses, des poëtes; tout ce qui constitue un véritable état, mais pas un pouce de terrain. Cette nouvelle Pologne devint la vraie mère-patrie, tandis que l'autre Pologne, que Dieu avait créée, il y avait de cela des siècles, tomba au rang d'une colonie lointaine, despotiquement gouvernée par la mère-patrie.

Le comte Zamoyski avait débuté dans la politique active

* A cause de la parenté, bien problématique d'ailleurs, de la famille Czartoryski avec le fondateur de la dynastie des Jagellons.

en Angleterre, où ses relations de famille et ses prédilections lui ouvrirent l'accès de la société anglaise. Son chemin était tout tracé par M. Niemçewicz et le prince Czartoryski: il s'agissait de stimuler la Société des amis de la Pologne, de travailler l'opinion publique, d'organiser des meetings, et de pousser les membres du parlement à présenter des motions en faveur de la Pologne. Il le fit avec succès: on parla beaucoup des souffrances de la Pologne, sans faire dévier d'une ligne ni l'Angleterre ni la Russie de leur voie habituelle. «Où prétendez-vous en venir?» lui demandaient les hommes d'état anglais. «Vous n'ignorez pourtant pas que jamais l'Angleterre ne fera de guerre à la Russie à cause de la Pologne?» — «Nous voulons clouer les droits de la Pologne sur les murs de votre parlement,» leur répondait le comte. Or, chaque «clou» pénétrait dans les chairs de la Pologne. C'était aussi la Pologne qui payait les frais des «légions,» de même qu'elle supportait les conséquences du travail souterrain conduit par l'émigration pour préparer à la Russie des ennemis et des difficultés sur tous les points de l'Europe.

L'alliance avec les causes «libérales» mena tout doucement le parti Czartoryski à tremper dans les mouvements révolutionnaires de 1846 et des années suivantes. Ayant appris la proclamation d'une «dictature» à Cracovie, (et quelle dictature, grand Dieu!) le comte Zamoyski fit faire à sa société un acte de soumission à «ce pouvoir national,» donnant par là le plus pernicieux exemple d'une solidarité malsaine entre les honnêtes gens et le rebut des révolutionnaires, assez osés pour prétendre à parler au nom de la patrie. Toutes les fois que le parti révolutionnaire polonais parvenait à organiser une levée de boucliers quelconque, la fraction aristocratique s'empressait d'avouer les tentatives avortées de ses propres ennemis; elle couvrait de son honorabilité des actions qu'elle aurait dû renier à la face du monde et à la face du pays, qui, trompé par les dehors, induit en erreur par l'attitude d'un pouvoir moralement reconnu, se précipitait tête baissée dans le torrent révolutionnaire. Cracovie, Lemberg, Posen eurent leurs «journées» d'émeute ou de liberté, des gouvernements «provisoires,» des semblants d'armée nationale, des moments d'eni-

vrement durement expiés. L'insurrection de Hongrie trouva comme de raison un écho puissant parmi l'émigration polonaise, dont la partie militante reflua vers les bords du Danube. La présence des Polonais dans les rangs des insurgés hongrois, accéléra l'intervention russe, et amena un redoublement de répression en Galicie et dans le royaume de Pologne. L'ère des mouvements révolutionnaires une fois close par la capitulation de Villagos, la Pologne se retrouva en face de la réaction avec la réputation d'un pays rongé jusqu'aux os par l'esprit subversif, possédé du démon de la révolte, à jamais perdu pour la causé de l'ordre. Dans le fait il en était tout autrement. La fermentation des trois dernières années avait au contraire épuré le corps social, en éliminant les parcelles corrompues; l'instinct de la conservation commençait à se réveiller de son assoupissement dans les classes supérieures; en Galicie surtout un retour salutaire se faisait sentir, et se manifesta même ouvertement à la diète de Kremsier. Ecrasant indistinctement «l'esprit subversif» et les symptômes de la reconstitution sociale, les gouvernements dédaignaient l'appui que pouvait leur procurer le parti conservateur naissant, qu'ils auraient dû protéger et encourager. Ils jugeaient d'ailleurs la Pologne d'après son émigration, qui persistait dans ses errements. L'ancien parti «démocratique» passa sous la haute direction de Mazzini et de Kossuth. Le camp Czartoryski se reconstitua à part. Un des hommes les plus marquants dans le pays, le comte Adam Potocki, proposa au prince Czartoryski de renoncer à la fiction de la royauté, de rompre avec la direction révolutionnaire suivie par l'émigration, et de venir s'établir en Galicie ou à Posen; mais le comte Zamoyski décida son oncle à rester en exile, pour continuer des expériences d'alchimie politique à Londres, à Paris, à Rome, un peu partout et par dessus tout en Orient, où, refoulés de Hongrie, les soldats de la liberté lui servaient d'agents. Pie IX exigea des Pères de la Résurrection d'établir une mission en Bulgarie; elle y existe encore et y porte de beaux fruits, grâce au principe vivifiant du catholicisme qu'elle représente. La propagande purement politique ne fit naître que cette absurde alliance platonique entre la Pologne et le cadavre de

la Turquie, source d'illusions regrettables. Inaugurée par l'apostasie de Bem et de plusieurs autres Polonais, qui embrassèrent le mahométisme par amour pour la patrie, cette propagande n'est point parvenue à détourner les chrétiens turcs de compter sur la Russie pour se rallier à l'Occident, à cet Occident tout aussi indifférent au sort des peuplades slaves de l'Orient qu'à celui de la Pologne. Le réseau «d'agences polonaises» établies en Turquie ou dans les états vassaux de la Porte, ne présentait aucun avantage sérieux; mais l'idée d'avoir pris pied sur le terrain propre de la Russie, consolait nos diplomates et les flattait particulièrement, les raffermissant dans la naïve croyance qu'ils travaillaient à la fois à la renaissance de la Pologne et à la reconstitution de l'équilibre de l'Europe.

A cette heure déjà, le cercle d'idées représentées par le comte Zamoyski et ses fidèles, s'était élargi, et avait pris le caractère d'une profession de foi. Par un étrange phénomène, ces hommes si supérieurs à bien des titres, se considéraient comme les dépositaires des vérités révélées de l'ordre politique et social, et comme les précurseurs d'une ère nouvelle, la cause de la Pologne représentant à leurs yeux la pierre angulaire du système de l'avenir, d'un système divin, basé sur l'amour et la justice. Ils en étaient arrivés là, en se livrant à l'exaltation d'un patriotisme dénué de toute base terrestre, en se nourrissant exclusivement d'une poésie mystique qui, pour eux, remplaçait l'histoire, les sciences politiques et sociales, et qui empiétait sur le domaine de la religion elle-même.

L'empire que la poésie exerça sur les esprits en Pologne avant 1830, s'était accru depuis en raison de la situation anormale faite au pays par les événements, et en raison de la puissance du génie des trois grands poëtes de l'époque: Mickiewicz, Krasiński, Slowacki. Tous les trois exilés volontaires *,

* Mickiewicz, compromis dans l'affaire de l'Université de Vilna, quitta le pays pour échapper à la surveillance dont il se savait l'objet, bien avant les événements de 1830, et ne reparut plus en Pologne. Slowacki se fit envoyer à l'étranger comme porteur des dépêches du

ils n'en furent que plus portés à chanter les douleurs de l'exil, et à glorifier «l'exode des meilleurs fils de la patrie.» A l'art ils n'empruntèrent que l'expression et la forme, et, s'emparant du passé, du présent et de l'avenir de la Pologne, de l'histoire et de la politique, touchant aux problèmes les plus élevés et les plus ardus, ils devinrent les historiens, les penseurs, les «sociologues» et les prophètes de leur nation; ils le furent surtout pour l'émigration, avec laquelle ils se trouvaient en contact immédiat et journalier.

Nos poëtes subirent l'influence de la fermentation, générale alors, des idées, des croyances et des passions. Jetant ses dernières flammes, le spiritualisme engendrait chaque jour de nouvelles conceptions, des systèmes et des sectes visant à la rénovation politique, sociale et religieuse de l'humanité, prétendant à redresser les torts séculaires inhérents à l'organisation de la société, et à fonder en ce bas monde un nouvel ordre des choses. Des esprits religieusement émus se tournaient vers l'Evangile, non pas pour se retremper à cette source divine et y puiser des régles immuables, mais pour refaire et parfaire la loi du Christ, pour la parfaire à l'aide de la spéculation panthéiste qui, à la manière d'une épidémie intellectuelle, se communiquait alors aux esprits et faisait naître des philosophes malgré eux. Le réveil récent des instincts religieux portait naturellement les Polonais à chercher dans la religion des jouissances intimes et des ravissements mystérieux, et, comme on l'a bien dit, «à suppléer à la foi par la poésie.» Les poëtes se trouvaient les plus exposés à tomber sous ce rapport dans l'exagération la plus extrême. Mickiewicz, ce génie si pur et si serein, se plongea dans l'illuminisme de Towiański et prêcha une «nouvelle éruption» du catholicisme; son génie s'assombrit et sortit de cette épreuve à jamais brisé. Slowacki doué d'une imagination splendide et d'une puissance de parole

---

gouvernement national, et devint un émigré sans aucune bonne raison, si ce n'est pour s'entourer de l'auréole du proscrit. Krasiński, sans jamais rompre les liens qui l'unissaient à ses foyers, vécut continuellement à l'étranger, ne faisant que de rares apparitions en Pologne, dont le séjour lui était odieux.

que personne n'a égalée, orgueilleux et jaloux, blessé de la supériorité de ses deux rivaux, mit son talent au service de la propagande démocratique, et marqua surtout comme enchanteur des énervés des deux sexes. Quant à Krasiński, après avoir exercé une véritable domination sur plusieurs générations consécutives, il fonda une école politico-phisophique et fut le père spirituel du mouvement polonais de l'année 1861.

Fils unique de ce général comte Vincent Krasiński, dont le nom a souvent été prononcé dans le cours de ce récit, Sigismond Krasiński débuta dans la vie par une des plus rudes épreuves qu'il soit donné à un homme de subir. Son père avait servi brillamment sous Napoléon, il s'était rallié ensuite à Alexandre, qu'il nommait «l'empereur des femmes,» par opposition à son ancien maître «l'empereur des hommes.» Ambitieux et quelque peu vain, il avait courtisé le pouvoir, sans jamais dévier du droit chemin de l'honneur et du devoir. Commandant de la garde polonaise, maréchal de la diète pendant la session de 1818, plus tard sénateur palatin du royaume, possesseur d'un grand nom et d'une grande fortune, hospitalier, lettré, il avait joui d'une certaine popularité jusqu'à l'époque du procès de la société patriotique. Lors de la convocation de la haute cour du sénat, le général ayant réuni à sa table quelques amis, la conversation tomba sur le prochain procès. «Je déplore, dit-il, l'aveuglement de ceux qui trempèrent dans la conspiration russe; mais je ne puis taire qu'à mes yeux la participation à ce complot constitue un crime d'état, et je regarde comme doublement traîtres les militaires qui se sont rendus coupables de parjure envers leur drapeau.» — «Ainsi, à vos yeux, le désir de voir la Pologne indépendante, est un crime d'état?» s'écria avec sa violence habituelle M. Niemçewicz, et toujours prompt à renier ses amis, il ajouta en sortant: «Je ne remettrai plus le pied dans cette maison: j'espère que tous les honnêtes gens suivront mon exemple.» Dès ce moment la maison du général fut en effet évitée comme la demeure d'un pestiféré. Le général n'en vota pas moins pour le crime d'état, et s'attira par là la haine de la populace, qui un jour l'assaillit à coups de pierres. A l'occasion de l'enterrement du palatin Bieliński, le général défendit à son fils

de prendre part à la manifestation annoncée, lui ordonnant de se rendre à son cours à l'Université. Cet acte d'obéissance valut à Sigismond, âgé alors de seize ans, un outrage sanglant de la part de ses camarades. Il fut question d'un duel, mais le comte fit partir son fils et l'envoya finir ses études à l'étranger. A la suite de la retraite du grand-duc Constantin, le général qui avait failli être mis en pièces par la populace de Varsovie, se rendit à St. Pétersbourg, et ne revint en Pologne qu'après l'occupation de la capitale par les troupes russes. Il ne porta point les armes contre son pays; ce ne fut ni un «parjure,» ni un «transfuge;» mais le gouvernement russe commit à son égard la même maladresse qu'il avait commise à l'égard de tous les Polonais n'ayant point trempé dans l'insurrection: on le couvrit d'honneurs, sans lui assigner une place méritée dans le gouvernement de son pays, et on le désigna ainsi à la vindicte publique comme un adulateur servile de la domination étrangère. Le comte fut accablé par les malédictions des siens, et le fils ne put jamais oublier les «défaillances» de son père. L'âme meurtrie, il erra toute sa vie à travers l'Europe, traînant ses souffrances physiques, son dégoût de la vie et de la réalité, ses malheurs grossis par l'imagination; s'abreuvant d'amertume et semant des chefs-d'oeuvre.

Philosophe plus encore que poëte, doué d'une pénétration admirable, Krasiński avait en lui l'étoffe d'un grand penseur, mais son genie manqua de base fixe et de règle immuable. Traitant des sujets terrestres, chantant la patrie, cette «mère trois fois assassinée,» dans son langage apocalyptique, il prêchait des doctrines d'un mysticisme sublime, des théories qui, par elles-mêmes et plus encore par les développements que leur donnaient les adeptes et les imitateurs du maître, ne firent qu'énerver et fausser les esprits en Pologne.

L'idolâtrie de la «mère trois fois assassinée» engendra chez Krasiński une étrange hérésie historique et philosophique: il attribua à son peuple dans l'histoire le rôle de rédempteur de l'humanité, ou pour nous servir de sa propre expression, la dignité de Christ des nations. «Il s'efforçait de prou-

ver, dit l'éloquent commentateur du poëte *,— que la Pologne a de tout temps réalisé l'idéal d'une nation chrétienne, toujours désintéressée pour elle-même, toujours dévouée à l'humanité, et il en trouvait la preuve jusque dans les calamités qui ont fini par accabler le pays... La Pologne selon lui, n'a pas seulement été crucifiée comme le Christ pour ressusciter comme lui, elle est morte aussi volontairement pour racheter les péchés des autres nations, elle est morte pure de toute faute et de tout reproche.» — «Est-il besoin de réfuter une telle doctrine? ajoute le même écrivain. Outre ce qu'elle a de profondément orgueilleux et d'irréligieux, elle blesse la vérité historique et cache plus d'un poison pour ceux-là même dont elle est destinée à raviver la foi.»

En effet, la parabole panthéiste du «Christ des nations» était bien faite pour plaire aux coeurs ulcérés et pour induire en erreur les esprits mal équilibrés, auquels elle offrait une morale large et facile. Développant la doctrine du maître, des historiens, des romanciers, des versificateurs se mirent à glorifier tout notre passé sans distinction, les pages lumineuses de notre histoire et ses sombres épisodes, et, dans le présent, à faire l'apothéose de toute action, bonne ou mauvaise, licite ou illicite faite au nom de la patrie.

Transportée sur le terrain de la politique, la palingénésie de Krasiński aboutissait à des conclusions mortelles pour son peuple. L'idée-mère de son système, cette mort volontaire pour racheter les péchés des autres nations, n'était-elle pas un gage suffisant d'une résurrection certaine? C'est aussi de la résurrection de la patrie, et nos pas de son rétablissement politique, qu'il parle dans ses oeuvres. Or, pour ressusciter, pour triompher de ses ennemis, la Pologne n'avait qu'à se maintenir dans l'état de perfection par la souffrance et le sacrifice, «attendre la délivrance, non pas du mal qu'on pouvait souhaiter ou faire à l'oppresseur, mais du bien qu'on développerait dans son propre sein; s'en rapporter à Dieu pour le moment de la justice définitive, défier le ciel par la foi

---

* M. J. Klaczko: Le poëte anonyme de la Pologne.—Revue des Deux Mondes du 1 janvier 1862.

qu'on a en lui, et dans les grandes occasions témoigner de sa vie en recevant la mort sans la donner, en allant au supplice comme les premiers chrétiens, la croix en main et la confession sur les lèvres.» C'était-là tout le programme du mouvement de l'année 1861.

Le poëte avait beau prêcher «que la haine est impuissante et que la vengeance ne crée rien, que pour triompher de l'ennemi, il ne suffit pas d'avoir des griefs légitimes, mais qu'il faut encore le primer par la supériorité morale; que les Polonais doivent renoncer à tout travail de dissimulation et de conspiration, qui ne fait que ternir le caractère national et obscurcir la pureté de l'âme polonaise;» — il avait beau prêcher la résignation et le sacrifice, sa voix ne fut pas écoutée. Elle ne pouvait être écoutée ni même comprise, car il oubliait trop les conditions de ce monde, ainsi que la condition de ceux à qui il s'adressait. Tandis que dans sa solitude aux bords du Léman ou du Tibre, le poëte «n'entendait que de loin les gémissements des victimes» et s'imaginait seulement «sentir la main du bourreau,» ses lecteurs rivés au sol de la patrie, ne pouvaient comme lui s'isoler dans la contemplation, qui facilite singulièrement la pratique des vertus abstraites. Où est d'ailleurs, pour un simple mortel, la limite qui sépare l'adoration d'une «mère trois fois assassinée et crucifiée,» de la haine envers les auteurs de ces assassinats, de ces crucifiements? Et cette haine n'est-elle pas voisine du désir de la vengeance? Quoi d'étonnant alors si, nourrie de cette poésie, «l'âme polonaise» ne respirait que haine et vengeance contre les oppresseurs de la patrie? Quoi d'étonnant si des hommes faibles perdaient parfois le sens du droit et du juste, s'ils croyaient qu'il leur était permis de combattre la domination étrangère par tous les moyens possibles?

Les oeuvres d'imagination ne constituaient pas simplement en Pologne, comme dans l'Occident, le charme de l'intelligence, elles faisaient le fond de l'éducation morale de la jeunesse. L'attrait du fruit défendu leur assurait déjà une influence puissante sur les esprits, et n'oublions pas que c'était en elles que les jeunes gens retrouvaient le mot magique de patrie, impitoyablement rayé du dictionnaire officiel. C'était encore dans ses oeuvres

d'imagination que cette jeunesse apprenait l'histoire de son temps, ainsi que les grands traits du passé historique de son pays. Au lieu de réagir contre une telle prépondérance de la poésie par une instruction saine et solide, le gouvernement russe préparait le terrain à son influence délétère par la surveillance ombrageuse de toute pensée libre et par l'étouffement systématique de l'enseignement religieux et laïque. Et en agissant de la sorte, il travaillait, de concert avec les poëtes, pour le plus grand bien de la révolution cosmopolite, qui, pour réussir en Pologne, n'eut qu'à emprunter aux poëtes les grands mots de dévouement et de sacrifice.

En expliquant la filiation des oeuvres de Krasiński, ses commentateurs nous disent, qu'en se plongeant dans les profondeurs de «l'âme polonaise,» le poëte lui-même eut peur de ce sentiment national qui ne se nourrissait que de haine, de cet amour de la patrie plus fort que la mort, mais qui n'avait que des pensées de mort. Il «eut froid,» et, voulant donner un avertissement à son peuple, il écrivit l'Iridion, qui est une protestation contre toute idée de vengeance et un plaidoyer éloquent de l'amour et du sacrifice.

Descendant à son tour dans les profondeurs de «l'âme polonaise,» le marquis Wielopolski y rencontra lui aussi ce même courant d'idées sombres et de pensées de mort; lui aussi il «eut froid» et il donna un avertissement à son peuple dans la Lettre au prince de Metternich: «Notre état moral, d'esclave et de mendiant en même temps, nous dégrade et nous énerve; écrivit-il. Dans la poursuite fiévreuse et oisive d'un avenir insaisissable, dans l'insouciance d'un présent qui s'envole à jamais, nos facultés dépérissent, notre raison se pervertit, nos sentiments se dépravent, et le dépit qui accompagne notre pain quotidien altère en nous la dignité de la nature humaine. Les beaux traits du caractère polonais se décomposent: à la place des qualités de nos pères, de l'élévation de leur âme, de leur bienveillance, de leur noble ambition, nous voyons succéder l'insolence, la bassesse, l'envie. Leurs défauts mêmes se rétrécissent en nous; au chaos imposant de leurs troubles, nous substituons la rancune et les misères de nos querelles. Notre vie politique, c'est la parole stérile, qui absorbe

le reste de nos forces. Le bourdonnement de nos dissensions prend le nom d'opinion publique; car dans cette déroute, les mots de notre belle langue se déplacent aussi et cessent de se rapporter à des réalités. Les âmes d'élite parmi nous, ces pasteurs d'un troupeau égaré, se consument en efforts de géant; l'affliction et la mort les moissonnent avant l'âge. Les coeurs se dessèchent, les esprits s'aigrissent, et l'image de la vérité s'obscurcit de plus en plus au milieu de nous. L'espérance même se dénature: les mères allaitent nos enfants de fiel et de sang, et la gangrène qui dévore leurs pères, altérant de bonne heure ces tendres âmes, les fait, au milieu d'une époque riche en conquêtes intellectuelles et sociales, dépérir à nos yeux. Bientôt eux aussi s'égareront dans la recherche de ce que nous avons en vain poursuivi! Non! la rage séculaire au coeur de tant de générations n'est pas, ne peut pas être la volonté de Dieu, et la patrie pour nous ne peut pas être une idole à laquelle on doive sacrifier les grands intérêts de l'humanité et les principes éternels de l'ordre social.» Voyant juste dans le présent, il avait par rapport à l'avenir des appréhensions et des doutes: «Est-ce pendant longtemps encore, se demandait-il, que nous continuerons à valoir assez pour avoir de quoi faire un don acceptable de nous-mêmes? Est-ce pendant longtemps que nous demeurerons aptes à exercer des influences morales salutaires, au lieu de devenir capables seulement de recevoir toutes les contagions?» Et il se gardait bien de prêcher des vertus abstraites; il indiquait le salut dans le travail qui seul pouvait remplir le vide désespérant au milieu duquel se débattait son pays.

V.

LE MARQUIS ET LES MOUVEMENTS REVOLUTIONNAIRES.

L'auteur de la Lettre au prince de Metternich ne pouvait assister en spectacteur impassible et désintéressé aux fiévreuses agitations des années qui suivirent la chute de la monarchie de juillet.

Dans le royaume de Pologne il n'y avait alors rien à tenter. Le programme du marquis fut vite oublié de ses compatriotes et passa inaperçu en Russie*; ce n'était pas d'ailleurs le moment de changer de système. En face des bouleversements qui s'accomplissaient successivement en France, en Italie, en Allemagne, dans les provinces polonaises de l'Autriche et de la Prusse, et qui menaçaient l'ordre politique et social du continent, la moindre concession aurait été interprétée comme une preuve de faiblesse et le présage d'une abdication du pouvoir. A cette époque troublée, le régime du prince Paskiewitch eut sa raison d'être et des effets salutaires. Ce fut lui qui préserva le pays de l'envahissement de la propagande révolutionnaire et socialiste, si active de l'autre côté de la frontière, en Galicie et à Posen. C'était à lui que l'on devait le maintien de la tranquillité dans cette partie de la Pologne, l'absence de toute conspiration sérieuse et le nombre relativement restreint de victimes. Frémissant à chaque bruit, rongeant son frein avec impatience, le pays traversait une de ces crises où une seule étincelle aurait pu de nouveau provoquer une conflagration immense. Pour son propre bien, il fallait le contenir par la force et lui imposer l'isolement, l'immobilité et le silence. Les souffrances occasionnées par un

* Reste même à savoir si la Lettre d'un gentilhomme polonais avait été lue à St. Pétersbourg. Lors de l'entrée du marquis aux affaires en 1861, les sphères officielles de Varsovie ne conservaient de la Lettre qu'un vague souvenir.

tel traitement, épargnaient au pays les maux bien autrement grands et cruels, qu'une tentative de soulèvement n'aurait point manqué d'amener à sa suite. Rendu inévitable par la nature des choses, ce même traitement présentait le double désavantage de porter le gouvernement aux excès de rigueur ainsi que d'exaspérer les esprits et de les rendre sourds à la voix de la raison. Lorsque tout semblait présager l'écroulement des pouvoir absolu et l'avénement d'une ère de liberté, ç'aurait déjà été prêcher dans le désert que de mettre en garde la noblesse polonaise contre ses illusions et ses sympathies aveugles à l'égard du courant révolutionnaire, dont elle attendait le salut de la patrie. En présence des sévérités parfois inutiles, souvent nécessaires, mais qui paraissaient abusives, la tâche devenait encore plus ardue, et finalement pour se faire écouter, il aurait fallu flatter les passions du moment. — Au milieu d'une pareille situation, il n'y avait, nous le répétons, rien à tenter dans le pays. Fidèle à ses antécédents, le marquis se tenait à l'écart de tout travail occulte, et ne cherchait nullement à se rapprocher du pouvoir qui l'aurait à coup sûr repoussé. Sérieusement inquiété par la recrudescence de la propagande révolutionnaire et socialiste dans les provinces limitrophes du royaume, ainsi que par la faiblesse des gouvernements qui capitulaient un à un devant l'émeute, il pensa un instant à préparer une résistance conservatrice des propriétaires fonciers qui se mettraient à la tête de leurs paysans pour défendre la propriété et l'ordre public. La force encore intacte alors de l'absolutisme, rendit superflue la prévoyante idée de Wielopolski, qui donnait en cela l'exemple d'une conduite décidée, bien rare à cette époque. Eu effet les conservateurs ne savaient, dans tous les pays, que se lamenter sur leur sort, et la noblesse polonaise, obsédée par le souvenir des massacres de Galicie, tremblait pour sa propre sécurité, sans voir que ce même peuple était prêt à devenir entre ses mains le gardien et le protecteur de l'ordre social.

De Breslau où se trouvait établie sa famille, le marquis suivait de près la marche des événements en Autriche et en Prusse, ainsi que les faits et gestes de ses compatriotes de

Galicie et de Posen. Ici et là, le leurre de la liberté poussait les Polonais à identifier leur cause avec celle des ennemis de l'ennemi commun. Les émeutiers de Vienne et de Berlin, les doctrinaires du libéralisme, ne respiraient qu'amour et tendresse envers la Pologne, mais, la première effervescence de la fraternité une fois tombée, les Polonais s'aperçurent que les libéraux autrichiens et prussiens, eux aussi, ne pensaient qu'à détruire la nationalité polonaise, et que leurs tendances unitaires ne différaient en rien de celles des gouvernements despotiques. En Autriche où, donnant la main à la diète de Francfort, la minorité allemande et magyare déclara la guerre à la majorité slave, la lutte des nationalités prit un caractère particulièrement ardent*. Désunis depuis des siècles, étrangers les uns aux autres, les Slaves autrichiens pensèrent pour la toute première fois à se rapprocher mutuellement et à former une ligue défensive contre l'hégémonie allemande et magyare. Vers le milieu de mai 1848, se rassembla à Prague le congrès des délégués de toutes les nationalités de race slave habitant l'Autriche. Réunis dans un but assez vaguement défini, les «frères slaves» acquirent dès l'abord la certitude humiliante que, pour se faire comprendre les uns des autres, il leur fallait recourir à un idiome étranger, à cette langue allemande que leurs dominateurs comptaient leur imposer par la violence. Tandis que les Tchèques, les Polonais et en général les Slaves des provinces les plus avancées en civilisation, acceptaient sincèrement le principe fédéraliste et désiraient rester tous le sceptre des Habsbourg, les Slaves du Midi gravitaient plutôt vers la Russie, en laquelle ils croyaient entrevoir un avenir plus assuré et leur grande patrie: l'horreur du magyarisme leur faisaient prendre une direction sans issue, car la Russie d'alors ne se sentait point appelée à une «mission slave.» En outre, à côté des Slaves autrichiens, divisés déjà entre eux et parmi lesquels des conservateurs peu nombreux disparaissaient au milieu d'une foule démocratique et révolutionnaire, on retrouva

* On trouvera un excellent tableau de l'état de l'Autriche à cette époque dans le remarquable ouvrage de M. le baron Helfert: Geschichte Oesterreichs vom Ausgange des Wiener October-Aufstandes 1848.

à Prague des Polonais de Posen, voire même des Russes, et à la tête de ces derniers Michel Bakounine, accouru pour tenter un coup de main dans cette cité agitée et en effervescence depuis les journées de Vienne.

Le marquis alla à Prague, autant par curiosité qu'à cause de la présence au congrès de ses amis de Cracovie, M. Helçel et le prince Georges Lubomirski, deux conservateurs fourvoyés comme plusieurs autres dans cette assemblée bigarrée. Il s'y rendit en observateur, sans dessein préconçu, sans vouloir le moins du monde faire du panslavisme au profit de la Russie, ou travailler au renversement de l'Autriche Il n'assista qu'à une seule séance du congrès, et dégoûté par le désordre qui y régnait, il ne s'occupa plus que de faire visiter à son fils Sigismond les monuments de la ville. Dans une de ces courses de touristes, le père et le fils se trouvèrent par hasard au beau milieu d'une collision entre la troupe et les émeutiers *. Ayant saisi son fils par la main, le marquis resta immobile sur place et se laissa envelopper par les soldats qui à plusieurs reprises le menacèrent de la baïonnette. Ils sortirent sains et saufs de la bagarre et purent rentrer à leur hôtel, où le marquis se mit tout tranquillement à lire un livre, sans faire attention à la fusillade très vive qui avait lieu sous les fenêtres de l'appartement. Prévenu par un mot de M. Helçel que le prince Lubomirski venait d'être blessé et arrêté *, il sortit avec l'intention de lui porter des secours, mais ne parvint pas à le voir. Avant la fin de la journée, un homme de la police signifia aux Wielopolski l'ordre de quitter Prague. Le lendemain matin, ils rencontrèrent à la gare du chemin de fer le prince Lubomirski, comme eux expulsé de la ville, mais gardé à vue par des soldats jusqu'au départ du train. — Ainsi finit le congrès slave, par une émeute et un bombardement qui ramena tout ce monde à la raison.

---

* C'était devant l'hôtel du général-commandant prince Windisch-Graetz, dont l'épouse fut tuée à ce moment même par une balle partie de la foule.

** La prince s'était trouvé aussi par hasard au milieu d'une collision entre la troupe et les émeutiers.

L'ère constitutionnelle inaugurée en Autriche et en Prusse, offrit aux Polonais de la Galicie et du duché de Posen l'occasion de prendre part à la vie parlementaire. Leur position était partout également difficile. Obligés de se renfermer dans la défense de la nationalité polonaise contre les empiètements des majorités, ils ne rencontraient de nouveau des sympathies qu'auprès des partis extrêmes, et ils se virent condamnés à persister dans un système de protestation et d'opposition, au risque de se brouiller encore davantage avec les gouvernements. A la diète de Kremsier, où la pression germanisatrice fut moins violente, il n'était pas rare d'entendre des Polonais se prononcer dans un sens modéré et conservateur. A Berlin, les députés polonais eurent à lutter contre une majorité écrasante par son nombre, haineuse et passionnée. La défense de l'intérêt national leur faisait un devoir et une loi de rester solidairement unis, de parler et de voter toujours comme un seul homme, en sacrifiant les opinions individuelles aux nécessités de la tactique adoptée par la majorité qui se composait des hommes aux idées avancées. Ils ne purent pas ne pas protester contre l'incorporation du duché de Posen dans la confédération germanique, mais ils renouvelèrent trop souvent leurs protestations. Aux prétentions unitaires des Allemands on opposa le droit de la Pologne à l'indépendance, et ce mot de Pologne indépendante provoquait de la part des Prussiens des injures et des outrages à l'adresse d'une nation qui, par son imprévoyance, avait laissé grandir la monarchie de Frédéric le Grand. S'envenimant de part et d'autre, la lutte aboutit bientôt à un antagonisme irréconciliable entre les dominateurs et les dominés, au grand détriment des intérêts du pays; ce fut d'ailleurs sans le moindre profit pour la nationalité polonaise, dont la destruction avançait en dépit des plus éloquents discours. L'attitude des députés polonais, le «tout ou rien» qui terminait leurs réclamations, aiguillonnait au contraire le gouvernement prussien à accélérer le travail germanisateur dans le duché, où l'expropriation à l'aide du capital allemand faisait journellement des progrès menaçants. — Quand les députés polonais se rendaient pour la première fois, en 1847, à l'assemblée générale des Etats de Berlin, le mar-

quis Wielopolski leur représénta la nécessité de ne pas soulever des contestations stériles, de garder la plus grande modération et de régler leur conduite selon la situation particulière de leur province, de se rappeler enfin qu'il s'agissait avant tout de conquérir la liberté de reconstituer les forces de la nation qui s'épuisait en de vains efforts. «Si vous réussissez à faire goûter et accepter vos idées, ce sera de votre part un véritable tour de force, digne d'un maître;» lui écrivit alors un ami. Ce tour de force ne réussit pas. Acceptés comme vrais et salutaires de la part des hommes les plus marquants et les plus éclairés de la province, les conseils de Wielopolski ne furent suivis par personne. Le principe de la solidarité aidant, le terrorisme exercé par le parti avancé produisit son effet immanquable, et noya les opinions saines dans les flots de l'extravagance.

On a souvent reproché aux Polonais leur «esprit anarchique et subversif,» leur incurable turbulence, leurs affinités avec la révolution, leurs liaisons avec les ennemis de l'ordre et de la société. Des faits patents justifiaient en quelque sorte ces accusations, mais ce qui leur donnait un poids particulier, c'était l'absence en Pologne des partis conservateurs et gouvernementaux. Or, à cette époque, les conservateurs étaient partout en minorité, partout également pusillanimes et impuissants, et les gouvernements eux-mêmes pactisaient volontiers avec la révolution. Un parti conservateur privé de son soutien naturel, renié par le pouvoir, est réduit à l'impuissance; il peut protester au nom de ses principes, mais il ne compte plus dans la balance des faits. Un tel rôle demande une fermeté de convictions et un courage qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder. Un conservateur polonais était tenu en outre de prêcher, malgré tout et contre tout, le respect du principe d'autorité représenté par des pouvoirs oppresseurs et injustes, qui prétendaient arracher aux Polonais ce qui leur restait de plus cher, leur faire oublier leur passé, et leur ôter l'espoir. Aux yeux des masses qui ne raisonnent pas, qui se guident par les sentiments et par conséquent se laissent aller à leurs passions, un tel pouvoir n'avait nul droit au respect et à l'obéissance. Tout

homme qui osait dire le contraire, était sûr de ne pas être écouté. Les gouvernements ne se souciaient pas non plus de l'appui des conservateurs polonais; aucun gouvernement n'a jamais cherché à former un parti gouvernemental polonais qui se rattachât à l'ordre établi sans renier son origine, sa tradition et l'amour de sa patrie. Dans les cours, il n'y eut point de place pour des hommes indépendants ralliés de conviction; des courtisans, des adulateurs à l'affût de décorations, y trouvaient un accès plus facile, mais aussi leur loyauté d'antichambre s'en allait en fumée à la première épreuve, et dans des moments de danger ils étaient ordinairement les premiers à tourner le dos au pouvoir chancelant. Quoi qu'il en soit, les gouvernements travaillaient puissamment, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, à empêcher la formation des partis conservateurs en Pologne. — Voyons maintenant le revers de le médaille. La crise de l'année 1848 eut le bon effet de démontrer la perversité des doctrines radicales auxquelles jusque-là on ajoutait une foi aveugle. Plus d'un Polonais désillusionné par l'expérience, répétait dans son for intérieur cette phrase attribuée dans la suite à une bouche auguste. «C'est là que mènent ces idées!» Nombre de grands propriétaires fonciers et de gentilshommes, intéressés au maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la hiérarchie sociale, avaient fini par se douter que le novus rerum ordo promis au monde par les novateurs, cachait dans son sein des félicités problematiques, mille fois pires peut-être que les défauts de l'ancienne organisation Ils s'apercevaient aussi, qu'au milieu des agitations continuelles la santé morale de la nation périclitait, que ses forces baissaient avec une rapidité inquiétante, et que l'ancienne prépondérance de l'élément nobiliaire s'en allait. Ils auraient voulu regagner le terrain perdu, mais leur abdication prolongée et leurs nombreuses défaillances avaient contribué à affermir définitivement la domination de leurs rivaux qui, flattant les instincts populaires, étaient parvenus à s'établir dans une position inexpugnable. Le programme de ces derniers défiait toute concurrence, c'était l'indépendance de la Pologne dans ses limites séculaires. Tout Polonais devait nécessairement partager le désir de voir renaître sa

patrie, et la révolution de 1830 avait érigé ce désir en droit absolu et en dogme fondamental de la politique nationale. Or, renoncer même temporairement à la poursuite de l'indépendance, ç'aurait été, selon les idées reçues, renier un héritage sacré, abdiquer un droit imprescriptible, propriété non moins sacrée des générations futures; ç'aurait été dans tous les cas braver l'opinion universelle, se séparer de la majorité du pays et déblayer momentanément la route à l'influence de l'émigration et des révolutionnaires. Acceptant le principe de l'indépendance autant par nécessité que par faiblesse, les conservateurs différaient pourtant de leurs antagonistes sous le rapport de la ligne à suivre. Le programme du parti révolutionnaire, qui aimait à se décorer du titre de parti des patriotes, ne reconnaissait qu'un seul moyen, une lutte sans trêve ni merci contre la domination étrangère; lutte sourde et passive tant que les circonstances ne permettaient point d'en agir autrement; insurrection armée le jour où l'on jugerait utile de recourir au verdict de la force. En d'autres termes, ce programme érigeait en principe la conspiration permanente et le suicide périodique. Profondément convaincus de l'inanité meurtrière d'une marche aussi manifestement insensée, les conservateurs n'osaient point rompre, à la face du pays, toute solidarité avec une politique condamnée par la raison et par le plus simple calcul. Au lieu d'affirmer franchement leurs opinions, ils louvoyèrent dans l'espoir de maîtriser l'ardeur de la partie adverse. Nous acceptons volontiers, leur disaient-ils, votre idée d'une insurrection nationale, nous travaillerons de concert avec vous à la préparer, nous mettrons au service de cette cause les moyens d'action dont nous disposons, mais à une condition, c'est que vous agirez avec prudence, évitant toute entreprise inconsidérée, toute tentative précipitée qui n'aboutirait qu'à une effusion de sang inutile et n'amènerait qu'une récrudescence de rigueurs de la part des gouvernements. Des gens qui se croyaient très forts et très fins, se mêlaient de propos délibéré aux ténébreuses pratiques des révolutionnaires, toujours dans l'intention louable d'empêcher par leur présence de plus grands maux. L'amour de la patrie servait d'excuse à ce honteux commerce, mais tout le profit

en était pour les ennemis de la société, lesquels se prévalaient aux yeux du pays de l'ascendant moral de leurs complices. Invariablement trompés, ces conspirateurs «pour le bon motif» revenaient à la première occasion à leurs amours clandestins et légitimaient, le cas échéant, les bâtards de la révolution. C'est ainsi que se trouvaient impliqués dans les mouvements révolutionnaires du temps des hommes que l'on était surpris, et à bon droit, de rencontrer en pareille compagnie. Certains d'entre eux pressentaient déjà la maxime moderne que la révolution était une force dont il fallait savoir se servir; mais outre qu'ils ne savaient point s'en servir, ils n'avaient pas à leur disposition l'élément principal du succès, — succès passager et empoisonné, — ils ne disposaient pas du pouvoir. Aussi ces connivences condamnables se tournèrent d'abord contre les conservateurs, qui perdirent toute influence et travaillèrent de de leurs propres mains à augmenter les malheurs et les ruines de la patrie.

Les libertés politiques introduites en Autriche et en Prusse, mettaient au service du parti radical de puissants moyens d'action. Organisé et discipliné, en possession d'un programme, audacieux et despote, ce parti eut ses journaux, ses associations et ses réunions, ses agents électoraux, tout un appareil qui faisait défaut aux modérés et aux conservateurs. En Galicie, le souvenir des massacres et le caractère franchement démagogique de la propagande entravaient une fusion complète entre la noblesse et les radicaux. Conduite avec plus d'adresse, l'agitation fit des progrès rapides parmi la noblesse de Posen, généralement imbue des idées démocratiques et libérales. Dès 1847, les meneurs imaginèrent de fonder une «ligue» ayant pour but ostensible la défense de la nationalité. Ce mot d'ordre fut accueilli avec empressement par les hommes de toutes les opinions, dont la plupart ne se doutaient point du dessein caché des initiateurs: leur plan était de couvrir le pays d'un réseau d'associations locales, obéissant à une direction centrale unique, au sein de laquelle les révolutionnaires auraient fait prévaloir leur influence En effet, les partisans de la décentralisation restèrent en minorité, et le succès de l'entreprise paraissait assuré, lorsque le gouverne-

ment résolut de dissoudre la ligue. Force fut aux meneurs de se rabattre sur le principe de la solidarité absolue et de veiller à sa stricte observation dans les circonstances graves comme dans les occasions les plus insignifiantes. Sachant les conservateurs fort sensibles à l'endroit de la popularité, ils les terrorisaient au moyen de grandes phrases, et les amenaient à se soumettre aux choses les plus répugnantes en les menaçant des malédictions réservées aux ennemis de la patrie. Toutes les fois qu'il s'agissait de faire plier un réfractaire particulièrement obstiné, ils tiraient de leur carquois l'épouvantail du liberum veto. Le souvenir de cet abus de la liberté, cause principale de la dissolution de la Pologne, inspirait une telle frayeur et une telle horreur, qu'il suffisait de la réveiller pour que personne n'osât se séparer de l'avis de la majorité, et affaiblir par son vote contraire le prestige d'une décision unanime. On sacrifiait ses principes, ses convictions les plus chères, ses opinions les plus intimes, au fantôme d'une unanimité artificielle et démoralisatrice, qui avec le temps devint entre les mains de la révolution le moyen de s'assurer du consentement tacite et de l'obéissance passive des honnêtes gens.

En 1849, les chefs du parti des patriotes convoquèrent à Breslau un «congrès des patriotes polonais,» sous la présidence du général Henri Dembiński. Le nom d'un valeureux soldat couvrait du pavillon neutre ce nouvel essai pour rafraîchir l'ascendant quelque peu compromis des révolutionnaires. Toutes les opinions furent représentées au congrès; on y parla du bonheur de la patrie et l'on se sépara sans rien décider, mais les meneurs emportèrent la conviction consolante qu'ils n'avaient qu'à lancer un appel ou un ordre au nom de la patrie, pour que leur volonté fut religieusement exécutée.

Wielopolski, propre neveu du président, reçut une invitation à prendre part aux séances du congrès. Il n'y alla qu'à contre-coeur et n'assista qu'à une seule séance; voyant le chaos gagner le dessus, il s'éloigna pour ne plus revenir, malgré les instances du général Dembiński. En revanche, il déploya beaucoup d'activité dans les coulisses du congrès, cherchant en vain à dissuader ses amis de faire cause commune avec des gens dont ils déploraient l'aveuglement ou

qu'ils méprisaient. Il leur renouvella les conseils qu'il leur avait donnés deux ans auparavant, et leur représenta les funestes conséquences de la solidarité «moutonnière,» grâce à laquelle les conservateurs subissaient le joug de la révolution. Cette fois-ci encore il resta seul.

Lors des derniers événements de Pologne, les adversaires de Wielopolski avaient essayé de le faire passer pour un ancien révolutionnaire converti à la réaction, et avant tout pour un ennemi mortel de l'Autriche. On l'accusa de s'être mêlé «de près» aux affaires de Hongrie, par l'entremise du général Dembiński, toujours en vue de préparer la chute de la monarchie des Habsbourg*. Le marquis sympathisa avec les tendances nationales des Hongrois, peuple lié aux Polonais par des souvenirs historiques, comme il partagea leur antagonisme contre le système de centralisation pratiqué par le gouvernement autrichien. De loin il ne lui était pas possible de démêler combien le ferment de la révolution cosmopolite, la légèreté et l'orgueil de quelques intrigants avaient contribué au soulèvement de la Hongrie. Il ne pouvait pourtant pas ne pas repousser les prétentions du parti magyare à subjuguer la majorité slave de la Hongrie. — En même temps, il était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître et ne pas prévoir les conséquences d'un détachement complet de la Hongrie, qui aurait été le signal de la destruction de l'élément slave dans ces contrées. Quant à se mêler «de près» à la révolution hongroise, Wielopolski ne le put, n'étant point allé en Hongrie et n'ayant eu aucun moyen de communiquer avec son oncle. Y fut-il même allé, il aurait certainement travaillé à autre chose qu'au renversement de l'Autriche. Sa prétendue haine de l'Autriche n'exista que dans l'imagination des gens intéressés à faire accroire à certains hommes d'état de Vienne que le succès de l'essai tenté par Wielopolski en 1862, renfermait un grand danger pour l'Autriche. Dans sa Lettre

* V. l'article de la Revue des Deux Mondes du 15 décembre 1862, intitulée: Le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski.— Ces pages où la vérité est intimement liée à l'invention, avaient été inspirées par les diplomates de l'émigration, qui se berçaient alors de l'espoir d'une intervention autrichienne dans les affaires de Pologne.

au prince de Metternich, que l'on s'ingéniait à faire passer pour une preuve de ces accusations, le marquis combattait non pas l'Autriche, mais les procédés du gouvernement autrichien, que bien d'autres avant et après lui combattirent avec plus de violence encore. Pendant toute sa vie, d'ailleurs, il avait été partout et toujours le défenseur du droit et de la légalité, le promoteur des idées de l'ordre et de la modération.

Dans le courant de l'année 1850, Wielopolski se rendit à Paris, et là il déclara au prince Czartoryski et au comte Zamoyski sa ferme résolution de rompre avec leur politique intransigeante, et de poursuivre désormais par des moyens légaux une amélioration du sort de son pays.

VI.

LA FIN DU REGNE DE NICOLAS.

Les années de réaction qui succédèrent à celles de «l'orgie révolutionnaire» furent pour le royaume de Pologne moins pénibles et infiniment moins rudes que toute la période précédente. A la longue on s'habitue même à un régime tel que celui du prince Paskiewitch; du reste le pays n'aspirait qu'au repos, et avec le retour de la tranquillité générale, l'absolutisme militaire ayant perdu sa raison d'être, perdit aussi de son poids. Son action se ralentit au point de ne plus se faire bientôt aucunement sentir. Il aurait dû céder la place à un régime régulier, mais on le laissa subsister autant par système que par oubli. — L'empereur Nicolas trouvait que tout était parfait sous son sceptre, qu'il n'y avait plus rien à ajouter, rien à changer, rien à réformer. Quant à la Pologne, le maître s'en inquiétait fort peu, et son lieutenant, n'ayant point de

complots à craindre, laissait faire les subordonnés. On cessa de confectionner de nouvelles lois, on oublia les anciennes velléités législatives, la centralisation fit même quelques pas en arrière, car grâce aux distances et au caractère indépendant du maréchal, les affaires du royaume se décidaient de fait à Varsovie; mais on cessa aussi d'administrer et de gouverner. Un instant l'empereur songea à doter le royaume d'un «organe légal,» et à cette fin il créa en 1849, sur le modèle de la Russie, l'emploi des «maréchaux de la noblesse.» Or, en Russie et dans les provinces polonaises incorporées à l'empire la noblesse formait une corporation privilégiée; les maréchaux étaient électifs et leurs attributions, larges et légalement définies, découlaient des priviléges reconnus à la noblesse. Régie par le droit commun, la noblesse du royaume ne pouvait grandement profiter des bienfaits d'une institution qui s'agençait mal avec l'ensemble du système en vigueur. Les maréchaux furent d'ailleurs nommés par une ordonnance impériale; quant à leurs fonctions, elles consistaient à tenir les registres nobiliaires et à figurer dans les cérémonies officielles. L'empereur se proposait d'accorder «un jour» à la noblesse le droit d'élire ses maréchaux ainsi que d'élargir le cercle des attributions de ces derniers, mais ce jour ne vint jamais. Le prince Paskiewitch n'eut garde de rappeler au souverain un dessein, dont la réalisation aurait pu créer à côté de son autorité, une autorité quelque peu incommode. Arrivé à la caducité, le régime du maréchal ne se maintenait plus que par l'inertie, et incapable lui-même de la moindre initiative, il abhorrait celle d'autrui. Après avoir gouverné la Pologne pendant un quart de siècle, le prince ne laissa après lui que des ruines, l'administration et les finances en désordre, le trésor endetté, l'avenir économique et matériel du pays compromis. Pendant ces vingt-cinq années, le pays vécut sur ce que le régime précédent lui avait légué. A part la construction d'une seule ligne de chemins de fer et quelques travaux de peu d'importance exécutés à Varsovie, ce gouvernement ne laissa aucune trace matérielle de son activité, et, ne faisant rien lui-même, il mettait encore des obstacles et des entraves à l'activité privée. Quant à l'augmentation des revenus du trésor,

liés à la richesse du pays, elle fut à peine sensible. Les impôts directs ne furent augmentés qu'accidentellement, en premier lieu lors de l'expédition de Hongrie, en second lieu pendant la guerre d'Orient; les contributions nouvelles ordonnées à ces deux époques ne devaient être que passagères, mais sur ce point encore le provisoire s'éternisa. L'ensemble des charges financières imposées au pays ne dépassait pas du reste ses ressources, seulement la répartition des impôts était loin d'être équitable et le plus clair des revenus du trésor s'en allait en dépenses improductives, en gratifications, en faux frais et en dilapidations.

La guerre de Turquie porta le coup de grâce à l'indépendance financière du royaume. Jusque-là le royaume se trouvait en possession de son propre système monétaire et d'une circulation fiduciaire réglée par la banque de Pologne, qui veillait strictement au maintien du crédit de l'Etat. Pendant la guerre, le général Rüdiger, remplaçant du lieutenant, ordonna, pour le temps de la guerre, le cours force des billets de banque russes qui affluaient largement en payement des fournitures militaires. Tant que le rouble conserva sa valeur, le mal ne fut pas grand, mais les émissions successives occasionnées par les frais de guerre, en firent vite baisser le taux, — dès lors le royaume inondé d'une monnaie dépréciée, supporta les conséquences des désastres infligés aux finances de l'empire. Le gouvernement local négligea de réclamer le retrait de l'ordonnance du général Rüdiger, et ainsi le cours forcé du rouble se perpétua définitivement dans le royaume.

Ni l'avénement du second empire en France, ni la guerre d'Orient, ne parvinrent à réveiller de sa torpeur cette partie de la Pologne. Certes, les voeux de tout le monde accompagnaient les armées alliées dans leur expédition en Crimée, mais personne ne bougea, ni ne fit mine de bouger. Tandis que pendant la révolution hongroise des jeunes gens quittaient leurs foyers pour courir s'enrôler sous les drapeaux, il n'y eut point cette fois d'émigration. On ne se pressa nullement d'aller grossir le noyau d'une armée polonaise organisée en Turquie par le général Zamoyski; le pays resta sourd et indifférent au bruit dont on entoura cette entreprise, au grand étonnement

de nos diplomates qui fondaient d'immenses espérances sur Napoléon III et la coalition occidentale.

Le fardeau de la guerre se fit surtout sentir chez nous au peuple des campagnes, astreint à payer le double et le triple de l'impôt du sang habituel. C'était là assurément le côté le plus sombre de la condition de notre paysan, sous le règne de Nicolas, que cette servitude militaire de vingt-cinq ans dans les contrées les plus éloignées de la Russie. On n'en revenait presque jamais; c'est à peine si un ou deux conscrits sur cent rentraient dans leur village, et ils y rentraient vieux, le plus souvent estropiés, ayant oublié leur langue, étrangers à tous, ne retrouvant plus ni famille ni gîte, réduits à mendier un morceau de pain. Aussi l'époque du recrutement qui se renouvelait chaque année, était une époque d'épouvante pour ces pauvres gens. On venait les saisir au milieu de la nuit, en plein hiver, on les entourait d'une surveillance rigoureuse comme on l'eût fait pour des malfaiteurs; et une fois arrachés de leur milieu, ils se savaient perdus à jamais, exposés aux mauvais traitements, et à l'existence matérielle la plus misérable. Au fur et à mesure des désastres essuyés par l'armée russe, les levées de conscrits se multipliaient et se suivaient de près; on enrôlait des hommes mariés, des pères de famille, des fils de veuves. Pour se faire une juste idée de la désolation qui régnait alors dans nos campagnes, il faut compter parmi ses souvenirs d'enfance ou de jeunesse les scènes navrantes qui se reproduisaient chaque fois qu'une nouvelle levée quittait la village ou un chef lieu de district. — Obligée au service militaire, la noblesse avait mille moyens légaux de se soustraire à ce devoir pénible entre tous*. Mais vers l'époque de la guerre d'Orient, l'empereur Nicolas exprima le «désir» de voir les fils des grandes familles polonaises entrer au service militaire, nommément dans les régiments de la garde. Un désir de Nicolas équivalait à un ordre, aussi plusieurs jeunes gens s'empressèrent-ils de se rendre à la volonté du souverain. Du nombre de ceux qui les premiers endossèrent l'uniforme, fut le fils

* Les élèves sortis de certains établissements d'instruction publique étaient de droit libérés du service militaire.

aîné du marquis, Sigismond Wielopolski. Celui-ci embrassa la carrière des armes par goût et par une vocation qu'il avait manifestée bien avant cette époque; il y avait été particulièrement engagé par son grand-oncle le général Dembiński, et le vieux soldat ne manqua point de lui recommander de rester fidèle au drapeau librement choisi*. Peu après, Sigismond Wielopolski reçut des mains de l'empereur Nicolas ses épaulettes d'officier, mais il n'en résulta aucune espèce de rapprochement entre le marquis et le souverain: jamais ce dernier n'échangea une parole avec le fier gentilhomme polonais.

Pendant toute la durée de la guerre d'Orient, le marquis ne bougea presque pas de sa campagne, se consacrant particulièrement à l'étude des questions relatives à l'éducation publique et à l'enseignement supérieur. Il ne se laissa pas entraîner par le courant général des sympathies à peu près universelles; témoignées dans son pays et ailleurs à la cause de la coalition occidentale. Il envisageait au contraire une victoire de la politique russe en Orient, comme le point de départ d'une transformation intérieure, heureuse et salutaire, de la Russie. «La France et l'Angleterre,— écrivit-il à M. Helçel dès le commencement de l'année 1854, — ne se sont décidées à combattre la Russie que lorsqu'elles n'ont plus eu aucun grand et généreux motif de la lutte, après avoir négligé d'intercéder en faveur de la liberté de la Pologne et de celle de la Hongrie. La Russie défend actuellement l'intérêt du christianisme contre la barbarie musulmane, elle combat pour délivrer les populations grecques et slaves d'un joug hideux. Ayant porté à la Turquie, de concert avec la Russie, un coup mortel par la bataille de Navarin, ces deux puissances s'efforcent mainte-

* Telle est la vérité vraie sur cet épisode, dont l'émigration fit au marquis un crime de lèse-patrie. On prétendit qu'il «avait envoyé son fils servir dans l'armée russe à St. Pétersbourg,» et qu'il l'avait fait «avec ostentation, comme pour donner la sanction vivante des actes à sa théorie (panslaviste).» Il y eut de la part du marquis tout aussi peu d'ostentation que de préméditation. Sigismond Wielopolski n'alla point d'ailleurs à St. Pétersbourg, mais, suivant la volonté de son père, il entra dans un régiment de lanciers de la ligne, stationné dans le royaume de Pologne. Vers la fin de la guerre d'Orient, ce régiment fut cantonné à Kiew, et peu après Wielopolski quitta le service.

nant de conserver un cadavre embaumé et déposé en grande cérémonie sur les balances dès longtemps brisées de l'équilibre européen. Les circonstances au milieu desquelles se trouve actuellement la Russie, rappellent à plus d'un égard la situation d'Elisabeth d'Angleterre vis à vis de Philippe II. Mais alors, c'était le catholicisme dans la plénitude de sa force et conscient de son but, qui allait lutter contre une puissance protestante; tandis qu'aujourd'hui Nicolas seul sait ce qu'il veut et où il va. Il se pose en chef de l'Eglise d'Orient et ne rencontre devant lui qu'une coalition de l'amour propre offensé de la France, de la réaction commerciale anglaise et de l'impuissance turque. Nous verrons quel avenir attend cette nouvelle armada? L'Autriche et la Prusse garderont probablement la neutralité, autant par nécessité que par stupéfaction.»

On ne rencontre peut-être pas dans l'histoire moderne un second exemple d'une guerre qui, après avoir atteint des proportions colossales, ait fini comme une tempête dans un verre d'eau, par une réconciliation banale entre les combattants, sans produire d'autres résultats positifs que les ruines et les sépulcres de Sébastopol, ainsi que quelques feuilles de papier noircies; mais, qui ait en même temps exercé, par ses effets négatifs, une influence incalculable sur les destinées de l'Europe. C'est en bouleversant le système des alliances et en semant des germes d'inimitié entre divers états, qu'elle servit de point de départ à un remaniement de la carte du continent ainsi qu'à une série d'épouvantable catastrophes, marquée dans les annales par Solférino, l'insurrection polonaise de 1863, Sadowa et Sédan.

Alors, comme en présence de toute guerre entre la Russie et la Porte, le cabinet de Vienne se trouva partagé entre le désir très vif de conserver l'alliance d'un voisin puissant et celui de ne pas abandonner la politique orientale de M. de Metternich, basée sur l'expérience des guerres napoléoniennes. Le maintien de l'intégrité de la Turquie présentait certes à l'Autriche de nombreux avantages; il lui valait la conservation d'un voisin pacifique par nécessité, et lui assurait la liberté de ses mouvements pour le cas d'une attaque extérieure. Puis-

sance danubienne, l'Autriche avait à veiller sur la libre navigation du bas Danube; puissance à moitié slave, elle ne pouvait admettre le protectorat de la Russie sur des populations coréligionnaires de plusieurs millions de ses propres sujets; elle ne pouvait non plus tolérer la formation, le long de sa frontière, de centres d'attraction menaçant sa propre intégrité. Elle aurait dû néanmoins se rendre à l'évidence et reconnaître cette vérité, qu'en dépit des remaniements superficiels, la décomposition de la Turquie avançait de jour en jour, et que les peuplades chrétiennes de l'Orient avaient déjà passé de fait sous le protectorat de la Russie. Tandis qu'en appuyant sans réserves la domination turque, l'Autriche négligeait de faire valoir les droits que lui donnaient les «capitulations» pour protéger les Chrétiens des provinces limitrophes, de la Serbie, de la Bosnie, de l'Herzégovine, de la Macédoine; tandis qu'elle s'opposait à tout changement dans leur condition, la Russie prodiguait au contraire à ces populations des marques d'intérêt et versait son sang pour leur cause. Victorieuse ou vaincue, la Russie allait acquérir cette fois encore un nouveau titre à leur reconnaissance et augmenter le prestige qu'elle exerçait d'un bout à l'autre de l'empire Ottoman. La position géographique de l'Autriche lui permettait, il est vrai, de barrer le chemin à une armée russe en marche contre la Turquie ou de la forcer à rétrograder à un moment donné, et de tenir ainsi la balance entre les combattants, mais c'était là une arme à deux tranchants, un moyen sûr de convaincre la Russie que le chemin de Constantinople passait par Vienne, et d'enseigner aux Slaves de la Turquie qu'ils ne devaient chercher leur salut que dans le protectorat russe. Ayant imposé à Nicolas l'évacuation des Principautés Danubiennes, l'Autriche croyait avoir fait un coup de maître qui la dispensait de se mêler directement à la lutte engagée en Crimée; or, ce fut précisément ce coup de maître qui exaspéra la Russie et fit redoubler d'ardeur à Napoléon III pour attirer le cabinet de Vienne dans le dédale de ses nuageuses combinaisons. Il lui proposa de coopérer au rétablissement de la Pologne, et ce fut alors que la situation de la monarchie des Habsbourg devint tragique. Il lui aurait fallu d'abord renier tout un passé, rompre avec

ses traditions, renoncer à ses habitudes d'intimité avec les deux autres puissances copartageantes, intimité parfois incommode, mais qui avait ses avantages et ses charmes; se brouiller avec d'anciens alliés éprouvés et connus, tout cela au profit d'une liaison improvisée avec un nouveau venu d'extraction révolutionnaire et d'un passé ténébreux, rejeton d'une dynastie déclarée à jamais déchue. Il lui aurait fallu ensuite entreprendre une guerre immense et sacrifier la possession de la Galicie en faveur d'une création problématique. Qu'était-ce en effet que cette Pologne de Napoléon III? Lui-même eut-il jamais une idée nette des limites et des frontières de cet état qu'il voulait reconstruire? Il ne le paraît pas. Rêvant à une Pologne indépendante, il abandonnait le reste au hasard, et dans son esprit nébuleux cette formule de l'indépendance de la Pologne prenait toutes les formes imaginables, mais toujours à peine esquissées. Si même l'Autriche l'avait suivi dans sa course aventureuse vers la Vistule, il se serait très probablement arrêté à la solution la moins satisfaisante aux intérêts de la Pologne et de l'Europe, à celle d'ériger en un état indépendant et neutre ce royaume de Pologne découpé par le congrès de Vienne dans le territoire de l'ancienne république. Ce n'est assurément pas l'Autriche qui aurait eu lieu de se féliciter de cette nouvelle édition du duché de Varsovie. Du reste, sa propre situation intérieure lui défendait de courir les chances d'une expédition en Pologne. Elle eut raison de décliner les propositions de Napoléon III, mais elle eut tort d'aider, par son ultimatum, la coalition à se tirer d'un mauvais pas, lorsqu'après avoir remporté des victoires contestables et des avantages douteux, celle-ci en était réduite à chercher une sortie honorable d'une entreprise mal conçue et menée avec une légèreté sans exemple. Brouillée ouvertement avec la Russie, l'Autriche indisposa l'Angleterre et poussa Napoléon III à soulever la question italienne. Au congrès de Paris elle se trouva seule en face des réclamations de M. de Cavour, ces avant-coureurs de l'orage qui allait bientôt éclater sur elle. La Russie prit une première revanche à Solférino, puis la Pologne paya de son sang les frais des représailles exercées à tour de rôle par l'Autriche envers son ancien allié.

Personne en Pologne ne prévoyait alors ce que l'avenir cachait sous ses voiles. Les désastres de l'armée russe faisaient tressaillir les fibres les plus sensibles de tout coeur polonais; on se refusait à admettre que l'Occident victorieux pût jamais oublier cette Pologne à laquelle il avait témoigné dans les dernières années un intérêt si vif; on s'attendait aussi à trouver un protecteur chaleureux dans le conspirateur couronné qui venait de relever le prestige de la légende napoléonienne. On déterra une vieille légende prédisant la résurrection de la patrie quand le Turc, l'Anglais et le Franc viendraient abreuver leurs montures dans les eaux du Dniester et de la Vistule. Au fond de ces calculs et de ces rêveries il y avait la conviction non raisonnée mais inébranlable, que les choses marchaient vers un dénouement infaillible et proche. Et l'on ne soupçonnait seulement pas la proximité de la solution la plus naturelle, de la mort de Nicolas et de celle du prince Paskiewitch.

Lorsque le bruit de la fin inattendue de l'empereur se répandit dans le pays, on se redisait mystérieusement à l'oreille: il est mort!.. sans oser prononcer son nom, sans oser croire à la disparition de cet homme qui semblait défier la loi commune de l'humanité. Son décès dûment constaté, la Pologne respira plus librement, comme la Russie; et ce fut l'oraison funèbre d'un souverain qui avait dominé le monde pendant de longues années.

Le régime de Nicolas avait valu à la Russie plus d'un quart de siècle de grandeur à l'extérieur et de tranquillité au dedans. La volonté de fer du souverain, sa science du commandement, son activité dévorante, ses grandes qualités personnelles et même ses défauts et ses travers, avaient contrebalançé les vices du système. Avec un art infini, il avait su créer un édifice imposant qui ne se maintenait que par l'immobilité; il avait su créer tout un monde dont il fut le centre et l'âme. La guerre de Turquie, ce premier essai tenté pour faire mouvoir la Russie, fit crouler l'édifice comme un château de cartes. Nicolas en mourant emporta avec lui l'âme de sa création, — et tout fut fini. La couche superficielle de l'ordre tomba en poussière et,

emportée par les vents, découvrit des plaies innombrables. Le successeur de Nicolas hérita d'une société déshabituée de penser, de travailler, de songer à elle-même et à ses intérêts; remplie d'aspirations vagues, avide de lumière, de liberté et de réformes, ignorante ou superficiellement instruite, et en grande partie imbue des plus détestables erreurs.

FIN DU TOME PREMIER.

ANNEXE.

ANNEXE.

LETTRE

D'UN GENTILHOMME POLONAIS

SUR LES

MASSACRES DE GALICIE

ADRESSÉE

AU PRINCE DE METTERNICH

à l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846.

Per quindecim annos, grande mortalis aevi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque saevitia principis interciderunt; pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus.

TACITUS.

Mon Prince,

Il y a plus d'un mois que l'Europe s'émeut du récit des événements de Galicie, et l'opinion n'a pu encore se mettre à leur niveau; chaque jour apporte des détails plus terribles que ceux qui ont précédé, et qui mettent à l'épreuve et fatiguent toutes les croyances, toutes les idées du siècle. La mesure habituelle des événements est ici en défaut; on a le sentiment que dans une partie de la monarchie autrichienne il s'accomplit un fait qui excède les proportions de l'ordre social établi.

A la première nouvelle de ce carnage, l'Europe tourna ses yeux vers vous, mon Prince. Habituée depuis longtemps à révérer en vous un des soutiens, un des pères de l'ordre européen, elle avait besoin d'entendre votre parole. C'est de vous que l'on attendait le mot de l'énigme, pour pouvoir juger quelle est, dans les événements, la part qui doit être faite au caractère national, aux rapports invétérés entre les classes indigènes, et quelle est celle qui doit être attribuée à l'influence de votre régime, aux instigations de vos agents? Vous avez parlé: l'énormité seule des faits commis, en les rendant incroyables, semblait d'abord les mettre à l'abri de l'animadversion. Néanmoins vous sentîtes bientôt que les accusations du monde civilisé allaient éclater, et pour ne pas être accusé, vous avez eu hâte de vous faire accusateur. Souffrez que dans le débat solennel qui s'ouvre devant ce tribunal où siégent les nations policées, la postérité et l'histoire, une voix s'élève aussi au nom de cette noblesse exécutée sans bourreau et sans jugement, sans défense, sans accusation et sans crime; qu'elle s'élève du sein de cette noblesse sur le front de laquelle vous jetez l'opprobre, avant qu'elle ait eu le temps de rendre les derniers devoirs aux dépouilles mortelles de ses frères. Ce sera une voix méconnue et impuissante que la voix d'un de ceux, auxquels vous ne laissez ni patrie, ni honneur, ni présent, ni avenir; que vous flétrissez même jusque dans le passé et qui contre le poids de votre parole, déjà imposante par votre position seule, ne saurait mettre dans la balance que le poids de la vérité scellé du sang de tant de victimes.

Les derniers événements insurrectionnels dans le Grand-Duché de Posen, à Cracovie et en Galicie prirent origine dans les emportements de la faction du désordre social, qui se donne le nom de parti démocratique de l'émigration. Le parti nommé aristocratique, ainsi que cette fraction honorable de l'émigration qui, en dehors des partis, est aussi éloignée de la frénésie de l'un, que des puérilités de l'autre, en furent formellement exclus. Le mouvement émané d'une source aussi trouble, porta sur l'élément analogue de la société polonaise dans les différents pays. La noblesse n'y prit part qu'à sa surface; des employés, des commis d'exploitation, un certain nombre de fermiers, des jeunes gens, quelques anciens militaires de grades inférieurs, quelques propriétaires ruinés, voilà le contingent qu'elle fournit. Les hommes de fortune et de quelque position sociale y prirent part en très petit nombre. La majeure partie de la noblesse, les personnes de poids et d'influence dans le pays, les propriétaires aisés, ainsi que la grande propriété, non seulement s'abstinrent, mais étaient même exclus de toute participation à ces projets, dont ils ne furent instruits que par la rumeur publique et qu'ils blâmèrent à haute voix. Contre ce qui vient d'être dit, on voudrait en vain alléguer la dernière démarche du prince Czartoryski et sa déclaration en faveur de ces mouvements. Cette démarche inconsidérée n'a acquis de l'importance que depuis que le gouvernement autrichien a eu la grande habileté de la prendre au sérieux, pour en faire un argument à l'appui de ses accusations contre le corps de la noblesse polonaise. La déclaration du prince Czartoryski, bien loin d'être l'expression des sympathies du pays, n'est pas même l'expression des véritables sentiments du Prince, pas plus que ce mélodrame dynastique que le parti, assurément contre les véritables intentions du vénérable vieillard qu'il compromettait ainsi, a joué pendant tant d'années, et qui, loin d'exprimer l'esprit du pays, a encouru le blâme d'un grand nombre de Polonais bien pensants. Aucun agent de ce parti n'a paru dans les derniers mouvements, et il serait difficile de se méprendre sur les motifs de la déclaration. Les personnes de la suite du Prince, sentant leur importance compromise par des événements qu'elles n'avaient ni autorisés ni connus d'avance, se donnèrent l'attitude de protéger au moins ce qu'elles n'avaient pas provoqué. Il est reconnu aujourd'hui que les individus qui commencèrent le mouvement de Cracovie ne dépassaient pas le nombre deux cents; c'est devant eux que se retira le général Collin et la milice cracovienne, composée de soldats autrichiens. Dès lors la république, avec une population de plus de cent trente mille âmes, se trouva seule confiée à elle-même.

Voyons comment se groupèrent les divers éléments de la société indigène de ce pays. Ce qui participa franchement à ce mouvement et se constitua en gouvernement, n'était composé que du rebut de toutes les classes. Le corps respectable de la société, la grande majorité des nobles et des propriétaires, des négociants, des savants, se tenaient à

l'écart. Ce sont eux qui deux fois, après la retraite de vos troupes d'abord, après la retraite des insurgés ensuite, s'organisèrent en comité provisoire; ce sont eux encore qui composaient la garde de sûreté, à laquelle on est redevable du bon ordre qui, pendant ces tristes journées, n'a cessé de régner parmi la population. S'ils ont encouru le blâme d'avoir manqué de courage civique en laissant une bande se constituer en gouvernement, il faut leur tenir compte de ce que vos troupes, avant de les abandonner, les avaient désarmés. Ils firent preuve de dévouement, en essuyant pour le bien public les affronts législatifs de la valetaille souveraine, avant qu'ils eussent à subir les outrages de vos enquêtes et les exactions de votre garnison.

Et quelle fut l'attitude de la population des campagnes? Ces paysans égorgèrent-ils ceux des nobles qui prirent part au mouvement? Massacrèrent-ils ceux de leurs prêtres qui, lâchement abandonnés dans cette calamité par leur pasteur, privés de direction et de conseils, s'étaient, de gré ou de force, joints à ce mouvement? La conduite de ce brave peuple fut aussi simple et saine que le sont ses croyances, ses moeurs et les instincts primitifs de son coeur; elle fut en harmonie avec les sentiments des autres classes de la société. Les paysans gardèrent une indifférence absolue, ils refusèrent tout concours. Pourtant on n'avait négligé aucun genre de séduction: des promesses de propriété absolue, d'abolition de corvée sans indemnité, de partages des biens, furent prodiguées à pleines mains. Ce peuple resta froid: il ne reçut pas seulement ces promesses avec méfiance, il les reçut avec mépris: il sentait qu'elles venaient de gens qui, n'ayant jamais rien possédé, n'entendaient point l'art de donner; et, dans son gros bon sens, il trouvait que, qui donnait trop, ne donnait, au fond, rien.

Qui ne serait d'accord avec vous, mon Prince, quand vous parlez de la fin ignominieuse de l'insurrection de Cracovie? Ce denoûment a un rapport parfait avec toute l'action. La noblesse polonaise repousse toute solidarité avec les auteurs de ces troubles: on n'y voit d'elle que l'absence de son concours; on y chercherait en vain l'honneur, les sentiments et les procédés qui nous ont de tout temps distingués. La faction du bouleversement social a enfin vu se réaliser son rêve. Elle a agi seule, à l'exclusion surtout de cette noblesse tant haïe et tant injuriée. Ce parti, à Cracovie, a fait preuve dans ses agents, de ce qu'il pouvait et de ce qu'il valait. Tout en eux était servile, jusqu'à leur manière de concevoir la liberté, qu'ils ne comprirent que comme affront et oppression de ceux qui ont été quelque chose avant eux. On les a vus à l'oeuvre, le pays les a jugés: il ne reste après eux que le dégoût. Avec les générations à venir ils compteront plus tard: on leur demandera au profit de qui ils ont achevé en Galicie de ronger ce lien instinctif de confiance et d'attachement filial entre les nobles et leurs paysans, héritage tout slave de nos aïeux.

Dans les derniers mouvements de Galicie nous trouvons en présence les mêmes éléments indigènes, la noblesse et les paysans; mais ils sont séparés et contenus, à ce qu'on pourrait croire, par vos autorités constituées et par vos armées. Comment se fait-il que ces deux éléments, abandonnés à eux seuls, n'aient pas été aux prises à Cracovie; que, chez vous, ils se soient rués l'un sur l'autre, et que ce choc ait provoqué ces scènes d'horreur qui auront un long retentissement dans les recoins du vieil édifice de votre empire?

Les rapports entre seigneur et paysan sous l'ancien régime polonais avaient un caractère patriarcal: c'était une communauté d'existence et d'intérêts, de travaux et d'occupations, qui approchait beaucoup de la vie de famille. Il n'y avait pas de lois, de code, pour régler ces rapports, aussi peu qu'il y a des réglements sur les rapports intérieurs entre parents et enfants. Cette société reposait sur les moeurs qui se ressentaient de la douceur du caractère des Slaves occidentaux; elle était régie par l'influence de la morale chrétienne, si puissante dans ces temps de ferveur et de piété; aussi le prêtre de l'endroit, qui représentait les intérêts de la religion, était un membre nécessaire et honoré de cette famille rustique. Le paysan était exempt du service militaire, et la noblesse, payant peu d'impôts et suivant un mode d'exploitation très simple, ne surchargeait pas ses sujets de devoirs seigneuriaux. Il y eut de bons et de mauvais maîtres, comme dans les familles on rencontre de bons et de mauvais procédés; l'état du paysan, quoique prospère en général, était sans garantie politique et par là sujet à l'arbitraire. Il n'y avait pas d'institutions pour réprimer les abus du maître, mais les moeurs les prévenaient en grande partie. Aussi dans les derniers temps de la république ne voit-on ni massacres, ni guerres intestines entre les nobles et les paysans. Celles qui eurent lieu dans les provinces orientales et russiennes, tenaient à des motifs religieux. Il est tout à fait contraire à la vérité de prétendre que, parmi la population polonaise des campagnes, il se conserve une tradition sur les anciennes cruautés des seigneurs.

Ce mode de rapport entre les deux classes de la société entravait si peu les progrès ultérieurs, que, dans la république de Cracovie, le rachat de la corvée a été effectué dans les domaines nationaux, ainsi que dans les terres du clergé, ce qui ouvrait aux paysans des terres nobles la perspective d'une émancipation prochaine. De même dans le royaume de Pologne, où les rapports de seigneur à paysan conservent aussi sous le régime russe leur caractère slave primitif, le progrès graduel vers un état social amélioré ne se trouve nullement entravé. A l'exemple du gouvernement qui a admis le rachat de la corvée dans une partie de ses anciens domaines, en imposant cette obligation aux donataires auxquels ces biens ont été concédés, beaucoup de nobles, surtout parmi les grands propriétaires, ont également effectué le rachat de la corvée.

Or, quelle a été l'action du régime autrichien sur ces rapports primitifs de la société polonaise? Voyez à quel point les doctrines de vos scribes se trouvent ici en défaut. Ils préconisent vos réglements ruraux ou agraires et administratifs; ils exaltent leur influence salutaire sur les populations de la Galicie; et quand il s'agit d'expliquer à l'Europe épouvantée l'abrutissement de ces masses, ce sont alors les nobles polonais que vous accusez d'avoir démoralisé ce peuple.

Si la noblesse polonaise est responsable de l'état moral du paysan galicien, si c'est elle qui, pendant ces soixante-dix ans, a présidé aux destinées de ces populations, où est alors l'excellence tant vantée de votre législation? Votre régime de soixante-dix ans a donc été impuissant? Mais c'est une accusation trop grave à porter contre un gouvernement monarchique; ce sont alors vos lois qui ont régné en souveraines. La noblesse n'est donc pas responsable de l'état actuel du paysan, et c'est votre régime qui a dépravé ce peuple, dénaturé son caractère, jusqu'à le rendre ingrat, avide, féroce et impie.

Préférez-vous avoir été impuissant ou corrupteur? Nous prétendons vous prouver qu'en Galicie vous avez été l'un et l'autre: vous avez commencé par une longue dépravation, vous avez fini par l'impuissance.

Vos ordonnances laissèrent subsister les rapports constitutifs de la sujétion, mais elles ne conservèrent que la charpente sèche et décharnée des anciennes relations sous le titre de justice patrimoniale, que le maître était tenu d'exercer par des mains mercenaires, le plus souvent corrompues; le bien fonds possédé par le paysan fut déclaré incommutable à l'égard du seigneur, et sous ce rapport, la position du premier fut mieux garantie contre l'arbitraire du maître. Toutefois ces réglements s'arrêtèrent là. Ils n'émancipèrent pas le paysan, ils maintinrent la corvée, mais ils introduisirent des dispositions tracassières pour régler, dans les moindres détails, ce qui ne peut être régi que par les moeurs. Une vaste carrière s'ouvrit à la chicane et à l'arbitraire des employées de cercle; à la morale instinctive et pieuse des rapports primitifs, fut substituée une légalité minutieuse et pédantesque, et le litige devint permanent. Ce qui avait été, dans l'ancien état de l'institution, une source intarissable de sentiments généreux et élevés de la part du maître, de respect filial, de dévouement et de confiance de la part du paysan, devint par degré une source de méfiance réciproque, de cupidité, de jalousie et de mauvaises passions de tout genre. Après avoir démoli pièce à pièce l'ancienne autorité du maître, on lui délégua des fonctions nouvelles et odieuses, dont l'exercice répugnait à la nature des anciens rapports, au caractère national et aux moeurs du pays: la perception, au profit du fisc, des impôts onéreux dont on greva le paysan, et la levée des conscrits.

Et à qui passa l'héritage des anciens seigneurs? Ce n'était pas, comme en Prusse, à des employés éclairés, se distinguant par leur tenue

morale. Votre législation donna naissance en Galicie à cette classe d'employés privés, de mandataires, de justiciaires, comme on les y appelle, dont rien n'approche dans aucun pays pour la dépravation, la perfidie et l'état moral abject. Commis du maître et en même temps fonctionnaires du gouvernement, ils ont trouvé le secret de réunir la bassesse à l'insolence. Ajoutons-y l'action des écrivains consultants, des employés inférieurs, des commis de bureau dans vos administrations de cercle; toute cette lèpre enfin qui doit son origine et sa croissance à la corruption des rapports entre maître et paysan. Ces misérables tirent leur subsistance des altercations intestines des nobles et de leurs sujets, et en envenimant leur haine, ils l'exploitent sous la sauvegarde de vos réglements. Vos employés de cercle en Galicie, de tout temps rebut de la classe des fonctionnaires de votre monarchie, avaient pour mission spéciale d'inspirer aux paysans des sentiments hostiles à l'égard de leurs maîtres, de réaliser sur cette terre promise toutes les maximes de cette science occulte qui se résume dans ces mots: Divide et impera.

Le curé de la paroisse, qui dans l'ancien ordre des choses travaillait au nom de la religion à épurer les relations réciproques, fut de plus en plus mis de côté: et qui donc hérita de l'influence du prêtre? Ce ne furent pas des écoles primaires bien dotées et sagement organisées; car c'est un fait reconnu et digne d'attention que la Galicie manque en grande partie d'écoles de campagne. Les scribes de votre loi diront-ils encore ici que c'est la noblesse polonaise qui a empêché la propagation de ces établissements. Comment se ferait-il que vos réglements si puissants à dépouiller les nobles de leur ancienne autorité, à détruire tous les pouvoirs tutélaires qui relevaient et soutenaient le moral du peuple, n'aient été impuissants que là, où il s'agissait de les remplacer par des influences nouvelles appropriées aux progrès de la société? C'est une calomnie de prétendre que la noblesse polonaise ait jamais entravé les desseins des gouvernements en faveur de l'instruction du peuple. Souvent ellè a sous ce rapport, elle-même, rencontré des difficultés. Les autorités prussiennes ont-elles jamais eu à se plaindre dans le Grand-Duché de Posen des entraves qu'aurait élevées la noblesse polonaise contre l'établissement des écoles de campagne? Ne sait-on pas qu'en dehors de l'action du gouvernement, il s'est formé dans cette province une société, composée en grande partie de nobles polonais, et ayant pour objet de porter des secours à la jeunesse pauvre de toutes les classes, qui se dévoue aux études? Mais on incrimine cette association; car telle est la justice des Allemands à notre égard: les docteurs de l'ancienne loi autrichienne nous accusant de leurs propres méfaits, nous reprochent d'avoir entravé l'instruction du peuple, tandis que les docteurs de la nouvelle loi prussienne jettent le blâme sur nous pour avoir trop favorisé cette instruction, pour leur avoir en-

levé le mérite d'emporter de force ce à quoi nous avons coopéré avec joie.

C'est un des mots les plus judicieux de Montesquieu: qu'il ne faut pas faire par les lois, ce que l'on peut faire par les moeurs. Les rapports qu'implique la corvée, ou doivent être laissés intacts par la main du législateur, sous l'empire des moeurs, tels qu'ils sont encore aujourd'hui sous le régime russe; ou bien ils doivent être tout à fait dissous avec indémnité, ainsi qu'ils l'ont été en Prusse, oú le paysan n'est plus que le voisin de son ancien maître et n'a, comme affaire, rien à démêler avec lui. C'est dans ce dernier cas seulement qu'une législation agraire ou rurale est à sa place, et qu'elle mérite ce nom, pouvant être forte, nette et précise. Votre législation Joséphinienne, sans détruire l'ancien édifice, lui enlève tous soutiens, elle le laisse crouler pièce à pièce depuis soixante-dix ans, sans rien élever à sa place.

En Prusse, avant d'arriver à l'émancipation, on publia quelques réglements pour régulariser la corvée et fixer la position du paysan; ils furent sobres, strictement appropriés au besoin d'une position transitoire; ils furent sans arrière-pensée. Vos réglements ruraux ont été fixes pendant toute la durée de votre régime; ils ont constitué comme état normal ce qui eût à peine été supportable comme transition. Ajoutons à tout cela que ces lois immuables rendirent presque impossibles tout progrès, toute amélioration de ces tristes rapports par des transactions entre le maître et son sujet corvéable. C'est ce qui explique pourquoi malgré les bonnes intentions de beaucoup de propriétaires, la Galicie, sous le rapport du rachat de la corvée, est en arrière de toutes les autres provinces polonaises. Il y eut en Galicie des seigneurs qui luttèrent contre cet esprit corrosif et irritant du nouvel ordre de choses; ceux qui par des efforts et des sacrifices extraordinaires réussirent à résister, continuaient à se faire respecter, adorer même par leurs paysans; ce n'était pas par suite de vos réglements, mais en dépit de ces réglements. Et ceux-là mêmes, dans les derniers événements, subirent le sort de tous les autres; les meilleurs maîtres furent recherchés de préférance pour être assassinés.

La Galicie fut le pays le plus travaillé par les émissaires du parti démagogique de l'émigration, parce qu'ils savaient que c'était leur terre promise, et c'est là qu'ils réussirent à merveille. C'est que les effets de votre législation sur les rapports de maître à paysan, se rencontrent avec les tendances de ce parti. Et qui pourrait s'en étonner? Comme eux, vous avez voulu broyer la société polonaise: eux au profit du communisme, vous au profit du pouvoir. Dans les provinces polonaises soumises au régime russe, le procès entre le maître et le paysan n'était pas même entamé, les appétits des masses n'étaient pas éveillés, les doctrines subversives n'y avaient pas de prise; dans le Grand-Duché de Posen le procès était jugé, terminé depuis longtemps; les paysans, élevés à la condition d'un ordre de l'état, virent leur po-

sition sociale clairement tracée et assurée; devenus citoyens ils cessèrent d'être les sujets de leurs anciens seigneurs. En Galicie seulement le débat s'agitait, rendu permanent par vous agents; votre législation n'avait pas tranché le mot, elle ne s'était pas résumée sur la condition du paysan: sa situation était indéfinissable pour lui-même; resté sujet du maître, il avait passé sous la dépendance de vos *Starostes*, il ne savait ni ce qu'il n'était plus, ni ce qu'il était encore, ni ce qu'il était devenu, ni ce qu'il serait; et il s'ouvrit bientôt pour les appétits dévorants de ces masses, une large et sombre carrière. Les émissaires du communisme par principe, les capitaines de vos cercles, par haine du nom polonais et par pusillaminité, n'ont fait que pousser le peuple vers l'abîme sur cette pente où votre législation le plaçait.

Le parti communiste en Galicie se recruta surtout dans cette classe d'employés privés, plante parasite de la corruption des anciens rapports de maître à paysan. Si à côté de cela, la classe des nobles propriétaires et celle du clergé fournirent en Galicie à ce parti un contingent beaucoup plus grand que dans aucune autre province polonaise, c'est encore là un effet des conjonctures locales. Du temps de l'ancienne Pologne, cette vie publique que menaient nos pères, ces diètes, ces confédérations, ces guerres, tout en produisant dans l'État des frémissements anarchiques, ont été un ressort puissant pour former au sein de cette noblesse souveraine, ces âmes fières, hardies, généreuses, entreprenantes et dévouées, qui nous acquirent l'estime des contemporains jusque dans nos malheurs. Notre noblesse n'a-t-elle pas été enthousiaste de lumière, jalouse de s'approprier tout ce que le progrès du siècle amenait de grand et de beau? En se dévouant maintes fois au rétablissement de la patrie, est-elle jamais descendue au-dessous d'elle-même pour s'égarer dans les mauvaises doctrines? C'était au contraire l'ordre avec tous ses bienfaits, avec toutes ses richesses sociales, qu'elle aspirait à rétablir. A ces nobles occupations succéda pour elle chez vous une vie mesquine d'altercations et de chicanes quotidiennes, alimentées par les haineux dépositaires de vos lois. Vos écoles publiques, arriérées sous tous les points de vue, appelées à élever les enfants de tels pères, ne pouvaient guère remplir leurs âmes de ces préoccupations fortes, ni fournir un aliment propre à leur bouillante activité. C'est par ce vide moral que les maximes subversives pénétrèrent jusqu'à eux. D'ailleurs, dans ces derniers temps, ces nobles avaient entendu lancer contre eux tant d'accusations, tant de reproches et par vos vieux docteurs et par les idéologues de la jeune démagogie, que quelques-uns d'entre eux commencèrent à douter d'eux-mêmes, de la légitimité de leur position sociale, et que, croyant devoir la résigner, ils descendirent dans l'abîme pour se régénérer dans les flots de ce qu'on prétendait être le dernier progrès du siècle. Loin d'agir sous l'influence de l'intérêt personnel ou de ce calcul perfide que vous leur supposez, mon Prince, ils étaient pour la plupart de bonne foi; c'est un senti-

ment honorable qui les jeta dans l'erreur. La grande majorité de nos nobles est restée fidèle à son caractère. Conservant, comme ils l'ont toujours fait, le courage de leur position, ils ne la renient jamais, ils tâchent de la remplir dignement. Les derniers écarts d'un petit nombre, les turpitudes du parti anti-social récemment dévoilées, n'ont fait que ranimer en eux le sentiment de ce qui leur sied. Oui, nous continuerons à garder la même assurance et vis à vis des destructeurs au nom de l'anarchie, et vis à vis des destructeurs au nom du pouvoir.

Une partie de ce qui vient d'être dit, s'applique aussi au clergé de Galicie. Dans vos facultés de théologie, dans vos séminaires, pénétra sous l'empereur Joseph la philosophie allemande de la fin du dernier siècle, dans toute l'aridité de son rationalisme. Ce ferment resta là. Les tendances rétrogrades des administrations subséquentes fermèrent ces établissements aux progrès ultérieurs de la vraie science. La majeure partie du clergé séculier perdit l'ancienne simplicité de ses croyances, sans atteindre à la foi intelligente. Il en est résulté un esprit de doute et d'indifférence, qui rendit une partie de ce clergé accessible à toutes les maximes subversives. La place, que la piété et les saines doctrines chrétiennes devaient prendre dans leurs coeurs, se trouva déserte: de ce côté aussi un vaste champ s'ouvrit à l'action de toutes les mauvaises passions, de tous les mauvais principes. Au lieu de réformer ce clergé séculier, dont l'état intellectuel et moral constitue dans un pays catholique la véritable sève d'une vie religieuse et chrétienne, votre gouvernement fondait en Galicie des couvents de Jésuites, et des congrégations qui en dépendent. Bientôt vous alliez éprouver, si l'exaltation de quelques-uns est une compensation pour le manque de piété dans les masses. Beaucoup d'ecclésiastiques honorables ne se laissèrent pas gagner par cette corruption. Plusieurs, lorsque les massacres commencèrent, voyant l'ordre social laissé sans défense, se levèrent au nom de la religion pour arrêter l'effervescence du crime; ils furent massacrés comme ennemis de l'empereur. Dans cette procession sortie de Cracovie, vous savez combien de prêtres respectables prirent la croix, sans pensée politique, par le seul sentiment de leurs devoirs les plus sacrés, dans l'intention de faire rentrer les scélérats dans la voie du Seigneur; vous n'ignorez pas combien de ces nouveaux croisés furent tués à Podgórze ou jetés dans la Vistule par les soldats de ce général qui, là seulement, retrouva son courage.

Cet état social désorganisé de toute manière, (ce sont là les paroles que vous employez dans votre dépêche en parlant du territoire de Cracovie) frappait depuis longtemps l'attention des hommes bien pensants de la Galicie et les remplissait d'angoisses pour l'avenir; tout le monde sentait la nécessité d'une nouvelle intervention du législateur dans les rapports de maître à paysan; et les États de la Galicie finirent par adresser au gouvernement une demande formelle à ce sujet. Vous connaissiez parfaitement cet état du pays, mon Prince; on en a

la preuve dans votre dépêche citée par M. Guizot le 13 mars, dans laquelle vous dites: «Je crains une insurrection des paysans contre les nobles, je crains qu'une complication sociale n'aggrave pour nous les difficultés de la situation politique.» Mais au lieu de vous borner à exprimer vos appréhensions en France, pourquoi n'exprimiez-vous pas en même temps vos volontés en Galicie? Un réglement, réformant les rapports agraires, aurait été plus efficace pour calmer les esprits et prévenir les commotions, que tous ceux que la sagesse législative la plus consommée pourra imaginer après coup. Pourquoi donc ne vous êtes-vous pas empressé de satisfaire à la demande des États de la Galicie? Vous devez avoir eu de fortes raisons pour agir de la sorte. Au surplus le gouvernement de la Galicie était depuis longtemps instruit et de l'action des émissaires et des projets des conspirateurs; on savait le jour fixé pour le mouvement, on en faisait part aux capitaines de cercle.

Pourquoi n'agit-on pas alors, comme a fait le gouvernement prussien? Pourquoi ne prévint-on pas le mouvement, en arrêtant les conspirateurs? En Prusse le gouvernement d'un roi juste et magnanime ne tenait pas à augmenter le nombre des victimes. Vous, au contraire, que faisiez-vous? Vous donniez des instructions sur l'armement des paysans, sur la tactique à observer par ces masses vis à vis de leurs maîtres. Au lieu de gouverner, vous conspiriez à votre tour. Ces paysans ainsi préparés, que font-ils, lorsque les premiers mouvements, dans quelques endroits épars de la Galicie, éclatent parmi les conspirateurs? Ces paysans de votre école ne font pas comme firent les paysans de Cracovie; ils ne se bornent pas à résister, à se soustraire aux injonctions des nobles, aux exhortations de quelques prêtres: ils s'adressent aux fonctionnaires du souverain, c'est à vous qu'ils demandent des ordres.

Les capitaines de cercle que répondent-ils? Leur rappellent-ils que la vindicte publique, la poursuite, le jugement des coupables est un droit de la souveraineté; qu'en empiétant sur les attributions de la justice du pays, ils empiéteraient également sur la majesté sacrée du monarque, protecteur naturel de toutes les classes de ses sujets? Pas du tout. Bien loin de leur dire cela, de leur recommander de se borner strictement à la résistance, vos autorités leur recommandent d'agir, de se saisir de leurs seigneurs et de les livrer de quelque manière que ce soit. Et voyez, je ne prétends pas ici qu'une récompense ait été d'avance promise aux assassins; l'eût-elle été, ce fait, qui n'est pas encore suffisamment avéré, serait dans l'ensemble de ce que votre gouvernement a commis à l'égard de notre race, à peine digne d'être relevé. Ces injonctions sont exécutées en un clin d'oeil. L'oeuvre de soixante-dix ans porte fruit dans ces quelques jours, et des voitures remplies de cadavres, de blessés, de prisonniers, sont amenées dans les chefs-lieux des cercles.

Vos autorités saisissent-elles les coupables, les punissent-elles pour avoir usurpé les fonctions de la justice du pays? Non. Vos capi-

taines de cercle reçoivent d'office les corps de ces victimes, accompagnés des procès-verbaux du meurtre rédigés par les meurtriers, et pour récompenser leur loyauté et leur zèle, ils leur paient le prix des têtes ainsi livrées. La nouvelle de ce genre de rapports entre l'autorité et les paysans, le récit de la récompense accordée se répand et fait le tour du pays. Aucun noble n'est plus ni coupable, ni innocent, ni suspect, ni hors de soupçon, aucun seigneur n'est plus ni bon, ni mauvais: ces distinctions trop subtiles disparaissent. C'est alors que, comme vous dites, mon Prince, l'action de vos excellentes institutions put être appréciée. Les campagnes se lèvent contre les châteaux, contre les maisons des nobles, contre les presbytères; des familles entières, leurs serviteurs, tombent sous la main de ces bandes féroces qui parcourent le pays. Vos troupes pendant ces massacres prennent-elles la défense de l'ordre public, de l'autorité méconnue? Nullement. Vos guerriers, vos vétérans assistent à ces exploits comme à un combat de gladiateurs, et même, ces bandes en beaucoup d'endroits commandées par vos soldats, marchent avec les détachements de vos légions sous les mêmes glorieux drapeaux!

Je ne reproduirai pas des détails trop connus, mais je ne puis me taire sur cette respectable famille des Bogusz et sur son chef, vieillard de 87 ans, dans la ruine duquel se résument en quelque sorte les dernières destinées de notre pays. Il avait connu la Pologne avant tous les attentats commis contre elle. Il n'avait jamais ouï ses pères parler d'un massacre de nobles par les paysans de ces contrées. Il avait vu agoniser et mourir sa patrie: lui survivant après l'avoir servie dans la personne du dernier de ses rois; l'acte par lequel la Pologne fut condamnée à mort, il l'avait entendu justifier par les bienfaits, dont toutes les classes devaient désormais jouir sous l'égide d'un gouvernement fort, civilisé et paternel; et au déclin de ses jours, sans faute aucune, sans reproche, au terme d'un carrière marquée par l'honneur, il voit maltraiter ses fils et tous les siens, il voit immoler autour de lui à une idole, que les assassins osent appeler empereur, cette noblesse qui l'honorait comme un père. Il aura reçu la mort, non pas comme un malheur, mais comme un bienfait, et à l'instant suprême il aura ressenti derechef l'ancienne douleur, que lui avait causée la perte de la patrie; il aura senti qu'avec la Pologne ont disparu aussi pour lui et pour toute cette antique noblesse, jadis souveraine de ces contrées, les garanties de la société humaine; tournant son âme vers Dieu, et se reportant dans le passé, il aura expiré avec une lueur de l'ancien orgueil polonais sur son front ridé par l'âge, et aujourd'hui ensanglanté par le fer des assassins. L'extérminateur de toute cette maison fut ce forçat libéré, qui s'est acquis dans ces désordres une si déplorable renommée, comme un des principaux chefs du mouvement; entre lui et les autorités du cercle de Tarnow s'établirent des rapports continuels, et cet homme se vantant lui-même du nombre de nobles tombés sous sa main,

n'a cessé pendant longtemps d'être en conférence avec les employés impériaux. Par un renversement, je ne dirai pas de tous les principes, mais des idées les plus simples, du sens commun même, renversement pour l'expression duquel les mots de la langue refusent leur service, ce Szela se vit investi des fonctions d'assassin officiel, un scélérat fut revêtu, comme tel, d'un caractère public.

Peut-être direz-vous: «C'était-là le seul moyen de nous conserver ce pays.» Mon Prince, descendons dans les caveaux où gisent les ossements de vos monarques; là, avec l'assurance d'une conscience chrétienne, hasardons cette demande: fallait-il à ce prix conserver la Galicie à leur maison?... Vous entendez ces tombeaux qui frémissent; les mânes d'une grande et pieuse impératrice se lèvent les premiers, l'ombre épouvantée de Kaunitz vous apparaît aussi... et ils ont répondu.

Mais enfin paraît en Galicie un rayon de lumière. Le capitaine du cercle de Wadowice publie le 28 février une proclamation par laquelle il recommande aux paysans d'épargner les personnes non suspectes. Ainsi la distinction de coupable et d'innocent, de vindicte publique et de meurtre, est et demeure effacée, on distingue seulement entre les suspects et ceux qui ne le sont pas!

Mais qui sont donc les suspects, et vis à vis de qui le sont-ils? On ne publie pas de listes de proscrits ; les masses effrénées doivent juger quiconque se trouve dans la catégorie des suspects. Animés par cet acte, qui légitime leur oeuvre, les scélérats la continuent: ceux qui auraient péri comme nobles, succombent comme suspects; et pour signal de mort, le cri de *Vive l'empereur!* retentit toujours.

Que fîtes-vous alors à Vienne? Ne vous sentant pas maître de réprimer ce désordre social, vous prîtes le parti de ne pas le condamner, de le reconnaître, de le ratifier. Vous publiâtes cette mémorable proclamation de l'Empereur, du 12 mars, par laquelle vous remerciez les loyales populations de la Galicie de leur fidélité envers le souverain, en leur recommandant simplement de reprendre leurs occupations habituelles. Ce manifeste, comme actions de grâce rendues aux coupables, est plus qu'une amnistie: et si ce nom lui manque, c'est qu'à la face de l'Europe il n'aurait pas été séant de nommer la chose par son nom. En même temps vous remerciez vos troupes pour leur courage, vos fonctionnaires pour leur présence d'esprit. Bien plus encore, dans cette dépêche à laquelle nous répondons, vous faites l'apologie de ces massacres, vous les élevez à la hauteur des grands principes sociaux, vous y faites voir la célébration des mystères de la légitimité. Ainsi l'action du gouvernement autrichien accompagne cette catastrophe dans chacune de ses phases. Votre régime corrupteur, votre haine de la nationalité polonaise dont la noblesse a toujours été le principal soutien, préparent le désastre; la lâcheté de vos employés le provoque et le laisse accomplir. Votre faiblesse vous enchaîne à suivre le courant;

d'impuissance en impuissance vous vous voyez complice du crime; de nécessité en nécessité vous arrivez à le sanctifier.

Mais l'action de votre gouvernement ne s'arrête pas là. Enfin vous montrez de l'énergie, et contre qui? et quelle énergie, grand Dieu! C'est encore l'énergie du faible, l'énergie d'une conscience tourmentée, cette énergie qui s'acharne contre l'adversaire terrassé, qui se dresse contre le danger passé. C'est dans vos enquêtes, dans vos accusations, dans l'occupation d'une cité qui se désarme elle-même, que vous montrez votre vigueur. Pour expliquer la retraite du corps du général Collin de Cracovie, retraite qui chez le peuple polonais a fait revivre le souvenir de certains exploits guerriers de l'année 1809, pour expliquer cette levée des paysans suscitée par vous, il vous faut augmenter le nombre des coupables, l'étendue des conspirations. L'esprit qui anime votre dépêche dans laquelle vous incriminez le corps de notre noblesse, et qualifiez la révolte de Cracovie de révolution ardente, est l'indice des tendances sous l'influence desquelles agiront vos commissions d'enquête. Ces recherches vous appartenaient de droit à Léopol; vous en avez enlevé la direction à Cracovie. En Galicie la besogne de vos juges d'instruction paraît devoir être simple: vous n'avez probablement pas beaucoup de coupables à rechercher; par un heureux hasard, dans le massacre des suspects et des innocents, les criminels qu'il y aura eu auront aussi été atteints. Ces enquêtes donc se résumeront dans ce qu'avait en vue Napoléon, lorsqu'il disait de quelqu'un: «C'est un de ces lâches, qui crachent sur un cadavre.» Mais à Cracovie, dans cette république privée encore des bienfaits de vos institutions municipales, votre position est plus complexe. Ici vous êtes appelé à créer des coupables parmi ceux justement qui, par leur situation, ont été les plus éloignés de tout concours; parmi ceux dont, à en juger par vos tressaillements de Galicie, vous auriez pu avoir peur, et que, par conséquent, vous désirez trouver criminels. A Léopol il s'agit seulement de justifier Szela, à Cracovie il faudra en quelque sorte le remplacer.

Pourquoi, mon Prince, ne vois-je plus à vos côtés votre ami de tant d'années, M. de Gentz, l'illustre commentateur de Burke; je lui demanderais de plaider, en cette circonstance, la cause de la noblesse polonaise, et de vous faire voir avec les propres paroles de la confession de foi politique de toute votre vie, dans notre désastre, cette légitimité outragée au nom de laquelle vous venez de consommer notre ruine. La destruction de la noblesse en Galicie se borne-t-elle à ceux qui ont péri? Ceux qui ont survécu sont-ils encore quelque chose? Quand un ordre entier d'habitants d'un pays se sent à la merci de l'autre, qnand tous les jours il est exposé à entendre leurs menaces impunies, à subir leur dédain outrageant; quand ainsi sa position est toute précaire, son avenir compromis; quand presque tous ses membres sont réduits à la condition de fugitifs et d'exilés, alors il ne pèse plus dans la balance de l'équilibre social, il n'est plus rien par lui-même.

Anéantir un ordre de l'état en faveur des autres ordres ou en faveur du pouvoir, de ses calculs et de ses craintes, et, qui plus est, anéantir un ordre par un autre, détruire la noblesse par les paysans sous prétexte de veiller aux intérêts du trône, votre droit s'étendait-il jusque-là? Au moment où pour la première fois vous portâtes la main sur l'existence de la république polonaise, cette noblesse, que vous détruisez aujourd'hui, était le vrai, le légitime souverain du pays. L'autorité royale, la population des campagnes, celle des villes, ne pesaient que d'une manière secondaire dans la balance de ce corps politique. Vous prîtes et la part du roi, qui était peu de chose, et toute la souveraineté politique dont cette noblesse dut se démettre. Eussiez-vous fait dans cet héritage la part de votre empereur aussi large que possible, fussiez-vous allé jusqu'aux dernières limites de cette sphère, vous étiez dans votre droit. Mais, après s'être dépouillée de son pouvoir politique, cette noblesse restait un ordre de l'état à côté des autres ordres; ici commençait sa légitimité à elle. Circonscrire la situation sociale de cette noblesse, situation jadis exclusive, la faire rentrer dans des dimensions compatibles avec l'existence simultanée des autres classes, vous étiez encore en droit de le faire. Cette noblesse, elle-même, dans les derniers temps de l'exercice de sa puissance, avait mis la société polonaise sur cette pente, en ouvrant aux classes, jusqu'alors exclues, une voie d'émancipation progressive qui, pendant le laps de temps écoulé depuis, aurait pu les conduire bien près de ces progrès qu'aujourd'hui on nous reproche de n'avoir pas accomplis, quand chez d'autres aussi on y songeait à peine. Notre légitimité comme principal corps de l'état, cette base historique de nos droits en Galicie, l'emportait sur la vôtre. Nos races avaient possédé depuis un temps immémorial ces manoirs dévastés aujourd'hui; et quant à votre autorité au milieu de nous, on se rappelle fort bien la date du parchemin qui l'a créée, on connaît à merveille la teneur de ses titres. En nous, vous avez porté atteinte au principe sur lequel repose également l'existence de tous les autres corps de l'état, l'existence de votre société entière et le pouvoir de votre monarque. Oui, dans l'oeuvre de Galicie on a vu votre légitimité, pour sa plus grande gloire, dévorer ses propres membres.

Quand en France se leva cette démocratie grande et vigoureuse qui aurait rougi des misérables démagogies de nos jours, et qu'elle fit périr la noblesse, ce ne fut pas par une dérogation au principe, mais la conséquence d'un nouvel ordre de choses: le même principe fit succomber le trône. Alors la guillotine, sans rancune et sans insulte, jouait au nom d'une société nouvelle, et *la Marseillaise*, hymne de l'avenir, retentissait autour d'elle. Cet avenir ne tarda pas à s'ouvrir pour tout le monde; beaucoup de nobles qui avaient survécu à la ruine de leurs frères, vinrent se régénérer à cette source nouvelle, et trouvèrent dans les bienfaits sociaux, qu'ils partageaient avec tous les citoyens, des com-

pensations pour ce qu'ils avaient perdu; la gloire nouvelle dont ils eurent aussi leur part, vint accroître leur ancien honneur, leurs anciens souvenirs. Mais vous, à la place du vieil ordre de choses dont vous nous enlevez les dernières garanties, que substituez-vous? Vous voulez continuer cet ordre de choses avec les principes que votre bouche professe, et vos actions viennent leur donner un sanglant démenti. Vous poursuivez fièrement votre marche, atteint que vous êtes de la plus grave des maladies d'un gouvernement, celle de se mentir à soi-même.

Et quel avenir ouvrez-vous à cette noblesse brisée? Les ignobles voix dont retentissent vos journaux mercenaires, c'est là *la Marseillaise* de vos Brant, de vos Breindl, de vos Benedik, de vos Szela, c'est là le chant de votre nouvelle alliance avec les bandes de Galicie. Vous repousserez cette noblesse dans la situation précédente que vous lui avez faite, situation enrichie d'une ignominie nouvelle, et vous nous ferez végéter de cette vie propre à votre régime, de cette vie sans intérêt, sans élévation, sans gloire, sans salut.

Vous avez bien des fois, dans vos notes, dans vos déclarations, dans vos protocoles, dans vos traités, à ce grand congrès de Vienne surtout, professé votre respect pour la nationalité polonaise; qu'est-elle devenue entre vos mains? Depuis nombre d'années déjà vous n'aviez que cajoleries et promesses pour notre peuple des campagnes, que reproches et blâmes pour la noblesse polonaise: il semblerait donc que c'est dans le peuple que résidait notre nationalité, objet de vos attentions. Mais sur ces entrefaites, distillant goutte à goutte dans l'esprit du peuple votre rancune d'origine étrangère, vous êtes parvenu à lui persuader qu'il n'était pas Polonais, que les Polonais, c'étaient les nobles seulement, et que ces nobles étaient aussi bien les ennemis du peuple que des Allemands. Il ne restait donc que la noblesse pour sanctuaire de cette nationalité tant estimée par vous. Eh bien! la noblesse polonaise, dans cette grande journée de corvée sanglante, vous la laissez extirper par vos loyaux paysans, comme la mauvaise herbe de vos champs, et dès ce moment, mon Prince, ce qui avait été jusque-là nationalité polonaise, vous le flétrissez du nom de polonisme. Encore une fois, dites-nous, de bonne foi, où est cette nationalité pour laquelle à tant de reprises vous avez témoigné votre estime?

En vain voudrait-on se le dissimuler, le fait qui vient de se consommer en Galicie, est depuis le partage de la Pologne l'événement le plus important pour l'Europe orientale. Alors un grand pays avait été partagé; c'était là un partage extérieur, la lacération du territoire; les élément constitutifs de cette société étaient restés intacts, le coup n'avait pas atteint le coeur de la nation. Là vivait encore cette nationalité tant chérie par l'Europe, si bien protégée depuis par ses sympathies, si efficacement défendue par ses discours! Car elle ne consistait pas seulement dans la langue; cette langue nous était chère, comme expression, comme organe des instincts, des sentiments, des pensées les

plus intimes, des rêves, des souvenirs de tout notre peuple. Et quelle était donc la source vivifiante et sacrée de tout ceci, qui constituait notre génie national? C'était cette union étroite et traditionnelle entre le gentilhomme et le peuple des campagnes; c'étaient les moeurs, les usages; c'étaient toutes ces belles inspirations, cette confiance mutuelle et tous ces généreux exploits dans lesquels s'épanchait, sans tarir, l'âme de la nation. Par l'effet de vos mesures, préparées de longue main et dont l'oeuvre de Galicie n'est que le dernier résultat, cette nation se trouve enfin décomposée, dissoute dans ses éléments. Depuis que ces membres de la grande famille, les nobles et les paysans, sont excités et soulevés les uns contre les autres, depuis que cette société déchire ses propres entrailles, il n'y a plus de nation polonaise. La portée des événements de Galicie ne s'arrête pas aux contrées qui ont été le théâtre du carnage, elle ne s'arrête pas même aux frontières de cette province; non, ce n'est pas là toute votre oeuvre. Son effet moral pénètre partout où il y a des nobles et des paysans polonais. Depuis que ce récit funeste parcourt nos plaines, une morne tristesse pèse sur le pays. De sinistres rumeurs, préludes ordinaires d'une plus triste réalité, à laquelle tout le monde voudrait ne pas croire, parcourent ces contrées. L'ancienne confiance est ébranlée, le voisinage du maître et du paysan se change en embuscade, et la paix participe de toutes les agitations d'une suspension d'armes. La main de la bienfaisance se glace, arrêtée par l'appréhension que le bienfait ne perde sa pureté en devenant rançon un jour; le dévouement est dépouillé de sa valeur par le soupçon qui s'y attache, et la gratitude a perdu son abandon par la crainte d'être accusée de faiblesse. Notre sommeil se change en cauchemar, nos veillées en frayeurs, et nos journées deviennent une longue et cruelle angoisse. Le père de famille, en bénissant le soir ses enfants leur adresse dans son coeur de secrets adieux. Le gentilhomme s'armerait, si on lui avait laissé de quoi se défendre, et l'honnête paysan frémit à l'idée de cette fatalité qui pourrait le pousser à immiter l'exemple que vous lui avez donné. Dans un pays où depuis longtemps la vie a perdu sa valeur et où le mépris de la mort s'est changé en habitude, une vive crainte a saisi les esprits; on ne craint point le trépas, mais on frémit à l'idée de mourir de la main des siens, de ceux qu'on considère comme ses enfants. C'est de ce nom que dans nos moeurs polonaises s'appelaient nos paysans, avant que sous votre régime paternel ils n'eussent appris à assommer ceux que jusqu'à ce jour ils nommaient leurs pères. Oui, vous nous avez ravi leurs coeurs et vous avez enseigné le funeste secret de nous les enlever.

Jamais, pour rien au monde, vous ne nous avez vus suppliants: aujourd'hui nous venons vous implorer. On dit en Galicie que vous aimez à nous voir mourir: ôtez-nous la vie, mais de grâce, recevez-la comme la rançon de ce que vous nous avez enlevé; prenez nos têtes, mais avant de les faire tomber, rendez-nous l'affection de nos paysans,

et quand on nous tuera, ne faites plus que ce soit par leurs mains. Nous ne vous parlerons plus de notre ancienne patrie, puisque vous dites que c'est un crime de nous en souvenir; nous ne vous parlerons pas des traités, puisque vous n'aimez pas que nous vous rappelions vos engagements. Mais de grâce, souffrez que nous vous parlions de cette seule et unique nationalité, ou bien, si ce mot encore vous effarouche, que nous vous parlions de ce que vous pouvez nommer comme il vous plaira, de ce quelque chose, de cette existence que vous pourriez nous laisser mener sans qu'on s'en occupât: il n'en aurait été question dans aucun débat parlementaire, l'Europe l'aurait ignorée ou ne l'aurait pas comprise, et personne à ce sujet ne vous aurait molesté. C'était un rien que cette existence, cela ne valait pas la peine d'être remarqué, et cependant ce rien, c'était tout pour nous, tout ce qui nous restait de nos anciennes richesses et de l'héritage de nos pères. C'était la vie avec ce peuple et au milieu de ce peuple, pour lui et par lui, que vous nous avez enlevée. Cette existence, c'était la vie de campagne; vous avez tué pour nous la vie de campagne, cette seule vie publique et l'unique patrie qui nous était restée. Rendez-nous-la, rendez-nous les coeurs de nos paysans! — Hélas! nous ne les aurons plus, nous le savons bien. Vous les avez confisqués au profit de l'empereur. Vous dites, mon Prince, en avoir fait la base large de son trône. Depuis soixante-dix ans vous élargissez cette base, et de jour en jour vous nous refoulez sur nous-mêmes, si bien que, comme unique base de notre existence à nous, vous nous laissez le désespoir; c'est aussi tout ce qui nous reste de notre nationalité.

Un compte avec l'Autriche s'ouvre pour nous dans les livres éternels de la Providence; et la nouvelle page, mon Prince, c'est par votre nom qu'elle commence.

A la fin d'une longue et glorieuse carrière, avant de descendre dans la tombe, vos pieds ont glissé dans le sang. C'est le sang des descendants de cette noblesse, qui jadis a versé le sien sous les remparts de Vienne. Des tours de l'antique château de nos rois, que vous changez en citadelle, on voit encore chaque nuit sur l'horizon bordé par les Carpathes, la lueur des feux qui consument nos campagnes. Mais en contemplant l'avenir, ne voyez-vous pas cette autre lueur, cette traînée sanglante qui, partant de vos mains, s'étend sur les têtes de la noble et antique race de Rodolphe de Habsbourg et de Marie Thérèse, comme un nuage enflammé qui présage la foudre et l'incendie?

Pour ceux qui dans cette oeuvre ont été de trop dociles instruments, après les orgies du crime viendra le calme solitaire du remords, ils rencontreront les ombres de leurs victimes, auxquelles vous n'aurez pas fait ratifier le pardon accordé par vous à leurs meurtriers. Au nom des Bogusz, des Kotarski, des Rey, chaque Polonais s'inclinera avec respect. Ces veuves, ces orphelins qui ont servécu, deviendront un objet d'hospitalité et de culte pour tout Slave honnête homme. Ce se-

ront les soeurs, les enfants de chacun de nous. Chaque maison se trouvera honorée de la poussière de leurs pieds. Les cris de leurs malédictions, qui déjà ont retenti aux oreilles épouvantées d'un membre de votre famille impériale, se mêleront aux gémissements du repentir des assassins. Viendra enfin le jour où les forçats libérés de vos prisons cesseront d'être les guides et les gardiens de ce peuple égaré. Ce peuple rude, mais jadis honnête et pieux, que votre régime rongeur et les influences de vos agents ont fait dégénérer en meurtrier, retrouvera au fond de sa conscience, ce Dieu qui est le vôtre et le nôtre, et que vous lui avez fait oublier pour le service de votre empereur. Votre amnistie n'aura pas lavé sa conscience. Il se sentira criminel et réprouvé, et le doigt de la justice divine, agissant dans ses instincts, lui fera découvrir celui qui l'a poussé au crime. C'est à cette source que remonteront un jour ses haines de tout le poids de ses remords. Les nouveaux ressentiments iront réveiller sous la cendre les haines immortelles de notre race slave contre les Allemands; ces haines ressusciteront plus vivaces, et se dresseront contre l'Autriche plus saintes que jamais. Le massacre de Galicie vivra dans la mémoire des tribus polonaises; il sera transmis de génération en génération par nos récits domestiques, par les chants de nos bardes, et se joignant au souvenir de tant d'autres cruautés autrichiennes, cette tradition roulera comme un tonnerre parmi les nations slaves, de peuplade en peuplade.

La Providence ne fera-t-elle pas surgir un jour celui qui s'emparera de tous ces malheurs, de ces outrages, de ces haines, de cet orgueil comprimé, de ces malédictions, de ces douleurs et de ces souvenirs, et qui, attelant à son char ces furies éternelles, les lancera sur la route du destin, pour faire éclater une juste et mémorable vengeance? Les pas du vengeur sont-ils loin du seuil de votre porte? Est-il loin de nous, celui à qui il sera donné de réunir les membres épars des populations slaves, que vont grossir maintenant les races polonaises, immenses matériaux d'une construction nouvelle?

La dissolution de la nationalité polonaise n'est que l'une des faces du fait important qui s'accomplit dans cette partie de l'Europe: ce n'est là que la motié de votre oeuvre. Croyez-vous avoir fait gagner à la nationalité allemande le terrain que la nôtre a perdu?

C'est à Cracovie qu'on a vu pour la première fois un élan réciproque de la nationalité polonaise expirant sous le coup que vous lui portiez, et de la nationalité russe qui accourait à elle. On le sait bien, cet effroi dont étaient pénétrés les habitants de Cracovie avant l'occupation de son territoire par les troupes réunies, n'était nullement l'effet de ce régime de dix jours, trop fastidieux pour être terrible. Non, cette impression se rapportait à vous, c'était contre les horreurs de Galicie, dont le retour de vos troupes menaçait la république, qu'on implora l'arrivée des Russes. Ces acclamations générales de sympathie, ces cris de joie avec lesquels on les reçut, ne sonnèrent-ils pas à vos oreilles

comme le chant d'un mariage dont devra naître un avenir tout nouveau? Comme les événements de Galicie avaient retenti à Cracovie, le récit de cette arrivée et de cet accueil retentit à son tour en Galicie, et déjà on a vu s'il y a porté fruit. Beaucoup de nobles, fuyant les excès de vos loyaux paysans, ont demandé un asile aux autorités russes. De la part des Russes, cette manière de se présenter à Cracovie n'est pas un fait isolé; leur conduite sur d'autres points s'y rapporte parfaitement. Il faut compter ici le châtiment de ces paysans galiciens que vos autorités, si rigides ordinairement sur le passage des frontières, n'empêchèrent pas de pénétrer dans le royaume de Pologne pour y faire la propagande du massacre. Ici appartient également la punition sévère de quelques paysans du royaume qui, infectés de cette contagion, saisirent et amenèrent à l'autorité des propriétaires qui leur étaient suspects, ce qui, chez vos starostes, était suffisant pour autoriser les violences. La noblesse polonaise a ausi reconnu avec gratitude combien les autorités du royaume se montrèrent attentives, dans les journaux du pays, à écarter tout ce qui respirait la haine, la calomnie et le mépris de cette noblesse. D'un autre côté, la nouvelle des négociations poursuivies à Rome, a contribué à rassurer les esprits sur cette grave question de la liberté de conscience

Certes, le gouvernement russe est sévère pour la noblesse polonaise, mais un Romanow est trop bon gentilhomme pour laisser, même parmi ses ennemis, assommer ses semblables; ils est trop consciencieux pour les détruire par mesure de précaution, et trop homme d'honneur pour insulter ses victimes. L'autocrate, dominant d'une main égale toutes les classes de ses sujets, se garde bien de réprimer les révoltes des uns au moyen de guet-apens concertés avec les autres. Comme vous et avec vous, les Russes ont détrôné notre roi, nos institutions, nos libertés: ils laissent intact l'ordre social; la vindicte publique, ils la font exercer d'une main de fer par les organes de leurs lois, et ils n'ont jamais aliéné à des assassins la souveraineté de leur tsar. Leur régime rigoureux dédaigne d'avoir deux faces; ils n'affectent pas la mansuétude. Ils n'ont pas certains souvenirs d'exploits sur nos champs de bataille à effacer à notre égard, par des atrocités belliqueuses contre des malhereux sans armes. Une partie de nos anciennes moeurs trouvent grâce à leurs yeux, comme reliques de la nationalité slave.

Votre conduite en Galicie, où vous cimentez avec notre sang la base large de votre puissance, n'est pas non plus un fait isolé. Pendant qu'on y massacrait nos frères, votre dépêche, mon Prince, donna en Allemagne le signal d'un autre carnage, de cet acharnement journalier qui, presque dans tous les organes de ce qui devrait être l'opinion publique en Allemagne, fait main basse sur nos souvenirs, notre gloire et notre honneur. Ne vous en déplaise, vous êtes devenu populaire chez vous depuis que vous nous outragez. En Prusse, les calomnies les plus absurdes et les plus injurieuses pour la noblesse polonaise,

s'accréditent tous les jours sous les yeux mêmes des autorités du pays. Et vous savez s'il nous reste des moyens de défense, dans vos feuilles surtout et celles de la Prusse, où les attaques ne tarissent pas. Vos institutions germaniques nous ont, bien avant le débat, ôté la parole: «Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere.» Ma voix même qui, la première, s'élevant du fond de notre pays, a dû enfin éclater, n'ose se faire entendre que sous la sauvegarde de l'anonyme.

Tout concourt à opérer un changement dans les dispositions des Polonais à l'égard de la Russie; un nouvel avenir se prépare. Il nous faut prendre un parti. A cette marche désordonnée et aventureuse que nous suivons jusqu'à ce jour, il nous faut, au moyen d'une résolution hardie qui pourra faire saigner nos coeurs, substituer une conduite saine et tracée par les événements. Au lieu de nous consumer à mendier une position à l'Occident, nous pouvons, en rentrant en nous-mêmes, créer notre avenir dans la région opposée, et nous frayer une route dans les entrailles mêmes de cet immense empire. De plus en plus impuissants à nous rendre maîtres de notre destinée comme corps politique, comme état, nous pouvons en trouver une nouvelle comme individus de la même race. Souvent on a vu se débattre dans un long antagonisme des éléments appelés à se parfaire, à se tempérer, à se modifier réciproquement, pour trouver, en s'unissant, leur commune destinée. Ne serait-ce pas le cas pour les deux nations slaves, acharnées jusque-là dans une guerre fratricide; et les atrocités de l'étranger n'auront-elles pas servi à accélérer le jour de leur reconnaissance, à faire surgir entre elles l'unité slave, dans le sentiment de laquelle pourront s'éteindre leurs haines. Dans la sévérité du régime qui pèse sur nous en Russie, nous sommes nous-mêmes de moitié. Ne commencerons-nous pas à vouloir librement ce que jusque-là nous n'avons fait que subir, à accepter de gré cette nécessité qui aujourd'hui nous enchaîne en rebelles? Aussitôt que nous aurons cessé de nous poser en esclaves, notre maître, malgré lui, sera devenu notre frère.

Dans l'empire romain, avec la distinction des races, avec l'esprit revêche des provinces, s'émoussa l'âpreté du régime et la morgue des proconsuls: alors le nom de Romain devint un collectif pour marquer cette fusion immense de toutes les nationalités, de toutes les conditions, de tous les intérêts, de toutes les histoires de ces provinces. Les Grecs conquis exercèrent une grande influence sur la marche de la civilisation et sur les destinées de cet empire, et lorsque par son immensité même, il se divisa, ils se constituèrent à part dans cet empire de Constantinople, auquel une grande partie des peuples slaves doivent le commencement de leur civilisation, de cet empire que les Slaves peuvent un jour être appelés à reconstruire, pour achever l'oeuvre de Jean Sobieski, en replaçant la croix sur l'église de Sainte-Sophie. Les provinces de la Baltique ne marquent pas en Russie comme état, comme

corps politique, mais à part l'accroissement de force matérielle qu'elles lui ont apporté, elles exercent, comme élément allemand, une influence importante sur ses destinées; de plus, elles lui donnent sur l'Allemagne une portée dont les suites se feront sentir un jour. L'anéantissement du caractère propre de ces provinces, appauvrirait l'empire de toutes ces influences. Par notre concours moral, les forces de l'empire recevraient une augmentation incalculable. Il se fortifierait à l'intérieur, en se guérissant de cette fièvre que nos résistances entretiennent dans son sein. Il s'enrichirait de toutes les forces intellectuelles et morales de notre race, dont l'influence sur ses destinées ne tarderait pas à paraître. Qui sait, si les souffrances intérieures de la société russe ne se trouveraient pas calmées un jour par cette fusion de l'élément polonais; et alors notre commune société slave s'éleverait peut-être plus riche et meilleure que chacune de ces nationalités distinctes aujourd'hui, qu'elle aurait réunies dans son sein. Enfin l'empire gagnerait par nous une influence sur toutes les contrées habitées par nos frères, et par là aussi un nouvel ascendant sur le reste des populations slaves du midi et de l'occident.

La noblesse polonaise préférera sans doute marcher avec les Russes à la tête de la civilisation slave, jeune, vigoureuse et pleine d'avenir, que de se traîner coudoyée, méprisée, haïe, injuriée, à la queue de votre civilisation décrépite, tracasière et présomptueuse. En compensation de tout ce que nous apporterions à la Russie, elle fournirait à notre race une vaste carrière de travail social et d'intérêts positifs et majeurs, qui rempliraient le vide désespérant de notre situation actuelle. Notre état moral, d'esclave et de mendiant en même temps, nous dégrade et nous énerve. Dans la poursuite fiévreuse et oisive d'un avenir insaisissable, dans l'insouciance d'un présent qui s'envole à jamais, nos facultés dépérissent, notre raison se pervertit, nos sentiments se dépravent, et le dépit qui accompagne notre pain quotidien, altère en nous la dignité de la nature humaine. Les beaux traits du caractère polonais se décomposent: à la place des qualités de nos pères, de l'élévation de leur âme, de leur bienveillance, de leur noble ambition, nous voyons succéder l'insolence, la bassesse, l'envie. Leurs défauts mêmes se rétrécissent en nous: au chaos imposant de leurs troubles, nous substituons la rancune et les misères de nos querelles. Notre vie politique, c'est la parole stérile, qui absorbe le reste de nos forces. Le bourdonnement de nos dissensions prend le nom d'opinion publique; car dans cette déroute, les mots de notre belle langue se déplacent aussi et cessent de se rapporter à des réalités. Les âmes d'élite parmi nous, ces pasteurs d'un troupeau égaré, se consument en efforts de géant; l'affliction et la mort les moissonnent avant l'âge. Les coeurs se dessèchent, les esprits s'aigrissent, et l'image de la vérité s'obscurcit de plus en plus au milieu de nous. L'espérance même se dénature: les mères allaitent nos enfants de fiel et de sang, et la gangrène qui dévore leurs pères, alté-

rant de bonne heure ces tendres âmes, les fait, au milieu d'une époque riche en conquêtes intellectuelles et sociales, dépérir à nos yeux. Bientôt eux aussi s'égareront dans la recherche de ce que nous avons en vain poursuivi!... Non, la rage séculaire au coeur de tant de générations n'est pas, ne peut pas être la volonté de Dieu, et la patrie pour nous, comme la légitimité pour vous, ne peut pas être une idole à laquelle on doive sacrifier les grands intérêts de l'humanité et les principes éternels de l'ordre social.

Est-ce pendant longtemps encore que nous continuerons à valoir assez pour avoir de quoi faire un don acceptable de nous-mêmes? Est-ce pendant longtemps que nous demeurerons aptes à exercer des influences morales salutaires, au lieu de devenir capables seulement de recevoir toutes les contagions? Ce jour est-il éloigné où la noblesse polonaise, décimée, amenant avec elle ces débris d'un peuple qu'elle traîne encore à sa suite; fière, mais, imposant silence à son coeur palpitant, pourra dire à un empereur de Russie: «Nous venons nous remettre à vous, comme au plus généreux de nos ennemis. Nous vous avons jusque-là appartenu en esclaves, par la conquête, par la terreur, et nous comptions pour rien nos serments extorqués: aujourd'hui vous acquérez sur nous un nouveau titre. Unissant désormais nos destinées à celles de votre empire, nous nous donnons à vous en hommes libres, qui ont le courage de se reconnaître vaincus; nous le faisons de notre propre volonté, sans démonstration et sans calcul, de coeur et de conviction. Vous devenez aujourd'hui pour nous aussi, comme vous l'étiez déjà malgré nous, notre souverain par la grâce de ce Dieu au jugement duquel, manifesté dans les destinées de notre peuple, nous nous soumettons. Nous laissons derrière nous toutes ces dépouilles, notre unique avoir, ces sympathies, calculées et trompeuses, cette éloquence à bon marché, ces garanties et tout ce que ces hommes décorent du titre pompeux de droit des gens, lambeaux de vêtements dont la charité de l'Europe se complaisait à nous entourer, mais qui couvrent mal les plaies et les flétrissures de notre corps meurtri. Non, nous ne reculons pas devant la première des lois de votre empire: nous ne stipulons pas de conditions; vous jugerez vous-même quand vous pourrez vous relâcher de la sévérité de votre loi à notre égard; pas de réserve donc; mais vous verrez une prière, une prière silencieuse, écrite dans nos coeurs en caractères flamboyants; cette seule et unique prière: Ne laissez pas impuni le crime commis par l'étranger sur nos frères de Galicie, et dans leur sang répandu, n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance.»

Si les événements de Galicie contribuent à nous ouvrir enfin les yeux, le sang innocent de nos frères nous aura profité à nous, à nos enfants ainsi qu'aux enfants de vos victimes. Mais pour vous-même aussi, il n'aura pas coulé en vain.

Quand la main de Frédéric II, en fondant la grandeur de la Prusse, lui imprima une pente au progrès social, son règne fut pour

cette monarchie le commencement d'une ère nouvelle; il fut continué par une suite d'hommes d'état, de rois éclairés, et jamais ce pays ne fut en arrière des réformes sociales; sous plus d'un rapport il en donna l'exemple. — Chez vous, Joseph II, imitateur impatient du grand Frédéric, fut un fait isolé, un heureux hasard pour son pays. Sa législation, dont les ordonnances sur les rapports agraires font une des principales parties, donna partout l'éveil, excita les appétits, mal satisfaits depuis par l'inaction des régimes subséquents. On tenait à honneur en Autriche de se raidir contre toute réforme. L'oeuvre de l'empereur Joseph, comprimée dans son développement, au lieu de devenir un principe de progrès et de force, devint un ver rongeur dans votre édifice social. Les mêmes événements ont mis à découvert, et la dissolution de notre nationalité et les désordres de votre état. Dans les autres provinces où il n'y a pas de noblesse polonaise, vous n'avez pas encore de nobles qu'on égorge, mais partout vous avez des nobles qui craignent, des populations qui espèrent et s'agitent autour d'un gouvernement qui n'a pas appris à accorder à temps. Ce que vous refusiez en Galicie aux voeux du pays, vous l'accorderez bientôt à des bandes d'assassins à peine désarmées. On sait maintenant la voie par laquelle s'obtiennent vos bienfaits. Dans peu d'années vous paierez les arriérés d'amélioration sociale et de réforme, vous les paierez avec usure, et encore une fois le sang généreux de la noblesse polonaise aura ouvert à vos peuples la voie du salut. Ainsi partout, dans vos foyers domestiques comme sur vos frontières; dans ce qui entre dans vos prévisions, comme dans ce qui les dépasse; dans les concessions qui vous seront arrachées, comme dans les châtiments que la justice divine peut vous réserver, vous éprouverez la vérité de cette expression de votre poëte:

«Das Blut ist ein besonderer Saft.»

Croyez, mon Prince, que pour votre manière d'agir à notre égard, je ne cesserai d'être votre ennemi jusqu'à la fin de mes jours, mais je prétends l'être d'une manière franche et loyale, je le serai en gentilhomme, et j'aimerai à vous conserver sous tous les autres rapports l'estime personnelle et le respect que depuis longtemps je vous ai voués.

Ce 15 avril 1846.

TABLE DES MATIERES.

AVANT-PROPOS.

CHAPITRE PREMIER.

LE ROYAUME DE POLOGNE SOUS LE REGIME CONSTITUTIONNEL.

...PITRE SECOND.

...TS DU MARQUIS WIELOPOLSKI.

CHAPITRE TROISIEME.

LE ROYAUME DE POLOGNE SOUS LE REGIME ABSOLU.

CHAPITRE QUATRIEME.

LA VIE ACTIVE DU MARQUIS.

ANNEXE.

RECTIFICATIONS.

Page 3, ligne 35, *au lieu de:* général Ratzmer, *lire:* général Natzmer.
Page 22, ligne 22, *au lieu de:* dernier partage, *lire:* second partage.
Page 91, ligne 37, *au lieu de:* Krzyżanowski, *lire:* Wysocki.
Page 233, ligne 34, *au lieu:* de son application, *lire:* et son application.

CRACOVIE,

IMPRIMERIE DU „CZAS“ SOUS LA DIRECTION DE JOSEPH ŁAKOCIŃSKI.

3
2